10

État des lieux
Arts visuels

Kulturentwécklungsplang
version 1.0 - juin 2024
Volume 10

Archeological Manufacturing de Hisae Ikenaga aux Rotondes
© Mike Zenari

Sommaire

Préface par Eric Thill, ministre de la Culture 5

1. Inventaire réalisé par Vincent Crapon 8

1.1. Préambule 8

1.2. Lieux de diffusion/production/conservation des arts visuels : fiches techniques 12

1.3. Soutien au secteur 46

1.4. Évènements et manifestations 62

1.5. Acteurs et initiatives publiqus 66

1.6. Mécénat, sponsoring, fondation et promotion artistique privée 69

1.7. Répertoire des associations, fédérations et réseaux actifs dans le domaine des arts visuels 70

2. Les Assises sectorielles – Arts visuels 88

2.1. L'écosystème artistique - évolutions récentes et futures 89

2.2. Le cadre professionnel - la rémunération des artistes en arts visuels 92

3. Le Lëtzebuerger Konschtpräis 94

4. Les arts visuels en chiffres 96

4.1. Les acteurs du domaine des arts visuels 96

4.2. Les aides financières du ministère de la Culture au secteur des arts visuels 114

4.3. Les arts visuels comme profession 128

5. Expositions des artistes luxembourgeois à l'étranger en 2022 134

6. Expositions des artistes luxembourgeois à l'étranger en 2023 140

7. Annexes 146

7.1. Méthodologie de Vincent Crapon 146

7.2. Biblio- et webographie 148

7.3. Questionnaires envoyés pour l'étude 151

Avant-propos

Le Kulturentwécklungsplang 2018-2028 (Kep) publié en 2018 a été ancré dans l'accord de coalition aussi bien du gouvernement 2019-2023 que dans celui du gouvernement actuel et a ainsi largement défini la politique du ministère de la Culture au cours des dernières années. L'établissement d'un état des lieux précis et complet du secteur artistique et culturel luxembourgeois est préconisé par la recommandation n°6 du Kep. Aussi le ministère a-t-il passé commande à des auteurs/trices indépendant/es de dresser des inventaires objectifs des scènes artistiques des divers domaines culturels au Luxembourg. Ces inventaires, présentés et discutés lors d'Assises sectorielles, sont ensuite complétés par les services respectifs du ministère de la Culture (MC). Après la publication des États des lieux Théâtre (mars 2022), Musiques amplifiées (décembre 2022) et Musique classique (décembre 2023), c'est maintenant au tour de *l'État des lieux Arts visuels*. L'inventaire établi par Vincent Crapon au cours des années 2019 et 2020 a servi de base à cette publication. En hiver 2023/2024, les services du ministère l'ont actualisé et, la scène ayant évolué, ont ajouté de nouveaux acteurs. Le document est complété par des chapitres relatifs aux Assises sectorielles des arts visuels, au *Lëtzebuerger Konschtpräis*, aux statistiques se référant à l'année 2022 ainsi que des listes des artistes ayant exposé à l'étranger au cours des années 2022 et 2023.

Jo Kox, Josée Hansen et Claudine Hemmer,
comité de rédaction

La faille lumineuse du Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art
© Mike Zenari

Visite du ministre de la Culture Eric Thill (deuxième à partir de la droite) au Casino Luxembourg, avec Claudine Hemmer (à gauche) et Jo Kox (à droite) du ministère de la Culture, la visite étant donnée par Kevin Muhlen, directeur du Casino
© Mike Zenari

L'écosystème florissant des arts visuels

par Eric Thill, ministre de la Culture

À la soixantième édition de la biennale internationale d'art de Venise 2024, où j'ai pu assister au vernissage, le Luxembourg s'inscrit pleinement dans son époque. La proposition d'Andrea Mancini et du collectif Every Island intitulée *A Comparative Dialogue Act*, organisée par le Mudam avec l'aide de notre *arts council* Kultur|lx donne forme aux interrogations les plus actuelles du monde de l'art international, qu'il s'agisse de l'inter- et transdisciplinarité (avec une importante place laissée aux performances) ou encore et surtout de l'importance du collectif et de l'échange dans le domaine de la créativité. En trente ans, depuis qu'en 1995 Bert Theis occupa sauvagement l'interstice entre les pavillons belge et néerlandais avec son *Potemkin Lock* pour s'approprier une place dans les conviés Giardini, site central de cette biennale historique, le Luxembourg a fait des pas de géants dans le domaine des arts visuels, passant de l'époque des pionniers de ces années 1990 à un paysage riche et très varié, où chaque acteur, institutionnel ou individuel, trouve peu à peu sa place. Rien que depuis le début des recherches pour cet *État des lieux*, en 2019, au moins trois nouveaux espaces dédiés aux arts visuels ont ouvert leurs portes, dans la foulée de Esch2022 – Capitale européenne de la culture, et de nouvelles galeries ont vu le jour à Luxembourg-Ville.

Aujourd'hui, on aime à décrire le monde de l'art au Luxembourg comme un « écosystème ». Le *Kulturentwécklungsplang* (Kep) 2018-2028 se réfère ainsi à ce que le *Larousse* définit comme « système formé par un environnement et par l'ensemble des espèces qui y vivent », et, par analogie à une « organisation structurée dans laquelle les différents acteurs sont reliés par un maillage fort leur permettant d'interagir efficacement ».

Le Kep rêve cet écosystème même « pluriel et décloisonné, transversal et complémentaire ». Le maillage de ce système s'est non seulement étendu, mais aussi affiné en trois décennies, ce dont témoigne cet *État des lieux* dédié aux Arts visuels. Il s'agit du quatrième document paraissant dans cette série de descriptions sectorielles lancée en mars 2022 avec l'*État des lieux* dédié au Théâtre, suivi par celui dédié aux Musiques amplifiées et celui consacré à la Musique classique. Peu à peu, notre cartographie des acteurs de la culture s'affine, répondant ainsi à la recommandation n°6 du *Kulturentwécklungsplang* : « Établir un état des lieux précis et complet du secteur artistique et culturel au Luxembourg ». D'autres *États des lieux* sont en cours de rédaction (secteur de la danse, bibliothèques), voire en cours de finalisation avant publication (secteur du livre – littérature et édition). À chaque fois, l'inventaire réalisé par un/e auteur/trice externe portant un regard objectif et distancé sur le milieu en question – dans ce cas, il s'agissait du curateur Vincent Crapon – est accompagné d'Assises sectorielles, où les grands sujets sont discutés par des expert/es, des institutionnel/les et des artistes (celles sur les Arts visuels eurent lieu en juin 2022 au Mudam). Cette documentation est complétée par des statistiques réalisées au ministère de la Culture et des listes d'adresses et de références, en faisant une référence qui nous permet aussi d'affiner nos politiques.

Lors du vernissage de l'exposition *opus incertum* de Daniel Wagener, Lauréat du Luxembourg Photography Award 2023, en février 2024 au CNA à Dudelange
© CNA

En lisant ce document, j'ai envie de continuer à filer la métaphore de l'écosystème pour dire que ce paysage des arts visuels est florissant : sans prétention d'exhaustivité, nous avons recensé une vingtaine de lieux d'exposition institutionnels – musées, centres d'art ou centres culturels régionaux – autant de galeries commerciales privées, et plus de soixante associations sans but lucratif qui fédèrent le milieu et défendent les intérêts des arts visuels. L'art visuel sort dans la rue, comme c'est le cas d'œuvres in situ, d'expositions temporaires ou grâce à la commande artistique systématisée pour les projets de construction publics ; il s'exporte aussi à l'étranger, avec nos participations à la biennale de Venise ou aux Rencontres photographiques à Arles, mais aussi grâce aux nombreux artistes qui connaissent des carrières remarquables à l'international.

Or, il ne faut pas se leurrer : Se lancer dans une carrière artistique, que ce soit en tant que plasticien/ne ou dans un métier connexe comme curateur/trice, organisateur/trice ou théoricien/ne est un choix de vie qui demeure risqué et pour lequel j'ai la plus grande estime. C'est un parcours audacieux et passionné qui enrichit notre société par sa créativité et son expression unique. En tant que ministre de la Culture, je suis à l'écoute des revendications qui émanent du secteur et je vais m'atteler à faire les adaptations législatives et réglementaires nécessaires pour améliorer ce qui doit l'être. Je sais que la rareté d'ateliers à des tarifs abordables est un défi au Luxembourg : nous mettons déjà à disposition des ateliers dans l'ancienne école de police à Verlorenkost, gérés par l'AAPL, et nous continuerons dans ce sens. Le futur tiers-lieu à la Villa Louvigny répondra à certains besoins de place pour la création à l'horizon 2028. En dialogue avec les fédérations de la scène artistique, nous travaillons à mettre en place un système de « rémunérations justes et équitables » telles que préconisées dans notre *Charte de déontologie*, qui permettent aux professionnel/les de vivre décemment de leur travail. Avec la réforme législative de 2022, nous avons amélioré le cadre des mesures de soutien pour artistes professionnel/les indépendant/es, en facilitant par exemple l'accès aux jeunes sortant des écoles d'art. Plus de cinquante artistes plasticien/nes profitent actuellement de ce statut, ce qui est beaucoup pour un pays de la taille du Luxembourg.

« Se lancer dans une carrière artistique, que ce soit en tant que plasticien/ne ou dans un métier connexe comme curateur/trice, organisateur/trice ou théoricien/ne est un choix de vie pour lequel j'ai la plus grande estime. C'est un parcours audacieux et passionné qui enrichit notre société par sa créativité et son expression unique »

L'art se produit, se montre, s'explique et s'accompagne avec un discours théorique et une médiation inclusive : pour cela, nous devons garantir les moyens matériels et financiers nécessaires à nos musées et centres d'art pour qu'ils puissent offrir le meilleur cadre à l'art et au public. L'art se collectionne aussi, construisant au jour le jour le patrimoine de demain, témoin de notre temps. Pour cela, je veux que les musées disposent de budgets dédiés, qui leur garantissent une certaine liberté d'action. Le ministère a lui-même une collection d'œuvres d'art, nous en comptons désormais plus de 700 de quelque 300 artistes, avec le double objectif de soutenir les artistes et les galeries, tout en promouvant la création autochtone en la rendant visible dans les espaces publics représentatifs. La nouvelle section du *Konschtarchiv* du Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art (MNAHA) documente et thésaurise le savoir autour de l'histoire de l'art en train de se faire et le rend accessible via son pendant électronique, le *Konschtlexikon*. Et parce que nos trésors nationaux que sont les collections publiques méritent d'être stockées dans des conditions dignes, qui les protègent, nous allons construire un Centre national des collections publiques dans les années à venir.

Toutefois, dans ce paysage que j'aime à penser florissant, il y a aussi de nombreux défis à saisir. La transition écologique en est un : nous accompagnons nos institutions et établissements culturels dans l'adaptation de leurs bâtiments et encourageons le changement de paradigme dans la production, vers des projets plus durables, misant sur l'économie circulaire et la réduction de leur empreinte carbone. La révolution des nouvelles technologies, notamment de l'intelligence artificielle et ses risques pour la création, fait naître des peurs existentielles. Je veux que nous l'encadrions, sans pour autant nous fermer sur l'énorme potentiel qu'elle incarne aussi. Et, *last but not least*, nous devons repenser la relation au public, notamment au non-public, de toutes les disciplines culturelles. Je veux mieux comprendre pourquoi beaucoup de gens ont encore du mal à saisir la très riche offre culturelle du pays et abolir peu à peu toutes ces peurs qui font encore craindre de franchir le seuil des musées, des centres d'art ou des expositions.

L'art nous parle de la société et de nous-même. Il nous touche, nous fait réfléchir ou nous permet de nous évader par la contemplation. Un art libre et divers est l'expression d'une société démocratique évoluée, où chacun/e devrait pouvoir s'exprimer et se réaliser. Protéger cet écosystème fragile est pour moi une priorité.

Performance lors du vernissage, en avril 2024, du pavillon luxembourgeois intitulé *A Comparative Dialogue Act* d'Andrea Mancini & Every Island à la biennale de Venise 2024

© Riccardo Banfi, 2024

Exposition *Jours de lenteur* d'Adrien Vescovi au Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain
© Marc Domage

1. Inventaire réalisé par Vincent Crapon[1]

1.1. Préambule

1.1.1. Contexte et objectifs

La recommandation n°6 du *Kulturentwécklungsplang* 2018-2028 (KEP 1.0) préconise la « réalisation d'un état des lieux de la création au Luxembourg ». Le document suivant s'attache à identifier et à cartographier le secteur des arts visuels au Grand-Duché de Luxembourg et, dans une certaine mesure, son rayonnement international.

La période de recherche pour cet inventaire s'est étirée d'août 2019 à décembre 2020 ; les notices ont été actualisées en hiver 2023/24.

1.1.2. Groupe d'accompagnement

Jo Kox, Premier conseiller de Gouvernement, ministère de la Culture et président du Fonds culturel national (Focuna)
Claudine Hemmer, conseillère arts visuels et architecture, ministère de la Culture

[1]Vincent Crapon est actuellement commissaire d'exposition à *Elektron*. Avant de rejoindre *Elektron* il a coordonné le programme d'expositions d'arts numériques d'Esch2022, Capitale européenne de la culture (2020-2023), travaillé comme curateur et assistant curateur au Mudam Luxembourg (2014-2019) et comme assistant curateur au Musée d'art contemporain de Lyon (2013). Il a organisé des expositions et performances avec les artistes Roberto Fassone, Jutta Koether, Nairy Baghramian, Adam Linder, Trajal Harrell et Anne Teresa De Keersmaeker et collaboré avec de nombreux musées et institutions dont le ZKM | Centre d'art et des médias Karlsruhe, la HEK (Maison des Arts Électroniques), Ars Electronica, le Museum Brandhorst, le CCA Wattis Institute for Contemporary Arts, le Whitney Museum of American Art et le Musée des arts et métiers. Vincent Crapon contribue régulièrement à des projets de recherche, des publications et des tables rondes sur l'art contemporain et la culture numérique.

1.1.3. Champ de l'étude et terminologie

Cet inventaire porte sur la scène artistique du Grand-Duché de Luxembourg dans le domaine des arts visuels.

La notion d' **« arts visuels »** englobe ici les pratiques artistiques, à savoir : peinture, sculpture, photographie, installation, performance, vidéo, pratiques conceptuelles, etc., qui s'apprécient en premier lieu avec les yeux à l'exclusion du cinéma, de la télévision, du design/métier d'art et de l'architecture.

Par **« scène artistique luxembourgeoise »** il faut entendre ici un réseau d'individus interconnectés qui œuvrent à la création, la production, la diffusion et la médiation des arts visuels au Luxembourg et vers l'international.

Le terme **« art contemporain »** (et les variations **« art actuel »**, **« art d'aujourd'hui »**) fait ici référence à la définition généralement admise en Histoire de l'Art qui désigne l'ensemble des pratiques artistiques depuis la fin des années 1950 et jusqu'à nos jours. L'art contemporain succède à l'art moderne.

Le terme **« art moderne »** fait référence ici à la définition usuelle du terme en Histoire de l'Art, à savoir une période qui commence dans les années 1850 et qui s'achève à la fin des années 1950. L'art moderne précède l'art contemporain.

Les termes **« art ancien »** et **« art classique »** font référence ici à l'ensemble des courants artistiques apparus avant l'art moderne.

Par **« artiste »** il faut entendre ici toute personne exerçant une activité de création dans le domaine des arts visuels sans distinction entre professionnel et amateur.

Par **« artiste émergent/e »**, il faut ici entendre l'artiste qui a réalisé des projets dans plusieurs structures du type *project spaces* et/ou galeries commerciales et/ou centres d'art et dont la notoriété commence à dépasser les limites de la scène où il évolue (ce dernier point est relatif à plusieurs critères non détaillés ici).
Le travail d'un/e artiste émergent/e commence à être documenté dans des articles dans la presse spécialisée/catalogues d'exposition et à faire l'objet d'études critiques qui l'intègre dans un discours sur une Histoire de l'Art. Les perspectives de développement pour un/e artiste émergent/e sont, entre autres, de présenter son travail dans des expositions monographiques dans des institutions de type centres d'art et musées.

Par **« artiste établi/e »**, il faut ici entendre l'artiste qui a réalisé des projets dans plusieurs centres d'art et musées, dont les œuvres sont présentes dans plusieurs collections et dont la notoriété dépasse les limites de la scène culturelle dont il/elle est issu/e (ce dernier point est relatif à plusieurs critères non détaillés ici).

Le travail d'un/e artiste établi/e a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse spécialisée et d'études critiques poussées dans des catalogues d'exposition qui l'intègrent dans un discours sur une Histoire de l'Art. Les perspectives de développement pour un/e artiste établi/e seraient, entre autres, de faire l'objet d'expositions rétrospectives dans des institutions de type centres d'art et musées.

Letizia Romanini lors du *Focus Arts visuels* organisé par Kultur|lx en novembre 2023
© Skin

Les termes « **commissaire d'exposition** » et « **curateur/trice** » font ici référence, de manière généraliste, au travail d'une personne œuvrant à la conceptualisation et à la réalisation d'expositions dans le domaine des arts visuels.

Le terme « **curatorial** » fait ici référence à ce qui concerne la conservation d'œuvres d'art et/ou l'organisation d'expositions et/ou l'articulation de discours sur des pratiques artistiques dans le domaine des arts visuels.

Les termes « **exposition de groupe** » et « **exposition collective** » font généralement référence à une exposition qui présente les œuvres de plusieurs artistes en même temps.

Les termes « **exposition individuelle** » et « **exposition monographique** » font généralement référence à une exposition qui présente les œuvres d'un/e seul/e artiste.

Le terme « **exposition thématique** » fait généralement référence à une exposition qui présente les œuvres d'un/e ou plusieurs artistes autour d'un thème spécifique.

Le terme « **exposition temporaire** » fait généralement référence à une exposition qui présente des œuvres d'art pour une durée limitée.

Le terme « **exposition permanente** » fait ici référence à une exposition qui présente des œuvres d'art sans limites de temps.

Par « **acteur local** », il faut entendre ici tout acteur culturel dont les activités ont lieu dans un contexte national et/ou ont une portée nationale.

Par « **acteur international** », il faut entendre ici tout acteur culturel dont les activités ont lieu dans un contexte international et/ou ont une portée internationale.

Les termes « **association** » et « **association sans but lucratif** » (« **asbl** » en forme raccourcie) font ici référence à un groupement de personnes qui se sont réunies en vue de réaliser un objet, un but, un projet, une cause en commun, et qui ont choisi et accepté de soumettre la création et le fonctionnement de leur association à des règles déterminées par la loi sur les associations sans but lucratif.[2]

Le terme « **association de fait** » fait ici référence à un groupement de personnes réunies en vue de réaliser un objet, un but, un projet, une cause en commun qui n'ont pas de structure conforme à la législation sur les associations sans but lucratif.[3]

Le terme « **cercle d'artistes** » fait ici référence à une association d'artistes réunies en vue d'activités communes d'ordre artistiques.

Par « **collectif d'artistes** », il y a lieu d'entendre une collaboration, ponctuelle ou non, qui réunit au moins deux artistes ayant une pratique professionnelle et vise la réalisation d'objectifs définis en commun nécessitant, ou non, une complémentarité de pratiques, de savoirs et d'expertises. Le collectif peut avoir une personnalité juridique distincte de celle de ses membres.

Le terme « **fondation** » fait ici référence à un établissement qui contribue à la réalisation d'une œuvre de caractère philanthropique, social, religieux, scientifique, artistique, pédagogique, sportif ou touristique sans poursuite de gain matériel.[4]

Par « **project space** » ou « **espace d'exposition alternatif** », il faut ici entendre un espace d'exposition et/ou de production ayant pour but principal la présentation et la diffusion du travail d'artistes contemporain/es. Souvent géré par des artistes, ce lieu se différencie des centres d'art et des musées par son envergure plus réduite, son fonctionnement non institutionnalisé et son économie associative.

Par « **centre d'art** », il faut entendre ici un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain. Un centre d'art entretient des rapports privilégiés avec la création artistique contemporaine et joue un rôle important dans la scène artistique où il s'inscrit. Ses activités prennent la forme d'expositions, d'éditions et de programmes de médiation. Un centre d'art n'a pas pour vocation de constituer une collection.

Par « **musée** », il faut entendre ici un lieu de conservation, production et diffusion de l'art classique et/ou moderne et/ou contemporain. Un musée entretient des rapports privilégiés avec la création artistique au sens large et joue un rôle important dans la scène artistique où il s'inscrit. Ses activités prennent la forme d'expositions, d'éditions et de programmes de médiation. Un musée acquiert régulièrement des œuvres d'art pour ses collections et en garantit la préservation et la future présentation.

Les termes « **cube blanc** » et « **white cube** » font ici référence au type d'espace d'exposition standard aux murs blancs qui vise à supprimer tout contexte autour des œuvres d'art. Généralisé depuis son apparition dans les années 1970 pour devenir l'espace de présentation de l'art contemporain par excellence, le cube blanc suscite toujours de nombreuses critiques.

Les définitions détaillées d'autres termes employés dans ce document se trouvent dans le *Glossaire et guide des opportunités de financement pour artistes et professionnels de la culture* publié en 2017 par le Fonds culturel national (Focuna) ainsi que dans le Glossaire du ministère de la Culture.

[2] http://benevolat.public.lu/fr/informations-juridiques/types-association/association-sans-but-lucratif/index.html, consulté le 03.01.2020
[3] http://benevolat.public.lu/fr/informations-juridiques/types-association/association-fait/index.html, consulté le 03.01.2020
[4] http://benevolat.public.lu/fr/informations-juridiques/types-association/fondation/index.html, consulté le 03.01.2020

Georges Maikel pendant sa performance dans le cadre de l'exposition
Liquid Earth de Caecilia Tripp, Konschthal Esch
© Mike Zenari

1.2. Lieux de diffusion/production/conservation des arts visuels : fiches techniques

Les fiches techniques rassemblées ici dressent les profils de différents lieux de diffusion/production/conservation des arts visuels au Grand-Duché. Ces fiches s'articulent autour de six points : présentation et bâtiment, positionnement, professionnalisation, rayonnement, enjeux, collection.

1.2.1. Lieux exclusivement dédiés aux arts visuels

Cette partie rassemble les lieux dont la programmation artistique est exclusivement construite autour des arts visuels.

1.2.1.1. Musées et centres d'art

Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean[5]
www.mudam.com
3 Park Dräi Eechelen, 1499, Luxembourg
constitution : 1998 : Fondation Musée d'art moderne Grand-Duc Jean ;
2006 : Musée d'art moderne Grand-Duc Jean ;
2024 : passage au statut d'établissement public
direction : Bettina Steinbrügge
établissement public
surface d'exposition : 3 397 m²

Présentation et bâtiment
Le Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean est un musée d'art contemporain situé à Luxembourg-Kirchberg. Ses missions principales sont de collectionner, de présenter et de rendre accessible l'art emblématique de notre époque. Pour ce faire, le musée acquiert régulièrement des œuvres et réalise de nombreuses expositions, évènements artistiques et programmes de médiation.

Le bâtiment, réalisé par l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei et inauguré en 2006, offre 3 397 m² d'espace d'expositions : six salles dédiées (cube blanc) et quatre espaces aux caractéristiques architecturales marquées (verrière, murs et sol de pierre). Ces espaces sont variés et assez adaptables. On note cependant des difficultés au niveau de certains accès techniques, ainsi qu'un manque d'espace de réserve et de transit des œuvres.

Collection
La collection réunit près de 800 œuvres d'artistes luxembourgeois/es et du monde entier. Plus d'une cinquantaine d'œuvres ont été commandées par le Mudam Luxembourg, souvent en réponse à l'architecture du bâtiment. La majorité des œuvres date de 1989 à aujourd'hui. La collection est consultable en ligne. Chaque année, le musée acquiert plusieurs œuvres suivant les conseils d'un comité d'acquisition renouvelé régulièrement. Il rassemble notamment des expert/es internationaux/les reconnu/es pour leur expertise curatoriale dans le domaine de l'art contemporain. Une partie de la collection est stockée au sous-sol du musée. Une autre partie est conservée dans des réserves extérieures. Les deux espaces de réserves se trouvent à la limite de leur capacité.

Positionnement
Seul musée d'art contemporain au Grand-Duché, le Mudam Luxembourg organise entre cinq et quinze expositions par an. La plupart sont dédiées à des figures importantes de l'art international ainsi qu'aux thématiques qui traversent la société. Certaines œuvres de la collection sont visibles en permanence, notamment dans le parc Dräi Eechelen, le hall d'entrée et le Jardin des sculptures (intérieur), tandis que les autres font l'objet de présentations temporaires. Afin de générer des revenus supplémentaires, le musée propose certains de ses espaces à la location et poursuit une politique de mécénat. Les recettes engendrées permettent de renforcer la programmation artistique du musée.

Projection d'une sélection de courts métrages de l'artiste Tourmaline dans le cadre de son exposition *Pleasure and Pollinator* au Mudam
© Photo : Pancake! Photography | Mudam Luxembourg

[5]Fiche technique basée sur un entretien avec Yves Hoffmann, alors responsable communication et engagement, le 29.11.2019 à Luxembourg ; actualisée en hiver 2023/24.

Le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean
© Photo : Christian Aschman | Mudam Luxembourg

Professionnalisation
En 2023, l'équipe du Mudam Luxembourg compte 52 personnes. La directrice, Bettina Steinbrügge, est responsable de la gestion du musée et de la programmation qu'elle élabore avec l'équipe curatoriale qui est responsable de la réalisation des expositions. Celle-ci est composée d'une cheffe du département, d'un curateur en chef, d'une curatrice responsable de la collection, d'une curatrice performance et programme des publics, d'un curateur responsable des expositions, de deux assistantes et d'une chargée de recherches curatoriales.

La directrice ainsi que les curateurs/trices participent régulièrement à des tables rondes, conférences et jurys. Bettina Steinbrügge, directrice, est membre du conseil d'administration de la Fondation Hans Platschek et experte pour l'agence économique de Vienne pour les industries créatives et le cinéma (Wirtschaftsagentur Wien). Clément Minighetti, curateur en chef, fait partie de la commission d'acquisition du ministère de la Culture (président) et de l'IKT – International Association of Curators of Contemporary Art. Plusieurs membres de l'équipe contribuent régulièrement à des publications, notamment des catalogues d'exposition.

Rayonnement
En dehors de son programme d'expositions et d'évènements, le Mudam Luxembourg mène une politique active d'échange avec de nombreuses institutions culturelles au Luxembourg et dans le monde, notamment par le prêt d'œuvres et la co-production d'expositions. Le Mudam Luxembourg édite plusieurs publications par an pour accompagner ses expositions, le plus souvent en collaboration avec d'autres institutions et différentes maisons d'édition. Le musée met à disposition des contenus scientifiques sous forme de courtes brochures à l'intérieur de ses espaces.

La presse locale et de la Grande Région est attentive à la programmation. La majorité des journaux et magazines reprennent les informations transmises sous forme de communiqué. Comme pour le reste des institutions, on note un manque de retour critique sur le programme.

Les expositions d'artistes internationalement reconnu/es font occasionnellement l'objet d'articles dans la presse internationale. Ces retours permettent de renforcer la réputation du musée. Chaque année, le musée accueille plusieurs professeur/es détaché/es du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que six stagiaires en moyenne. Le musée fait régulièrement appel à des curateurs/trices et spécialistes extérieur/es. Ces invitations témoignent de la volonté du musée de proposer un programme varié et de rester attentif aux évolutions des pratiques artistiques ainsi qu'aux recherches récentes dans le domaine de l'histoire de l'art contemporain.

Enjeux
Court terme : renforcement du programme de performance pour qu'il devienne plus indépendant du programme des expositions. Acquisition d'œuvres de performance pour la collection. En outre, le musée entend renforcer sa communication vers l'extérieur du pays par le biais de campagnes d'affichage internationales et en ligne.

Court et moyen terme : souhait d'augmenter le budget dédié aux acquisitions afin de construire une collection internationalement reconnue par le biais de partenariats et d'une politique de prêts prospective. Trouver une solution au manque de surface des espaces pédagogiques afin de répondre à la demande grandissante du public.

Moyen terme : trouver une solution au problème des bureaux qui sont inadaptés au fonctionnement du musée. Par ailleurs, les espaces de stockage pour la collection manquent ainsi que des espaces de stockage temporaire et de préparation des œuvres. Des études sont en cours. Le Mudam Luxembourg participe aux discussions autour de la mutualisation des réserves de différents musées du pays qui font face au même problème.

La Villa Vauban
© Blitz Photo Agency

Villa Vauban - Musée d'art de la Ville de Luxembourg[6]
www.villavauban.lu
18 Avenue Émile Reuter, 2420, Luxembourg
constitution : 1949 ; rénovation 2010
direction : Guy Thewes
service culturel de la Ville de Luxembourg
surface d'exposition : 1 000 m²

Présentation et bâtiment
La Villa Vauban est le musée des Beaux-Arts de la Ville de Luxembourg. Ses missions principales sont la conservation, la restauration, l'inventaire et l'étude des œuvres d'art des collections de la Ville de Luxembourg ainsi que l'organisation d'expositions, de programmes éducatifs et l'acquisition de nouvelles œuvres.

Le musée est installé dans une villa bourgeoise du XIXe siècle dans le parc municipal. D'importants travaux de réhabilitation et d'agrandissement réalisés entre 2004 et 2010 par le bureau luxembourgeois Diane Heirend & Philippe Schmit architectes ont permis d'augmenter la surface totale d'exposition à 1 000 m² et de répondre aux standards de présentation et de conservation actuels.

Collections
Les collections rassemblent des œuvres d'art ancien et contemporain. La collection d'art ancien compte environ 650 peintures et sculptures européennes du XVIIe au XIXe siècles. Elle est principalement composée de peintures néerlandaises de l'Âge d'or et de peintures françaises du XIXe siècle. Un important fonds de collection acquis en 2020 est composé de 1 300 gravures datant du XVIe au début du XXe siècle. La collection d'art moderne et contemporain (XXe et XXIe siècles) rassemble environ 2 500 œuvres. Il s'agit en majorité de peintures, sculptures et photographies réalisées par des artistes lié/es au Luxembourg.

Positionnement
Après la mise en place d'un accrochage permanent dans l'extension de la Villa Vauban en 2021, le musée organise entre deux et trois expositions par an. Celles-ci rassemblent régulièrement les œuvres d'art ancien, moderne et contemporain autour d'un thème transversal qui permet les rapprochements et favorise une lecture dynamique des collections. En 2017 la Villa Vauban a initié le programme d'exposition « Un musée pour tous », qui repose sur l'accessibilité et l'inclusion des publics à besoins spécifiques. Les expositions sont le point de départ d'une programmation culturelle faite de visites guidées, ateliers pour enfants et adultes, conférences et symposiums.

Professionnalisation
Le programme d'expositions est élaboré par les curateurs/trices en discussion avec la direction. Celle-ci est ensuite approuvée par le collège échevinal de la Ville de Luxembourg. Les propositions d'acquisition de nouvelles œuvres et donations suivent le même processus. L'équipe de la Villa Vauban et celle du Lëtzebuerg City Museum sont mutualisées. En tout, 45 personnes travaillent pour les deux musées, dont une partie à temps partiel.

Deux membres de l'équipe travaillent exclusivement sur les collections d'œuvres d'art, à savoir Gabriele D. Grawe, conservatrice responsable, et une conservatrice adjointe. Gabriele D. Grawe a contribué à de nombreuses publications scientifiques et fait partie de la commission d'acquisition du ministère de la Culture. Une personne est responsable pour la conservation-restauration, deux personnes forment l'équipe de collections et inventaire. Elles partagent leurs activités entre les collections de la Villa Vauban et celles du Lëtzebuerg City Museum.

Rayonnement
Les recherches du musée sur les collections informent le programme des expositions. Chaque exposition est accompagnée de contenus scientifiques mis à disposition sous forme de textes dans des brochures. Des catalogues d'exposition sont régulièrement édités. La presse nationale et de la Grande Région est attentive au programme du musée. Les collections ne sont pas consultables en ligne.

Enjeux
Court et long terme : continuer de proposer des expositions d'envergure qui incluent des prêts internationaux ; continuer les initiatives et réflexions autour de l'accessibilité et de l'inclusion.

Moyen terme : pallier le manque d'espace et de personnel pour la gestion et la conservation des collections ; intégrer un système de navigation des collections sur le site Internet.

[6]Fiche technique basée sur un entretien avec Boris Fuge (communication et presse), Gabriele D. Grawe, conservatrice responsable, et Guy Thewes (directeur) le 06.11.2019 à Luxembourg, actualisée en automne 2023.

Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain[7]
www.casino-luxembourg.lu
41 Rue Notre-Dame, 2240, Luxembourg
constitution : 1996 en tant que asbl ; 2024 : passage au statut d'établissement public
direction : Kevin Muhlen
établissement public
surface d'exposition : 600 m²

Présentation et bâtiment
Le Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain est un centre d'art contemporain créé en 1996, dans la foulée des succès qu'ont connu les expositions qui y furent organisées dans le cadre de Luxembourg 1995, Capitale européenne de la culture. Ses missions principales sont la présentation et l'étude de la création contemporaine dans le domaine des arts visuels.

Le Casino a tenu un rôle de pionnier dans le développement de la création contemporaine au Grand-Duché avant l'ouverture du Mudam Luxembourg en 2006. En 2016, d'importants travaux ont remis à jour les murs originaux de la salle principale au premier étage, lui rendant son caractère originel et éloignant ainsi ses espaces du cube blanc. Cette nouvelle configuration invite les artistes à intégrer pleinement l'architecture et ses caractéristiques dans leurs projets.

L'espace du premier étage reste inaccessible aux personnes à mobilité réduite et les déplacements d'objets de grande taille et lourds restent difficiles.

En 2021, le Casino Luxembourg a repris, à la demande du ministère de la Culture, les locaux de l'ancienne galerie Konschthaus Beim Engel pour y installer le Casino Display.

Le Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain
© Sven Becker

[7]Fiche technique basée sur un entretien avec Kevin Muhlen, directeur, le 10.10.2019 à Luxembourg, actualisée en automne 2023.

Positionnement
En tant que centre d'art contemporain, le Casino se consacre exclusivement à la création contemporaine. Il met l'accent sur l'expérimentation et l'innovation artistiques en travaillant principalement avec des artistes émergent/es du Luxembourg et du monde entier.

La programmation artistique s'articule en moyenne autour de six expositions principales : trois expositions au premier étage et trois expositions dans les salles d'exposition situées au rez-de-chaussée.

Les expositions sont majoritairement monographiques. Elles sont l'occasion pour les artistes d'expérimenter avec le format de l'exposition ou de réaliser de nouvelles œuvres, voire des installations in situ, qu'ils ou elles n'auraient pas pu produire sans la contribution financière et logistique ainsi que l'expertise curatoriale du Casino.

La programmation artistique du Casino comprend, à côté des expositions, aussi des résidences d'artistes, des projets artistiques ponctuels ou des performances. La médiation et l'éducation sont au cœur du programme artistique. Les expositions sont le point de départ d'un ensemble d'évènements spéciaux, conférences, symposiums et d'un programme éducatif. S'y ajoute un programme-cadre annuel de visites guidées, d'ateliers et de conférences.

En l'absence d'une école d'art au Luxembourg, le Casino Display se veut une plateforme d'orientation, d'échange, de travail et de recherche avec pour but la promotion et le soutien de la très jeune création.

Professionnalisation
L'équipe est composée de 21 personnes et de plusieurs travailleurs freelances. Tous les membres de l'équipe de programmation et administration ont suivi des parcours artistiques et de management culturel.

Kevin Muhlen, directeur, détermine les lignes directrices du Casino Luxembourg et supervise la programmation artistique et les actions menées par le centre d'art. Il est membre de Icom Luxembourg et de IKT (International Association of Curators of Contemporary Art). Kevin Muhlen est président de la commission de l'aménagement artistique du ministère de la Culture. Stilbé Schrœder, curatrice et responsable du service des expositions et de la programmation artistique, fait régulièrement partie de comités de sélection pour des bourses et prix et contribue à des projets curatoriaux indépendants. Charles Rouleau, coordinateur du Casino Display, est en charge des résidences et fait aussi partie de plusieurs jurys.

Chaque année, le Casino accueille en moyenne deux à trois stagiaires dans les départements programmation et médiation. Ils/elles participent activement aux recherches et à la réalisation des expositions et des programmes associés.

Rayonnement
En tant que centre d'art contemporain, le Casino propose une programmation internationale qui reflète l'évolution de la scène artistique du Luxembourg et de la Grande Région. Le Casino contribue régulièrement à la production de nouvelles œuvres et à la promotion du travail des artistes qui y exposent en initiant des partenariats avec d'autres institutions au niveau national et international. Les collaborations avec des institutions, associations et festivals locaux sont régulières et favorisent la transdisciplinarité (Université du Luxembourg, Fonds Kirchberg, Film Fund, Lux Film Fest, Philharmonie, Luxembourg Art Week, Luca – Luxembourg Center for Architecture, Rotondes). Les expositions sont souvent le fruit de partenariats avec d'autres centres d'art. Chaque exposition est accompagnée d'une brochure mise à disposition gratuitement.

Le Casino publie en moyenne deux catalogues d'exposition par an. Ceux-ci incluent des textes de spécialistes commandés pour l'occasion.

Les expositions et évènements du Casino sont régulièrement le sujet d'articles informatifs dans la presse locale et internationale. Comme pour les autres institutions, on note cependant un manque de retour critique sur les expositions. La presse internationale s'intéresse à la programmation, notamment celle des pays dont les artistes exposé/es sont originaires.

Le Casino est responsable de l'organisation du Pavillon luxembourgeois à la Biennale de Venise en alternance avec le Mudam Luxembourg - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean.

Le Casino remarque la demande grandissante du public pour une communication principalement en anglais et en français.

Enjeux
Moyen et long terme : renforcer les collaborations avec d'autres centres d'art en Europe et dans le monde pour la co-production d'expositions ; maintien de partenariats forts avec les acteurs culturels locaux autour de projets transdisciplinaires.

Exposition *Flying Mercury* de Tina Gillen à la Konschthal Esch
© Gilles Kayser

Konschthal[8]
www.konschthal.lu
29-33 Bvd. Prince Henri, 4280, Esch-sur-Alzette
constitution : 2021
direction : Christian Mosar
service culturel de la Ville d'Esch-sur-Alzette
surface d'exposition : 2 400 m²

Présentation et bâtiment
Située à Esch-sur-Alzette, proche de la frontière avec la France, la Konschthal Esch est un espace d'art contemporain créé en 2021, en prologue de Esch2022, Capitale européenne de la culture (Esch2022).

Positionnement
Cette nouvelle institution, au rayonnement international, est dédiée à la multitude des formes de l'art actuel. Alternant expositions monographiques et thématiques, la Konschthal Esch est également une plateforme de création et d'échanges, favorisant un dialogue avec l'actualité de l'art contemporain en accordant une importance particulière à une muséographie immersive et des programmes de médiation visant une implication active des publics.

Professionnalisation
L'équipe de la Konschthal est composée de neuf personnes. Elle comprend un département curatorial, une équipe de médiation et un département communication.

Rayonnement
En plus de présenter des artistes de renommée internationale, la Konschthal offre des opportunités d'exposition aux artistes émergent/es et aux pratiques artistiques actuelles tout en mettant l'accent sur la production de nouvelles œuvres et la documentation des expositions par la publication de catalogues. La presse généraliste et spécialisée nationale et internationale couvre l'actualité de la Konschthal.

Enjeux
Court et moyen terme : Depuis le 1er janvier 2024, la Konschthal fait, avec le Bridderhaus, partie intégrante du nouveau service des Institutions culturelles de la Ville d'Esch-sur-Alzette. En cette qualité. la Konschthal intègre les objectifs formulés par le plan de développement culturel de la Ville d'Esch.

[8]Fiche technique basée sur un texte de Christian Mosar, directeur, datant du 24.01.2024.

1.2.1.2. Galeries municipales

CAW (Culture@Walferdange)[9]
caw-walfer.lu
7 Route de Diekirch, 7220, Walferdange
constitution : 2017
gestion : Sabine Toussaint
service culturel de la commune de Walferdange
surface d'exposition : 133 m²

Présentation et bâtiment
Le CAW (Culture@Walferdange) est un espace culturel et artistique communal ouvert en 2017. Il a pour mission la mise en valeur de la création contemporaine locale en favorisant les échanges entre générations. Un effort particulier est porté sur l'implication du jeune public. Le CAW est implanté dans une ancienne maison d'habitation du centre-ville de Walferdange à quelques mètres du centre culturel communal. D'importants travaux de réhabilitation ont été réalisés avant l'ouverture. Au rez-de-chaussée se trouve l'espace d'exposition principal composé de cinq salles pour une surface totale d'environ de 133 m². Le premier étage du bâtiment accueille un espace pédagogique.

Professionnalisation
Le CAW est entièrement géré et financé par la Commune de Walferdange et compte une employée dédiée. La programmation est élaborée par un groupe de travail. Il est composé de Alex Donnersbach (échevin de la commune), Sabine Toussaint (collaboratrice du CAW), Georges Weyer (commission communale du vivre-ensemble interculturel), Peggy Haag (fonctionnaire de l'administration communale), Lucie Majerus (artiste) et Marguerite Wagener (professeure d'éducation artistique).

Positionnement
Le CAW organise neuf expositions par an : trois expositions principales (d'une durée de quatre à six semaines et dédiées à un/e artiste ou un groupe d'artistes) et quatre à six expositions courtes (d'une durée de deux semaines maximum et réservées aux artistes et aux associations locaux/les). Les expositions principales bénéficient d'un soutien financier qui permet de couvrir les frais de production et les honoraires des artistes. Le CAW est ouvert aux propositions d'artistes. Le groupe de travail qui élabore la programmation veille à maintenir une certaine ligne de programmation qui reste cependant flexible. Le CAW travaille régulièrement avec des curateurs/trices locaux/les pour proposer des expositions thématiques.

Rayonnement
Le CAW propose un programme dense d'activités pour enfants, le « Kids' CAW ». La presse locale est attentive au programme d'expositions et d'ateliers. Le CAW est présent sur Facebook et Instagram.

Enjeux
Actuel : gérer un nombre grandissant de demandes transmises.

Moyen et long terme : continuer à proposer une programmation équilibrée entre expositions principales et expositions courtes ; continuer de travailler avec de jeunes curateurs/trices du Luxembourg pour élaborer une programmation plus professionnelle.

Le Kids' CAW au CAW Culture@Walferdange
© CAW

[9]Fiche technique basée sur une rencontre avec Danielle Van Acker (échevine de la commune de Walferdange) et Sabine Toussaint, collaboratrice du CAW, le 26.11.2019 à Walferdange ; actualisée par les services du MC en hiver 2023/24.

L'artiste Miriam Rosner lors du vernissage de son installation dans la Cecil's Box, en janvier 2023
© TPC

Ratskeller du Cercle Cité[10]
cerclecite.lu
2 Rue Genistre, 1623, Luxembourg
constitution : 2011
direction artistique : Anastasia Chaguidouline
service communal de la Ville de Luxembourg
surface d'exposition : 150 m²

Présentation et bâtiment
Le Cercle Cité est le complexe culturel principal de la Ville de Luxembourg. Implanté au cœur du centre-ville dans plusieurs bâtiments, dont celui de l'ancien Cercle municipal (érigé en 1909), le Cercle Cité dispose d'un espace d'exposition dédié : le Ratskeller. Inauguré en 2011, le Cercle Cité poursuit une politique de promotion et de soutien à la création artistique du Luxembourg en mettant en avant la diversité et le dynamisme de celle-ci dans le domaine des arts visuels et des arts appliqués. Implanté au rez-de-chaussée, l'espace Ratskeller dispose d'une surface totale d'environ 200 m². L'espace correspond aux standards d'accès, d'exposition et de conservation actuels. On note cependant un manque important d'espace de stockage.

Positionnement
Le Cercle Cité organise entre six et huit expositions par an. Un programme de visites guidées, conférences, tables rondes, débats et rencontres avec les artistes et des ateliers est élaboré pour accompagner les expositions.
La galerie vitrine Cecil's Box présente tout le long de l'année le travail d'artistes du Luxembourg dans le domaine des arts appliqués. Chaque été, le Cercle Cité présente une exposition élaborée à partir des collections de la Photothèque de la Ville de Luxembourg. Le Cercle Cité participe à plusieurs projets soutenus par la Ville de Luxembourg, tels que le Mois européen de la photographie et le Prix d'art Robert Schuman. Les collaborations avec d'autres institutions du Grand-Duché sont nombreuses et reflètent la diversité de la programmation.

Professionnalisation
Le Cercle Cité est géré par l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle, dont huit membres de l'équipe dédiés à ses activités. En tant que responsable d'exploitation, Anastasia Chaguidouline élabore la programmation artistique qui est ensuite validée par un comité artistique constitué d'élu/es et de membres du service culturel de la Ville de Luxembourg. Le Cercle Cité fait régulièrement appel à des curateurs/trices extérieur/es.

Rayonnement
Grâce à son emplacement au cœur du centre historique de Luxembourg, le Cercle Cité bénéficie d'un public abondant, constitué en grande partie de touristes. La réalisation régulière de projets exceptionnels tels que *Hard Truths* (2018) en collaboration avec le *New York Times*, permet de renforcer la visibilité du Cercle Cité et de toucher un public plus large. Les collaborations dans le cadre d'expositions et d'évènements tiennent une place importante dans la programmation, car elles témoignent de la diversité de la scène artistique locale.

Le Cercle Cité édite une revue bimensuelle imprimée à 4 000 exemplaires et disponible gratuitement.

La presse nationale et de la Grande Région est attentive à la programmation du Cercle Cité. On note cependant un manque de retour critique sur les expositions. Chaque exposition du Cercle Cité est accompagnée d'une brochure mise à disposition gratuitement. Des catalogues d'exposition sont réalisés occasionnellement pour accompagner les projets d'envergure.

Enjeux
Moyen et long terme : rester attentif à l'évolution artistique nationale notamment par le biais de collaborations.

Long terme : maintenir la qualité de la programmation malgré les incertitudes politiques.

[10]Fiche technique basée sur une rencontre avec Anouk Wies, alors coordinatrice, le 06.11.2019 à Luxembourg ; actualisée par les services du MC en hiver 2023/24.

Exposition *De Hadir à Profilarbed Differdange* à l'Espace H2O
© Joanna Hudyka

Espace H2O[11]
www.stadhaus.lu
constitution : 2008
responsable : Réjane Nennig
service culturel de la commune de Differdange
surface d'exposition : 470 m²

Présentation et bâtiment
L'ancien réservoir d'eau à Oberkorn a été rénové pour accueillir une grande exposition dans le cadre du Centenaire de la Ville de Differdange en 2007-2008. Le plan de construction du réservoir d'eau est daté à 1910 et sa réalisation fut terminée en 1912. Il est situé à 353 mètres au-dessus du niveau de la mer et ses deux réservoirs d'une capacité de 2000 m³ (2 x 1000 m³) ont desservi les sections d'Oberkorn et du Fousbann jusque dans les années 1995-96. Les travaux de rénovation ont été réalisés en grande partie par les services communaux de la Ville de Differdange. Les lieux en majeure partie délabrés sans aucune fenêtre et se trouvant sous terre ont été aménagés de façon à accueillir des évènements culturels de tout genre. Les murs sont entièrement peints en noir pour être fidèles à l'aspect d'origine du réservoir d'eau. L'espace est équipé de cimaises et d'un éclairage professionnel flexible et adaptable à toutes sortes d'expositions.

Professionnalisation
La Ville de Differdange organise une dizaine d'expositions par an. Vu l'importance de sa surface, la galerie est principalement destinée à accueillir des expositions de grande envergure avec des œuvres de grand format. Les artistes sélectionné/es sont soit des artistes plus confirmé/es soit des collectifs d'artistes, mais également de temps en temps de jeunes artistes particulièrement talentueux/ses et prolifiques qui réussissent à travailler avec les volumes importants de la galerie. La Ville de Differdange propose également de temps en temps des résidences d'artiste avec une aide financière et un suivi professionnel pour créer des installations in situ.

Positionnement
La gestion de l'Espace H2O est assurée par le service culturel sous la responsabilité de Réjane Nennig, qui est aussi responsable de la programmation et de la coordination. La surveillance est assurée partiellement par le personnel du service culturel et partiellement par l'Animateam. Le montage des expositions se fait par une équipe des services de régie de la commune.

Rayonnement
L'Espace H2O a une renommée qui dépasse les frontières et reçoit beaucoup de demandes d'exposition de la part d'artistes internationaux. Néanmoins la plus grande partie de la programmation est réservée aux artistes résidant au Luxembourg. L'Espace H2O est présent sur les réseaux sociaux à travers les sites du centre culturel Aalt Stadhaus et certaines expositions sont également reprises sur le site Internet en tant qu'exposition virtuelle.

Enjeux
Court terme : remise à jour des installations techniques vidéo et son pour répondre aux demandes croissantes d'installations artistiques de ce genre.

Moyen et long terme : soutien de la création artistique nationale et augmenter la visibilité de la galerie ; suivi des artistes et de leurs projets.

[11] Fiche technique basée sur un texte de Réjane Nennig, responsable du service culturel de la Ville de Differdange, du 19.09.2023.

Galerie d'art Nei Liicht[12]
www.galeries-dudelange.lu
25 Rue Dominique Lang, 3505, Dudelange
constitution : 1982
gestion : Marlène Kreins
service culturel de la Ville de Dudelange
surface d'exposition : 135 m²

Présentation et bâtiment
La galerie d'art Nei Liicht est une institution communale ouverte en 1982 qui est installée au premier étage de l'ancienne villa du directeur de l'Arbed. Elle fut pendant de longues années l'unique lieu au Luxembourg à être consacré exclusivement à l'art photographique, offrant un panorama représentatif de la photographie classique et contemporaine.

De nos jours, la photographie fait partie intégrante du monde de l'art contemporain et il n'y a plus lieu de l'isoler dans un espace particulier. Dès lors, la galerie d'art Nei Liicht expose aujourd'hui dans ses 135 m² l'ensemble des arts visuels, bien que la photographie et l'art vidéo y gardent une place importante.

Positionnement
La Galerie Nei Liicht organise généralement quatre expositions par an. Presque toujours monographiques, elles présentent le travail de jeunes artistes émergent/es du Luxembourg et de la Grande Région. Elles contribuent très régulièrement à la production de nouvelles œuvres en proposant une aide financière et un suivi professionnel.

Professionnalisation
La gestion de la Galerie Nei Liicht est assurée par Marlène Kreins, qui est aussi responsable de la programmation et de la coordination. Le reste de l'équipe compte une surveillante et un technicien qui s'occupe aussi de la Galerie Dominique Lang. Tous dépendent du service culturel de la Ville de Dudelange. La Galerie Nei Liicht fait très régulièrement appel à des expert/es extérieur/es, notamment pour la rédaction des contenus qui accompagnent les expositions.

Rayonnement
La Galerie Nei Liicht collabore régulièrement avec d'autres institutions du Grand-Duché et à l'étranger.

Les œuvres réalisées dans le cadre des expositions ont permis la création d'une collection d'art. Celle-ci compte à ce jour environ 300 œuvres qui sont présentées de manière aléatoire dans les différents bâtiments des services communaux. Elles peuvent faire l'objet de prêts et sont consultables en ligne.

Enjeux
Court terme : amélioration de la communication autour du programme, notamment par la refonte du site internet.

Moyen et long terme : rester attentif à l'évolution de la jeune création au Luxembourg et en Grande Région et continuer à contribuer à l'enrichissement de la collection ; continuer à suivre l'évolution des artistes après leurs expositions.

Galerie Dominique Lang[13]
www.galeries-dudelange.lu
4 Avenue Grande-Duchesse Charlotte, 3440, Dudelange
constitution : 1993
gestion : Marlène Kreins
service culturel de la Ville de Dudelange
surface d'exposition : 150 m²

Présentation et bâtiment
La galerie d'art Dominique Lang a été ouverte en 1993. Entièrement gérée par le service culturel de la Ville de Dudelange, sa mission principale est d'offrir un lieu d'expérimentation et de représentation pour des artistes émergent/es et de faciliter l'accès à la création contemporaine et à la consommation de biens culturels. Située dans la gare de Dudelange-Ville, la galerie dispose d'une surface d'exposition d'environ 150 m². Malgré des caractéristiques architecturales marquées, l'espace reste modulable et s'adapte facilement aux projets des artistes.

Positionnement
La Galerie Dominique Lang organise habituellement quatre expositions par an. Tout comme les expositions de la Galerie Nei Liicht, elles sont généralement monographiques et présentent le travail de jeunes artistes émergent/es du Luxembourg et de la Grande Région. Une aide financière et un suivi professionnel permettent régulièrement la production de nouvelles œuvres. Chaque année durant la période estivale, la Galerie Dominique Lang met à disposition ses espaces pour l'exposition annuelle du Cercle artistique de Dudelange.

Professionnalisation
La gestion de la Galerie Dominique Lang est assurée par Marlène Kreins, responsable aussi de la programmation et de la coordination. Elle est épaulée par un surveillant et un technicien qui s'occupe aussi de la Galerie Nei Liicht. Tous dépendent du service culturel de la Ville de Dudelange. La Galerie Dominique Lang fait régulièrement appel à des expert/es extérieur/es, entre autres pour la rédaction des contenus qui accompagnent les expositions.

Rayonnement
La Galerie Dominique Lang collabore régulièrement avec d'autres institutions du Grand-Duché et à l'étranger. La commune procède régulièrement à l'acquisition d'œuvres exposées à la galerie. Celles-ci intègrent la collection d'art de la Ville de Dudelange qui compte quelque 300 œuvres.

Enjeux
Court terme : amélioration de la communication autour du programme, notamment par la refonte du site Internet.

Moyen et long terme : rester attentif à l'évolution de la jeune création au Luxembourg et en Grande Région et continuer à contribuer à l'enrichissement de la collection ; continuer à suivre l'évolution des artistes après leurs expositions.

[12] Fiche technique basée sur un entretien avec Marlène Kreins, responsable, programmation et coordination, le 09.11.2019 à Dudelange.
[13] idem

Schëfflenger Konschthaus[14]
https ://schifflange.lu/visiteurs/schefflenger-konschthaus
2 Avenue de la Libération, 3850 Schifflange
constitution : 2019
responsable : Minh-Nhu Luu
asbl
surface d'exposition : 210 m²

Présentation
Inaugurée en janvier 2019, la galerie d'art Schëfflenger Konschthaus de la Commune de Schifflange est composée de deux étages et se situe dans une cour pleine de charme à côté de l'église de Schifflange. Cette ancienne grange *Claus'en Haf* contient une surface de plus ou moins 210 m². La *Claus'en Haf* a été construite par la famille Claus-Schintgen en 1837 et entièrement rénovée en 1986. Le Schëfflenger Konschthaus répond à un besoin culturel tangible de la communauté en proposant un programme d'expositions artistiques accessibles à tous. Le concept du Schëfflenger Konschthaus comprend trois volets : la galerie avec ses expositions, les ateliers pédagogiques à l'adresse des écoliers/ères de Schifflange pour les sensibiliser à l'art et les ateliers écoresponsables.

Professionnalisation
Minh-Nhu Luu, responsable de la galerie et épaulée par Pia Pistrino, contribue à la diffusion de l'art, veille à ce que chaque détail reflète le dévouement du Schëfflenger Konschthaus. La sélection des artistes est assurée par un comité de suivi autonome mis en place par le Conseil d'administration de l'association. Le comité de suivi définit les critères de sélection dans un règlement d'ordre intérieur.

Positionnement
Le lieu accueille huit à dix expositions par année. Les artistes sélectionné/es présentent une offre culturelle variée.

Rayonnement
Située au cœur de la ville, la galerie Schëfflenger Konschthaus prend place aux cœurs des citoyens de Schifflange et au-delà.

Enjeux
Court, moyen et long terme : faire de chaque exposition une nouveauté, une surprise, à la fois par son contenu que par la manière d'investir les lieux.

Veiner Konstgalerie[15]
viartvianden.wixsite.com/viart/art-gallery
6 Impasse Léon Roger, 9410, Vianden
constitution : 2017
direction : Viart asbl
asbl
surface d'exposition : 85 m²

Présentation et bâtiment
La Veiner Konstgalerie est la galerie d'art de la Commune de Vianden. Depuis 2018, la majeure partie de la gestion de la galerie ainsi que sa programmation sont assurées par l'association Viart.

Le bâtiment est mis à disposition par l'Administration communale de Vianden. Réhabilité en 2017, il était auparavant utilisé comme atelier et espace d'exposition par des artistes.

Positionnement
La Veiner Konstgalerie propose une programmation saisonnière. De mars à octobre, l'association Viart propose une série d'expositions et d'évènements. Le reste de l'année, la galerie est utilisée comme espace d'exposition par le service culturel de la Commune de Vianden. Viart organise en moyenne six expositions par an ainsi que le festival Konschtour Vianden. Les expositions présentent les œuvres d'artistes du Luxembourg et occasionnellement internationaux/les qui travaillent principalement la peinture, la sculpture, le dessin et la photographie.

Professionnalisation
La programmation est assurée par les membres de l'association qui sont pour la plupart artistes professionnel/les et amateurs/trices. La surveillance et la médiation sont assurées par les membres de l'association.

Rayonnement
Les visiteurs de la Veiner Konstgalerie sont en grande partie des touristes et des fidèles de la galerie. La galerie contribue au *Konschtour*, un évènement populaire qui accueille plusieurs centaines de visiteurs. La programmation donne régulièrement lieu à des collaborations, notamment avec le Cercle artistique de Luxembourg (CAL) pour la Biennale des étudiants en arts et jeunes artistes et le Musée littéraire Victor Hugo.

Enjeux
Court terme : la création d'un poste de surveillant/e à mi-temps.

Moyen et long terme : continuer à proposer une programmation en phase avec la création contemporaine locale ; sécuriser un budget permettant le paiement d'honoraires aux artistes et la couverture de frais de production pour de nouvelles œuvres.

1.2.1.3. Autres

Photothèque de la Ville de Luxembourg[16]
www.vdl.lu/fr/visiter/art-et-culture/lieux-culturels/photo/phototheque
10 Rue Eugène Ruppert, 2453, Luxembourg
constitution : 1984
responsable : Gaby Sonnabend
service communal de la Ville de Luxembourg
surface d'exposition : ∅

Présentation et bâtiment
La Photothèque de la Ville de Luxembourg est un équipement culturel de la Ville de Luxembourg. Créée en 1984, son but est la conservation, l'étude et la mise à disposition de documents photographiques qui rendent compte de l'évolution urbanistique de la Ville de Luxembourg. Depuis 1992, l'ensemble des collections est conservé dans un bâtiment dédié. Les fichiers numériques issus de la numérisation systématique des originaux photographiques sont enregistrés sur les serveurs informatiques de la Ville de Luxembourg. Les installations techniques du bâtiment actuel ont été modifiées et adaptées afin de satisfaire les besoins spécifiques des services de la Photothèque.

Positionnement et collection
Les collections de la Photothèque regroupent environ six millions de documents photographiques datant de 1855 à aujourd'hui. Elles se sont constituées grâce à des dons, des legs et des acquisitions de fonds ainsi qu'avec des reportages régulièrement commandés par la Ville de Luxembourg. Les collections de la Photothèque sont régulièrement présentées au public lors d'expositions thématiques. Pour ce faire, la Photothèque s'appuie sur les conseils et l'encadrement d'expert/es.

[14]Fiche technique basée sur un texte de Minh-Nhu Luu, responsable, du 04.10.2023
[15]Fiche technique basée sur un entretien téléphonique avec Marie-Josée Kerschen, présidente de l'association Viart, le 30.10.2019.
[16]Fiche technique basée sur un échange d'e-mails avec Marc Wilwert, alors responsable et chef de service, en mai 2020 ; actualisée par les services du MC en hiver 2023/24.

Une partie des photographies sont exposées dans certains bâtiments de la Ville de Luxembourg, notamment l'Hôtel de Ville, le Centre hospitalier de Luxembourg et dans quelques résidences pour personnes âgées. Chaque année depuis 1988, une exposition thématique est organisée à partir des collections. Depuis 2011, elle a lieu au Cercle Cité. Un catalogue est publié à cette occasion. L'archivage électronique des collections a été entamé en 2011. À ce jour, environ un million de documents photographiques ont été numérisés.

Professionnalisation
L'effectif du personnel s'élève à 25 personnes.

Rayonnement
La photothèque ne dispose pas d'espace d'exposition dans ses locaux. Les collections sont donc régulièrement présentées dans d'autres équipements culturels de la Ville de Luxembourg, notamment au Cercle Cité. Les documents des collections ne sont pas empruntables. La Photothèque n'en envisage pas la possibilité. La communication de la Photothèque sur ses activités est fortement axée sur les médias digitaux.

Les médias nationaux sont attentifs aux activités de la Photothèque. L'exposition annuelle au Cercle Cité fait l'objet d'une couverture généreuse.

Enjeux
Court terme : la Photothèque envisage de mettre en ligne son propre site Internet, avec la possibilité d'y consulter une partie des archives et d'effectuer des recherches spécifiques dans une base de données d'environ 150 000 documents.

Long terme : le principal enjeu est de faire évoluer les modes de fonctionnement de la Photothèque afin de s'adapter à l'émergence des nouvelles technologies et codes visuels.

Galerie d'art contemporain « Am Tunnel » et Espace Edward Steichen[17]
www.spuerkeess.lu/en/about-us/contemporary-art-gallery-am-tunnel
16 Rue Sainte-Zithe, 2763, Luxembourg
constitution : 1995
gestion : Division event management BCEE
espace d'exposition d'entreprise
surface d'exposition : 720 m^2

Présentation et bâtiment
La Galerie d'art contemporain « Am Tunnel » et Espace Edward Steichen est une galerie d'entreprise inaugurée en 1995 par la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE). Située dans les locaux de la BCEE à Luxembourg-Ville, elle propose un programme d'expositions temporaires ainsi qu'un accrochage permanent d'œuvres de la collection de la BCEE. La galerie occupe un tunnel souterrain de 350 mètres de long conçu pour le déplacement des personnes et des fonds entre plusieurs bâtiments. La plus grande partie est réservée aux expositions temporaires tandis que l'autre accueille des œuvres de la collection Steichen de la BCEE.

Positionnement
La Galerie d'art contemporain « Am Tunnel » organise deux à trois expositions temporaires par an. Elle présente les œuvres d'artistes contemporain/es locaux/les et internationaux/les qui travaillent principalement les médiums des beaux-arts et la photographie. L'Espace Edward Steichen présente les œuvres d'Edward Steichen qui font partie de la collection de la BCEE.

Professionnalisation
La programmation est élaborée par la direction de la BCEE. La galerie est gérée par le département évènementiel de la BCEE.

Rayonnement et enjeux
Initialement conçue pour les employés et collaborateurs de la BCEE la galerie est très rapidement devenue accessible au public. Le fonctionnement de la galerie correspond aux ambitions actuelles de la BCEE.

Christian Mosar aux Assises sectorielles dédiées à l'art visuel, au Mudam
© Patrick Galbats

[17]Fiche technique basée sur un entretien avec Catherine Turmes, division événementiel, service secrétariat général, le 02.03.2020 à Luxembourg.

Le Centre national de l'audiovisuel
© Romain Girtgen

1.2.2. Lieux non exclusivement dédiés aux arts visuels

Cette partie rassemble les lieux dont la programmation artistique inclut les arts visuels de manière secondaire.[18]

1.2.2.1 Instituts culturels de l'État

Centre national de l'audiovisuel (CNA)[19]
www.cna.public.lu
1 Rue du Centenaire, 3475, Dudelange
constitution : 1989
direction : Gilles Zeimet
institut culturel de l'État
surface d'exposition : 718 m²

Présentation et bâtiment
Le Centre national de l'audiovisuel est un institut culturel de l'État créé en 1989 et placé sous l'autorité du ministère de la Culture. L'institut a pour vocation de conserver et de valoriser le patrimoine audiovisuel du Luxembourg et de rendre accessible à tous la culture du son, de l'image fixe et de l'image animée à travers des expositions, des publications, des projections, des conférences ou d'autres manifestations qui visent un large public.

Depuis 2007, le CNA est installé dans un bâtiment conçu par Paul Bretz Architects offrant un espace dédié aux projections cinématographiques, aux expositions, à la consultation de documents (archives et médiathèque) ainsi qu'à la production audiovisuelle (studio prise de vue et studio son) et photographique (studios et laboratoires photographiques).

Plusieurs espaces accueillent la programmation des expositions. La salle Display dans le bâtiment principal offre des conditions d'exposition muséales sur une surface de 204 m². Le Pomhouse (322 m²) et le château d'eau (192 m²) accueillent des expositions tout au long de l'année, bien qu'ils restent fermés pour quelques semaines chaque année en raison de travaux de maintenance. Les deux espaces d'expositions du château d'eau offrent des conditions d'exposition muséales et peuvent accueillir des expositions historiques ainsi que contemporaines. Des études sont en cours pour la création d'un espace d'exposition supplémentaire à Clervaux, qui comprendra notamment une bibliothèque.

Positionnement
Production, distribution, conservation, restauration, soutien à la création ou éducation, les tâches du CNA sont multiples et variées et sollicitent la participation de nombreux spécialistes et créateurs/trices nationaux/les et internationaux/les.

Le CNA soutient les jeunes talents ainsi que les artistes, cinéastes, producteurs/ses et musicien/nes établi/es en s'engageant dans la (co)production cinématographique, audiovisuelle et musicale. Le CNA contribue également à la création de nouvelles œuvres photographiques à travers différents programmes de bourses, de résidences et de commandes photographiques. L'objectif est de soutenir les artistes dans leur évolution et de permettre la production et/ou la publication de leurs œuvres. Il contribue ainsi également à la documentation visuelle sur les changements sociaux, environnementaux et urbains au Luxembourg. Les studios son et prise de vue, l'atelier de restauration et les archives permettent de répondre aux besoins des professionnel/les et des créateurs/trices du domaine de l'audiovisuel.

La formation et l'éducation à l'image jouent également un rôle important au CNA. De nombreux ateliers et activités pédagogiques sont organisés pour les enfants, les adolescents, les adultes, mais aussi pour les professionnel/les, souvent en collaboration avec des expert/es internationaux/les. L'objectif est d'initier le public à la connaissance et à l'utilisation des médias audiovisuels dès le plus jeune âge.

[18] Attention : nous ne nous intéressons ici qu'aux actions de ces lieux dans le domaine des arts visuels. Pour plus d'informations voir section Méthodologie.
[19] Fiche technique basée sur un entretien avec Paul Lesch, alors directeur du CNA, le 06.10.2019 à Dudelange, actualisée par le nouveau directeur Gilles Zeimet le 13 décembre 2023.

Depuis la fin de 2023, la programmation des espaces est définie par le comité de programmation qui est composé des divers responsables des départements et services (Valorisation et recherche, Publics, Audio, Film, Photographie, Archives, Pédagogie, Médiation culturelle, Budget, etc.).

Dans les bâtiments Waassertuerm et Pomhouse, restaurés par Kaell Architecte entre 2002 et 2012, le CNA organise entre une et trois expositions par an. Un programme de résidence est en cours de création, permettant l'échange et le *networking* entre plusieurs institutions et artistes. Dans le cadre de ce nouveau programme, le Pomhouse accueillera tous les deux ans un/e artiste en résidence, suivi de l'exposition du projet l'année d'après.

Les relations publiques et le « community building » sont un pilier principal du site Waassertuerm et Pomhouse. Le site emblématique, situé sur le territoire de l'ancienne Schmelz et au cœur du nouveau quartier Neischmelz, permet d'établir des relations étroites avec le public local et les habitants de Dudelange.

L'espace d'exposition du Display présente en moyenne deux expositions annuelles et est voué à la diffusion de la photographie et de l'image dans une approche ouverte et transversale sur le plan chronologique (du XIXe siècle à nos jours), comme sur le plan des différentes pratiques d'images. L'espace accueille régulièrement des expositions produites ou co-produites, à travers des collaborations nationales et internationales, accompagnées de publications, conférences, projets de recherche, programmes pédagogiques. La programmation comprend aussi bien la mise en lumière des collections du CNA que le soutien à de nouvelles créations, ou encore leur croisement à travers la mise en dialogue et le regard curatorial.

Le Waassertuerm et le Pomhouse du CNA à Dudelange
© Romain Girtgen

Le site du Château de Clervaux est dédié à la reconstitution de l'exposition d'Edward Steichen *The Family of Man* et à sa présentation permanente. Il accueille un public international et nombreux. La collection est accompagnée par un programme de médiation qui vise des publics variés, des travaux de documentation, de recherche et de réseau en collaboration avec l'Université du Luxembourg et des universités et institutions internationales.

Fonds d'archives (collection)
Les archives, les lieux d'exposition, les salles de cinéma et la médiathèque du CNA acquièrent, conservent, exposent et donnent accès aux plus importantes collections audiovisuelles et photographiques en relation avec le Luxembourg. Ces collections et ces services sont accessibles à un nombre croissant de particuliers, de collectivités et de professionnel/les.

Dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par la loi, le CNA collecte des œuvres audiovisuelles et photographiques ainsi que des documents qui les contextualisent. L'activité de collecte du CNA se concentre sur les œuvres luxembourgeoises et les œuvres ayant un lien avec le Luxembourg. Les documents faisant partie de sa collection principale sont produits aussi bien par des professionnel/les des médias et des artistes que par des amateurs/trices.

Professionnalisation
Depuis la fin de 2023, le CNA a adopté un nouvel organigramme mettant en avant les collections d'archives historiques et contemporaines ainsi que le travail d'archivage. Les quatre départements (Services centraux, Archives, Publics, Valorisation et recherche) sont accompagnés de trois comités (Acquisition, Programmation et Production) pour garantir le bon déroulement, la cohérence et la gestion efficace des différentes tâches et missions du CNA.

Rayonnement
En tant qu'institut culturel de l'État, le CNA joue un rôle primordial dans la constitution, la conservation et la diffusion du patrimoine culturel luxembourgeois. L'exposition *The Family of Man* est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2003. Elle constitue une attraction touristique majeure du pays et fait l'objet de nombreuses publications et études académiques.

Le CNA élabore régulièrement des expositions et évènements en collaboration avec des institutions internationales afin d'offrir une programmation dynamique basée sur les dernières avancées en matière de photographie et création audiovisuelle. Le programme de soutien à la création contemporaine (commandes, bourses et résidences) témoigne de l'attention que le CNA porte à la création contemporaine. La presse nationale suit de près la programmation du CNA dans le domaine de la photographie.

Enjeux
Court et moyen terme : poursuite du processus de réorganisation des archives de pair avec la mise en place d'une nouvelle base de données ; refonte du site Internet ; ouverture du nouvel espace à Clervaux.

Moyen et long terme : trouver des solutions au manque actuel de ressources humaines, en particulier dans le département conservation.

La restauratrice en chef Muriel Prieur analysant le *Martyre de saint Sébastien* peint par Dominique Liden en 1713 d'après Gérard Seghers et Hans van Haachen de l'église de Peppange. Cette œuvre a intégré l'exposition *D'histoires et d'art.*
© MNAHA / Photo: Éric Chenal

Nationalmusée um Fëschmaart – Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art (MNAHA)[20]
www.nationalmusee.lu
Marché-aux-Poissons, 2345, Luxembourg
constitution : 1922, rénovation, 2002
direction : Michel Polfer
institut culturel de l'État
surface d'exposition : 4 300 m²

Présentation et bâtiment
Avec la loi du 16 décembre 2022 portant réorganisation des instituts culturels de l'État, le Musée national d'histoire et d'art change de nom et devient le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art. Ses missions sont l'étude, la conservation et la présentation du patrimoine culturel du Grand-Duché ainsi que la réalisation d'activités de sensibilisation, d'éducation et de formation.

Né d'un projet remontant aux années 1920, le MNAHA regroupe désormais trois sites distincts : le Nationalmusée um Fëschmaart dans le quartier de la vieille ville, le Musée Dräi Eechelen à Kirchberg et la Villa romaine à Echternach. De plus, il abrite deux centres de recherche : le Centre de documentation sur la forteresse de Luxembourg ainsi que le Lëtzebuerger Konschtarchiv.

Depuis les grands travaux de réhabilitation en 2002, le Nationalmusée um Fëschmaart dispose d'espaces variés qui répondent aux exigences de conservation contemporaines et offrent une surface d'exposition totale de 4 300 m². Actuellement, quatre galeries accueillent les expositions dédiées aux arts visuels, soit 1 255 m². Paradoxalement, les espaces de stockages manquent et sont mal adaptés aux besoins et au rythme de fonctionnement du musée.

[20]Fiche technique basée sur un entretien avec Michel Polfer, directeur, le 10.10.2019 à Luxembourg, actualisée par les services du ministère de la Culture en hiver 2023/24.

Collection
Les collections du musée comptent à ce jour près de 10 000 œuvres et objets, dont 4 000 tableaux.

La collection des Beaux-Arts est principalement consacrée à la peinture, la sculpture et la photographie européennes. Une partie des œuvres est présentée en permanence sous la forme de quatre parcours : « Art ancien », « L'art au Luxembourg », « Art moderne et contemporain » et « Edward Steichen – The Photographer ». Le musée conserve et expose également la collection Steichen de la Ville de Luxembourg.

Au-delà de sa mission de conservation des collections, le MNAHA garantit l'étude et la présentation de celles-ci ainsi que leur accroissement par le biais d'acquisitions. Chaque année, plusieurs œuvres rejoignent la collection des Beaux-Arts. Elles sont sélectionnées par un comité de spécialistes composé de la direction et de l'équipe curatoriale du musée ainsi que de plusieurs expert/es du secteur.

La collection est le sujet de recherches scientifiques qui viennent nourrir le patrimoine du musée et compléter la base de données de ce dernier. Certaines sont publiées dans des médias spécialisés.

Les activités curatoriales autour de la collection donnent lieu à des programmes spécifiques pour le public, par exemple un atelier autour des techniques de conservation.

Positionnement
La programmation artistique du musée se construit autour des accrochages permanents (renouvelés tous les deux à trois ans) qui présentent les œuvres de la collection et des expositions temporaires (entre trois et cinq par ans). Ces dernières explorent des thématiques diverses qui permettent d'élargir l'horizon artistique et scientifique du musée.

Le musée soutient aussi la création contemporaine locale en commissionnant des artistes pour produire de nouvelles œuvres qui rejoignent ensuite la collection. Les expositions sont le point de départ des programmes éducatifs et de médiation qui permettent une lecture en profondeur des contenus historiques, artistiques et scientifiques des œuvres et des activités de recherches du musée.

Le musée propose un programme d'environ quinze conférences par an et un programme d'ateliers pour enfants et adultes qui a dû être renforcé pour donner suite aux demandes du public. Le MNAHA est aussi responsable de la gestion physique de la collection d'art du ministère de la Culture. L'équipe technique et de restauration du musée, bien que réduite, assume l'ensemble des travaux liés à la rotation des œuvres dans les différents ministères et bâtiments officiels.

Professionnalisation
En juillet 2023, l'équipe du musée compte 98 collaborateurs/trices. La section des Beaux-Arts est gérée par le conservateur Ruud Priem et l'assistante au conservateur Lis Hausemer. Les accrochages et la maintenance des expositions sont réalisés par l'équipe technique (trois personnes) et une restauratrice. Ils travaillent sur l'ensemble des collections et des projets temporaires. Une personne, Edurne Kugeler, est responsable de la digitalisation tout en continuant des activités de numérisation des collections.

La gestion du Lëtzebuerger Konschtarchiv incombe à une chargée d'études, épaulée par trois chargées de mission et un agent de support, dont une historienne de l'art travaillant sur le Lëtzebuerger Konschtlexikon et une sur les fonds d'archives privées. La troisième chargée de mission, l'archiviste, gère les activités archivistiques de la collection d'archives. Les activités de l'agent de support se répartissent sur les deux activités principales, collection d'archives et dictionnaire d'art. Le Lëtzebuerger Konschtarchiv est sous la responsabilité de Jamie Armstrong, formée en muséologie, histoire de l'art et en langues et lettres anglaises.

Directeur du musée, Michel Polfer est docteur en archéologie et est l'auteur de plusieurs monographies et d'une soixantaine de contributions à des revues et ouvrages collectifs. Il est membre actif de l'Icom. Responsable des Beaux-Arts, Ruud Priem détient un diplôme d'histoire de l'art et d'archéologie et travaille dans le monde des musées internationaux depuis 1994. Il occupe différents postes de conseil au Benelux dans le domaine de la culture, des beaux-arts et du patrimoine. Au Luxembourg, il est président de la Commission du patrimoine culturel mobilier et membre du conseil d'administration du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain. L'équipe accueille plusieurs stagiaires par an.

Rayonnement
Les œuvres de la collection du musée sont régulièrement empruntées par d'autres institutions muséales. Chaque année, entre 40 et 50 œuvres font l'objet de prêts, la majorité provenant de la collection des Beaux-Arts.

La place des expositions temporaires a considérablement augmenté depuis dix ans, le musée en organise désormais cinq par an. Elles sont notamment rendues possibles grâce à des collaborations avec d'autres institutions muséales. Les expositions temporaires sont régulièrement accompagnées de catalogues. Le MNAHA produit le magazine Museomag (quatre éditions par an depuis 2015) qui présente l'actualité du musée, accompagnée de contenus informatifs et scientifiques sur la programmation artistique et les recherches menées par le musée.

La presse nationale et transfrontalière est attentive à la programmation du MNAHA. Les contenus informatifs sur la programmation sont repris régulièrement. Le MNAHA est un des musées les plus visités du pays. Comme la majorité des lieux d'exposition, le MNAHA remarque la demande grandissante d'une communication en français et en anglais au détriment de l'allemand.

Enjeux
Court et moyen terme : maintien d'un programme toujours grandissant malgré un budget de fonctionnement qui reste relativement inchangé.

Moyen terme : revoir l'architecture du site web du musée avec notamment l'intégration d'un système de navigation de la collection ; augmentation de l'offre de contenus scientifiques avec la mise en ligne de toutes les publications éditées par le musée depuis 1946.

Moyen et long terme : travail de réflexion sur la lisibilité du MNAHA. L'équipe remarque un manque de compréhension de la part du public sur la nature et les actions du musée. Cela est notamment dû aux différents noms et identités visuelles indépendantes des autres sites gérés par le MNAHA.

Moyen et long terme : améliorer les capacités de stockage de la collection qui sont arrivées à leurs limites. Le MNAHA est engagé dans des discussions autour de la mutualisation des réserves de différents musées du pays qui font face au même problème.

1.2.2.2 Centres culturels pluridisciplinaires

Aalt Stadhaus Differdange[21]
www.stadhaus.lu
38 Avenue Charlotte, 4530, Differdange
constitution : 2014
responsable : Réjane Nennig
service culturel de la Ville de Differdange
surface d'exposition : 125 m²

Présentation
Le centre culturel dispose d'un espace d'exposition au premier étage. Cet espace lumineux dispose d'une surface de 125 m². Deux systèmes de cimaises différents peuvent être installés. Le premier fonctionne avec des panneaux d'exposition classiques qui peuvent accueillir une quarantaine de tableaux de format moyen, le second système plus léger, propose une installation sur des fils d'acier qui sont tendus entre les colonnes du foyer.

Positionnement
La galerie accueille une dizaine d'expositions par année. La commission culturelle de la Ville de Differdange s'occupe de la programmation et fait la sélection des expositions sur base de dossiers déposés par les artistes. Comme l'espace est modeste, les jeunes artistes et les artistes travaillant sur des formats plus modestes sont privilégiés.

Professionnalisation
La gestion de la galerie au centre culturel est assurée par le service culturel sous la responsabilité de Réjane Nennig. La surveillance est assurée par le personnel de l'accueil du centre culturel. Le montage des expositions se fait par l'équipe technique du centre culturel.

Aalt Stadhaus est membre de l'association Réseau luxembourgeois des centres culturels régionaux décentralisés.

Rayonnement
La galerie du foyer du centre culturel est dédiée principalement aux artistes locaux et régionaux, souvent de jeunes artistes débutant/es, mais pas uniquement. La galerie est présente sur les réseaux sociaux du centre culturel.

Enjeux
Court terme : augmenter la visibilité de la galerie

Moyen et long terme : soutien à la nouvelle génération d'artistes

Long terme : suivi des artistes et de leurs projets

[20]Fiche technique basée sur un texte de Réjane Nennig, responsable du service culturel de la Ville de Differdange, du 19.09.2023.

Bridderhaus[22]
www.bridderhaus.lu
1 Rue Léon Metz, 4238, Esch-sur-Alzette
constitution : 2021
direction : Christian Mosar
service culturel de la Ville d'Esch-sur-Alzette
surface d'exposition : 168 m²

Présentation
Construit en 1878, le Bridderhaus était en premier lieu un hôpital avant de devenir une maison de soins pour les retraités et invalides de l'Arbed. Abandonné depuis 2010, la Ville d'Esch-sur-Alzette décida d'en faire une résidence d'artistes en vue du programme Esch2022.

Les travaux de rénovation et transformation ont été réalisés par Beng Architectes, et ce en étroite collaboration avec l'Institut national pour le patrimoine architectural.

Avec ses huit appartements-ateliers et espaces communs, le Bridderhaus est un lieu destiné aux artistes. Il est également ouvert au public lors d'expositions, performances, conférences et rencontres.

L'espace du Bridderhaus se compose du bâtiment historique et de son annexe d'origine, d'une cour extérieure et d'une extension contemporaine écologique en bois reliée par des passerelles. Sur cet ensemble sont répartis les studios pour les résidences d'artistes (chambre et espace de création) dont un pour personnes à mobilité réduite et un pour familles, ainsi que quatre ateliers indépendants, des espaces d'exposition, une grande salle modulaire et une cuisine commune. La nouvelle annexe dispose en plus d'un restaurant donnant sur la terrasse et la cour extérieure.

Positionnement
En matière de résidences, le Bridderhaus opère avec deux procédures distinctes pour les candidatures et la sélection. La première repose sur un appel à candidatures à échelle internationale, tandis que la seconde s'articule autour d'une sélection curatoriale.

Professionnalisation
L'équipe du Bridderhaus est composée de sept personnes. Elle comprend un département programmation, une équipe de médiation et un département communication.

Rayonnement
Le programme de résidences international visera des collaborations avec des écoles d'art européennes.

Enjeux
Court et moyen terme : Depuis le 1er janvier 2024, le Bridderhaus fait, avec la Konschthal, partie intégrante du nouveau service des Institutions culturelles de la Ville d'Esch-sur-Alzette. En cette qualité, le Bridderhaus intègre les objectifs formulés par le plan de développement culturel de la Ville d'Esch.

L'événement Openhouse au Bridderhaus
© Sven Becker

[22]Fiche technique basée sur un texte de Christian Mosar, directeur, du 24.01.2024.

Centre des arts pluriels Ettelbruck – Cape[23]
www.cape.lu
Place Marie-Adélaïde, 9063, Ettelbruck
constitution : 2000
direction : Carl Adalsteinsson (Jusqu'en avril 2024) (artistique),
Bertrand Magron (administratif)
asbl
surface d'exposition : 325 m²

Présentation
Le Cape – Centre des arts pluriels Ettelbruck est un centre culturel régional dont les missions principales sont la production et la diffusion de spectacles, d'évènements et d'activités dans quatre disciplines : théâtre, musique, arts visuels et danse. Ouvert en 2000, le Cape propose depuis ses débuts une programmation en arts visuels. Elle prend la forme d'expositions dans le foyer et des collaborations avec des associations et institutions du secteur. Le foyer est un lieu ouvert dont les murs modulables et les lumières ajustables en font un espace adaptable.

Positionnement
Le Cape organise entre deux à trois expositions par an. Elles ont lieu dans l'espace du foyer et durent en moyenne trois semaines. Elles présentent les œuvres de jeunes artistes luxembourgeois/es qui travaillent majoritairement la peinture, la sculpture, l'installation et la photographie. Les artistes disposent d'un accompagnement professionnel et technique pour la production de leur exposition, d'une enveloppe de production et reçoivent des honoraires. La programmation arts visuels donne lieu à des collaborations avec d'autres institutions et associations du Grand-Duché, notamment dans le cadre du Mois européen de la photographie Luxembourg et avec le Luca – Luxembourg Center for Architecture. Des visites ponctuelles pour les écoles et associations locales sont organisées par le pôle pédagogique.

Professionnalisation
L'équipe permanente est composée de treize employé/es. Plusieurs personnes viennent renforcer l'équipe selon les besoins. La programmation artistique est élaborée par la direction. Le Cape est membre de l'association Réseau luxembourgeois des centres culturels régionaux décentralisés qui réunit dix centres culturels régionaux au Grand-Duché.

Rayonnement
La communication autour des expositions est la même que celle autour des spectacles et autres évènements majeurs de la programmation. Le Cape confirme que la presse est réceptive aux activités arts visuels. Les expositions sont régulièrement le sujet d'articles informatifs dans la presse nationale.

Enjeux
Moyen et long terme : renforcer le programme autour des arts visuels afin d'en favoriser une visibilité plus importante. La création d'un nouveau poste de chargé de projet pédagogique permet de renforcer les activités autour des expositions.

Exposition *zero panorama* de Serge Ecker au Cape – Centre des arts pluriels Ettelbruck © Pierre Weber

[23] Fiche technique basée sur un entretien en ligne avec Carl Adalsteinsson, directeur artistique, le 30.10.2019.

À l'événement Squatfabrik
de la Kulturfabrik.
© Rick Tonizzo

Kulturfabrik[24]
www.kulturfabrik.lu
116 Rue de Luxembourg, 4221, Esch-sur-Alzette
constitution : 1998
direction : René Penning
asbl
surface d'exposition : 200 m²

Présentation
La Kulturfabrik (ou Kufa) est un centre culturel installé à Esch-sur-Alzette, dans les bâtiments de l'ancien abattoir municipal. Sur 4 500 m² se côtoient deux salles de spectacles, un atelier-galerie, un cinéma, une brasserie, un bistrot et plusieurs salles de répétitions et de résidences. La Kulturfabrik se veut un lieu de rencontres engagé et ouvert aux publics, aux artistes et aux associations. Elle propose des concerts, des festivals, du théâtre, du cinéma, des projets pédagogiques, de la littérature, des résidences artistiques...

Les arts visuels font partie intégrante de sa programmation artistique et prennent notamment place dans les anciens locaux de la Keramikfabrik et de la Galerie Terres Rouges, à l'entrée du centre culturel. Cet espace central, renommé Squatfabrik en 2021, accueille régulièrement des artistes visuels pour des résidences de recherche et d'expérimentation.

Professionnalisation
L'équipe de la Kulturfabrik est composée de 28 personnes. Le programme arts visuels est élaboré par l'équipe de programmation en discussion avec l'équipe et le comité de direction. La gestion des projets est effectuée par les membres de l'équipe de production qui compte cinq personnes.

Positionnement
Les arts visuels représentent une part importante de la programmation artistique de la Kulturfabrik. Depuis sa réouverture en 1998, elle a organisé de nombreux expositions, ateliers, festivals et résidences.

Entre 2014 à 2021, la programmation arts visuels s'articulait beaucoup autour du projet Kufa's Urban Art Esch. Celui-ci combinait des projets artistiques et pédagogiques et avait pour but de transformer durablement l'espace de la ville et de favoriser la cohésion sociale à travers des rencontres, des visites, des ateliers et surtout des interventions artistiques urbaines. Le projet a pris fin en 2021 tandis qu'un livre rétrospectif intitulé *Traces – Kufa's Urban Art Esch* (Point Nemo Publishing) est sorti en 2022.

Depuis 2020, les arts visuels sont notamment mis à l'honneur grâce au projet de la Squatfabrik. Né de la volonté de l'équipe de la Kulturfabrik de soutenir concrètement la scène artistique locale, ce programme de résidences artistiques a été mis en place en pleine pandémie mondiale. L'objectif primordial était de soutenir la scène locale et de lui offrir une visibilité supplémentaire. Ainsi, tous les mois, un nouveau duo ou trio d'artistes a investi l'espace central du centre culturel. Le public était invité à passer la porte de ces ateliers éphémères puis à assister au *Get-Out* qui sonnait chaque fin de résidence. Face au succès rencontré, la Squatfabrik est désormais un projet récurrent de la Kulturfabrik. À chaque édition, quatre duos d'artistes – toujours composés d'un/e artiste/collectif du territoire et d'un/e artiste/collectif international – sont en résidence à la Kufa entre mai et novembre.

En outre, des expositions d'artistes visuels sont régulièrement organisées au Ratelach (bistrot de la Kulturfabrik). Ces expositions font souvent l'objet d'ateliers participatifs avec les artistes qui exposent (sérigraphie, linogravure...). Enfin, le service communication de la Kufa fait régulièrement appel à des artistes pour illustrer ses supports de communication.

Rayonnement
La presse nationale et régionale est attentive aux activités de la Kulturfabrik dans le domaine des arts visuels. La bonne visibilité de ces activités est renforcée par une communication dédiée à chaque projet : site web, publications sur les réseaux sociaux, contenu imprimé et documentation photo et/ou vidéo.

La Kulturfabrik fait partie de l'association Réseau luxembourgeois des centres culturels régionaux décentralisés. Elle est aussi membre de la Theater Federatioun ainsi que de Trans Europe Halles (TEH), réseau de friches culturelles indépendantes en Europe.

Enjeux
Court et moyen terme : multiplication des résidences artistiques, notamment des résidences de recherches et d'expérimentation ; organiser des rencontres régulières entre le public et les artistes (ateliers, sorties de résidences, vernissages...).

Long terme : rester attentif aux attentes des artistes et du public pour faire évoluer la programmation.

[24]Fiche technique basée sur une proposition de texte de la Kulturfabrik le 4 octobre 2023.

Kulturhaus Niederanven (KHN)[25]
www.khn.lu
145 Route de Trèves, 6940, Niederanven
constitution : 2008
direction : Stéphanie Neiers
asbl
surface d'exposition : 140 m²

Présentation
Depuis 2008, le KHN a pour mission de promouvoir la culture et les arts dans la communauté de Niederanven et dans la région. En offrant un espace pour des manifestations culturelles et des ateliers, le KHN vise à renforcer la vie culturelle dans la région et à soutenir la créativité et la découverte artistique. La mission du KHN inclut également la mise en œuvre d'initiatives éducatives pour les jeunes et le public scolaire, afin de les inspirer et de les aider à développer leur propre créativité. En travaillant en étroite collaboration avec des artistes luxembourgeois/es, les écoles et les organisations communautaires, le KHN se décrit comme un centre de créativité et de rencontres culturelles et artistiques au Luxembourg.

Positionnement
Dans le domaine des arts visuels, le KHN organise entre sept et huit expositions par an, qui sont montrées dans la galerie d'exposition, dans le couloir qui mène à la salle de spectacle et – si les œuvres exposées le permettent – dans le parc à l'extérieur du KHN. Les expositions montrent les œuvres d'artistes luxembourgeois/es qui sont actifs/ves dans le domaine de la peinture de la sculpture, de l'installation ou de la photographie. Le KHN n'a pas de budget de production pour les expositions, mais met gratuitement à disposition ses espaces d'exposition et couvre les frais de technicien/ne, de personnel d'accueil, de communication et du vernissage. La programmation des arts visuels donne aussi lieu à des collaborations avec des institutions caritatives. Des visites ponctuelles pour les écoles et associations locales sont organisées par le KHN en collaboration avec les artistes.

Professionnalisation
L'équipe permanente du KHN est composée de cinq personnes. Elle est renforcée parfois par des volontaires du Service volontaire civique du SNJ pour une durée de trois à six mois en général. La programmation artistique est élaborée par la directrice Stéphanie Neiers. Elle est validée par les membres du conseil d'administration de l'asbl Kulturhaus Niederanven. Le KHN est membre de la Theater Federatioun, de l'association Réseau luxembourgeois des centres culturels régionaux et de l'association internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse Assitej.

Rayonnement
La communication autour des expositions est similaire à celle des spectacles et d'autres évènements de la programmation. Elle englobe la diffusion de communiqués de presse, l'envoi de newsletters, la publication sur les réseaux sociaux, ainsi que la distribution des supports promotionnels habituels, tels que des affiches, des flyers et des brochures. En ce qui concerne la couverture médiatique, le KHN a observé une diminution du nombre de visites de journalistes par rapport aux années précédentes.

Enjeux
Court et moyen terme : Renforcer et régulariser la collaboration avec des initiatives artistiques locales et régionales, ainsi que des écoles d'art et promouvoir davantage l'exposition de jeunes artistes luxembourgeois/es.

Moyen et long terme : compléter la programmation des arts visuels avec des expositions éducatives afin de sensibiliser davantage le public scolaire pour les arts visuels.

Exposition *Gekniwwels, Getriwwels a Gepinsels* d'Annick Sinner au Kulturhaus Niederanven
© KHN

[25] Fiche technique basée sur un texte de Stéphanie Neiers, directrice, du 17.10.2023.

L'Agrocenter vu par Christian Aschman au Mierscher Kulturhaus
© Romain Girtgen

Mierscher Kulturhaus[26]
www.kulturhaus.lu
53 Rue Grande-Duchesse Charlotte, 7520, Mersch
constitution : 2003
direction : Claude Mangen
asbl
surface d'exposition : 152 m²

Présentation
Le Mierscher Kulturhaus est un lieu des arts de la scène, des arts visuels et des échanges. En tant que plateforme de création artistique communale, régionale et nationale, le Mierscher Kulturhaus initie des projets qui sensibilisent, incluent et font réfléchir. Le programme se caractérise par des créations et coproductions innovantes, des projets d'inclusion et de sensibilisation, un soutien durable aux (jeunes) artistes du Luxembourg et une offre Jeune public élaborée. En 2023, le Mierscher Kulturhaus a créé le réseau à envergure nationale Mosaik Kultur inklusiv qui s'engage pour plus d'inclusion dans la culture.

Depuis ses débuts, le Mierscher Kulturhaus conçoit et accueille régulièrement des expositions liées à son programme artistique, et ce au sein de son Foyer-Bar. L'espace d'exposition se situe au cœur du lieu, est particulièrement convivial et est ouvert à tous les spectateurs/trices.

Positionnement
Les expositions du Mierscher Kulturhaus sont en relation avec les thèmes, projets, partenaires ou artistes de la programmation culturelle en cours. Au-delà des arts de la scène, les arts visuels contribuent ainsi à renforcer l'identité de la maison.

Comme le Mierscher Kulturhaus accorde une grande importance au soutien et à la valorisation des artistes professionnels/les (du Luxembourg), une partie des créations de la scène est complétée par une exposition spécifique. Chaque année, les artistes marquant la saison artistique en cours sont mis en valeur par des portraits photographiques constituant une exposition en soi. Conformément à sa mission de sensibilisation et d'inclusion, les personnes en situation de handicap et le jeune public occupent une place de choix dans les projets d'art visuel du Mierscher Kulturhaus.

L'ancrage dans la commune de Mersch traduit la volonté de valoriser la région et son patrimoine, ce qui se traduit par des expositions régulières au caractère plus « historique », témoins de leur époque.

Professionnalisation
L'équipe du Mierscher Kulturhaus est composée de huit personnes salariées et de cinq bénévoles. Le concept des expositions est élaboré par le directeur Claude Mangen, responsable de l'orientation artistique de la maison. Le Mierscher Kulturhaus est membre de la Theater Federatioun, du Réseau luxembourgeois des centres culturels régionaux décentralisés et de Leader Lëtzebuerg West. La maison a initié le réseau Mosaik Kultur inklusiv qui compte quatorze institutions-membres du secteur culturel et social.

Rayonnement
La communication autour des expositions est liée à la promotion des créations artistiques et autres spectacles de la programmation du Mierscher Kulturhaus. La presse est réceptive aux diverses expositions.

Enjeux
Moyen et long terme : renforcer l'identité de la maison et la visibilité des créations et artistes par la conception d'expositions uniques et très ciblées.

[26]Fiche technique basée sur un texte du Mierscher Kulturhaus du 03.10.2023.

Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster (neimënster)[27]
www.neimenster.lu
28 Rue Münster, 2160, Luxembourg
constitution : 2001
direction : Ainhoa Achutegui
établissement public
surface d'exposition : 818,4 m²

Présentation et bâtiment
Le Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster (neimënster) est un établissement public dont les missions principales sont la promotion et la mise en contact des acteurs culturels et socioculturels luxembourgeois et étrangers. neimënster assure une activité de production artistique, culturelle et intellectuelle ainsi que de diffusion. Depuis sa création en 2001 neimënster est implanté dans l'ancienne abbaye de Neumünster et ses annexes, un ensemble de bâtiments historiques et attraction touristique majeure de Luxembourg-Ville. Le programme d'arts visuels est présenté dans quatre espaces : le cloître Lucien Wercollier, le déambulatoire, la chapelle et les salles voûtées. Tous ont des caractéristiques architecturales spécifiques. On note cependant que les projets sont souvent limités par ces caractéristiques qui représentent aussi des contraintes parfois importantes (chaleur, humidité). L'éclairage des salles voûtées a été fortement amélioré en 2020.

Positionnement
En termes budgétaires, les arts visuels représentent environ 20% de la programmation artistique de neimënster. Cette programmation se concentre sur des pratiques artistiques établies et émergentes qui ont une résonance socioculturelle large. Les expositions mettent l'accent sur la pédagogie et la promotion des artistes du territoire ainsi que sur les artistes femmes. Depuis l'été 2020, neimënster renforce son programme de résidences avec l'ouverture de plusieurs studios de travail. Ces nouveaux espaces permettent aux artistes résident/es de produire de nouvelles œuvres directement sur place. La répartition entre arts visuels et les autres disciplines est en cours de décision.

L'année 2020 marque aussi la mise en place de résidences pour artistes visuel/les. Des commissaires locaux/les et de la Grande Région peuvent être invité/es pour organiser des expositions. neimënster dispose de logements pour les artistes. Chaque année, environ 800 artistes (tous domaines confondus) profitent des logements mis à leur disposition gratuitement ou à des tarifs très abordables. Plusieurs institutions culturelles du Grand-Duché ont régulièrement recours à ces logements.

Professionnalisation
L'équipe est composée de 45 personnes. Ainhoa Achutegui, directrice, est responsable de l'ensemble de la programmation artistique. Elle est secondée par une équipe culturelle, dont la responsable est Karin Bouton. L'équipe ne comptant pas de spécialistes dans le domaine des arts visuels, neimënster fait régulièrement appel à des expert/es extérieur/es. Les accrochages et le maintien des expositions sont assurés par un/e chargé/e culturel/le, ayant les fonctions de régisseur/se interne, dont les tâches recouvrent l'ensemble des activités de neimënster. Ainhoa Achutegui fait partie de plusieurs jurys et comités de sélection.

Rayonnement
neimënster affirme que sa programmation est assez bien identifiée malgré sa très grande diversité. La presse nationale est attentive à la programmation d'arts visuels et les expositions font souvent l'objet d'articles informatifs dans la presse locale. Les expositions peuvent être accompagnées de contenu scientifique mis à disposition sous forme de brochures. Des catalogues d'exposition sont produits de manière occasionnelle.

[27] Fiche technique basée sur un entretien avec Ainhoa Achutegui, directrice, le 08.11.2019 à Luxembourg, actualisée le 16.09.2023.

Rotondes[28]
www.rotondes.lu
3 Place des Rotondes, 2448 Luxemburg
constitution : 2007
direction : Steph Meyers
établissement public
surface d'exposition : 400 m²

Présentation et bâtiment
Les Rotondes sont un centre culturel multidisciplinaire qui organise des manifestations dans les domaines des arts de la scène, des musiques actuelles et des arts visuels. Créées en 2007 dans le cadre des activités Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007 dans deux anciens hangars à locomotives à Bonnevoie, les Rotondes s'installent en 2008 dans un bâtiment rue de l'Aciérie à Hollerich et prennent le nom de CarréRotondes. En 2015, elles déménagent dans leurs locaux d'origine à Bonnevoie et reprennent le nom de Rotondes.

Plusieurs espaces sont utilisés de manière quasi exclusive pour la présentation de la programmation arts visuels : une galerie de 400 m² dans la Rotonde 1 et le Cube (9m²) dans la portion réhabilitée de la Rotonde 2. L'espace principal de la Rotonde 1 et l'espace non réhabilité de la Rotonde 2 sont utilisés ponctuellement. Le sol du parvis qui sépare les deux Rotondes, ainsi que la façade du bâtiment pédagogique « container city » sont régulièrement utilisés comme surfaces de présentation.

Les contraintes architecturales de ces bâtiments doivent être prises en compte dans la programmation. On retient notamment que la galerie de la Rotonde 1 n'est séparée de l'espace central polyvalent (où se déroulent concerts et évènements) que par un rideau. On note aussi un manque d'espace de stockage.

Positionnement
Les Rotondes proposent une programmation multidisciplinaire dont les arts visuels représentent une place importante. Elles organisent en moyenne trois expositions par an. Celles-ci présentent les projets d'artistes contemporain/es dont les pratiques dialoguent souvent avec d'autres disciplines comme les arts appliqués (illustration, design) et les arts numériques. L'expérimentation et l'innovation y tiennent une place centrale. Ainsi les projets d'arts visuels donnent régulièrement lieu à la production de nouvelles œuvres, offrant ainsi aux jeunes artistes l'opportunité d'alimenter leurs portfolios en bénéficiant d'un soutien professionnel. Les expositions sont accompagnées d'un programme d'évènements tels que des festivals et sont le point de départ d'un programme pédagogique qui s'adresse en particulier aux enfants et aux adolescent/es.

Les Rotondes sont à l'initiative de deux évènements majeurs qui favorisent le soutien et la visibilité de la jeune création au Luxembourg et dans la Grande Région dans le domaine des arts visuels : la Triennale jeune création et le Leap - Luxembourg Encouragement for Artists Prize.

Professionnalisation
L'équipe des Rotondes compte 35 personnes. La programmation arts visuels est établie par Marc Scozzai, qui est aussi membre de plusieurs jurys. Steph Meyers, directeur, fait notamment partie du conseil d'administration de Lët'z Arles asbl. Chaque année, l'équipe accueille plusieurs stagiaires et volontaires dans les différents départements de la programmation dont les arts visuels.

Rayonnement
La programmation arts visuels des Rotondes se caractérise par sa dimension expérimentale, familiale et locale. La Triennale jeune création et le Leap sont devenus des moments forts pour la création contemporaine au Luxembourg et dans la Grande Région. Souvent, la programmation dense des Rotondes occulte les activités dans le domaine des arts visuels qui ont une autre temporalité. Les médias locaux, bien qu'attentifs, ont régulièrement du mal à rendre compte des activités en arts visuels s'étendant sur toute l'année en dehors des moments forts que sont la Triennale jeune création et le Leap. Depuis les dernières années, un effort particulier est fait en faveur d'une communication principalement sur les réseaux sociaux. Les expositions sont accompagnées de brochures gratuites. Des publications contenant des textes scientifiques sont produites à l'occasion de la Triennale jeune création et du Leap.

Enjeux
Court et moyen terme : face à une demande croissante du public ; la communication et les contenus seront systématiquement disponibles en anglais en plus du français et de l'allemand ; l'équipe veut renforcer la présence sur les réseaux sociaux.

Moyen et long terme : multiplier les opportunités pour jeunes artistes (premier projet, commission de nouvelles œuvres).

[28] Fiche technique basée sur un entretien avec Steph Meyers , directeur, et Marc Scozzai, responsable arts visuels, le 07.11.2019 à Luxembourg.

Spektrum[29]
www.spektrum.lu
Site Albert Hames asbl, 14-16 Rue de la Bruyère, 3714, Rumelange
constitution : 2022
direction : Teena Lange
asbl
surface d'exposition : 420 m²

Vue intérieure du Spektrum
© TPC

Présentation
Spektrum est un espace contemporain situé à Rumelange et inauguré fin 2022. Son programme culturel encourage l'immersion, l'expérimentation et les rencontres interdisciplinaires. En tant que structure sociale, Spektrum encourage le développement communautaire, le travail par la pratique (*work in progress*) et les arts numériques. Un programme de résidences et le développement de diverses formes de collaborations spécifiques au lieu sont en cours d'élaboration. Spektrum se trouve dans l'ancienne maison du sculpteur luxembourgeois Albert Hames (1910-1989), qui comptait aussi une partie atelier. Classés monuments historiques et aujourd'hui restaurés, ces espaces sont complétés par une annexe contemporaine réalisée par le bureau d'architectes 2001. Elle abrite des ateliers, un jardin d'hiver, des espaces multifonctionnels ainsi qu'un jardin.

Positionnement
Spektrum se veut témoin de la synergie entre le patrimoine et les pratiques culturelles de demain. Un tel accent sur l'expérimentation et les arts immersifs contribue au rayonnement de la commune de Rumelange. Le terme « spektrum », compréhensible dans toutes les langues officielles du Luxembourg, fait référence aux ondes magnétiques et lumineuses et illustre le large spectre d'idées, de compétences et d'opinions qui résonnent au sein du programme transdisciplinaire de l'institution. Ce programme prend plusieurs formes : rencontres, performances, concerts, visites, ateliers, réalisation d'expositions, cuisine et repas. Spektrum collabore avec des festivals, des artistes et des institutions. Par exemple avec le festival Multiplica (2023, Rotondes), la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette ou encore l'association d'artistes DKollektiv à Dudelange.

Professionnalisation
L'équipe de Spektrum est composée de trois personnes. Le programme est élaboré par la directrice Teena Lange en discussion avec son équipe. Elle fait régulièrement partie de comités de sélection pour des bourses et contribue à des projets curatoriaux indépendants. Spektrum collabore avec des travailleurs/euses freelances et des start-ups. L'équipe devrait s'agrandir et des stages seront proposés à l'avenir.

Rayonnement
Le weekend d'ouverture en novembre 2022 dans le cadre du programme d'Esch2022, Capitale européenne de la culture a été qualifié de succès et a répondu aux attentes de l'équipe. La presse nationale et internationale a été convaincue par l'innovation du programme international et immersif. Le programme fait l'objet d'une communication variée : site web, réseaux sociaux, contenus imprimés, documentation photo et vidéo et invitations personnelles. Le développement d'un nouveau programme interdisciplinaire a déjà donné lieu à plusieurs visites au niveau international afin de préparer d'importantes collaborations, par exemple avec d'autres Capitales européennes de la culture.

Enjeux
Court et moyen terme : élaboration et production du programme dédié aux arts numériques, expérimentations, développement communautaire, travail par la pratique (*work in progress*) et recherche qui met l'action sur les activités de terrain.

Moyen et long terme : rester attentif aux attentes des visiteurs/ses et des communautés afin de ne pas figer la programmation. Continuer les collaborations locales et internationales.

→ Notons encore que le ministère de la Culture a recensé plus de 400 centres culturels, salles de fêtes et salles polyvalentes à travers le pays. Bon nombre de ces structures proposent des expositions temporaires ou permanentes dans le domaine des arts visuels, notamment la galerie A Spiren à Strassen ou encore l'espace Kirscht dans le musée Ferrum de la Schungfabrik à Tétange.

[29] Fiche technique basée sur un texte de Teena Lange , directrice, du 03.11.2023.

1.2.2.3 Autres

Luca - Luxembourg Center for Architecture[30]
www.luca.lu
1 Rue de la Tour Jacob, 1831, Luxembourg
constitution : 1992
direction : Maribel Casas
fondation
surface d'exposition : 313 m²

Présentation et bâtiment
Le Luca – Luxembourg Center for Architecture est une fondation privée sans but lucratif créée en 1992 sous l'appellation Fondation de l'architecture et de l'ingénierie, avec pour principale mission d'assurer la promotion de la qualité architecturale comme un fait culturel. À travers une approche pluridisciplinaire et multiscalaire, le Luca aborde les problématiques et enjeux auxquels sont confrontés les différents acteurs qui interviennent dans la production de l'environnement bâti. Principal acteur de la culture architecturale au Luxembourg, le Luca s'est positionné comme une plateforme d'échange et de débat autour des thèmes de l'architecture, de l'ingénierie, de l'urbanisme, du paysagisme, du design et d'autres disciplines affines. Longtemps installé rue de l'Aciérie, entre les quartiers de Hollerich et de la Gare, le Luca a déménagé en automne 2021 et inauguré ses nouveaux locaux à Clausen en février 2022.

Positionnement
La programmation du Luca rend compte de la porosité et des résonances entre l'architecture et les arts visuels. Représentés dans au moins une exposition par an, ces derniers constituent une part importante de la programmation artistique générale. Les activités dans le domaine des arts visuels prennent la forme d'expositions souvent réalisées en collaboration avec des institutions et acteurs spécialisés et donnent lieu à des rencontres, conférences et workshops. On note aussi la présence d'une bibliothèque et d'un fonds d'archives consultables sur demande.

Professionnalisation
L'équipe se compose de quatre personnes. La direction est assurée par Maribel Casas qui élabore la programmation. Un régisseur et une chargée de projet travaillent à la réalisation des programmes et activités. Une chargée de projet à mi-temps assure la promotion et la diffusion du Labo Patrimoine, kit destiné à sensibiliser les élèves des cycles trois et quatre au patrimoine et à la culture architecturale du Luxembourg. Le Luca fait régulièrement appel à des expert/es du secteur des arts visuels pour collaborer sur des projets.

Rayonnement
La communication sur le site web, les réseaux sociaux, une newsletter et la promotion via les réseaux partenaires (Ordre des architectes et ingénieurs-conseils, Institut français du Luxembourg, Paperjam Real Estate, etc.) permettent de toucher un large public. En dehors de la presse spécialisée en l'architecture, les projets et collaborations en arts visuels sont le sujet de nombreux articles informatifs et critiques.

Enjeux et développement
Court terme : renforcer l'équipe, maintenir la part de partenaires et sponsors stable, chercher d'autres financements publics.

Moyen terme : consolider les collaborations avec les institutions à l'échelle locale et internationale.

Long terme : étoffer l'équipe et continuer à augmenter la part de financements publics et fonds structurels.

Exposition *Vilanova Artigas* au LUCA – Luxembourg Center for Architecture
© 2023 Luca/Sebastian Persuric

[30]Fiche technique basée sur un entretien téléphonique avec Andrea Rumpf alors directrice, le 26.11.2019 et actualisée par Maribel Casas le 09.10.2023.

Camões – Centro Cultural Português – Luxemburgo (Centre culturel portugais)[31]
www.facebook.com/CCPLUXEMBURGO
4 Rue Joseph Thorn, 2637, Luxembourg
constitution : 1999
direction : Adília Martins de Carvalho
établissement public
surface d'exposition : 128 m²

Présentation et bâtiment
Le Centre culturel portugais – Camões est un centre culturel créé en 1999 au sein de la mission diplomatique de l'Ambassade du Portugal au Luxembourg. Ses missions principales sont la promotion de la langue et de la culture portugaises. Il propose un programme régulier d'expositions, de conférences et de concerts. Le Centre dispose d'un espace d'exposition dans ses locaux à Luxembourg-Merl.

Positionnement
Les arts visuels correspondent à environ la moitié de la programmation culturelle du Centre. Chaque année, il présente quatre à cinq expositions dans ses locaux et collabore à la réalisation de deux à trois évènements autour des arts visuels avec des partenaires spécialisés tels que le Mois européen de la photographie Luxembourg, le Mudam Luxembourg ou la Luxembourg Art Week.

Professionnalisation
Le Centre emploie trois personnes. Adília Martins de Carvalho, directrice du Centre et lectrice à l'Université du Luxembourg, est responsable de la réalisation de la programmation qu'elle élabore en discussion avec le Chef de mission diplomatique.

Rayonnement
Par ses coopérations régulières et son espace d'exposition, le Centre est bien identifié à Luxembourg. La presse locale est attentive à ses activités. Le Centre communique sur ses activités principalement par courrier électronique et sur les réseaux sociaux.

Enjeux
Moyen et long terme : continuer les collaborations avec différents acteurs du secteur des arts visuels et institutions pour enrichir et diversifier l'offre culturelle.

1.2.3. Galeries commerciales privées et autres activités commerciales

Cette partie recense et présente les galeries d'art commerciales privées et entreprises qui se consacrent à la vente d'œuvres d'art visuel et de services directement liés à cette activité.

Trois points permettent de dresser le profil de chacune ; présentation et positionnement, professionnalisation, rayonnement.

21 Artstreet
www.21artstreet.com
7 rue de Mamer, 8280, Kehlen

Espace de travail qui accueillait aussi des expositions et pouvait être loué comme studio. Géré par l'artiste Sali Muller. A régulièrement participé à la Luxembourg Art Week en tant que galerie. L'espace a fermé ses portes en septembre 2022.

Art Work Circle
www.artworkcircle.lu

Art Work Circle est une plateforme en ligne dédiée à la vente et à la location d'œuvres d'art contemporain au Luxembourg. Fondée en 2015, elle prend en charge la promotion, la transaction et la livraison des œuvres issues de son catalogue qui compte une trentaine d'artistes locaux/les. Guy Kerger est le fondateur et directeur général de Art Work Circle. L'équipe est composée de six personnes. En plus du catalogue en ligne, le site propose aussi les sections « magazine » et « expositions » qui s'intéressent à l'actualité des arts visuels au Luxembourg et des artistes dont les œuvres sont disponibles sur la plateforme. Art Work Circle est aussi à l'origine d'Art on the Street, une initiative qui permet aux commerçants et promoteurs de locaux commerciaux d'accueillir des œuvres d'artistes dans leurs vitrines. Ce projet donne lieu à des collaborations régulières avec la Ville de Luxembourg.

Artium Art Gallery
www.artium.lu
7 Rue Bommert, 3392, Roedgen

La galerie Artium Art Gallery est une galerie d'art contemporain fondée en 1978 à Luxembourg. Depuis son ouverture, elle présente les œuvres d'artistes contemporain/es locaux/les et internationaux/les. En 2013, elle quitte son espace au centre-ville de Luxembourg pour s'installer à Roedgen. Elle propose à la vente les œuvres d'une trentaine d'artistes. Maria Magdalena Burghagen est la fondatrice et gérante de la galerie. En 1999, elle publie *Luxart : Lexikon der zeitgenössischen Luxemburger Künstler*[32]. Depuis ses débuts, la galerie a travaillé avec plusieurs dizaines d'artistes, majoritairement contemporain/es. Maria Magdalena Burghagen a presque toujours favorisé les collaborations avec des artistes de sa génération. Bien que les expositions et les vernissages soient désormais plus rares, la galerie reste active et propose toujours des œuvres à la vente via une boutique en ligne et une brochure.

[31] Fiche technique basée sur un échange d'emails avec Madame Adília Martins de Carvalho, directrice, en mai 2020.
[32] Burghagen, Maria M., *Luxart : Lexikon der zeitgenössischen Luxemburger Künstler*, Luxemburg : WFA-exchange, 1999.

Exposition de Bernar Venet à la galerie Ceysson & Bénétière
© TPC

Artscape
www.facebook.com/artscapeLuxembourg2015
6 Cour du Couvent, 1362, Luxembourg

Artscape est une galerie d'art contemporain nomade fondée en 2016. Elle présente les œuvres d'une trentaine d'artistes (du Luxembourg et d'Europe) qui travaillent principalement la peinture, la sculpture et la photographie. La galerie a été fondée et est gérée par Stefanie Zutter et Christine Kieffer. La galerie organise environ cinq expositions et présentations par an. En 2019, elle a participé à la Luxembourg Art Week.

Artskoco – Korean Connection
www.artskoco.com
5 Rue Auguste Liesch, 1937, Luxembourg

Artskoco est une galerie d'art contemporain créée en 2016 par Orie et Christophe Duplay. Implantée à Luxembourg-Ville, la galerie présente essentiellement les travaux d'artistes coréen/nes. Orie Duplay agit en tant que directrice artistique et Christophe Duplay assure la gestion et l'administration de la galerie. Ils sont tous les deux passionnés d'art et collectionneurs. La galerie organise une dizaine d'expositions par an. La plupart présentent le travail d'artistes coréen/nes souvent peu connu/es ou inconnu/es en Europe. La galerie participe régulièrement à la Luxembourg Art Week.

Ceysson & Bénétière
www.ceyssonbenetiere.com
13 – 15 Rue d'Arlon, 8399, Windhof

La galerie Ceysson & Bénétière est une galerie d'art contemporain qui présente principalement les travaux d'artistes français/es et américain/es de renommée internationale et notamment apparenté/es au mouvement « Support/Surface ». Créée à Saint-Étienne, la galerie est présente au Luxembourg depuis 2008. Elle est aussi présente à Paris, Genève et New York. La galerie a été fondée en 2006 par François Ceysson et Loïc Bénétière. Ils sont rejoints par Bernard Ceysson en tant que conseiller artistique. La galerie portait au début son nom afin de profiter de sa notoriété. Il fut en effet directeur de plusieurs musées (Musée national d'art moderne Centre Georges Pompidou, le musée d'Art moderne de Saint-Étienne et les musées de Saint-Étienne) ainsi que consultant pour la préfiguration du Mudam Luxembourg et directeur artistique de la Fondation Musée d'art moderne Grand-Duc Jean. La galerie emploie quinze personnes dans l'ensemble de ses branches.

La galerie est reconnue internationalement. Bernard Ceysson occupe une place significative dans le paysage artistique français en raison de son parcours institutionnel. La galerie Ceysson & Bénétière propose un programme de quatre à cinq expositions par an dans son espace à Wandhaff qui se distingue par sa capacité à accueillir des œuvres de grande taille. Elle participe régulièrement à des foires internationales telles que la FIAC, The Armory Show, Art Basel, Art Brussels, Artissima. Les artistes qu'elle représente font partie des collections des principaux grands musées d'art moderne et contemporain d'Europe et internationaux et ont fait l'objet de nombreuses expositions d'envergure. La galerie contribue à la publication de catalogues d'exposition de ses artistes lors d'expositions institutionnelles.

Galerie Erna Hecey
www.ernahecey.com

Fondée en 1996 à Luxembourg, la galerie Erna Hecey présentait les travaux d'artistes contemporain/es internationaux/les. Elle a déménagé à Bruxelles en 2005 avant de revenir à Luxembourg en 2011 pour se développer suivant un mode de fonctionnement nomade. En 2020, elle représentait les travaux d'une vingtaine d'artistes contemporain/es, proposait un programme de quatre à cinq expositions dans son espace à Limpertsberg et contribuait à deux ou trois expositions hors les murs par an. Erna Hecey est la fondatrice de la galerie et en assurait la direction. Elle a aussi fondé Project and Consulting Agency, une société de coordination de projets culturels et de conseils. Elle fut la curatrice d'un projet impliquant l'artiste Sophie Calle et l'architecte Frank Gehry dans le cadre de Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007. La galerie faisait appel à des prestataires externes à différentes étapes des projets.

La galerie proposait des œuvres d'artistes européen/nes et nord-américain/es de renommée internationale ainsi que des artistes du Luxembourg et des pays voisins. Plusieurs des artistes représenté/es par la galerie font partie de collections muséales majeures. Depuis ses débuts, la galerie a régulièrement participé à des foires internationales telles que Art Basel, FIAC, Art Forum Berlin, Art Brussels, Arco Madrid, The Armory Show. Bien qu'Erna Hecey continue à promouvoir des artistes qu'elle représentait, l'espace physique de la galerie a fermé ses portes en novembre 2021.

Fellner Contemporary
www.fellnercontemporary.lu
2a Rue Wiltheim, 2733, Luxembourg

Fellner Contemporary était une galerie d'art contemporain ouverte en septembre 2020. Elle présentait les travaux d'artistes du Luxembourg qui travaillent la peinture, le dessin, la photographie et la sculpture. La galerie est fondée et gérée par Hans Fellner. Elle proposait aux artistes locaux/les un espace et un accompagnement professionnel pour présenter leurs œuvres. Hans Fellner était aussi le fondateur et gérant de la librairie Fellner Louvigny. Hans Fellner est une figure bien identifiée dans la scène culturelle luxembourgeoise. La galerie a cessé son activité en mai 2024.

Galerie 1 :1
www.gallery1to1.com
31 Rue de Strasbourg, 2561, Luxembourg

Ouverte en 2018, la Galerie 1 :1 se concentre sur la présentation et la vente d'œuvres réalisées avec les techniques liées au graffiti et en rapport à la culture urbaine. La galerie a été fondée par l'artiste Sumo et présente à ce jour le travail de six artistes et emploie deux personnes. Sumo continue d'utiliser l'espace de la galerie comme studio. La galerie organise cinq à six expositions par an et participe régulièrement à la Luxembourg Art Week.

Galerie Clairefontaine
www.facebook.com/GalerieClairefontaineLuxembourg/?locale=fr_FR
7 Place de Clairefontaine, 1341, Luxembourg

Implantée à Luxembourg depuis 1988, la Galerie Clairefontaine s'étendait depuis 1997 sur deux espaces dans le centre historique de Luxembourg. Présentant au départ les travaux de peintres modernes autrichiens, la galerie proposait plus tard à la vente des œuvres d'artistes contemporain/es du Luxembourg et internationaux/les travaillant principalement la peinture, la sculpture et la photographie. Marita Ruiter, docteure en histoire de l'art, curatrice et collectionneuse, était fondatrice et directrice de la galerie. Elle a fait partie du jury de l'émission télévisée *Generation Art*[33] et a fondé le festival Photomeetings Luxembourg qu'elle organisait de 2005 à 2019 par le biais de Art-fountain asbl. La galerie a acquis plusieurs fonds d'artistes, dont un corpus important d'images de la photographe Gisèle Freund. Elle organisait plusieurs expositions par an dans ses deux espaces. Depuis 1991, elle a participé à plusieurs foires internationales d'art contemporain telles que la FIAC, Art Basel, Art Cologne, Paris Photo et Artissima. La galerie a fermé ses portes en 2021.

Le public de l'événement Openhouse au Bridderhaus
© Jean Pierre Tholl

[33] *Generation Art* était une émission télévisée diffusée sur *RTL Télé Lëtzebuerg*. Des candidat/es réalisaient des œuvres d'art suivant des critères spécifiques. Un jury délibérait afin d'éliminer les candidats dont le travail était le moins convaincant et désignait un/e gagnant/e.

L'équipe de la Valerius Art Gallery et ses artistes à la Luxembourg Art Week
© Mike Zenari

Galerie F. Hessler
www.galeriefhessler.lu
21 Rue Astrid, 1143, Luxembourg

Fondée en 1999, la galerie F. Hessler propose à la vente les œuvres originales et des éditions d'une trentaine d'artistes modernes et contemporain/es européen/nes et asiatiques. Frédéric Hessler est le fondateur et gérant de la galerie. La galerie organise plusieurs expositions par an dans son espace à Luxembourg-Ville. Elle participe régulièrement à la Luxembourg Art Week.

Galerie Schortgen
www.galerie-schortgen.lu
24 Rue Beaumont, 1219, Luxembourg

Installée à Luxembourg-Ville depuis 1949, la galerie se concentre sur la création contemporaine en proposant les œuvres d'une trentaine d'artistes européen/nes qui travaillent principalement la peinture, la sculpture, le dessin et la photographie. Elle propose aussi des services d'expertise, de conseil, d'encadrement et de restauration. La galerie est un commerce familial et Maurice Schortgen en est le directeur. L'équipe compte six employé/es. La galerie organise une dizaine d'expositions par an. Jusqu'en 2019, elle disposait d'un second espace de vente à Esch-sur-Alzette. Elle participe régulièrement à des salons et foires internationaux et est présente à la Luxembourg Art Week.

Galerie Simoncini
www.galeriesimoncini.lu
6 Rue Notre Dame, 1648, Luxembourg

La Galerie Simoncini se trouve au rez-de-chaussée et premier étage de l'hôtel éponyme dans le centre historique de Luxembourg. Elle propose les œuvres d'une quarantaine d'artistes contemporain/es à une échelle locale et internationale qui travaillent principalement la peinture, la sculpture et le dessin. La galerie a été fondée par André Simoncini, hôtelier passionné d'art, collectionneur et écrivain. La galerie emploie une personne pour la coordination de ses activités. Les accrochages et travaux techniques sont réalisés par l'équipe technique de l'hôtel. La galerie propose entre trois à cinq expositions par an ainsi que des services complémentaires.

Galerie39
www.galerie39.lu
39 Route de Hellange, 3487, Dudelange

Fondée en 2017 par Remy Berchem, la Galerie39 est un espace d'art et lieu de rencontre et d'échange établi dans un ancien grenier à blé.

Gallery 88 Edition
www.gallery88kamenpopov.com
4 Rue Louvigny, 1946, Luxembourg

Galerie d'art fondée en 1988 par l'artiste Kamen Popov et proposant des œuvres originales et éditions d'artistes contemporain/es bulgares. La galerie disposait de deux espaces : un dans le centre de Luxembourg-Ville et un autre à Leudelange. La galerie a fermé ses portes en novembre 2019, suite au décès de son fondateur en 2015.

In Joy Fine Art Gallery
www.injoygallery.com
8 rue Aldringen, 2449, Luxembourg

In Joy Fine Art Gallery est une galerie d'art contemporain à Luxembourg. Installée en 2019 comme pop-up à la Cloche d'or et au centre historique de Luxembourg, elle a trouvé son local définitif en 2021. Elle propose à la vente les œuvres d'artistes qui travaillent principalement la peinture, la sculpture et le dessin. La galerie a été fondée et est gérée par Allison Jungling. Elle emploie quatre personnes.

mediart s.à.r.l.
www.mediart.lu
31 Grand-Rue, 1661, Luxembourg

mediart est une agence proposant des services de consultance et qui organise des expositions et autres évènements culturels.[34] mediart est gérée par Paul Bertemes et emploie une personne ; elle concentre ses activités au Luxembourg et dans la Grande Région et publie régulièrement des ouvrages sur les artistes visuel/les et poètes locaux/les.

[34] http://mediart.lu/mission/, consulté le 03.01.2020

Mob-art Studio
www.mob-artstudio.lu
19a Avenue de la Porte-Neuve, 2227, Luxembourg

Mob-art Studio se consacre à la vente et à la location d'œuvres d'une vingtaine d'artistes contemporain/es locaux/les et européen/nes travaillant principalement la photographie, la peinture, la sculpture et la vidéo. Mob-art Studio a été fondé en 2017 par Luc Schroeder qui gère seul la galerie. Installée d'abord dans la Galerie Beaumont, la galerie a investi son nouvel espace, plus grand, en 2020. La galerie organise environ sept expositions par an ainsi que des évènements privés. Elle participe régulièrement au Take-Off de la Luxembourg Art Week.

Nosbaum Reding
www.nosbaumreding.lu
4 Rue Wiltheim, 2733, Luxembourg

La galerie Nosbaum Reding est une galerie d'art contemporain qui propose les travaux de jeunes artistes du Luxembourg et des pays voisins qu'elle expose en parallèle à ceux d'artistes de renommée internationale. La galerie s'étend sur deux espaces. Le premier est dédié aux expositions principales d'artistes qu'elle représente. Le second accueille le programme de Nosbaum Reding Projects, qui consiste en des expositions et évènements autour du travail de jeunes artistes émergents/es du Luxembourg et d'Europe.

En 2001 Véronique Nosbaum et Alex Reding s'associent pour créer la galerie Alimentation Générale dans le quartier de la gare. En 2006 la galerie déménage dans le centre historique et devient Nosbaum Reding avant de s'étendre à un second espace pour proposer le programme Nosbaum Reding Projects. La galerie compte quatre salariés et fait régulièrement appel à des curateurs/trices pour l'élaboration du programme de Nosbaum Reding Projects. Alex Reding est aussi impliqué dans plusieurs jurys et associations.

La galerie organise environ quatorze expositions dans les deux espaces confondus. Plusieurs des artistes représenté/es sont internationalement reconnu/es. La galerie participe plusieurs fois par an à des foires internationales en Europe telles que Art Brussels, Art Cologne, Drawing Now. Alex Reding est aussi le fondateur de Luxembourg Art Week qui emploie trois personnes. En 2021 Nosbaum Reding a ouvert sa première antenne à Bruxelles.

Reuter Bausch
www.reuterbausch.lu
14 rue Notre-Dame, 2240, Luxembourg

La galerie d'art contemporain Reuter Bausch Art Gallery a été fondée en 2021 par Julie Reuter et Lou Bausch. Située au cœur de la ville de Luxembourg, elle se consacre à la promotion des artistes à une échelle locale et internationale. Son programme vise à créer un dialogue entre différentes générations d'artistes : des jeunes talents émergents, des artistes en milieu de carrière et des artistes établi/es. En favorisant les interactions entre la scène artistique luxembourgeoise et internationale, l'objectif de la galerie est de participer activement à diverses foires d'art en Europe. Son engagement principal lors de ces évènements est d'établir des relations durables avec les institutions artistiques, les conservateurs, les collectionneurs internationaux, la presse et d'autres galeries. Reuter Bausch Art Gallery organise entre dix et douze expositions par an et propose également, une à deux fois par an, des expositions hors les murs. Depuis son ouverture, la galerie a régulièrement participé à la Luxembourg Art Week.

Valerius Art Gallery
www.valeriusartgallery.com
1 Place de Théâtre, 2613, Luxembourg

Fondée en 2017, la Valerius Art Gallery propose à la vente les œuvres d'environ trente artistes contemporain/es locaux/ales et internationaux/les qui travaillent la peinture, la sculpture et la photographie. La galerie a été fondée par Gérard Valérius, qui est aussi collectionneur. Depuis son ouverture, elle a occupé plusieurs espaces au centre-ville de Luxembourg et emploie deux personnes. La galerie propose entre dix et douze expositions par an et participe régulièrement à la Luxembourg Art Week. Depuis 2021 la galerie participe aussi à des foires internationales comme Art Fair Dijon ou la Rotterdam Art Week.

Julie Reuter et Lou Bausch de la galerie Reuter Bausch à la Luxembourg Art Week
© Mike Zenari

Les ateliers de l'AAPL – Association des artistes plasticiens du Luxembourg
© Tine Krumhorn

Zidoun & Bossuyt
www.zidoun-bossuyt.com
6 Rue Saint Ulric, 2651, Luxembourg

La galerie Zidoun & Bossuyt est fondée à Luxembourg en 2013 par Nordine Zidoun et Audrey Bossuyt. Elle propose à la vente les œuvres d'une vingtaine d'artistes contemporain/es du Luxembourg, d'Europe et des États-Unis, ainsi que les œuvres et éditions d'artistes historiques internationaux/les. La galerie organise environ six expositions par an, dont une exposition dédiée à un/e artiste historique.

Avant de fonder la galerie avec Audrey Bossuyt en 2013, Nordine Zidoun ouvre en 2010 la Zidoun Galerie dans un local anciennement occupé par la galerie Alimentation générale (voir galerie Nosbaum Reding). Audrey Bossuyt a notamment travaillé pour la galerie Xavier Hufkens à Bruxelles et à Londres et en tant que consultante et est aussi collectionneuse. La galerie est installée dans le Grund et fait régulièrement appel à des curateurs/trices invité/es afin de dynamiser son programme.

La galerie participe régulièrement à la Luxembourg Art Week ainsi qu'à des foires d'art contemporain en Europe (Art Brussels, Slick Art Fair Paris) et aux États-Unis. Entre 2016 et 2017, la galerie a organisé deux expositions exceptionnelles qui présentaient les œuvres des artistes historiques Jean Michel Basquiat et Jean Dubuffet.

1.2.4. Ateliers d'artistes

La section suivante recense les espaces de travail mis à disposition des artistes sur le territoire du Grand-Duché. Bien que la nature, les modes de mise à disposition et l'accès à ces espaces varient, ceux recensés ici sont utilisés de manière exclusive par les artistes qui les occupent.

1535° Creative Hub, Differdange
www.1535.lu
115 Rue Emile Mark, 4620, Differdange

Le 1535° Creative Hub, dirigé par Tania Brugnoni, est un projet communal qui s'inscrit dans le cadre de la reconversion de l'ancien site industriel de Differdange par Carvalho Architects. Les quatre bâtiments du site proposent 90 espaces locatifs. Depuis l'ouverture en 2015, une trentaine d'entreprises et startups (soit entre 150 et 180 personnes) et six artistes visuel/les se sont installés dans les locaux. Les espaces de travail se trouvent dans un environnement qui favorise les rencontres et collaborations. L'ouverture en 2021 du bâtiment B ajoute une nouvelle surface de 557m² qui permet d'accueillir six espaces de création et un espace polyvalent de 445 m². Le bâtiment C accueille en outre le studio d'enregistrement sonore Sonotron et le Hangar, ouvert en 2023, offre un espace de répétition pour les arts vivants.

Ateliers de l'Association des artistes plasticiens du Luxembourg (AAPL)
www.aapl.lu

7-9 rue Auguste Lumière, 1950, Luxembourg
En février 2021, l'Association des artistes plasticiens du Luxembourg a pu inaugurer son site d'ateliers d'artistes dans l'ancienne école de police, inoccupée et mise à disposition par le gouvernement. Les bâtiments comportent 46 ateliers, neuf espaces *project room* et treize espaces de dépôt. L'AAPL organise chaque année une porte ouverte, permettant au grand public de découvrir le travail des artistes ainsi que des conférences et rencontres.

Annexes - centre de création, Bourglinster
www.annexes.chateaubourglinster.lu
8 Rue du Château, 6162, Bourglinster

Depuis 2014, les Annexes – centre de création à Bourglinster, gérés par le ministère de la Culture, proposent sur une surface de 864 m² des espaces dédiés à la création artistique, dont cinq ateliers d'artistes à la location. La location des ateliers est reconductible d'année en année sur une période de quatre ans et peut être renouvelée une seule fois pour une année additionnelle pour atteindre un maximum de cinq ans. Une salle polyvalente Open Space de 100 m² est à disposition gratuite des artistes pour y accueillir expositions ou autres évènements à visée culturelle. Entre 2014 et 2019, les Annexes proposaient également un programme de résidences d'artistes internationales. Dans ce cadre, deux ateliers équipés d'espaces de vie avec logement étaient mis à disposition des résident/es.

Artrooms
www.facebook.com/Artrooms
48 Avenue de la Liberté, 1930, Luxembourg

Artrooms a été créé en 2010 par l'artiste Ben Carter, qui souhaitait réunir sous un même toit un groupe de personnes partageant les mêmes idées et travaillant sur des projets individuels, tout en se réunissant périodiquement pour des projets de groupe et des évènements. Depuis sa création, Artrooms a vu de nombreuses disciplines créatives s'installer dans ce charmant espace urbain de 200 m². On y trouve par exemple des artistes, des architectes, des créateurs/trices de mode, des photographes, des créateurs/trices de bijoux, des illustrateurs/trices et des maquilleurs/ses.[35]

[35] https://www.bencarter.lu/studio, consulté le 18.01.2024, traduit avec DeepL.com

Atelier D
www.dkollektiv.org/dkollage/atelier-d-le-lieu
Site de l'ancien laminoir / Neischmelz : 4 Place Thierry Van Werveke, 3475, Dudelange

L'Atelier D est géré par l'association DKollektiv. Il s'agit d'un lieu de travail et d'expérimentation pour les membres de l'association ainsi que des artistes invité/es ou en résidence. Parallèlement, l'Atelier D propose des workshops et des ateliers de travail de fer, de menuiserie, de photographie, de sérigraphie, de couture, de film analogique, etc. Depuis 2021, des ateliers de « chantiers participatifs » sont organisés afin de rénover collectivement les locaux du bâtiment Vestiaires-Wagonnage, Vewa. De 2017 à 2021, l'Atelier a été installé dans la Hall Fondouq avant de déménager dans le Vewa à l'occasion d'Esch2022.

Bâtiment IV
www.batiment-4.lu
Domaine du Schlassgoart, 4149, Esch-sur-Alzette

Installé sur la friche industrielle d'Arcelor-Mittal Esch-Schifflange, qui prête le bâtiment à l'association Fresch, le Bâtiment IV est un tiers-lieu culturel, artistique et citoyen occupé par plusieurs associations actives dans les domaines de la création en arts visuels ou arts du spectacle (Hariko, ILL, Richtung22).

1.2.2.3 Autres

Hariko
www.hariko.lu
5 Rue de l'Église, 4106, Esch-sur-Alzette

Initié en 2015 à Luxembourg-Bonnevoie avant de déménager dans ses locaux actuels à Esch-sur-Alzette, Hariko est un projet éducatif qui offre un accès privilégié à différentes formes d'expression artistique aux jeunes âgés entre douze et 26 ans issus de milieux défavorisés. Hariko propose aussi quatre ateliers individuels d'environ 20 m² et deux ateliers doubles d'environ 40 m². Ceux-ci sont mis à disposition d'artistes locaux/les en échange de cours et d'ateliers pédagogiques (notamment peinture, sculpture et dessin). Depuis 2020, Hariko dispose d'un lieu supplémentaire à Ettelbruck. Celui-ci compte trois ateliers doubles de 75 m² qui peuvent accueillir six artistes. Hariko accueille six artistes qui travaillent dans le domaine des arts visuels dans ses ateliers à Esch-sur-Alzette.

Kamellebuttek
www.kamellebuttek.lu
14 Rue Marcel Reuland, 4305, Esch-sur-Alzette

Depuis son ouverture en 2016 dans une ancienne maison d'habitation, Kamellebuttek propose cinq ateliers à des artistes locaux/les moyennant un loyer mensuel de 200 € à 300 € (charges comprises). Trois des ateliers sont loués par des artistes et deux sont utilisés pour les ateliers pédagogiques proposés par Kamellebuttek asbl.

Schlaiffmillen – résidence d'artistes
www.schlaiffmillen.com
10 Rue Godchaux,1634, Luxembourg

Depuis 1986, un groupe d'artistes occupe une ancienne manufacture de draperies et de tricots à Luxembourg gracieusement mis à disposition par les services de la Ville de Luxembourg. Seize artistes se partagent quatorze ateliers (dont un atelier pour artistes invité/es) et deux ateliers partagés d'une surface variant de 50 à 80 m². Des équipements (fours céramiques, matériel de xylographie et lithographie, postes de soudures) ainsi qu'un espace d'exposition sont à disposition des artistes. La gestion des ateliers est assurée par Schlaiffmillen asbl et la maintenance du bâtiment est assurée par la Ville de Luxembourg.

Le tiers-lieu Bâtiment IV
© Mike Zenari

Semaphore Art Studio
www.facebook.com/semaphoreartstudios/?locale=fr_FR
13 Rue de la Gare, L-5353, Oetrange

Semaphore Art Studio proposait trois ateliers dans l'ancienne gare ferroviaire d'Oetrange. Le bâtiment était mis à disposition par la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL) moyennant un loyer mensuel. Les ateliers étaient occupés par trois artistes et une art-thérapeute. Le Semaphore Art Studio a fermé ses portes en mai 2023.

Service culturel de la Ville de Differdange
www.differdange.lu/services-communaux/services-2/service-culturel
58 Grand-Rue, 4575, Differdange
7 Avenue de la Liberté, 4601, Differdange
88 rue de Rodange, 4698, Lasauvage

Le service culturel de la commune de Differdange met à disposition treize ateliers d'artistes dans trois bâtiments à Differdange et à Lasauvage. La surface moyenne des ateliers est de 15 m² pour un prix de location de 200 € (charges incluses). Des studios de plus grande taille sont aussi disponibles (21 m² pour 300 € et deux grands ateliers pour 600 € chacun, charges incluses.

Sixthfloor
www.sixthfloor.lu
CR110, L-8361 Koerich

Depuis 2002 Sixthfloor, association de fait, dispose de plusieurs ateliers dans une ancienne scierie reconvertie. Les ateliers et du matériel spécifique sont accessibles aux membres de l'association, au nombre de sept. Sixthfloor accueille et organise régulièrement des manifestations dans ses locaux dont le Muse-symposium.

1.2.5. Espaces d'entreprises et autres lieux privés

Galerie d'art contemporain « Am Tunnel » et Espace Edward Steichen
→ Voir fiche technique afférente.

Galerie l'Indépendance - Banque internationale à Luxembourg
www.bil.com/fondation-independance/index.html
69 Route d'Esch, 1470, Luxembourg

La Galerie l'Indépendance est une galerie d'entreprise ouverte en 1995. Elle présente principalement les œuvres d'artistes du Luxembourg. La programmation de la galerie est élaborée au sein de l'entreprise. La Banque internationale à Luxembourg est aussi à l'origine de la Fondation Indépendance by BIL qui propose chaque année des aides ponctuelles devant servir au financement de projets culturels. La galerie travaille parfois avec des curateurs/trices et expert/es extérieur/es et collabore régulièrement avec des associations locales.

Art Cube - Chambre de commerce
7 Rue Alcide de Gasperi, 1615, Luxembourg

La Chambre de commerce proposait un espace d'exposition dans ses locaux à Kirchberg. Elle travaillait régulièrement avec l'association Art contemporain.lu pour la programmation de cet espace. L'espace était accessible pour les employés et visiteurs des lieux. La dernière exposition dans l'Art Cube a eu lieu en octobre 2022.

Espaces Artime aux Hôpitaux Robert Schuman
www.facebook.com/espace.artime/?locale=fr_FR
9 Rue Edward Steichen, 2540, Luxembourg
20-30 rue d'Anvers, 1130, Luxembourg

Les espaces Artime aux Hôpitaux Robert Schuman sont des lieux d'exposition situés dans les espaces publics de la ZithaKlinik et de l'Hôpital Kirchberg à Luxembourg. Fruits d'un projet lancé en 2015 par les Hôpitaux Robert Schuman, ces espaces proposent environ quinze expositions par an. Y sont présentés les travaux d'artistes contemporain/es professionnel/les et amateurs/trices. Le programme d'expositions est élaboré par Patrice Tirabasso, coordinateur du projet, en discussion avec la direction des Hopitaux Robert Schuman. Il s'occupe également de la communication, de l'accrochage et du suivi des expositions. Les expositions sont largement vues par un public de non-initiés. Certaines des œuvres exposées peuvent être achetées. Les bénéfices réalisés sont reversés à la Fondation Hôpitaux Robert Schuman.

1.2.6. Les arts visuels dans l'espace public

1.2.6.1. Luxembourg Ville

L'instauration du Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg[36] a permis la mise en place d'un concept urbanistique qui favorise la présence d'œuvres d'art dans le tissu urbain du quartier de Kirchberg. Les firmes internationales et les institutions européennes qui y sont implantées sont encouragées à installer des œuvres en extérieur.

Des expositions et des festivals thématiques sont périodiquement organisés dans les espaces publics de la capitale. En 2001, la première édition de l'exposition *Sous les ponts, le long de la rivière* avait été l'occasion d'inviter des artistes à installer de nouvelles œuvres le long d'un parcours entre le centre-ville et Kirchberg. Des œuvres permanentes sont toujours visibles.

Des sculptures et interventions artistiques viennent régulièrement habiter l'espace public de la capitale, le service culturel de la Ville de Luxembourg organisant des expositions, notamment de sculptures et de photographie en extérieur. Tous les deux ans, le *Gare Art festival*, symposium international de sculpture dans le quartier de la Gare, invite des artistes à produire des sculptures dans l'espace public qui seront ensuite exposées sous la verrière de la gare de Luxembourg.

1.2.6.2. Au sud du pays

Les *Sentiers Rouges* (2003-2009) ont permis la création d'œuvres d'art dans les espaces urbains et naturels de plusieurs communes du sud du Grand-Duché. Réalisées par des artistes régionaux/les dans le cadre de Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007, plusieurs œuvres sont encore visibles.

En 2016, le programme *BeHave international artists residency* dans le cadre de Public Art Experience organisé par le Fonds Belval a permis la réalisation de huit œuvres d'art, pérennes et temporaires, par des artistes de renommée internationale sur les anciennes friches industrielles de Belval. Un nouvel appel à candidatures a été lancé en février 2023 portant sur la conception et réalisation de trois œuvres artistiques à intégrer dans des espaces spécifiques à Belval.

De nombreuses sculptures sont installées de manière permanente dans le parc Gerlache à Differdange. Elles ont été réalisées dans le cadre du *Symposium de sculptures Differdange* qui a lieu tous les deux ans.

Chaque année de 2014 à 2021, le programme *Urban Art* de la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette était l'occasion de réaliser plusieurs fresques et graffitis par des artistes du Luxembourg et internationaux/les.

1.2.6.3. Au nord du pays

À Bilsdorf, plusieurs sculptures sur pierre sont visibles en permanence le long du sentier pédestre de Lultzhausen. Elles ont été installées à la suite d'un symposium international tenu en 1999 au cours duquel six sculpteurs ont réalisé de nouvelles œuvres suite à une invitation de l'artiste luxembourgeois Bertrand Ney.[37]

Plusieurs œuvres d'art sont installées dans le Jardin de Wiltz (voir aussi Coopérations asbl et Festival de Wiltz). Le projet du jardin a été initié en 1983 par le groupe d'artistes Der Blaue Kompressor.

1.3. Soutien au secteur

1.3.1. Au Luxembourg

Cette section recense les différentes opportunités de financement, les programmes de résidence et les récompenses qui émanent du Luxembourg et ont une dimension locale. Cette section ne recense pas les aides à caractère social disponibles pour les artistes professionnels/les indépendants/es.[38]

1.3.1.1. Financements exclusifs au domaine des arts visuels

Bourse CNA – Aide à la création et à la diffusion en photographie
depuis 2009 – environ cinq attributions par an – montant total de 35 000 € partagé de manière variable entre les projets soutenus – origine : Centre national de l'audiovisuel (CNA).
Cette bourse s'adresse aux photographes et artistes professionnel/les ou en cours de formation, de nationalité luxembourgeoise ou vivant au Luxembourg ayant une pratique en photographie. Elle vise à permettre la réalisation d'un travail photographique personnel et/ou d'en soutenir la diffusion par la création d'une publication. De 2009 à 2023, plus de 80 projets ont été soutenus.

Bourse Bert-Theis
depuis 2017 – une attribution biannuelle – maximum 15 000 € – origine : Fonds culturel national (Focuna) en collaboration avec un mécène privé. D'un montant de 15 000 €, cette bourse est une aide à la production exclusivement réservée à des projets dans le domaine des arts visuels.

Bourse Francis-André – Bourse d'aide à la production à un/e artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels
depuis 2016 – une attribution annuelle – 10 000 € – origine : Fonds culturel national (Focuna) en collaboration avec des mécènes privés. La Bourse Francis-André est une bourse d'un montant de 10 000 €. Elle vise à accompagner un/e artiste ou collectif d'artistes dans le processus de recherche, de création ou de production de projets innovateurs.

Aide à l'édition imprimée
depuis 2013 – nombre d'attributions annuelles variable – 3 000 € maximum – origine : Fonds culturel national (Focuna).
Cette aide s'adresse aux maisons d'édition ou aux structures professionnelles non commerciales qui soutiennent la création contemporaine par l'édition et la diffusion de publications, par exemple les catalogues d'exposition.

[36] Le Fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau de Kirchberg, établissement public constitué en 1961, dont les missions sont l'urbanisation et l'aménagement du plateau de Kirchberg ; l'établissement de la voirie d'accès et de desserte nécessaire ainsi que les accessoires éventuels ; l'acquisition des terrains du Plateau de Kirchberg dans la mesure du plan des lieux annexé à la loi précitée.
[37] http://www.naturpark-sure.lu/index.php?id=26;lang=fr, consulté le 25.09.2019.
[38] Pour plus d'information sur ces aides : https://guichet.public.lu/fr/citoyens/travail-emploi/activite-independante/statut-artiste/artiste-professionnel-independant.html

Alex Reding de la galerie Nosbaum Reding à la Luxembourg Art Week
© Mike Zenari

1.3.1.2. Financements non exclusifs au domaine des arts visuels

1.3.1.2.1. Les aides du ministère de la Culture

www.mcult.gouvernement.lu

Conventions
Le ministère de la Culture entretient des conventions avec des acteurs culturels structurés en asbl de différents domaines de la culture, dont les arts visuels. Il s'agit d'un instrument de support important qui garantit une certaine sécurité financière aux acteurs pour la réalisation de leurs missions.

Subsides du ministère de la Culture
Le ministère de la Culture octroie des subventions ponctuelles dans différents domaines de la culture, dont les arts visuels. Ces aides sont rassemblées sous le terme de subsides. Ceux-ci se déclinent en plusieurs catégories qui visent à rendre compte de la variété et des spécificités des demandes adressées annuellement au ministère.

Bourses d'aide à la création artistique et au développement professionnel de l'artiste
depuis 1999 – nombre d'attributions variable – montant variable – origine : ministère de la Culture
Introduite en 1999 et revue suivant la loi du 19 décembre 2014 relative à la promotion de la création artistique, ces bourses sont attribuées trois fois par an par une commission consultative du ministère de la Culture à des artistes créateurs/trices et/ou interprètes professionnel/les. Elle est accordée en vue la réalisation d'un projet bien défini ou pour l'accomplissement d'un stage ou d'une formation spécifique.

(Pour plus d'informations, voir chapitre 4, Les arts visuels en chiffres.)

1.3.1.2.2. Les aides de Kultur|lx

www.kulturlx.lu

Kultur|lx – Arts Council Luxembourg a été lancé en juillet 2020 en tant qu'association sans but lucratif à l'initiative du ministère de la Culture, suite à une large consultation du secteur créatif, représenté dans le conseil d'administration. L'organe a été pérennisé par la loi du 16 décembre 2022 portant création de l'établissement public du même nom. Kultur|lx a pour missions le soutien, la promotion et la diffusion de la scène culturelle luxembourgeoise vers l'international. Présidé par Jo Kox et dirigé par Valérie Quilez (international) et Diane Tobes (national), Kultur|lx compte une équipe de treize personnes (en février 2024) et a intégré les initiatives Reading Luxembourg (littérature) et music:LX (musiques). L'équipe est installée à Esch-sur-Alzette.

Les aides de Kultur|lx dans le domaine des arts visuels sont :

Aide au repérage de la scène luxembourgeoise
depuis juillet 2021 – nombre d'attributions variable – montant variable
Afin de faciliter le repérage de la scène culturelle luxembourgeoise, Kultur | lx soutient les structures luxembourgeoises dans leur volonté d'inviter les professionnel/les internationaux/les de leur secteur lors d'évènements ou de présentations dédiés à la création luxembourgeoise. L'objectif de ces repérages est d'augmenter la (re)connaissance des créateurs/trices et des productions du Luxembourg pour en faciliter l'accès, la diffusion et le rayonnement. Cette aide s'adresse aux institutions culturelles, aux associations et compagnies ainsi qu'aux sociétés à responsabilité limitée et aux sociétés anonymes. Les aides sont disponibles toute l'année dans la limite des crédits disponibles.

1.3.1.2.3. Les aides du Fonds culturel national

www.focuna.lu

Le Fonds culturel national (Focuna) est un établissement public régi par la loi modifiée du 4 mars 1982. Sa mission est de recevoir, de gérer et d'employer les allocations et dons émanant de sources publiques et privées en vue de la promotion et du soutien d'activités artistiques et culturelles impliquant des artistes résidant au Luxembourg ou de nationalité luxembourgeoise. Le Fonds est administré par un comité directeur présidé par Jo Kox et s'adjoint régulièrement les services de jurys d'expert/es externes. Son siège est à Luxembourg-ville.

Bourse d'aide à l'écriture d'analyse critique d'un travail artistique
depuis 2023 – nombre d'attributions variable – montant variable
Le Focuna offre cette bourse dans le cadre de la professionnalisation du secteur culturel. Le texte critique permet à un/e artiste ou collectif d'artistes de mettre en perspective sa production artistique, toutes disciplines confondues. Les bourses s'inscrivent dans la volonté de soutenir les artistes dans le développement de leur carrière. L'objectif est de permettre aux artistes de présenter leur travail de manière adéquate et professionnelle, d'encourager l'analyse critique d'une œuvre ou d'un travail artistique. Les bourses sont attribuées sur base d'un appel à candidatures. Les dossiers de candidature sont examinés et sélectionnés en commission par le comité directeur du Focuna.

1.3.1.2.4. Les aides de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte

www.oeuvre.lu

L'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte a été créée par un arrêté grand-ducal du 25 décembre 1944, abrogé par la loi du 22 mai 2009 lui conférant le statut d'établissement public placé sous la tutelle du ministère d'État. Elle est administrée par un conseil de quinze personnes présidé par Danièle Wagener ; son équipe de dix personnes (en février 2024) est dirigée par Emile Lutgen et ses fonds proviennent de la Loterie nationale. Initialement créée pour venir en aide aux victimes de la Deuxième Guerre mondiale, l'Œuvre soutient aujourd'hui des organisations dans les domaines du social, de la culture, de l'environnement, du sport et de la santé ainsi que de la mémoire et du patrimoine. Son siège se trouve à Leudelange.

Ses aides dans le domaine des arts visuels sont de deux ordres :

Fonds Start-up
depuis 2012 – nombre d'attributions annuelles variable – 25 000 € maximum
Le Fonds Start-up soutient la professionnalisation des artistes et personnes créatives. Les bénéficiaires doivent avoir moins de 36 ans, être de nationalité luxembourgeoise ou avoir un lien fort avec le Luxembourg et faire preuve d'une première expérience dans leur secteur d'activité. Pour être soutenu, le projet doit présenter un intérêt manifeste pour le public. Les dossiers soumis sont examinés par un jury composé d'expert/es des différents secteurs soutenus par l'Œuvre.

Financement de projet sous forme d'aide ponctuelle
depuis 1945 – nombre attributions annuelles variable – montant variable
L'aide ponctuelle est un soutien financier pour un projet concret ayant trait aux missions de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte et qui est limité dans le temps. L'aide s'adresse à des associations sans but lucratif ou à des fondations qui œuvrent dans un ou plusieurs des cinq domaines définis par l'Œuvre. Les candidatures se font en ligne. Les dossiers sont examinés par un jury composé d'expert/es de différents secteurs.

1.3.1.2.5. Les aides de fondations privées

Aide ponctuelle au financement de projets culturels – Fondation Indépendance by BIL
bil.com/fondation-independance/index.html
depuis 1999 – nombre d'attributions annuelles variable – montant variable
Afin de poursuivre son objectif de promotion de l'art et de la culture, la Fondation Indépendance by BIL propose de financer de manière ponctuelle des projets de jeunes créateurs/trices et associations qui œuvrent dans plusieurs domaines de la culture dont les arts visuels. Les projets sélectionnés doivent faire preuve d'une dimension humaine, éducative et sociale.

Les appels à projets de la Fondation Sommer
www.fondation-sommer.lu
depuis 2016 – nombre attributions annuelles variable – montant variable – origine : Fondation Sommer
La Fondation Sommer a pour objectif « l'empowerment » des enfants et des jeunes à travers les arts et la culture. Trois fois par an, elle lance trois types d'appels à projets : en direction des structures culturelles et structures éducatives ; en direction d'artistes et de structures culturelles pour le développement d'activités pédagogiques dans le cadre d'un projet de création artistique et en direction des initiatives culturelles favorisant l'échange interculturel au Luxembourg. Les aides sont attribuées par le conseil d'administration de la Fondation, sur base des projets soumis.

1.3.1.3. Programmes de résidences exclusifs au domaine des arts visuels

Casino Luxembourg artistes en résidence
www.casino-luxembourg.lu/casino-display
depuis 2014 – une attribution par an – durée : six mois – origine et financement : Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain – coordination et accompagnement : Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2014, le Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain accueille régulièrement des artistes internationaux/les en résidence. Entre 2015 et 2019, les résidences se sont déroulées en extérieur, dans l'espace public de la ville de Luxembourg. Depuis 2020, le programme de résidence est devenu partie intégrante du programme Casino Display (voir Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain) dont une partie s'articule autour de collaborations avec des écoles d'art de la Grande Région afin de donner à de jeunes artistes l'opportunité de réaliser des projets dans une structure professionnelle.

Durée et modalités du séjour
La résidence d'artiste au Casino Display se tient annuellement de février à juillet. L'artiste en résidence loge dans le studio aménagé dans les locaux du Casino Display à cet effet.

Procédure de candidature et sélection
L'artiste est sélectionné/e sur base de prospection dans les écoles d'art partenaires ou au cours de projets collaboratifs menés par le Casino Display.

Squatfabrik
https://kulturfabrik.lu/project/squatfabrik
depuis 2020 – quatre attributions par an – durée : un mois – origine et financement : Kulturfabrik & Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte – coordination et accompagnement : Kulturfabrik en synergie avec le Bridderhaus

Présentation et bénéficiaires potentiels
La Squatfabrik est un programme de courtes résidences artistiques né en 2020. À chaque édition, quatre duos d'artistes, toujours composés d'un/e artiste du territoire et d'un/e artiste européen/ne, sont en résidence à la Kulturfabrik entre mai et novembre.

Durée et modalités du séjour
Le séjour dure environ un mois. Les bénéficiaires sont logés dans le Bridderhaus. Les bénéficiaires reçoivent des honoraires (frais de voyage et de nourriture inclus) ainsi qu'une enveloppe de production permettant de couvrir les frais de matériaux et de réalisation. Une rencontre et un *Get-Out*, qui sonne la fin de la résidence, a lieu à chaque résidence pour que le public rencontre les artistes.

Procédure de candidature et sélection
L'accès à la résidence se fait sur invitation seulement. Les candidatures spontanées restent possibles si celles-ci prennent la forme de propositions de projets élaborés. Le choix de l'artiste bénéficiaire est fait de manière collégiale dans un comité de sélection réunissant les différents partenaires du projet.

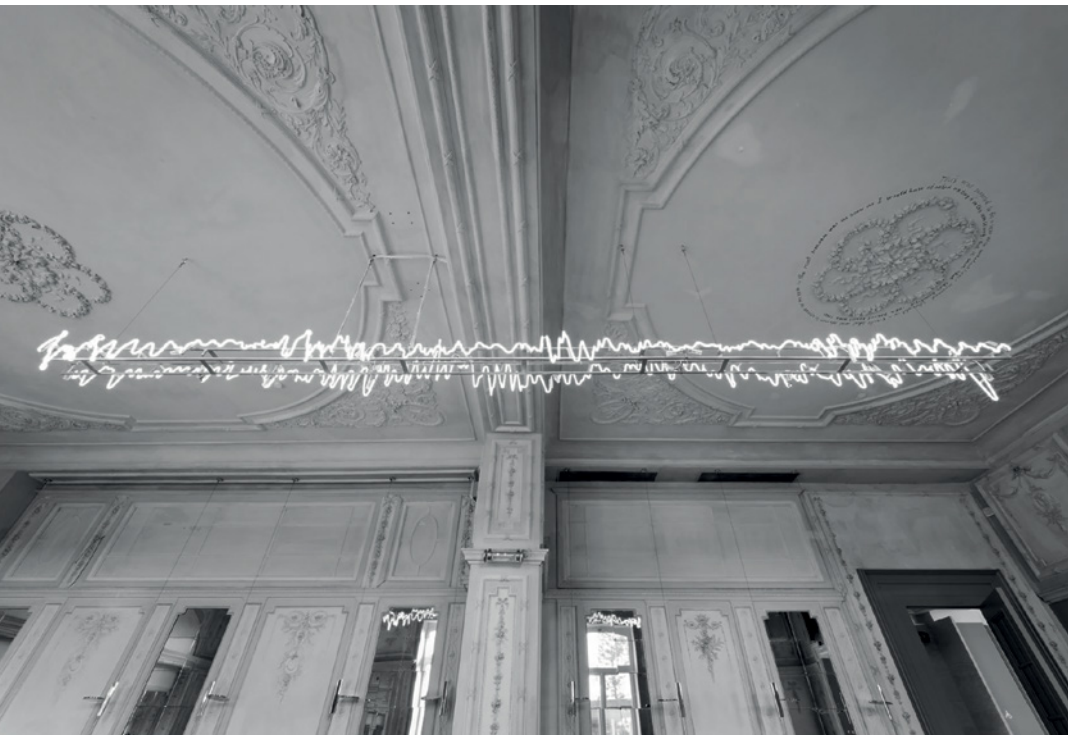

Zeitgeist – Karl Cobain, œuvre permanente de Claudia Passeri dans les anciens Salons Saint-Hubert du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain
© Patty Neu

L'exposition *Disorganized info-dump* de Gilles Pegel à la galerie Nei Liicht
© Mike Zenari

Artists Development Programme par le European Investment Bank Institute (EIB Institute)
www.institute.eib.org
depuis 2013 – en moyenne quatre attributions par an – durée : quatre à six semaines – origine et financement : EIB Institute – coordination et accompagnement : EIB Institute

Présentation et bénéficiaires potentiels
La résidence s'adresse à tou/tes les jeunes artistes qui souhaitent développer leur pratique dans un contexte professionnel en créant une ou plusieurs nouvelles œuvres. Les candidat/es doivent être âgé/es de moins de 35 ans au moment de leur candidature et être originaires d'un groupe des pays déterminés à chaque nouvelle édition.

Durée et modalités du séjour
Entre quatre et six semaines. L'EIB Institute prend en charge les frais de voyage des artistes ainsi qu'un voyage à l'atelier du mentor et met à disposition un logement et des espaces de travail. Les artistes reçoivent une indemnité journalière de 100 € afin de couvrir les frais de séjour ainsi que l'ensemble ou une partie de leurs coûts de production. Une enveloppe supplémentaire de 500 € est disponible pour une aide à la production. Un cachet de 1 000 € peut être versé à condition qu'une ou plusieurs nouvelles œuvres soient réalisées. L'EIB Institute acquiert régulièrement certaines œuvres réalisées durant la résidence.

Procédure de candidature
Les bénéficiaires sont sélectionné/es suite à un appel à candidatures. Celles-ci sont étudiées par un jury composé du mentor de la résidence, de conseillers artistiques externes et de membres du comité des arts de l'EIB Institute.

Chaque édition est encadrée par un mentor. Il s'agit d'artistes et d'experts/es internationalement reconnus/es.
Des rendez-vous privilégiés de mise en réseau sont organisés par l'équipe de l'EIB Institute avec différents acteurs du secteur des arts visuels au Luxembourg.

Résidence dans le cadre du Symposium international de la sculpture de la Ville de Differdange
www.symposiumsculpture.lu
depuis 2007 – quatre à six attributions par édition bisannuelle – durée : douze jours – origine et financement : Service culturel de la Ville de Differdange – coordination et accompagnement : Service culturel de la Ville de Differdange

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2007 le service culturel de la Ville de Differdange organise le Symposium international de sculpture. Tous les deux ans, une petite dizaine d'artistes sculpteurs/trices sont sélectionné/es pour réaliser sur place des œuvres qui sont ensuite présentées dans le Parc Gerlache. Depuis 2013, les artistes répondent à un thème ou à un matériau définis par le jury.

Durée et modalité du séjour
Environ douze jours. Chaque participant/e reçoit la somme de 2 000 € à la fin du séjour. L'hébergement, les repas et les matériaux sont fournis. Les artistes prennent en charge leurs frais de voyage et apportent leur matériel spécifique.

Procédure de candidature et sélection
Les candidatures se font en ligne par le biais d'un formulaire. Un jury composé des membres de la commission culturelle de la Ville de Differdange, du collège échevinal et parfois d'un sculpteur/trice luxembourgeois/e sélectionne les bénéficiaires.

Résidence internationale Empreinte
www.atelierempreinte.org
depuis 1996 – trois attributions par an – durée : deux semaines – origine : Empreinte - Atelier de gravure asbl– coordination et accompagnement : Empreinte – Atelier de gravure asbl

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 1996, l'association Empreinte – Atelier de gravure offre à des artistes graveurs/ses étrangers/ères une résidence au Luxembourg.

Durée et modalités du séjour
Deux semaines. Chaque résident reçoit 500 € afin de couvrir ses frais journaliers. L'association ne propose pas de logement sur place, les bénéficiaires ont cependant la possibilité de loger chez des membres de l'association ou peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel dans des structures culturelles qui disposent de logements. Ils ont accès au matériel technique de l'atelier en permanence. Une session de rencontres est organisée à la fin de chaque résidence. Chaque bénéficiaire fait don d'une estampe pour la collection de l'association.

Procédure de candidature
Les candidatures se font en ligne. Un jury composé de membres du conseil d'administration de l'association sélectionne les bénéficiaires. Les résidences hors programme sont possibles. Dans ce cas l'artiste prend en charge la location de l'atelier (50 €/semaine) ainsi que ses frais de logement et de voyage.

L'association collabore avec plusieurs institutions nationales et locales tels que la Bibliothèque nationale du Luxembourg et le Kulturhuef Grevenmacher. Elle entretient des liens privilégiés avec des associations aux missions similaires en Europe et dans le monde.

Résidence dans le cadre du Gare Art festival – Symposium international de sculpture dans le quartier de la Gare
depuis 2001 – six attributions par an – durée : une semaine – origine : Groupe animation Gare asbl– coordination et accompagnement : Groupe animation Gare asbl – partenaire : Association internationale des évènements de sculpture monumentale (AIESM)

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2001 le Gare Art festival propose chaque été à deux artistes nationaux/les et quatre artistes internationaux/les de réaliser des sculptures sur place et en extérieur dans le quartier de la gare.

Durée et modalités du séjour
Une semaine. Les frais de logement et de transport des artistes qui ne vivent pas au Luxembourg sont pris en charge par l'association. Chaque bénéficiaire reçoit un cachet de 1 000 € et un budget matériel de 300 € maximum.

Procédure de candidature et sélection
Appel à candidatures en ligne. Un jury composé d'expert/es locaux/les choisit les bénéficiaires. Il est composé d'un membre de la coordination culturelle de la Ville de Luxembourg, un historien de l'art, un membre du Cercle artistique de Luxembourg (CAL) et un représentant d'une galerie d'art locale.

1.3.1.4. Programmes de résidences non exclusifs au domaine des arts visuels

Résidence Arts visuels – Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster (neimënster)
www.neimenster.lu
depuis 2004 – nombre d'attributions annuelles variable – durée : une semaine à trois mois – origine et financement : neimënster en partenariat avec ACCR (Association des centres culturels de rencontre), WBI (Wallonie-Bruxelles international), Ville de Luxembourg, Département de la Culture de la capitale du Land de Sarrebruck,... – coordination et accompagnement : neimënster

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2018, le Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster propose un programme de résidences multidisciplinaires dont des résidences de recherche et de création adressées aux artistes qui travaillent dans le domaine des arts visuels. Elles sont accessibles sans condition de nationalité ou pays de résidence.

Durée et modalités du séjour
Une semaine à trois mois. neimënster met à disposition un logement individuel dans un studio ou duplex (30 à 45m^2), un espace de travail, une allocation de création ainsi qu'un accompagnement personnalisé et des opportunités de rencontre avec des acteurs culturels locaux. Un voyage aller-retour du domicile à neimënster est pris en charge pour les résident/es domicilié/es à plus de 40 km de Luxembourg. Les bénéficiaires peuvent choisir de présenter le résultat de leur résidence dans un des espaces d'exposition de neimënster et/ou participer aux portes ouvertes dédiées aux résidences d'artistes. Lorsque la résidence est organisée avec un ou plusieurs partenaires, les modalités de la résidence sont définies en accord avec tous les partenaires et leur prise en charge est répartie entre les partenaires.

Procédure de candidature et sélection
Candidatures spontanées ou appels à candidatures. Elles sont traitées par un jury composé de membres de l'équipe de neimënster ou par un comité d'expert/es mis en place en collaboration avec les partenaires de la résidence.

Résidence Bridderhaus
www.bridderhaus.lu
depuis 2022 – nombre d'attributions annuelles variable – durée : un à trois mois – origine : Fresch asbl - reprise par le Service Institutions culturelles Ville Esch-sur-Alzette en 2024 - financement: Ville d'Esch-sur-Alzette – coordination et accompagnement : Bridderhaus

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2022, le Bridderhaus propose un programme de résidences multidisciplinaires dont des résidences de recherche et de création adressées aux artistes qui travaillent dans le domaine des arts visuels. Il dispose de huit studios de résidences (chambre et espace de création), dont un pour personnes à mobilité réduite et un pour les familles ainsi que de quatre ateliers indépendants, des espaces d'exposition, une grande salle modulaire, une cuisine commune, un restaurant et des espaces extérieurs.

Durée et modalités du séjour
Un à trois mois. Le Bridderhaus met à disposition un logement et un espace de travail.

Procédure de candidature et sélection
Le Bridderhaus opère avec deux procédures de candidature et de sélection. La première avec un appel à candidatures (international) et la seconde avec un choix curatorial.

La chapelle Loretto et l'Ermitage à Clervaux
© Gemeng Cliärref

Résidence Ermitage
www.cube521.lu
depuis 2022 – nombre d'attributions annuelles variable – durée : une semaine à trois mois – origine et financement : Cube 521 asbl – coordination et accompagnement : Cube 521 asbl

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2022 les activités culturelles du Cube 521 ont pris une nouvelle dimension avec la résidence d'artistes Ermitage située à Clervaux. L'objectif est de mettre l'accent, chaque saison, sur une discipline artistique différente et de favoriser ainsi le processus de création des artistes. En fonction du genre artistique, la résidence se termine par un concert, une production de théâtre ou de danse, une lecture ou une exposition au Cube 521.

Durée et modalités du séjour
Une semaine à trois mois. Accompagnement par l'équipe du Cube 521.

Procédure de candidature et sélection
Les résidences s'intègrent dans la programmation artistique du Cube 521.

Dudetown House et Appartement Dominique Lang, Dudelange
depuis 2015 – environ trois artistes par an dans le domaine des arts visuels (huit à dix au total) – durée : quatre jours à quatre semaines – origine et financement : service culturel de la Ville de Dudelange – coordination et accompagnement : service culturel de la Ville de Dudelange

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2015, le service culturel de la Ville de Dudelange organise un programme de résidence qui accueille en moyenne trois artistes par an qui travaillent dans le domaine des arts visuels.

Durée et modalités du séjour
Durée variable de quatre jours à quatre semaines. Les bénéficiaires disposent d'espaces de vie et de travail séparés. Ils sont mis en relation avec des institutions et associations locales afin de favoriser les projets collaboratifs.

Procédure de candidature
Les candidatures sont libres et se font tout au long de l'année. Les bénéficiaires sont choisi/es par la direction du service culturel.

Walfer Kulturschapp – artiste en résidence
www.kulturschapp.lu
depuis 2010 – nombre d'attributions annuelles variable – durées : un à deux mois – origine et financement : Walfer Kulturschapp asbl– coordination et accompagnement : Walfer Kulturschapp asbl

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2010 l'association Walfer Kulturschapp propose un programme de résidences pour artistes travaillant dans les domaines des arts visuels et des lettres.

Durée et modalités du séjour
Deux mois pour la résidence d'été et quatre semaines le reste de l'année. L'association met à disposition les infrastructures du Kulturschapp (atelier, espace de production, matériel). Un accompagnement est proposé par les membres de l'association. Les bénéficiaires reçoivent un budget de production d'un montant variable afin de couvrir les frais de matériaux et services divers.

Procédure de candidature et sélection
L'artiste bénéficiaire est sélectionné/e sur dossier par un comité composé des membres de l'association et du conseil d'administration.

Programme Microrésidence par Canopée Produktion asbl
www.canopee-asbl.com/residence
www.microresidence.net
depuis 2018 – nombre d'attributions annuelles variable – durée : deux à trois mois – origine et financement : Canopée Produktion asbl– coordination et accompagnement : Canopée Produktion asbl – partenaire : réseau international Microresidence Network

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2018, Canopée Produktion fait partie du réseau international Microresidence Network géré par le Youkobo Art Space à Tokyo, Japon. Le réseau recense des résidences d'artistes dans des espaces domestiques autour du monde. Le but de ces résidences est de permettre les échanges dans un cadre informel afin de favoriser de futures collaborations. Il n'y a pas de critères d'accès spécifiques. L'association privilégie la diversité des origines géographiques, pratiques et centres d'intérêt.

Durée et modalités du séjour
Deux à trois mois. L'artiste en résidence est hébergé/e à la Villa Kunterbunt à Luxembourg où il /elle dispose d'une chambre et d'un accès à un studio de travail et à des équipements spécialisés à usage partagé. L'association encourage une interaction dynamique avec les autres résidents /es et des acteurs de la scène culturelle locale.

Procédure de candidature et sélection
Les candidatures sont à envoyer par email directement à l'association. Les membres de l'association sélectionnent les bénéficiaires.

Informations complémentaires
Les artistes qui envisagent une résidence au sein du Microresidence Network doivent prendre en compte que des frais de participation leur seront parfois demandés. Ils correspondent souvent aux coûts de mise à disposition des locaux.

Paul Heintz, Lynn Klemmer, Stefania Crişan et Christophe Gallois (de gauche à droite - absente : Mary-Audrey Ramirez) lors de la soirée de remise du Leap 2022
© Gilles Kayser

1.3.1.6. Récompenses exclusives au domaine des arts visuels

Lëtzebuerger Konschtpräis
www.mcult.gouvernement.lu
depuis 2022 – années paires – 10 000 € – organisateur : ministère de la Culture, en partenariat avec le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art – financement : ministère de la Culture

Le Lëtzebuerger Konschtpräis vise à distinguer un/e artiste visuel/le pour l'ensemble de son œuvre, sa carrière ainsi que son engagement durable pour la scène artistique luxembourgeoise. Le/la lauréat/e est sélectionné/e par un jury composé de membres reconnu/es pour leur expertise dans le domaine des arts visuels. Le prix a été attribué une première fois en 2022 dans le cadre de la Luxembourg Art Week. L'édition 2024 du prix aura lieu en octobre 2024 au MNAHA. (Pour plus d'informations, voir chapitre 3.)

Edward Steichen Award
edward-steichen-award.lu
depuis 2005 – années impaires – 24 000 $ – organisateur : Edward Steichen Award Luxembourg asbl – financement : Edward Steichen Award Luxembourg asbl et partenaires

Le Edward Steichen Award rend hommage aux réalisations artistiques d'Edward Steichen en tant que photographe et conservateur et est conçu comme un pont interculturel, artistique et éducatif entre le Luxembourg et New York. Il est attribué tous les deux ans à un/e artiste européen/ne vivant et travaillant au Luxembourg et/ou dans la Grande Région et dont la pratique s'inscrit dans les arts visuels, avec une attention particulière à la photographie. Les candidat/es sont nommé/es par des expert/es locaux/les dans le domaine de l'art contemporain et de la photographie. Le/la lauréat/e se voit offrir une résidence de six mois au International Studio & Curatorial Program (ISCP) à New York. Depuis sa création, le prix est soutenu par la famille Steichen et est placé sous le patronage de SAR la Grande-Duchesse de Luxembourg. Un comité de sélection ainsi qu'un jury d'experts/es de l'art contemporain du Luxembourg et du monde entier sont constitués pour chaque édition.

Edward Steichen Luxembourg Resident in New York
www.edward-steichen-award.lu
depuis 2011 – années impaires – 16 000 $ – organisateur : Edward Steichen Award Luxembourg asbl – financement : Edward Steichen Award Luxembourg asbl et partenaires

En 2011, une nouvelle catégorie a été ajoutée au Edward Steichen Award : le Edward Steichen Luxembourg Resident in New York. Conçu exclusivement pour les jeunes artistes luxembourgeois/es (de nationalité ou résident/es), le prix offre une résidence de quatre mois au International Studio & Curatorial Program (ISCP) à New York. Les candidat/es sont nommé/es par des expert/es luxembourgeois/es dans le domaine de l'art contemporain et de la photographie. Le jury international, qui sélectionne le/la lauréat/e du Edward Steichen Award choisit également le/la résident/e luxembourgeois /e Edward Steichen à New York.

Luxembourg Photography Award (Lupa)
www.letzarles.lu/luxembourg-photography-award
depuis 2023 – annuel – organisateur : Lët'z Arles asbl, en collaboration avec le Centre nationale l'audiovisuel – financement : Lët'z Arles asbl et partenaires

Le Luxembourg Photography Award vise à promouvoir les artistes photographes luxembourgeois/es, de nationalité ou vivant et travaillant au Luxembourg, et à donner plus de visibilité à leurs œuvres. Le jury, composé de personnalités nationales et internationales reconnues pour leur expertise dans le domaine de la photographie, propose des candidat/es et sélectionne l'artiste lauréat/e. Le/la lauréat/e bénéficie d'une exposition accompagnée d'une publication dans le cadre des Rencontres d'Arles. (Pour plus d'informations, voir Lët'z Arles , chapitre 1.4.1.)

Luxembourg Photography Award mentorship (Lupa mentorship)
www.letzarles.lu/luxembourg-photography-award
depuis 2023 – biannuel – organisateur : Lët'z Arles asbl, en collaboration avec le Centre national de l'audiovisuel et l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles (ENSP Arles) – financement : Lët'z Arles asbl et partenaires

Le Luxembourg Photography Award mentorship est destiné aux jeunes artistes luxembourgeois/es (nationalité ou résident/es). Il s'agit d'un programme de professionnalisation en collaboration avec l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles qui offre aux mentoré/es un dispositif complet de *master classes, workshops*, sessions de travail collectif sous l'accompagnement d'un professeur de l'école. Le jury international qui sélectionne le/la lauréat/e du Luxembourg Photography Award sélectionne aussi le/la lauréat/e du Luxembourg Photography Award mentorship.

SAR la Grande-Duchesse Maria-Teresa, Julien Hübsch, le ministre de la Culture Eric Thill, Marc Hostert, Bertrand Ney et Pierre Reuter (de g. à dr.) lors de la remise du Prix Grand-Duc Adolphe
© Henri Goergen

Prix d'Art Robert Schuman
www.quattropole.org/fr/projets_quattropole/culture/prix_d_art_robert_schuman
depuis 1991 – années impaires – 10 000 € – organisatrices et financement : villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, en alternance Quattropole

Le Prix d'art Robert Schuman met en valeur les artistes de la Grande Région. Quatre jurys d'expert/es issus du Luxembourg et des villes de Metz, Sarrebruck et Trèves nomment quatre curateurs/trices qui sélectionnent quatre artistes. Les œuvres des seize artistes ainsi sélectionné/es sont présentées lors d'une exposition organisée à tour de rôle à Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves. Un comité de huit expert/es originaires des quatre villes attribue le prix à l'un/e des seize artistes. Depuis sa création, le prix a été décerné seize fois. Certain/es des lauréat/es sont aujourd'hui des artistes internationalement reconnu/es. En remettant le choix des artistes à des curateurs/trices, le prix permet de mettre en avant l'importance de leur rôle dans l'écosystème culturel. Ils et elles sont choisi/es pour leur connaissance pointue de la scène artistique de la Grande Région et la variété de leurs expertises.

Leap – Luxembourg Encouragement for Artists Prize
depuis 2016 – années paires – 12 500 € – organisation : Rotondes - financement : le partenaire du prix

Le Leap – Luxembourg Encouragement for Artists Prize vise à aider les artistes contemporain/es qui font preuve d'une démarche novatrice et inédite. Soutenu initialement par le cabinet d'avocats Allen & Overy et puis par RTL, il est décerné tous les deux ans à un/e artiste luxembourgeois/e (de nationalité ou résident/e) après délibération d'un jury international. À l'issue du processus de présélection, quatre candidat/es sont retenu/es pour présenter leurs œuvres lors d'une exposition aux Rotondes. Un catalogue d'exposition est publié. Le jury est composé d'expert/es internationaux/les de l'art contemporain.

Prix Grand-Duc Adolphe
Depuis 1902 – années impaires depuis 1995 – 5 000 € – organisateur : CAL – Cercle artistique de Luxembourg asbl – financement : ministère de la Culture

Le prix Grand-Duc Adolphe est décerné à un/e artiste membre lors du Salon du Cercle artistique de Luxembourg. Le/la lauréat/e est choisi/e par le Grand-Duc suivant les conseils d'un jury composé de cinq membres issus de la Cour Grand-Ducale, du ministère de la Culture et du CAL. En 2013, l'association Mécénart organisa une exposition des lauréat/es du Prix Grand-Duc Adolphe depuis 1946. Cet évènement marque aussi la publication du catalogue *Les lauréats du Prix grand-duc Adolphe de 1946 à nos jours – Hommages et incitations* (Éditions Saint-Paul).

Prix Pierre Werner
depuis 1992 – années paires – 5 000 € (depuis 2024) – organisateur : CAL – Cercle artistique de Luxembourg asbl – financement : ministère de la Culture

Le prix Pierre Werner a lieu tous les deux ans lors du Salon du Cercle artistique de Luxembourg. Le prix est décerné à un/e des artistes exposant au salon, qu'il ou elle soit membre ou non-membre de l'association. Le/la lauréat/e est choisi/e par un jury international composé d'expert/es.

Prix Révélation (nom jusqu'en 2005 : Prix d'Encouragement aux jeunes artistes)
depuis 1983 – années impaires – 5 000 € (depuis 2023)
organisateur : CAL – Cercle artistique de Luxembourg asbl
financement : ministère de la Culture

Le Prix Révélation est offert tous les deux ans à un/e artiste exposant au Salon du Cercle artistique de Luxembourg de moins de 35 ans. Un jury composé d'expert/es du monde artistique choisit l'artiste lauréat/e.

Arendt Award
depuis 2012 – année impaire – 6 000 € – organisation : Mois européen de la photographie (Emop) asbl, Café Crème asbl – financement : Arendt & Medernach

Depuis 2012, le cabinet d'avocat Arendt & Medernach collabore avec les associations Emop et Café-Crème pour récompenser le travail de l'un/e des artistes exposé/es dans l'une des expositions du réseau *Mois européen de la photographie*. Les œuvres des artistes sélectionné/es sont présentées lors d'une exposition à la Arendt House, le siège de Arendt & Medernach. Le/la lauréat/e reçoit la somme de 6 000 €. Le/la lauréat/e est choisi/e par un jury d'expert/es issu/es des huit villes partenaires du *Mois européen de la photographie* : Athènes, Berlin, Bratislava, Budapest, Ljubljana, Luxembourg, Paris et Vienne. Certaines œuvres exposées sont acquises par Arendt & Medernach.

Prix de la Biennale d'art contemporain de Strassen
depuis 2001 – années impaires – 4 000 € (1er prix) ; 2 500 € (prix spécial du Jury) ; 1 500 € + exposition gratuite à la galerie A Spiren (prix d'encouragement) – organisation et financement : Commune de Strassen

À l'occasion de la Biennale d'art contemporain de Strassen, trois prix sont remis : une Premer prix, un prix spécial du Jury et un prix d'encouragement (moins de 35 ans).

Prix de la sculpture Schlassgoart
depuis 2018 – irrégulier – 8 000 € – organisation et financement : Galerie Schlassgoart asbl, Ville d'Esch-sur-Alzette, Cercle artistique de Luxembourg asbl

Fruit d'une collaboration entre la Ville d'Esch-sur-Alzette, la Galerie Schlassgoart et le Cercle Artistique de Luxembourg, le Prix de la sculpture Schlassgoart récompense le travail d'un/e artiste sculpteur/trices luxembourgeois/e de nationalité ou résident/e, sans limite d'âge. Un jury composé d'experts/es et d'élu/es locaux/les choisit le/la lauréat/e. La seconde édition du prix a eu lieu en 2022 et une prochaine édition est prévue pour 2025.

De Skulpture-Wee – Concours de sculpture Steinfort
depuis 2008 – irrégulier – 30 000 € (budget global, aménagement inclus) – organisateur : Commune de Steinfort, Aktikulti asbl– financement : Commune de Steinfort

Depuis 2008, la commune de Steinfort organise le concours de sculpture De Skulpture-Wee en collaboration avec Aktikulti asbl. Les artistes locaux/les et internationaux/les sont invité/es à soumettre leurs propositions de sculptures pour l'espace public. Un jury composé du bourgmestre et des membres de la commission culturelle de la Commune de Steinfort et d'expert/es locaux/les choisit la meilleure proposition. L'œuvre du/de la lauréat/e est ensuite réalisée et installée sur le territoire de la commune.

1.3.1.7. Récompenses non exclusives au domaine des arts visuels

Prix Arts et lettres de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg
depuis 2008 – années paires – 5 000 € (depuis 2014) – organisateur : Institut Grand-Ducal de Luxembourg (section Arts et Lettres)

Décerné tous les deux ans, le Prix Arts et lettres est destiné à encourager les jeunes créateurs/trices prometteurs/ses du Luxembourg. Le premier prix pour un/e artiste travaillant dans le domaine des arts visuels a été attribué en 2020.

Prix Mameranus (anciennement Prix IKB)
depuis 1990 – annuel – 5 000 € – organisation et financement : Stiftung zur Förderung junger Künstler in Luxemburg

Le Prix Mameranus pour la promotion de jeunes artistes est décerné par la Fondation. Le prix récompense des artistes en dessous de 30 ans dans les domaines de la littérature, du spectacle vivant, de la danse, de la musique, de l'architecture, du film, du chant, du graphisme et du design.

1.3.2. Vers l'étranger

La section suivante recense les opportunités de financements et les programmes de résidences qui émanent du Luxembourg et qui favorisent les mouvements internationaux.

1.3.2.1. Financements

Complémentaires aux résidences et aux bourses de production, les financements sous forme d'aides à la mobilité permettent aux artistes bénéficiaires et à leurs projets de voyager pour gagner en visibilité et étendre leur réseau.

1.3.2.1.1 . Les aides de Kultur|lx

www.kulturlx.lu/soutiens/

Toutes ces aides sont disponibles toute l'année, dans la limite des crédits disponibles. Elles sont attribuées sur base de dossiers de demande par les comités de sélections thématiques de l'établissement public.

Aide à la promotion
depuis juillet 2021 – nombre d'attributions variable – montant variable
Kultur|lx soutient la visibilité et la reconnaissance des artistes, des évènements et actions mises en œuvre par les créateurs/trices et professionnels/les du Luxembourg auprès des médias, des professionnels/les et des publics internationaux. Cette aide vise à encourager l'engagement d'une agence de presse et/ou de relations publiques afin de valoriser les activités d'une institution ou association, publique ou privée, participant à des salons, foires, festivals ou autres évènements d'envergure internationale ainsi que, pour les créateurs/trices, à soutenir la promotion de productions luxembourgeoises à travers des médiums internationaux et des canaux de marketing créatifs. Cette aide s'adresse aux artistes, auteurs/trices, associations et compagnies, sociétés à responsabilité limitée et sociétés anonymes ainsi qu'aux institutions culturelles (de nationalité luxembourgeoise ou résidant/basées au Luxembourg).
L'aide s'adresse aussi aux structures étrangères pour une production d'un/e artiste luxembourgeois/e.

Aide aux exposants pour la participation aux foires et salons
depuis juillet 2021 – nombre d'attributions variable – montant variable
Cette aide soutient les structures professionnelles contribuant par leur travail et leur présence sur les rendez-vous internationaux à la diffusion et au rayonnement des créateurs/trices luxembourgeois/es. L'aide s'adresse aux structures professionnelles (galeries, éditeurs, associations) qui souhaitent participer à un rendez-vous international de type foire ou salon et présentant dans leur programme un/e ou plusieurs artistes luxembourgeois/es. Cette aide s'adresse aux sociétés à responsabilité limitée et sociétés anonymes, aux galeries luxembourgeoises et internationales, maisons d'éditions luxembourgeoises et internationales, associations et compagnies luxembourgeoises ainsi qu'aux institutions culturelles luxembourgeoises.

Aide à la tournée et à la circulation des productions
depuis juillet 2021 – nombre d'attributions variable – montant variable
Cette aide s'adresse aux professionnel/les luxembourgeois/es du secteur culturel pour se produire lors de tournées, représentations, festivals, *showcases* ou présenter leur travail lors d'expositions hors du Luxembourg. Les institutions souhaitant inviter une production luxembourgeoise peuvent également bénéficier de cette aide, qui doit être considérée comme un soutien pour contribuer à prendre en charge une partie des coûts, en partage et coopération avec les structures accueillantes/invitantes. Cette aide s'adresse aux artistes, auteurs/trices, compositeurs/trices, associations et compagnies, sociétés à responsabilité limitée et sociétés anonymes ainsi qu'aux institutions culturelles (de nationalité luxembourgeoise ou résidant/basés au Luxembourg). L'aide s'adresse aussi aux institutions culturelles professionnelles étrangères pour une production luxembourgeoise.

Aide prospection, recherche et développement de carrière
depuis juillet 2021 – nombre d'attributions variable – montant variable
Cette aide est conçue pour faciliter la mobilité internationale dans l'objectif d'acquérir une connaissance, une spécialisation ou une expertise spécifique. Elle peut être attribuée dans une perspective de développement de son réseau (présence sur des festivals, foires, salons, rencontre avec les médias ou professionnels/les de secteur, auditions) ; de formation (conférences, workshops, master classes, mentoring) ; de spécialisation (formations spéciales, stage de perfectionnement, résidence, *songwriting camps*). Cette aide s'adresse aux artistes, auteurs/trices, compositeurs/trices, commissaires ainsi qu'aux professionnels/les du secteur culturel indépendant (managers, agents, chargés de diffusion, ...) (de nationalité luxembourgeoise ou résidant/basés au Luxembourg).

1.3.2.1.2 . Autres

Regards sans limites / Blicke ohne Grenzen
Bourse d'aide à la création en faveur de la jeune photographie dans la Grande Région
depuis 2012 – trois à quatre attributions par édition (biennale) – 3 750 € pour chaque récipiendaire (2019) – origine : structures culturelles en Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre et Wallonie – institutions culturelles partenaires au Luxembourg : Centre national de l'audiovisuel ; Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster

Regards sans Limites / Blicke ohne Grenzen est une bourse d'aide à la mobilité qui s'adresse aux jeunes artistes photographes âgés de 25 à 40 ans qui travaillent/résident sur le territoire de la Grande Région. Le dispositif a pour ambition de les encourager à mener à bien leur projet de création. Chaque édition donne lieu à une exposition collective dans plusieurs des institutions culturelles partenaires.

1.3.2.2. Programmes de résidence

Depuis la création, dans les années soixante, de la résidence luxembourgeoise à la Cité internationale des arts (Paris) par le ministère des Arts et des Sciences, plusieurs programmes sont venus agrandir l'offre des résidences internationales. Ces programmes permettent aux artistes dont le travail s'inscrit dans le domaine des arts visuels d'approfondir leurs recherches, de produire de nouvelles œuvres et de s'insérer dans des réseaux artistiques reconnus pour leur dynamisme.

1.3.2.2.1. Programmes de résidence exclusifs aux arts visuels

Artmix
depuis 2005 – cinq attributions par édition bisannuelle – durée : deux fois trois semaines – origine : ministère de la Culture et Ville de Sarrebruck – reprise par la Ville de Luxembourg et la Ville de Sarrebruck en 2023 – partenaires : Casino Display, Cercle Cité, neimënster et Stadtgalerie de Sarrebruck – financement : Ville de Luxembourg et Ville de Sarrebruck et leurs partenaires

Le programme vise à favoriser la coopération et les échanges entre la Sarre et le Luxembourg autour des arts visuels. Organisée de 2005 à 2019 par le ministère de la Culture du Luxembourg et la Ville de Sarrebruck, la résidence a été reprise par les Villes de Luxembourg et de Sarrebruck en 2023, avec le lancement d'une nouvelle édition sous un format légèrement adapté. Ce nouveau format s'adresse aux jeunes artistes et curateurs/trices. À la suite d'un appel à candidatures, un jury d'expert/es composé de représentants/es des institutions participantes luxembourgeoises et de la Stadtgalerie de Sarrebruck, sélectionne un/e artiste luxembourgeois/e, un/e artiste allemand/e ainsi qu'un/e curateur/trice ou une équipe curatoriale. Les deux artistes invitent ensuite /e un/e artiste supplémentaire à participer au projet. Au cours des deux résidences, tou/tes les candidat/es sélectionné/es développent ensemble un projet d'exposition commun visionné au Ratskeller du Cercle Cité et à la Stadtgalerie de Sarrebruck. Tout au long du projet, les participant/es sont accompagné/es par les équipes des institutions partenaires et bénéficient d'un programme de réseautage mis en place par l'équipe du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain.

Künstlerhaus Bethanien, Berlin, Allemagne
depuis 2018 – une attribution par an – durée : six mois – origine : ministère de la Culture – reprise par Kultur|lx en 2021 – coordination et accompagnement : Künstlerhaus Bethanien, Kultur|lx

Depuis 2018, le ministère de la Culture a collaboré avec le Künstlerhaus Bethanien à Berlin pour permettre aux artistes luxembourgeois/es (de nationalité ou résident/es) de prendre part à un programme de résidence internationalement reconnu. Depuis 2021, Kultur|lx a repris la résidence. Les candidat/es doivent justifier de travaux antérieurs et d'un parcours professionnel significatif.

Durée et modalités du séjour
Six mois. Un atelier-logement de 55 m² est à disposition de l'artiste et il/elle a accès aux ateliers de traitement du bois, des métaux et plastiques. Le/la bénéficiaire dispose d'un budget de production de 3 000 € et le projet développé est présenté au Künstlerhaus Bethanien dans le cadre d'une exposition collective. Il ou elle reçoit une aide financière de Kultur|lx s'élevant à 16 800 € ainsi qu'un forfait de séjour et de transport de 5 200 €.

Procédure de candidature et sélection
Candidatures en ligne sur le portail de Kultur|lx. Une première sélection est faite par un jury de professionnel/les du secteur au Luxembourg. Le/la bénéficiaire est ensuite sélectionné/e par le jury du Künstlerhaus Bethanien.

Exposition de Zoe Leonard
au Mudam Luxembourg
© Mike Zenari

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticien/nes à la Fonderie Darling, Montréal, Canada
depuis 2016 – une attribution par an – durée : trois mois – origine : Focuna – reprise par Kultur|lx en 2023 – coordination et accompagnement : Fonderie Darling, Kultur|lx

Présentation et bénéficiaires potentiels
Depuis 2016, le Fonds culturel national, en collaboration avec la Fonderie Darling à Montréal, a proposé un programme favorisant l'immersion dans le milieu artistique montréalais. En 2023, ce programme de résidence a été repris par Kultur|lx. La résidence peut être attribuée à tout/e artiste plasticien/ne de nationalité luxembourgeoise ou résident/e au Luxembourg, sans limite d'âge et attestant d'un parcours professionnel significatif.

Durée et modalités du séjour
Trois mois. Depuis 2023, il y a la possibilité d'étendre le séjour de trois semaines supplémentaires dans le cadre du programme de Résidences à la Gare de Matapédia en Gaspésie. Le bénéficiaire dispose d'un atelier-logement à la Fonderie Darling et d'une aide financière de 8 400 € au total ainsi que d'un forfait de séjour et de transport de 1 500 €. Pour Matapédia se rajoutent une bourse de 2 100 € et un forfait de 500 €.

Procédure de candidature et sélection
Candidatures en ligne sur le portail de Kultur|lx suite à un appel à candidatures. Une présélection est faite par un jury d'expert/es du Luxembourg. La décision finale revient à la direction de la FonderieDarling.

Résidences au International Studio et Curatorial Program à New York (Edward Steichen Award)
→ voir chapitre 1.3.1.6.

1.3.2.2.2. Programmes de résidence non exclusifs aux arts visuels

Résidence de recherche et de création pour artistes, auteurs/trices, danseurs/ses ou musicien/nes à la Cité internationale des arts, Paris, France
depuis 1965 – une attribution par an – durée : trois mois – origine : ministère de la Culture – reprise par Kultur|lx en 2021 – coordination et accompagnement : Cité internationale des Arts, Mission culturelle du Luxembourg en France, Kultur|lx

Présentation et bénéficiaires potentiels
À partir de 1965, le ministère de la Culture proposait une résidence pour artistes plasticien/nes luxembourgeois/es (de nationalité ou résident/es) à Paris. Depuis 2021, Kultur|lx a repris le programme et la résidence est ouverte aux artistes plasticien/nes, auteurs/trices, danseurs/ses et musicien/nes. Le projet de recherche et de création de l'artiste bénéficiaire est mené de préférence en liaison avec un/e institution/partenaire/structure/artiste à Paris et son agglomération.

Durée et modalités du séjour
Trois mois. Un atelier logement est mis à disposition de l'artiste. Il ou elle reçoit une allocation de résidence de 8 400 € ainsi qu'un forfait de séjour et de transport de 1 800 €. Des frais de production sont remboursés sur présentation de factures jusqu'au montant maximal de 2 000 €.

Procédure de candidature et sélection
Candidatures en ligne sur le portail de Kultur|lx suite à un appel à candidatures. Depuis 2021, un jury composé d'expert/es du Luxembourg et de responsables de la Cité internationale des arts attribue la résidence.

Résidence de recherche et de création pour architectes, chercheurs/euses en architecture, illustrateurs/trices et auteurs/trices à l'Academia Belgica, Rome, Italie
depuis 2020 – une attribution par an – durée : un à deux mois – origine : Fonds culturel national – reprise par Kultur|lx en 2022 – coordination et accompagnement : Academia Belgica, Kultur|lx

Présentation et bénéficiaires potentiels
Instaurée par le Focuna en 2020, cette résidence à été reprise par Kultur|lx en 2022. Les bénéficiaires doivent être de nationalité luxembourgeoise ou résident/es, sans limite d'âge, pouvant attester d'un parcours professionnel significatif et faisant preuve d'un engagement dans la scène artistique et culturelle nationale.

Durée et modalités du séjour
De un à deux mois. Une chambre individuelle avec salle de bains et accès à la cuisine et au salon communs sont mis à disposition ainsi que l'accès à la bibliothèque de l'Academia Belgica. Le/la lauréat/e bénéficie d'une allocation mensuelle de 2 800 € et d'un forfait de séjour et de transport de 600 € par mois.

Procédure de candidature et sélection
Candidatures en ligne sur le portail de Kultur|lx suite à un appel à candidatures. Un jury composé de personnes qualifiées du monde culturel luxembourgeois fait une présélection et la direction artistique de l'Academia Belgica choisit le/la lauréat/e.

1.3.2.2.3. Programme de résidence discontinué

Youkobo Art Space, Tokyo, Japon
Entre 2011 et 2023 – une attribution par an – durée : deux mois – origine : Ambassade du Luxembourg à Tokyo – partenaire : Youkobo Art Space – coordination et accompagnement : Ambassade du Luxembourg à Tokyo, Youkobo Art Space

Initié en 2011 par l'ambassade du Luxembourg au Japon, ce programme offrait tous les ans l'opportunité à un/e artiste du Luxembourg de bénéficier d'une résidence de découverte et de création de deux mois au Youkobo Art Space à Tokyo. Les bénéficiaires furent logé/es et eurent accès à un espace de travail dans les locaux du Youkobo Art Space. En fonction du projet et de la pratique artistique des bénéficiaires, des rencontres et des ateliers pédagogiques furent réalisés, ainsi qu'une exposition au Youkobo Art Space et/ou dans les locaux de l'ambassade. Le programme de résidence du Youkobo Artspace s'est arrêté en avril 2023.

À la Villa Vauban
© Mike Zenari

L'artiste Daniel Wagener et la curatrice Danielle Igniti devant l'installation *Opus incertum* réalisée dans le cadre des Rencontres de la photographie d'Arles en 2023
© MCULT

1.4. Évènements et manifestations

1.4.1. Représentation nationale à des évènements internationaux majeurs

1.4.1.1. Pavillon luxembourgeois à la Biennale d'art de Venise

www.luxembourgpavilion.lu

Instaurée en 1895, la Biennale de Venise est considérée comme une des manifestations artistiques les plus attendues et visitées dans le monde. La biennale d'art s'articule autour de deux volets : l'exposition principale à l'Arsenal et au pavillon central des Giardini et les participations nationales qui se déroulent dans l'enceinte de l'Arsenal et les Giardini ainsi que dans toute la ville.

Le Luxembourg est présent à la biennale d'art de Venise depuis 1988 et dispose d'un espace d'exposition permanent[39] depuis 1999. D'abord dans la Ca' del Duca sur le Grand Canal avec une surface de 100 m², et depuis 2018, au premier étage des salles d'armes dans l'enceinte de l'Arsenal avec une surface de 250 m².

Commanditée et financée jusqu'en 2022 par le ministère de la Culture, la participation est organisée en alternance de deux éditions par le Casino Luxembourg — Forum d'art contemporain et le Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean. La participation à la 60e exposition internationale d'art en 2024 est commanditée par Kultur|lx et Mudam Luxembourg pour le compte du ministère de la Culture. Le financement est assuré par Kultur|lx.

L'artiste ou le collectif d'artistes choisi pour représenter le pays est sélectionné sur dossier, suite à un appel à projets. Les candidatures sont examinées par un comité d'expert/es locaux/les et internationaux/les renouvelé à chaque édition.

L'importance de la participation du Luxembourg à la biennale est indéniable. Elle assure au pays une visibilité internationale dans le secteur des arts visuels et plus largement de la culture. Elle offre aux artistes qui y participent une opportunité de reconnaissance inégalée.

En 2003, l'artiste Su-Mei Tse a remporté le lion d'or pour la meilleure participation nationale. Cette récompense a contribué à un intérêt grandissant pour son travail avec de nombreuses expositions dans des institutions d'envergure et l'acquisition de ses œuvres par des collections prestigieuses.

Liste des artistes ayant représenté le Luxembourg : Patricia Lippert et Moritz Ney (1988) ; Marie-Paule Feiereisen (1990) ; Jean-Marie Biwer et Bertrand Ney (1993) ; Bert Theis (1995) ; Luc Wolff (1997) ; Simone Decker (1999) ; Doris Drescher (2001) ; Su-Mei Tse (2003) ; Antoine Prum (2005) ; Gast Bouschet et Nadine Hilbert (2009) ; Martine Feipel et Jean Bechameil (2011) ; Catherine Lorent (2013) ; Filip Markiewicz (2015) ; Mike Bourscheid (2017) ; Marco Godinho (2019) ; Tina Gillen (2022) ; Andrea Mancini & Every Island (2024).

En 2012, le Mudam Luxembourg – Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean a organisé l'exposition *Atelier Luxembourg – The Venice Biennale Projects 1988-2011*, qui revisitait l'ensemble des participations luxembourgeoises à la Biennale d'art de Venise.

[39] Auparavant, le pays a utilisé un espace mis à disposition dans le pavillon Italia pour les pays ne disposant pas de pavillon national (1988-1993), ainsi que l'interstice entre les pavillons belge et néerlandais (1995) et un entrepôt sur l'île de Giudecca (1997).

1.4.1.2. Rencontres de la photographie d'Arles

www.letzarles.lu

En 2017, l'association Lët'z Arles, fondée par Florence Reckinger-Taddeï, initie la participation luxembourgeoise aux Rencontres de la photographie d'Arles, un festival de photographie qui, chaque année depuis 1970, donne lieu à des collaborations internationales sous forme d'expositions présentées dans différents lieux patrimoniaux. Jusqu'en 2021 deux artistes du Luxembourg étaient sélectionné/es chaque année par un jury d'expert/es de Lët'z Arles : un/e artiste établi/e dans la nef principale de la Chapelle de la Charité et un/e artiste émergent/e pour la nef latérale. Depuis 2022 un/e seul artiste est sélectionné/e. L'exposition fait l'objet d'une nouvelle présentation au Luxembourg l'année suivante et d'un catalogue d'exposition.

De nombreux/ses photographes ont été révélé/es grâce aux Rencontres de la photographie d'Arles, confirmant ainsi l'importance du festival dans son rôle de tremplin pour la photographie et la création contemporaine en Europe et dans le monde. Depuis la première participation de Lët'z Arles en 2017, l'association s'est entourée de nombreux/ses collaborateurs/rices institutionnel/les et expert/es dans le domaine de la photographie et de la création contemporaine dont le Centre national de l'audiovisuel (CNA).

Liste des artistes ayant participé : Daniel Wagener (2017) ; Armand Quetsch (2017) ; Laurianne Bixhain (2018) ; Pasha Rafiy (2018) ; Claudia Passeri (2019) ; Krystyna Dul (2019) ; Daniel Reuter (2021) ; Lisa Kohl (2021) ; Romain Urhausen (2022) ; Daniel Wagener (2023).

Les participations de Lët'z Arles aux Rencontres de la photographie d'Arles ont donné lieu à des expositions au Cercle Cité : *FLUX Feelings* (2018) et *Luxembourg-Arles-Luxembourg* (2019), à la Konschthal : *Lët'z Arles* (2021), à la Galerie Schlassgoart : *Romain Urhausen – Steel Life* (2023) et au CNA : *Opus Incertum* (Daniel Wagener) et *1-2-3 Hic Hic Salta !* (Rozafa Elshan) (2024).

Lët'z Arles, en collaboration avec le Centre national de l'audiovisuel, a créé le Luxembourg Photography Award (Lupa) et le Luxembourg Photography Award mentorship (Lupa mentorship). →

→ voir Lupa et Lupa mentorship

1.4.1.3. Expositions Universelles

www.luxembourgexpo2020dubai.lu

Les expositions universelles sont de grandes manifestations commerciales et culturelles organisées dans les grandes villes du monde depuis le milieu du XIXe siècle. Chaque pays participant met en avant sa nation, en présentant entre autres des créations significatives de sa culture dans les domaines de la technologie, l'architecture, la musique, la littérature et les arts visuels. Des projets inédits sont souvent spécialement conçus pour l'occasion. Le Luxembourg a participé 23 fois aux 60 grandes expositions universelles qui ont eu lieu depuis 1851. Le pavillon luxembourgeois, souvent construit pour l'occasion, sert aussi parfois de lieu d'exposition où sont présentés les œuvres et projets d'artistes du Grand-Duché sélectionnés par un jury d'expert/es nationaux/les. Il en fut ainsi de l'édition 2020 à Dubaï, qui eut lieu du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022 et dans le cadre de laquelle un collectif de sept artistes de différentes disciplines, dont les arts visuels, présentèrent leurs œuvres sous le titre *Mir wëlle bleiwen, wat mir ginn*. Cette exposition, financée et organisée par le Fonds culturel national en collaboration avec le ministère de la Culture, était présentée sous une forme adaptée en hiver 2023/24 au public luxembourgeois, au CNA.

En 2010, le Musée national d'histoire et d'art (MNHA) a organisé l'exposition *Un petit parmi les grands*. Le *Luxembourg aux Expositions universelles, de Londres à Shanghai (1851-2010)* qui présentait les différentes participations luxembourgeoises aux expositions universelles.

1.4.2. Salons et foires

Luxembourg Art Week
www.luxembourgartweek.lu
La Luxembourg Art Week est une foire d'art contemporain internationale qui rassemble chaque année depuis 2015 une soixantaine de galeries d'art du Luxembourg et d'Europe. Elle a été fondée par le galeriste Alex Reding et est organisée par la S.A. éponyme, dont Reding demeure le CEO. La foire a lieu chaque année en novembre sous chapiteau au Limpertsberg. LAW met l'accent sur la découverte et la mise en valeur de la scène artistique contemporaine de la Grande Région. Elle propose notamment un programme de conférences, rencontres, projections et performances organisées en collaboration avec les institutions partenaires. La Luxembourg Art Week travaille en partenariat avec plusieurs institutions telles que le Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, le Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean, la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, le Cercle Cité, l'Université de Luxembourg, l'Institut français du Luxembourg, le Centre Pompidou-Metz et le Frac Lorraine.

Luxembourg Art Fair
www.art3f.fr
La Luxembourg Art Fair est une foire d'art contemporain qui a lieu chaque année au printemps à Luxexpo The Box Luxembourg, et ce depuis 2015. Elle rassemble en moyenne 90 galeries européennes. La foire est organisée par Art3f, une société française spécialisée dans l'organisation de foires, salons professionnels et congrès. Art3f organise des foires similaires à Paris, Lausanne, Mulhouse et à Gand.

Salon du Cercle artistique de Luxembourg (CAL)
www.cal.lu
Organisé tous les ans depuis 1902, le Salon du CAL présente les contributions d'une quarantaine d'artistes amateurs/trices et professionnel/les du Luxembourg. Il est organisé par l'asbl Cercle artistique de Luxembourg. Les œuvres soumises sont sélectionnées par un jury d'expert/es de la Grande Région et d'un/e représentant/e du CAL. Le Salon a lieu en octobre/novembre, en parallèle à la Luxembourg Art Week au Tramsschapp à Limpertsberg. Dans le cadre du Salon sont remis plusieurs prix à rythme biennal : le Prix Grand-Duc Adolphe, le Prix Pierre Werner et le Prix Révélation (→ voir la section dédiée aux prix).

Salon international d'art contemporain Esch-sur-Alzette
www.salonartesch.lu
Initié en 2010 et organisé par l'Amicale des anciens du laminoir train VII AEB en partenariat avec le Cercle artistique d'Esch, le Salon international d'art contemporain Esch-sur-Alzette propose aux artistes amateurs/trices et professionnel/les du Luxembourg et de la Grande Région de présenter leur travail au public. Les candidatures des artistes sont examinées par un jury composé d'experts/es locaux/les qui attribue ensuite les espaces d'exposition. Il a lieu au printemps au Escher Theater.

1.4.3. Festivals, biennales et autres manifestations

Art2Cure fundraiser
www.facebook.com/Art2Cure
Initié en 2015 et organisé par Art2Cure, les expositions Art2Cure fundraiser proposent à la vente les œuvres d'artistes amateurs/trices et professionnel/les du Luxembourg et de la Grande Région. L'exposition des œuvres a lieu à la galerie Indépendance de la banque Bil à Luxembourg. Les fonds levés par les ventes sont partagés entre les artistes et la recherche biomédicale à l'Université du Luxembourg. L'évènement donne lieu à des collaborations avec plusieurs partenaires locaux. En 2018, un partenariat exceptionnel a été engagé avec la galerie Ronald Feldman à New York. Les fonds levés grâce à la vente des œuvres présentées dans l'exposition qui s'y est déroulée ont contribué à un programme de recherche de l'Université de Luxembourg en collaboration avec la Columbia University.

Art'Lënster
www.artlenster.lu
Art'Lënster est un festival d'arts plastiques et d'arts appliqués se déroulant tous les deux ans depuis 2009 dans différents lieux de la commune de Junglinster. Organisé par le service culturel de la Commune de Junglinster, le festival permet à environ 140 artistes et artisan/es, locaux/les et nationaux/les, amateurs/trices et professionnel/les d'exposer leurs œuvres et objets le temps d'un weekend.

Artsmanif – Rencontres des cultures et des arts contemporains
www.clae.lu/festival/artmanif-rencontres-des-cultures-et-des-arts-contemporains
Le festival Artsmanif – Rencontres des cultures et des arts contemporains se tient chaque année depuis 2012 dans le cadre du Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté initiée par CLAE services asbl – Centre de liaison, d'information et d'aide pour les associations issues de l'immigration au Luxembourg. À chaque édition, une vingtaine d'artistes amateurs/trices et professionnels/les (travaillant principalement la peinture, la sculpture et la photographie) exposent des œuvres qui témoignent de la richesse de la culture visuelle de leurs pays d'origine.

Biennale d'art contemporain de Strassen
www.biennale.lu
Créée à l'initiative du service culturel de l'Administration communale de Strassen en 2001, la Biennale d'art contemporain de Strassen regroupe à chaque édition une cinquantaine d'œuvres d'artistes amateurs/trices et professionnel/les du Luxembourg et de la Grande Région. Les 25 artistes qui présentent leurs travaux sont sélectionné/es par un jury composé de représentant/es de la Ville de Strassen et d'expert/es locaux/les. Le même jury attribue trois prix afin de récompenser les meilleures propositions.
→ Voir aussi Prix de la Biennale d'art contemporain de Strassen.

Biennale des étudiants en arts et jeunes artistes
www.konschtour.wixsite.com/viart/biennale
Lancée en 2019, la Biennale des étudiants en arts et jeunes artistes est organisée par l'association Viart et le Cercle artistique de Luxembourg. Elle rassemble les projets (sous forme de travaux préliminaires) d'une douzaine d'étudiants et de jeunes artistes en formation. Ces propositions sont exposées à la Veiner Konstgalerie. Un jury désigné par le comité d'organisation sélectionne quatre projets qui seront réalisés à l'occasion du prochain Salon du CAL. Le jury sélectionne aussi un/e lauréat/e qui profite d'un espace de travail au château de Vianden afin de préparer son exposition personnelle à la Veiner Konstgalerie l'année suivante.

Festival de Wiltz
www.festivaldewiltz.lu
Le Festival de Wiltz est un festival annuel pluridisciplinaire fondé en 1953 et géré par Coopérations asbl. D'abord axé autour du théâtre puis de la danse, l'opéra et la comédie musicale, il intègre désormais plusieurs activités autour des arts visuels et propose une résidence d'artiste.
⟶ Voir aussi Festival de Wiltz.

Kolla Festival
www.kolla.lu
Initié en 2013 à l'initiative de Kolla asbl, le Kolla Festival est centré autour de l'exploration des modes de consommation alternatifs et prenait place dans la zone naturelle protégée du Mirador à Steinfort. Il proposait jusqu'en 2021, un programme de résidence qui s'adressait, entre autres, aux artistes qui travaillent dans le domaine des arts visuels. L'édition 2023 portait le titre Kolla x Mersch et a eu lieu au parc de Mersch.

Konscht am Gronn
www.konschtamgronn.com
Initié en 2016 par le Syndicat du Stadtgrund avec l'aide d'artistes locaux/les, le festival prend la forme d'un marché en plein air dans le Grund les weekends entre mai et septembre. La trentaine d'artistes participant/es présentent leurs œuvres réalisées avec des techniques variées (peinture, dessin, photographie, verre, céramique, bois, métal). Le Konscht am Gronn est désormais organisé par l'association Konscht am Gronn.

Konschtour Vianden
www.viartvianden.wixsite.com/konschtour
Initié en 2013 par l'association Viart, le *Konschtour* rassemble chaque année les contributions d'artistes locaux qui investissent une dizaine de lieux différents du village de Vianden. Les artistes sont sélectionné/es par les membres du conseil d'administration de l'association.

La Nuit des Musées
www.museumsmile.lu/event/nuitdesmusees
La Nuit des Musées est un évènement annuel qui rassemble depuis 2001 l'ensemble des musées du groupement d'Stater Muséeën – Réseau des Musées de la Ville de Luxembourg – association de fait. Des visites guidées, performances, spectacles et ateliers sont programmés spécialement pour l'occasion. L'évènement est coordonné par le groupement d'Stater Muséeën et a lieu chaque année en octobre. En 2022, il a attiré plus de 22 000 spectateurs/trices.

Luxembourg Museum Days
www.museumsmile.lu/event/luxembourg-museum-days
Précédemment connus sous le nom de *Invitation aux Musées*, les Luxembourg Museum Days sont un évènement annuel coordonné par le groupement d'Stater Muséeën – association de fait. Les 50 musées participants ouvrent gratuitement leurs portes pendant un week-end et proposent une programmation spéciale.

Mois européen de la photographie Luxembourg (Emop Luxembourg)
www.emop-luxembourg.eu
www.europeanmonthofphotography.org
Le Mois européen de la photographie Luxembourg succède depuis 2007 au European Photo Weeks (2002 - 2006). L'évènement s'inscrit dans un festival qui rassemble des institutions et des associations de différentes capitales européennes. Organisé par Café-Crème asbl en collaboration avec le Mois européen de la photographie (Emop) asbl, le Mois européen de la photographie Luxembourg vise à développer des projets communs sous forme d'expositions et fonctionne comme une plateforme d'échange curatoriale, théorique et matérielle sur la photographie contemporaine. À chaque édition, le festival donne lieu à de nombreuses collaborations avec des institutions et acteurs culturels au Luxembourg et dans la Grande Région.

Muse-symposium
www.muse-symposium.eu
Initié en 2007 par Sixthfloor, association de fait, le festival Muse-symposium a lieu tous les ans en plein air près de Koerich. Chaque édition est l'occasion pour cinq artistes sculpteurs/trices de produire de nouvelles œuvres de grande taille en réponse au thème des muses. Les artistes qui souhaitent participer peuvent contacter directement l'association.

Open air Konstfestival
www.konstfestival.lu
L'Open air Konstfestival est un festival d'art en plein air qui se tient chaque été depuis 1991 dans la commune de Lellingen. Organisé par Open Air Konstfestival asbl, il rassemble des artistes locaux/les qui présentent leur travail dans un marché. Des ateliers pour enfants sont organisés ainsi qu'un concours où le public choisit le/la gagnant/e (1 500 €). Le Conseil communal désigne le/la lauréat/e du Prix de la Commune (1 250 €).

Störende Wahrheiten
www.stoerende-wahrheiten.com
Lancé en été 2019, *Störende Wahrheiten* est un projet d'art contemporain dans l'espace public. Initié et coordonné par la Commune de Lorentzweiler, l'évènement fonctionne comme une plateforme de réflexion sur des problématiques sociétales contemporaines et offre aux artistes invité/es la possibilité de produire de nouvelles œuvres in situ.

Symposium de sculptures Differdange
www.symposiumsculpture.lu
Tous les deux ans depuis 2007, le Symposium de sculptures Differdange rassemble une dizaine d'artistes nationaux/les et internationaux/les sélectionné/es suite à un appel à candidatures. Ils et elles produisent sur place des sculptures qui sont présentées de manière permanente dans le Parc Gerlache. Les participant/es sont sélectionné/es par un jury composé de membres de la commission culturelle et du collège échevinal de la Ville de Differdange ainsi que d'un/e sculpteur/trice du Luxembourg.

Symposium international de sculpture dans le cadre Gare Art festival
www.gareartfestival.com
Depuis 2001 le Gare Art festival propose de sensibiliser le grand public à la sculpture. Plusieurs artistes sélectionné/es suite à un appel à candidatures investissent le quartier de la gare avec des créations réalisées sur place. La sélection des artistes participant/es est faite par un jury composé d'expert/es locaux/les. Le festival est le fruit d'une collaboration entre le Groupe animation Gare, la CFL, la Ville de Luxembourg et d'un partenariat avec l'Association internationale des évènements de sculpture monumentale.[40]
⟶ Voir aussi Résidence dans le cadre du Gare Art festival Symposium.

Triennale jeune création
www.rotondes.lu/agenda/details/event/triennale-jeune-creation-luxembourg-et-grande-region
Initiée en 2007 dans le cadre de Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture et organisée depuis par les Rotondes, la Triennale jeune création est l'occasion pour une vingtaine d'artistes du Luxembourg et de la Grande Région de présenter leurs œuvres dans un cadre professionnel. À chaque édition, un/e commissaire invité/e choisit un thème et sélectionne les artistes qui soumettent leurs propositions lors d'un appel à candidatures. Depuis 2017, des institutions partenaires présentent une partie de l'exposition (Cercle Cité en 2017 et Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain en 2021). La Triennale jeune création est un évènement ambitieux de la programmation artistique des Rotondes et est devenu un évènement majeur pour les artistes émergents/es du Luxembourg et de la Grande Région.

[40] http://www.aiesm.com/associazione-en.asp (dernière consultation le 21.05.2020)

1.5. Acteurs et initiatives publics

1.5.1. Soutiens divers

⟶ Pour les soutiens financiers du ministère de la Culture, de Kultur|lx – Arts Council Luxembourg, le Fonds culturel national (Focuna) et de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, voir chapitre 1.3.1.2.

L'Agence luxembourgeoise d'action culturelle (Alac)
www.alac.lu
Créée en 1996 suite à la coopération fructueuse entre le ministère de la Culture et la Ville de Luxembourg dans le domaine culturel, l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle asbl travaille au rapprochement entre les acteurs culturels et leurs publics et est responsable de l'exploitation du Cercle Cité ainsi que du site Internet Culture.lu

La Mission culturelle du Luxembourg en France
https://paris.mae.lu/fr/culture.html
La Mission culturelle du Luxembourg en France, unique antenne du ministère de la Culture à l'étranger, a été créée en 2009. Sa mission est de promouvoir et diffuser la culture luxembourgeoise et d'encourager les collaborations avec la scène culturelle française. Depuis janvier 2021, elle ne bénéficie plus d'une dotation budgétaire du ministère de la Culture mais fait partie intégrante de l'Ambassade du Luxembourg à Paris. Elle s'inscrit dans le réseau Forum des instituts culturels étrangers à Paris (Ficep).

⟶ Parmi les autres missions diplomatiques du Luxembourg à l'étranger, deux Ambassades, celles de Berlin et de Bruxelles, emploient une personne s'occupant exclusivement de culture. La Maison du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin participe régulièrement à la promotion et à la diffusion de projets dans le secteur des arts visuels en Allemagne. Un formulaire de contact est disponible en ligne. La Maison du Grand-Duché à Bruxelles organise en outre des expositions et conférences en ses lieux. On notera aussi les activités de l'Ambassade du Luxembourg au Japon. Les structures culturelles du Grand-Duché collaborent régulièrement avec la Mission culturelle du Luxembourg en France et les Maisons du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin et Bruxelles afin de bénéficier de contacts privilégiés avec la presse spécialisée locale.

1.5.2. Achat/commandes d'œuvres

1.5.2.1. Instituts culturels de l'État et établissements publics

Bibliothèque nationale du Luxembourg (BNL)
La BNL dispose d'un fonds d'environ 2 500 estampes et gravures et de 1 700 livres d'artistes. L'acquisition de ces objets se fait d'une part par le biais de la législation relative au dépôt légal (règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 relatif au dépôt légal) et, d'autre part, par l'achat d'empreintes et de livres d'artistes auprès des artistes basé/es au Luxembourg, indépendamment de leur nationalité. Les critères de sélection sont la complétude des artistes, l'exemplarité des techniques et l'exemplarité sur les différentes périodes dans l'œuvre de l'artiste.

Centre national de l'audiovisuel (CNA)
En tant qu'institut culturel national, le Centre national de l'audiovisuel acquiert chaque année des œuvres et documents qui rejoignent ses fonds d'archives comptant, à ce jour, environ 220 000 documents photographiques. Ils proviennent d'achats, de commissions et de dons et sont choisis par un comité d'expert/es.

Centre national de littérature (CNL)
Par sa mission, le Centre national de littérature acquiert et conserve tout ce qui a trait à la littérature luxembourgeoise. Parmi ses collections, le CNL compte aujourd'hui environ 550 œuvres d'art (estampes, peintures, imprimés et objets).

Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art (MNAHA)
En tant qu'institut culturel national, le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art acquiert chaque année plusieurs œuvres qui rejoignent ses collections des Beaux-Arts et d'art contemporain qui comptent, entre autres, environ 4 000 tableaux. Les œuvres acquises proviennent d'achats ou de dons et sont choisies par un comité d'expert/es. Le MNAHA est aussi responsable de la gestion des œuvres acquises par le ministère de la Culture.

Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean
Le Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean acquiert chaque année plusieurs œuvres qui rejoignent sa collection qui en compte environ 800. Ses œuvres proviennent d'achats, de commissions et de dons et sont choisies par un comité d'experts/es.

1.5.2.2. Ministères et administrations gouvernementales

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Le ministère des Affaires étrangères et européennes acquiert régulièrement des œuvres d'art auprès d'artistes de nationalité luxembourgeoise. La collection compte aujourd'hui un peu plus de 600 œuvres qui sont majoritairement présentées dans les différentes ambassades du Luxembourg à travers le monde, aux représentations permanentes du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union européenne et de l'ONU ou encore dans les consulats généraux du Grand-Duché de Luxembourg.

Ministère de la Culture
Depuis le milieu des années 80, le ministère de la Culture poursuit une politique d'acquisition d'œuvres d'art dans le cadre du soutien aux créateurs et créatrices. La collection compte aujourd'hui plus de 700 œuvres d'environ 300 artistes ayant pour la grande majorité un ancrage culturel avec le Luxembourg. Depuis 2019, les acquisitions se font sur avis de la commission d'acquisition du ministère de la Culture, qui est composée d'expert/es du secteur issu/es de différentes institutions nationales gérant des collections publiques. La politique d'acquisition du ministère de la Culture vise à structurer la collection au regard de l'évolution de la scène artistique contemporaine en prêtant attention au travail des figures tutélaires, reconnues et émergentes ; de refléter la diversité des champs de la création contemporaine ; de garantir la pertinence des acquisitions et de garantir la cohérence des acquisitions au regard des différentes collections publiques du pays et de l'art luxembourgeois qui s'y trouve représenté. La collection est gérée en collaboration avec le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art. Les œuvres sont mises à disposition des ministères et administrations publiques afin de promouvoir le travail des artistes autochtones.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et l'Administration des bâtiments publics
L'Administration des bâtiments publics est responsable de la gestion des aménagements artistiques 1% (*Kunst am Bau*) lors de la construction de nouveaux bâtiments publics étatiques susceptibles d'accueillir du public. Des appels à projets ont lieu régulièrement. Les œuvres d'art, qu'il s'agisse de commandes ou d'acquisitions, sont choisies par un comité d'expert/es. Depuis 1999, l'année de l'entrée en vigueur de la première loi obligeant, entre autres, l'État à réserver un pourcentage du coût de construction à la commande d'œuvres d'art, environ 70 œuvres ont été créées dans le cadre de la loi. Il convient de noter que l'Administration des bâtiments publics a appliqué ce principe dès 1899.

1.5.2.3. Communes du Grand-Duché de Luxembourg

De nombreuses communes du pays ont formé des collections d'art visuel au fil des années. C'est notamment le cas de la Ville d'Esch-sur-Alzette, de la Ville de Dudelange et de la Ville de Differdange. Certaines des œuvres de ces collections proviennent d'achats, de commandes et de dons faits par/aux institutions et services culturels de ces communes.

Villa Vauban - Musée d'art de la Ville de Luxembourg
La Villa Vauban acquiert chaque année des œuvres d'art qui rejoignent ses collections d'art classique, moderne et contemporain qui comptent environ 2 600 œuvres. Elles proviennent d'achats, de commissions et de dons et sont choisies par un comité d'experts/es.

Photothèque de la Ville de Luxembourg
Voir fiche au chapitre Lieux exclusivement dédié aux arts visuels.
→ page 22

Futurs possibles, passés probables de Martine Feipel et Jean Bechameil dans le jardin de la Bibliothèque nationale du Luxembourg. Commanditaire Administration des bâtiments publics dans le cadre du 1% artistique de la BnL.
© MCULT

economy class | *Performance participative* de Trixi Weis à la Luxembourg Art Week
© Mike Zenari

1.5.3. Évènements majeurs

Cette section liste et présente, en ordre chronologique, les grands évènements d'envergure internationale qui ont eu lieu au Grand-Duché et qui ont marqué le développement du secteur des arts visuels.

Luxembourg, Capitale européenne de la culture (1995)
La capitale européenne de la culture est une ville désignée par l'Union européenne pour une période d'une année civile durant laquelle un programme de manifestations culturelles est organisé afin de mettre le focus sur cette ville. La première année où le Luxembourg porta ce titre, le programme fut ficelé par une équipe autour de Claude Frisoni. Les activités réalisées dans le domaine des arts visuels durant Luxembourg, Capitale européenne de la culture 1995 ont notamment contribué à la création du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain.

Manifesta 2 (1998)
www.manifesta.org
Manifesta est une biennale d'art contemporain dont chaque édition a lieu dans une ville européenne différente. Fondée en 1996, Manifesta vise à repenser les relations entre la culture et la société. En 1998, le Casino Luxembourg a accueilli la seconde édition de Manifesta (après celle de Rotterdam) qui a contribué au renforcement des institutions culturelles et à l'émergence d'une scène artistique contemporaine déjà lancée avec les activités du Musée national, d'histoire et d'art et l'ouverture du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain.

Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture (2007)
Le programme de la deuxième année où Luxembourg porta le titre de Capitale européenne de la culture fut élargi sur tout le territoire de la Grande Région, sous la baguette du coordinateur général Robert Garcia. Les activités réalisées dans le domaine des arts visuels en 2007 ont notamment contribué à la création des Rotondes et de leur programmation qui inclut les arts visuels en dialogue avec d'autres disciplines.

Esch2022, Capitale européenne de la culture (2022)
https://esch2022.lu/fr
En 2022, le titre de Capitale européenne de la culture a été remporté par Esch-sur-Alzette et sa région, élargissant ses activités aux dix communes de Pro-Sud et aux huit communes française de la Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette. Les activités de Esch2022, Capitale européenne de la culture s'inscrivaient, sous la direction de Nancy Braun, dans la Stratégie culturelle de la Ville d'Esch-sur-Alzette qui comprend notamment la création de nouveaux lieux pour la production et la diffusion des arts visuels : la Konschthal Esch, le Bridderhaus, le Bâtiment IV.

→ Voir aussi la section Représentation nationale à des évènements internationaux majeurs.

1.5.4. Portails culturels

Trois portails culturels publics sont en ligne au Grand-Duché. Tous recensent les expositions, opportunités (emplois et financements) et divers contenus informationnels à destination des acteurs culturels et du grand public.

Creative Europe
www.creative-europe.lu/creative-europe/europe-creative-au-luxembourg/
Creative Europe est un programme européen de soutien aux industries culturelles. Chaque pays participant met en place un guichet où les acteurs du secteur culturel peuvent s'informer des initiatives et financements européens disponibles. Au Luxembourg ce guichet se trouvait au sein de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle (Alac) jusqu'en 2022. Depuis, le Creative Europe Desk – Culture a été intégré au ministère de la Culture. Il vise à améliorer l'internationalisation au niveau européen des activités des acteurs culturels luxembourgeois, notamment par l'échange et la mise en réseau.

Culture.lu
www.culture.lu
Initié par le ministère de la Culture en 2013, le portail *culture.lu* est destiné à la transmission d'informations relatives aux différents secteurs de la culture, dont les arts visuels. Il est géré par l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle (Alac). Les institutions et recruteurs peuvent ajouter eux-mêmes des appels et offres d'emplois. Une section intitulée « dispositifs d'aide » propose une liste de différents programmes de financement et d'aides à la production. Le portail offre la possibilité de s'inscrire à une newsletter mensuelle.

Echo.lu
www.echo.lu
C'est avec un nouveau nom, une nouvelle marque et sous une nouvelle identité visuelle que l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle (Alac) a lancé la plateforme événementielle Echo, qui remplace Events in Luxembourg depuis septembre 2021. Echo est un portail d'information en ligne gratuit qui offre la vue d'ensemble la plus complète des manifestations au Luxembourg, faisant ainsi figure de référence en matière d'agenda pour le secteur de l'évènementiel. Les évènements dans le domaine des arts visuels sont facilement accessibles grâce à un système de recensement par mots clés et de suggestions automatiques.

1.6. Mécénat, sponsoring, fondation et promotion artistique privée

1.6.1. Portail culturel

Artactuel
www.artactuel.lu
Lancé en 2004 par l'asbl Art contemporain.lu, Artactuel est une plateforme d'information sur l'actualité des arts visuels contemporains dans la Grande Région. Le site recense les expositions et évènements dans les institutions et galeries du territoire. Une newsletter hebdomadaire est proposée ainsi qu'un dépliant imprimé, publié trois fois par an.

1.6.2. Mécénat et sponsoring

Au sens large, le mécénat désigne la protection et l'aide apportée aux arts et aux lettres par des commandes ou des aides financières données par un mécène (particulier ou entreprise) par son influence ou par des moyens financiers, humains ou matériels. Le mécénat d'entreprise désigne les mêmes actions réalisées sans contrepartie dans l'intérêt général au-delà de sa mission économique. Le sponsoring (ou parrainage) désigne le soutien dans un but commercial. Le sponsoring induit des contreparties, à savoir la promotion des produits et services de l'entreprise, sa notoriété et son image de marque. Au Luxembourg les dons provenant de sources publiques et privées peuvent être perçus et gérés par le Fonds culturel national (Focuna), qui joue le rôle d'intermédiaire entre le monde culturel et celui de l'entreprise. Afin de promouvoir le mécénat, la loi prévoit la déduction fiscale des aides financières ou dons faits en faveur de la culture.

→ Plus d'informations sur le fonctionnement et les bénéfices du mécénat culturel sont disponibles dans la brochure Mécénat culturel – Guide pratique à l'usage des entreprises et des particuliers (révision 2017) publié par le Fonds culturel national et disponible ici (focuna.lu)

La fondation
Les fondations sont des personnes morales qui poursuivent une activité philanthropique, sociale, religieuse, scientifique, artistique, pédagogique, sportive ou touristique. Les fondations ne recherchent pas un gain matériel. Elles sont essentiellement financées par les revenus de leur capital, par des subsides, des subventions, des dons et des legs.

Plusieurs fondations créées au Luxembourg sont actives dans le domaine des arts visuels :

- Fondation des Amis des musées d'art et d'histoire, Luxembourg
- Fondation de Luxembourg
- Fondation Été (abritée par la Fondation de Luxembourg)
- Fondation Indépendance by BIL
- Fondation La Marck (abritée par la Fondation de Luxembourg)
- Fondation Loo et Lou (abritée par la Fondation de Luxembourg)
- Fondation du Pélican de Mie et Pierre Hippert-Faber (abritée par la Fondation de Luxembourg)
- Maire and Carl Gustaf Ehrnrooth Foundation (abritée par la Fondation de Luxembourg)
- Fondation Sommer

XPO-E 2022 aux Rotondes
© Gilles Kayser

Dans un des ateliers de l'AAPL
© Gery Oth

1.7. Répertoire des associations, fédérations et réseaux actifs dans le domaine des arts visuels

Cette partie liste les réseaux nationaux, fédérations, associations légalement basées au Luxembourg et actuellement actifs dans le secteur des arts visuels. Leurs actions touchent à tous les aspects de la production et de la diffusion des arts visuels. Ce répertoire a pour objectif de les référencer suivant leurs propres termes et d'inscrire leurs actions au sein du réseau culturel du Grand-Duché.

Étant donné l'évolution rapide du secteur et la nature parfois discrète de leurs actions, certains acteurs et structures pourtant actifs au moment de la rédaction de ce document peuvent être absents. Nous les prions d'entrer en contact avec nous.

Claudine Hemmer
Ministère de la Culture
claudine.hemmer@mc.etat.lu
Tél. : (+352) 247-86625

Académie européenne des arts du Grand-Duché de Luxembourg, asbl
www.aeagrandducheluxembourg.blogspot.com
RCS: F2847
constitution : 1998
présidente : Michèle Lallemand

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour objet la promotion sous toutes ses formes, de toutes les activités artistiques et littéraires, notamment en créant et en favorisant tous contacts entre artistes de toutes disciplines et entre artistes et public, à l'échelon national et international. Elle organise et soutient toutes manifestations artistiques, concours et expositions. Elle apporte son aide aux artistes, écrivain/es, compositeurs/trices etc.
L'association participe régulièrement au festival Artsmanif – Rencontres des cultures et des arts contemporains.

Aica Luxembourg, asbl
www.aica-luxembourg.lu
www.aica-international.squarespace.com
RCS : F251
constitution : 2003
présidente : Marianne Brausch

But de l'association :
[Art. 1er., 1.5. des statuts]
L'association a pour objet :

- de représenter et de défendre les critiques d'art ;
- de coopérer avec Aica international ;
- de promouvoir et soutenir les arts plastiques en général et l'art contemporain en particulier ;
- d'encourager le débat public autour des questions d'esthétique.

Aica Luxembourg est la section luxembourgeoise de Aica international, l'association internationale des critiques d'art créée en 1950. Entre 2005 et 2017, l'association a conçu la programmation artistique du Kiosk, un espace d'exposition temporaire situé dans un ancien kiosque à journaux à Luxembourg-Ville. Le programme permettait à des artistes émergent/es du territoire d'élaborer des projets inédits en discussion avec un/e curateur/trice membre de l'association.

Aktikulti, asbl
www.aktikulti.lu
RCS : F2062
constitution : 2006
présidente : Annemie Elsen

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour but de promouvoir toutes les activités culturelles, en particulier celles des beaux-arts.
Elle réalise son objet par l'organisation d'expositions et de toutes sortes de manifestations culturelles.

Depuis 2008, l'association collabore avec la commune de Steinfort pour l'organisation de *De Skulpture-Wee* - Concours de sculpture Steinfort.

Amicale des anciens du laminoir train VII AEB, asbl
RCS : F11398
constitution : 2015, 2017 (RCS)
président : Nicolas Goetzinger

But de l'association :
[Art. 2. des statuts traduit depuis l'allemand]
Le but de l'association est de maintenir et de promouvoir les relations humaines et les amitiés des anciens salariés de la Strasse VII.

L'association est notamment impliquée dans l'organisation du Salon international d'art contemporain Esch-sur-Alzette.

ARC Kënschtlerkrees, asbl
(anciennement : « Art contemporain du Grand Duché du Luxembourg »)
www.arcasbl.com
RCS : F4353
constitution : 2006 (changement des statuts en 2017)
président : Serge Koch

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour objet :

- de permettre aux artistes membres de l'association, de participer à des expositions au Luxembourg et à l'étranger et de promouvoir ainsi les arts plastiques.
- de favoriser les liens, collaborations et échanges entre les artistes membres.
- de favoriser l'échange avec les artistes internationaux/les par des objets communs.

Art à l'école, asbl
www.artecole.lu
RCS : F1905
constitution : 1972
président : Paul Bertemes

But de l'association :
[Art. 2. des statuts, modifiés en 2004]
L'association poursuit entre autres les buts suivants :
1. développer l'esprit artistique et esthétique et organiser la libre pratique des arts parmi les élèves de tous les types d'écoles du pays ;
2. propager les activités artistiques

- en organisant des cours d'activités artistiques pour enfants dans les communes et écoles du Grand-Duché ;
- en conseillant les administrations communales du pays, les syndicats scolaires et tous les intéressés dans l'organisation de cours similaires ;
- en offrant des activités de formation continue.

Art2Cure, asbl
www.art2cure.com
RCS : F11281
constitution : 2014 (RCS 2017)
président : Gilles Weidig

But de l'association :
L'organisation a pour mission de soutenir les artistes et chercheurs/ses luxembourgeois/es.

L'association organise régulièrement des évènements et des expositions afin de lever des fonds pour la recherche biomédicale à l'Université du Luxembourg, notamment dans le domaine de la maladie de Parkinson et des maladies rares de l'enfant.

Justine Blau lors d'une performance dans le cadre de sa résidence à la Squatfabrik
© Mike Zenari

Art contemporain.lu, asbl
www.artcontemporain.lu
RCS : F 593
constitution : 2003
président : Charles Wennig

But de l'association :
[Art. 3. des statuts]
L'association a pour objet la promotion de l'art contemporain au Luxembourg et la représentation de nouveaux phénomènes culturels. Elle organise des expositions, des conférences, des concerts, des rencontres et des publications dans le domaine des arts plastiques et visuels.

L'association est à l'initiative de la plateforme *artactuel.lu* qu'elle continue à gérer.

L'association coordonné le programme d'exposition de l'espace Art cube à la Chambre de commerce.

L'association organise régulièrement des expositions et édite des publications sur l'art contemporain au Luxembourg et dans la Grande Région comme par exemple *Piccolo Mondo* (2015) par Josée Hansen, co-publié avec les Éditions d'Lëtzebuerger Land.

Art vivant de Differdange, asbl
www.artvivant.lu
RCS : F6950
constitution : 1944
présidente : Monique Sophie Regenwetter

But de l'association :
[Art. 2. et 3. des statuts]
L'association Art vivant Differdange a pour but de réunir des amateurs d'art appartenant aux divers domaines de l'expression artistique - arts plastiques, graphiques et arts appliqués - sans discrimination des tendances. L'association a pour objet de cultiver l'esprit et le goût de l'art, soit par des expositions, soit par des conférences ou réunions, et de resserrer entre ses membres actifs ou inactifs les liens d'amitié et d'entraide, d'échanger les idées dans un esprit franc et sincère, ainsi que de défendre leurs intérêts moraux et matériels.

L'association Art vivant a pour mission de soutenir et de représenter ses membres afin de les faire connaitre davantage. L'association s'engage pour la ville de Differdange et la vie communautaire par le biais d'actions variées.

Association des artistes plasticien/nes du Luxembourg (AAPL), asbl
www.aapl.lu
RCS : F7606
constitution : 2008; changement des statuts : 2013
co-président/es : Justine Blau, Gery Oth, Marc Soisson

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour objet de représenter et de défendre par tous les moyens en son pouvoir au Luxembourg ou à l'étranger, les intérêts matériels et moraux ainsi que des droits sociaux de la profession ainsi que ceux de ses membres.

L'association est impliquée dans la mise en œuvre du plan de développement culturel *Kulturentwécklungsplang 2018-2028* (KEP 1.0); en particulier la mesure numéro 27 qui vise à renforcer la structuration des fédérations, des réseaux nationaux, des associations professionnelles et sectorielles. Depuis 2018 l'association délivre une carte à ses membres permettant l'accès gratuit aux musées et centres d'art partenaires. En 2019, l'association a rejoint le comité de pilotage en vue de la création de Kultur | lx. L'association exploite des ateliers d'artistes dans les bâtiments de l'ancienne école de police au Verlorenkost mis à disposition par le gouvernement.

Association libre d'artistes luxembourgeois, asbl
www.artistesluxembourgeois.org
RCS : F7503
mise à jour des statuts : 2019
président : Michel Rousselle

But de l'association :
[Art. 2. des statuts mis à jour]
L'association [...] a pour objet la promotion et diffusion d'artistes luxembourgeois/es grand-ducaux/les et belges en arts plastiques. Cette activité reprend également l'organisation d'expositions, de voyages et de rencontres liés à l'objet social de l'association, ainsi que toute activité qui se rapporte à son objet social.

Il s'agit de l'association anciennement nommée Hongrie Musique, dont l'objet social et le nom ont été modifiés. Elle s'attachait initialement de promouvoir la musique hongroise, en collaboration avec l'institut culturel hongrois.

Association luxembourgeoise pour la promotion de l'art contemporain et actuel (Alpaca), asbl
www.sites.internet.lu/folders/lagalerie/index11.html
RCS : F1097
constitution : 2005
président : Alain Marschallik

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour objet la promotion de l'art contemporain, la découverte et la promotion des jeunes artistes, la révélation des œuvres contemporaines.

Bamhaus, asbl
www.bamhaus.lu
RCS : F10120
constitution : 2014
président : Ben Barnich

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour objet d'encadrer des projets culturels et de promouvoir la scène culturelle luxembourgeoise. L'association pourra opérer en tant qu'espace de médiation entre artistes et autres intervenant/es, d'orientation, d'éducation, de formation pour artistes et autres, d'organisation d'événements ; pour des projets créatifs et culturels en collaboration avec l'État ou autres institutions gouvernementales ou privées. Au-delà, l'association s'engage à revaloriser l'espace urbain de l'ancienne Arbed à Dommeldange tout en promouvant une culture régionale, durable et socialement responsable.

L'association fonctionne de pair avec BAM sàrl, qui propose des services de communication et de production de contenus audiovisuels et propose à la location un espace de *co-working* situé dans ses locaux ainsi qu'un atelier de travail et un espace d'exposition. Elle organise occasionnellement des expositions. En 2017, elle a proposé une résidence d'artiste en art numérique avec le soutien du Fonds culturel national .

Café Crème, asbl
www.cafecreme-art.lu
RCS : F 4936
constitution : 1984
co-présidents : Paul di Felice, Pierre Stiwer

But de l'association :
[Modification Art. 1er. en 2009]
L'association a pour but la promotion des arts visuels et particulièrement des arts de l'image au sens large, plus particulièrement la photographie ainsi que les technologies innovatrices au service de la création et de la diffusion des images et de l'information. Elle soutient les créateurs/trices, organise des expositions, réalise des publications et soutient la création artistique en rapport avec ses objectifs. Depuis sa création, l'association a coordonné la réalisation de plusieurs expositions, notamment dans le cadre du *Mois européen de la photographie Luxembourg* qu'elle coordonne et pour lequel elle produit un catalogue. L'association est régulièrement consultée pour son expertise dans le domaine de la photographie contemporaine.

CAL – Cercle artistique de Luxembourg, asbl
www.cal.lu
RCS : F5964
constitution : 1893
président : Marc Hostert

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'objet du Cercle artistique de Luxembourg est de réunir les créateurs/trices d'œuvres d'art appartenant aux divers domaines de l'expression artistique contemporaine - dont notamment les arts plastiques, arts appliqués et arts graphiques - sans discrimination des tendances ou courants esthétiques dont ils se réclament. Les buts du CAL sont plus précisément, sans que cette énumération ne soit limitative :

- de favoriser la création artistique et de promouvoir l'éducation artistique dans le pays ;
- de propager et de défendre les valeurs artistiques et culturelles au Luxembourg en organisant ou en participant à des manifestations qui poursuivent ce but ;
- de resserrer entre ses membres les liens d'amitié et d'entraide ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres, ainsi que des professions artistiques en général ;
- d'assurer, sur le plan national et international, les relations avec les autorités publiques et les institutions privées soutenant l'œuvre artistique ;
- de favoriser le développement du mécénat.

L'association est notamment à l'initiative d'un Salon annuel et de plusieurs prix remis dans ce cadre.

Canopée Produktion, asbl
www.canopee-asbl.com
RCS : F10550
constitution : 2015
présidente : Tessy Fritz

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]
L'association a pour objet la production et la diffusion de spectacles vivants, d'œuvres audiovisuelles et d'évènements culturels et socioculturels, ainsi que toute activité pédagogique culturelle. Elle assure également la gestion d'un programme de Résidence pour artistes. L'asbl favorise l'implication d'acteurs socioculturels et professionnels différents en vue de stimuler la créativité des participants et de contribuer à créer du lien social.

L'association propose un service de logement pour professionnel/les indépendant/es du secteur des arts et de la culture à prix abordables. Elle propose aussi un programme de microrésidence qui s'inscrit dans un réseau international.

CEPA – Centre pour la promotion des arts, asbl
(anciennement Cercle européen pour la propagation des arts)
www.cepa.lu
RCS : F5225
constitution : 1981
président : Lex Weyer

But de l'association :
[Art. 3. des statuts]
L'association a pour objet la propagation des arts sous toutes ses formes, notamment par l'organisation de cours, d'expositions, de conférences, par une animation culturelle appropriée et par une diffusion concertée. Cette propagation ne concerne pas seulement les arts plastiques, mais toute création artistique, littéraire, cinémato- et vidéographique. Pour atteindre cet objet, l'association peut entreprendre toutes démarches, mesures et initiatives quelconques se rapportant aux buts définis ci-dessus.

L'association organise notamment *l'Académie d'été* qui propose chaque année une importante sélection de cours d'expression plastique, entre autres dans le domaine des beaux-arts (peinture, sculpture, dessin), ainsi que des ateliers de création de portfolios en vue de candidature à des diplômes spécialisés.

Cercle artistique de Dudelange
www.facebook.com/profile.php?id=100066487300812
RCS: F14158
constitution : 1956
président : René Manderscheid

But de l'association :
[Art. 2., 3. et 4. des statuts]
Art. 2. La société se propose de cultiver et de favoriser les beaux-arts et les arts industriels.
Art. 3. À cet effet elle entreprendra des visites de musées, de bâtiments et d'expositions ; elle donnera à ses adeptes la possibilité de se perfectionner grâce à des cours et des conférences ; elle organisera des expositions de travaux exécutés par ses membres.
Art. 4. Des livres d'art, des ouvrages techniques, des périodiques, des reproductions de chefs-d'œuvre, des journaux etc. seront réunis dans une bibliothèque et mis à disposition des intéressés.

L'association organise chaque année en été une exposition des œuvres de ses membres aux Galeries d'art de la Ville de Dudelange.

Cercle artistique d'Esch-sur-Alzette (CAd'Esch), asbl
www.caesch.lu
RCS: F7609
constitution : 2007
présidente : Tilly Richard-Drui

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
Le but de l'association est de rendre l'art et ses différents médiums accessibles au public et de nourrir les dialogues.[41]

Depuis 2010 l'association contribue à l'organisation du Salon international d'art contemporain d'Esch-sur-Alzette.

CLAE services, asbl
Centre de liaison, d'information et d'aide pour les associations issues de l'immigration au Luxembourg
www.clae.lu
RCS: F3788
constitution : 1990
présidente : Pascale Zaourou

But de l'association :
[Art. 2. des statuts suivant refonte 2016]
1. de promouvoir une inscription citoyenne des populations et des associations issues de l'immigration dans la société luxembourgeoise et l'espace européen, par divers projets, actions, création d'outils, formations, informations, recherches, productions, espaces de ressources et d'aide, centre d'archives, mise en réseau et de favoriser leur participation à la vie sociale, politique et culturelle du pays.

2. de valoriser la société interculturelle luxembourgeoise, le dialogue interculturel et le métissage culturel, au Luxembourg, en Europe et dans les pays de départ des populations venues en migration en Europe.

3. de développer des activités, des productions culturelles, des produits et des projets numériques, des projets de recherche, sur les questions migratoires, de cultures, de métissage culturel et la société interculturelle ;

4. de créer des fonds d'archives sur les mémoires et l'histoire de l'émigration du Luxembourg et de l'immigration au Luxembourg, les cultures et le monde associatif issus de l'immigration au Luxembourg et dans d'autres pays.

L'association organise notamment le festival Artsmanif - Rencontres des cultures et des arts contemporains.

Clervaux – cité de l'image, asbl
www.clervauximage.lu
RCS : F7702
constitution : 2008
président : Vic Seil

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
1. L'association a pour objet la promotion de Clervaux en tant que « cité de l'image » sur les plans local, régional, national et transfrontalier. Ceci implique aussi la gestion, le développement et la promotion de l'offre culturelle et touristique de Clervaux.

2. Pour réaliser son objet, l'association coopère avec les organisations privées et publiques.

3. L'association peut entreprendre toutes démarches, mesures et initiatives se rapportant directement ou indirectement à son objet défini ci-dessus.

L'association organise régulièrement des expositions et installations photographiques temporaires dans l'espace public ainsi que des visites d'ateliers et un programme de résidences d'artistes.

[41] Traduction libre depuis l'allemand : « Der Verein hat zum Zweck, die jeweiligen Kunstrichtungen dem Publikum zugängiger zu machen, sowie sich in den verschiedenen Ausführungen untereinander zu vervollständigen. »

En 2022, le collectif Cueva a pris ses quartiers à la Metzeschmelz
© TPC

Coopérations, asbl
www.cooperations.lu
RCS: F231
constitution : 1991
présidente : Claudine Esch-Schank

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association se fixe comme but principal

- de promouvoir la créativité au niveau d'une animation continue et variée sous forme de projets ;
- d'utiliser la créativité comme plaque tournante dans les processus d'intégration socioculturelle et socio-économique, et cela notamment dans l'esprit du projet « Centre de Créativité Intégré » (CCI) ;
- de faire bénéficier au niveau local toute la population des activités éducatives et socioculturelles de ses projets.

Les projets doivent avoir un caractère innovateur et s'inspirer de nouveaux modèles de coopération. Donnant suite à la pluralité et la diversité des taches, les projets suivants devront bénéficier d'une attention particulière :

- projets s'adressant aux personnes ayant des besoins spéciaux ;
- projets différenciés et individualisés dans l'orientation et de la formation professionnelle des jeunes et des adultes ;
- projets développant le travail interdisciplinaire et stimulant de nouveaux modèles de coopération, d'interaction et de communication au niveau de l'environnement socioculturels ;
- projets favorisant les échanges et la coopération interculturels au niveau des zones urbaines et rurales ;
- projets branchés, sous forme de réseau, sur des activités et des tendances culturelles à caractère local, national et international.

Dans les limites de son objet social, l'association peut [...] poser les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet et prêter concours et s'intéresser à toute activité similaire.

Initialement créée pour favoriser le développement et l'inclusion des personnes en situation de handicap avec des activités culturelles et professionnalisantes, Coopérations a vu ses champs d'activité et ses missions s'élargir depuis 1991.

Depuis 2003, l'association est notamment responsable de la gestion du Centre culturel Prabbeli à Wiltz dont la programmation pluridisciplinaire inclut de manière variable des activités autour des arts visuels. La direction nommée en 2019 souhaite renforcer de manière significative la programmation d'expositions. L'association organise régulièrement des ateliers autour des arts visuels qui donnent lieu à des collaborations avec des associations et institutions du pays. On note en particulier l'organisation d'ateliers qui incluent régulièrement les interventions d'artistes visuels. Depuis 2016, l'association organise le Festival de Wiltz.

Cueva, association de fait
www.facebook.com/p/Ellergronn-CUEVA-2023-24-100094083158848
RCS: Ø
constitution: 2015

Cueva est un collectif d'artistes fondé par les artistes Théid (ou The'd) Johanns, Sergio Sardelli, Jeff Keiser et Daisy Wagner. La création de projets inédits et non conventionnels lui tenant à cœur, Cueva organise de grandes expositions collectives regroupant près d'une centaine d'artistes dans des lieux inattendus : dans des maisons ou sur des sites désaffectés, voire, comme en 2023, dans la forêt au Ellergronn.

La Nuit des musées au
Musée Dräi Eechelen
© Mike Zenari

D'Kollektiv, asbl
www.dkollektiv.org
RCS : F10695
constitution : 2016
président : Serge Ecker

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]
Le D'Kollektiv souhaite promouvoir et participer à la diffusion de l'art contemporain, par le biais de l'organisation, la conception et la réalisation de projets artistiques (arts plastiques, arts graphiques, arts numériques et sonores). Elle a pour objectif d'initier et de s'échanger avec des populations locales, des associations, des municipalités, des institutions et des comités d'entreprises. D'Kollektiv a pour but de soutenir les intentions artistiques de ses membres par la programmation d'activités artistiques et culturelles. L'association tient à collaborer avec d'autres organismes culturels ainsi qu'avec des artistes nationaux/les et internationaux/les et d'organiser des expositions, des ateliers d'enfants et d'adultes, des conférences, des débats et des projections de films. De plus, elle participe à la conception de catalogues et écrits de presse.

L'association est notamment à l'origine de l'Atelier D à Dudelange, un espace de création qui dispose aussi de plusieurs ateliers de production et où l'association organise régulièrement des workshops, des rencontres et des évènements.

D'Millen, asbl
www.dmillen.lu
RCS : F 648
constitution : 2004
président : Albert Goedert

But de l'association :
[Art. 3. des statuts]
L'association a pour objet de développer, promouvoir, gérer et animer le site « Moulin de Beckerich » et de sauvegarder le patrimoine y présent. L'association favorisera également la création artistique et culturelle, promouvra le tourisme durable et la formation générale et continue dans la commune de Beckerich. Afin d'atteindre les objectifs fixés, elle travaille en étroite collaboration avec les associations à vocation culturelle et les sociétés locales, la commune et toutes les personnes physiques et morales partageant les mêmes objectifs. Elle se propose également d'établir une collaboration étroite avec les initiatives similaires existantes dans les régions luxembourgeoises et transfrontalières avoisinantes.

L'association gère notamment l'espace d'exposition Millegalerie.

d'Stater Muséeën – Réseau des Musées de la Ville de Luxembourg, association de fait
www.museumsmile.lu
RCS: Ø
constitution : 1981

But du réseau :
L'association de fait a pour objet de représenter et de défendre les intérêts communs des centres d'art et musées situés sur le territoire de la ville de Luxembourg. Par ailleurs, elle pourra prendre toutes les initiatives nécessaires pour promouvoir les musées (promotion commune ; recherche de nouveaux publics ; actions de sensibilisation en milieu touristique et scolaire, etc.) ; pour assurer une meilleure coordination entre ses différents membres en ce qui concerne les programmations artistiques et culturelles, et pour développer l'image du Luxembourg comme place muséale en général.

En 2024, le porte-parole du groupement est Guy Thewes, directeur des 2 Musées de la Ville de Luxembourg.

Les musées et centres d'art membres du réseau sont : Villa Vauban ; Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain ; Lëtzebuerg City Museum ; Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art ; Musée national d'histoire naturelle – natur musee ; Musée Dräi Eechelen - Forteresse, Histoire, Identités ; Mudam Luxembourg - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean.

Edward Steichen Award Luxembourg (Esal), asbl
www.edward-steichen-award.lu
RCS: F0811
constitution : 1994
présidente : Françoise Poos

But de l'association :
[Art. 3. des statuts]
L'association a pour objet de servir la mémoire d'Edward Steichen et son œuvre, en particulier en ce qui concerne la promotion de l'art jeune et d'avant-garde, et dans ce contexte, d'organiser à intervalles réguliers des séjours d'artistes aux États-Unis d'Amérique, de façon plus particulière à New York, de procéder à leur sélection et d'en soutenir l'activité par un programme d'accompagnement, d'en faire connaître les œuvres créées pendant les séjours, d'en soutenir l'activité et de financer leur séjour par des dons en espèces.

L'association organise le Edward Steichen Award et le Edward Steichen Luxembourg Resident in New York.

Empreinte - Atelier de Gravure, asbl
www.atelierempreinte.org
RCS: F3284
constitution : 1994, 2006 (RCS)
présidente : Diane Jodes

But de l'association :
[Art. 1. des statuts]
L'association a pour objet :

- la création d'un lieu de travail commun pour artistes, en leur permettant d'acquérir et de compléter des connaissances de techniques d'impression et de gravure ;
- l'animation de cet atelier comme lieu de rencontre, ainsi que la promotion des échanges avec des artistes issu/es d'autres pays, et notamment par la collaboration avec des associations de graveur/es internationales.

L'association propose des cours d'initiation aux techniques de gravure ainsi que des stages spécialisés. Depuis 1996 elle propose aux artistes graveur/es étrangers/ères une bourse et un programme de résidence au Luxembourg.

Fédération Luxembourgeoise de la photographie artistique, (FLPA), asbl (anciennement Fédération luxembourgeoise des photographes amateurs)
www.flpa.lu
www.fiap.net
RCS : F5169
constitution : 1962
président : Fernand Braun

But de l'association :
[Art. 4. et 5. des statuts]
La fédération a pour but de faire progresser la photographie en favorisant le groupement et le développement des associations photographiques luxembourgeoises par la coordination et l'intensification des relations entre ces sociétés, ainsi que la collaboration avec les photographes de l'étranger au sein de la Fédération internationale de l'art photographique.
La fédération réalise ce but par tous les moyens à sa portée et spécialement :

- par la mise en circulation entre les sociétés affiliées de collections d'échange des œuvres de leurs membres ;
- par des conférences et démonstrations pratiques ;
- par sa collaboration à des expositions et projections locales, régionales, nationales et internationales ;
- par sa participation au jury de ces expositions et projections.

L'association regroupe 31 photo-clubs affiliés au Grand-Duché. Certains étendent leurs actions à l'organisation régulière de rencontres, festivals de photographie et de voyages. L'association est elle-même affiliée à la Fédération internationale de l'art photographique (FIAP), qui poursuit le développement et la promotion du savoir photographique autour du monde.

Au Luca
© Pancake! Photographie /Luca

Fresch, asbl
www.freschasbl.com
RCS: 12816
constitution : 2020
Président : Pierre-Marc Knaff

But de l'association :
[Art. 3. des statuts]
L'Association a pour objet de contribuer à implémenter la stratégie culturelle *[Connexions]* de la Ville d'Esch-sur-Alzette et notamment en soutenant, gérant ou accompagnant les évènements, projets et lieux créatifs nécessaires.

L'Association peut effectuer toutes opérations financières, mobilières et immobilières susceptibles de favoriser directement ou indirectement la réalisation de son objet social, à l'exclusion cependant des opérations commerciales ou industrielles et à condition de rester toujours dans les limites tracées par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Fuelbox, association de fait
www.facebook.com/FuelBoxV

Fuelbox est un projet de plateforme indépendante initié par l'artiste Yvette Rischette. La première exposition Fuelbox a eu lieu en 2016 à Strassen. Les diverses éditions ont regroupé, l'espace le permettant, jusqu'à 94 artistes luxembourgeois/es et internationaux/les dans des lieux insolites, tel le Site Paul Wurth à Luxembourg-Hollerich ou encore les anciennes Caves coopératives des vignerons à Stadtbredimus.

Galerie Schlassgoart, asbl
www.schlassgoart.lu
RCS : F0069
constitution : 1995
Président : Michel Wurth

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]

- créer, sur la base de manifestations culturelles, un lien permanent entre l'industrie sidérurgique et ses différents publics, plus particulièrement dans le bassin minier et les régions limitrophes, dans le souci de contribuer à l'enrichissement général de la vie culturelle du Grand-Duché ;
- promouvoir la propagation de l'art contemporain sous tous ses aspects, avec une préférence accordée à des manifestations en rapport direct ou indirect avec la métallurgie ;
- à cette fin, créer un espace culturel pouvant dépasser la notion de galerie d'art pour s'étendre à des initiatives socio- culturelles d'ordres divers, avec le critère primordial de l'innovation et de la qualité ;
- assurer le caractère international des manifestations précitées, avec une attention particulière accordée au processus d'intégration européenne ;
- assurer la promotion de ses activités par le recours aux moyens de communication de toute nature, soit de sa création propre (édition d'affiches, de brochures, de catalogues, d'enregistrements audiovisuels, etc.), soit de créations similaires confiées à des tiers ;
- contribuer au mécénat par l'acquisition d'œuvres ou l'organisation de manifestations culturelles de son choix.

L'association organise le Prix de la sculpture Schlassgoart et exploite la galerie éponyme installée dans le Pavillon du centenaire, conçu par l'architecte espagnole Benedetta Tagliabue pour Arcelor-Mittal.

Groupe animation Gare, asbl
www.facebook.com/profile.php?id=61551697409253
RCS : F8331
constitution : 2010
présidente : Yvette Lahmé

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]
L'association a pour objet :

- de favoriser et d'entretenir les liens d'amitié et de solidarité entre ses membres et entre tous ceux qui vivent et/ou travaillent dans le quartier de la gare à Luxembourg ;
- d'améliorer et de réussir la qualité de vie et d'encourager l'intégration multiculturelle ;
- de donner un coup de pouce au développement du commerce et de l'artisanat, en organisant et en soutenant des manifestations d'ordre culturel, sportif et commercial.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toutes activités similaires à son objet.

Depuis 2001 l'association organise notamment le Gare Art festival, symposium international de sculpture, dans le quartier de la Gare.

Hariko
www.hariko.lu
Hariko fait partie du programme Jeunesse de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

But de l'association :
Hariko est un projet artistique pour tous les jeunes de douze à 26 ans consistant en l'organisation d'ateliers pédagogiques en collaboration avec des artistes qui ont leur atelier dans les locaux. Les ateliers de Hariko sont installés dans le Bâtiment IV à Esch-sur-Alzette.

Icom Luxembourg – Comité national luxembourgeois du conseil international des musées, asbl
www.icom-luxembourg.lu
RCS : F11430
constitution : 2017
président : Michel Polfer

But de l'association :
[Art. 3. des statuts]
Le Comité national luxembourgeois de l'Icom (Icom-Luxembourg) remplit les missions suivantes :
- assurer la gestion des intérêts de l'Icom au Grand-Duché de Luxembourg ;
- représenter les intérêts des musées et de la profession muséale ;
- représenter les intérêts de ses membres auprès de l'Icom ;
- contribuer au financement de l'Icom et à la réalisation de ses objectifs tels qu'ils sont exprimés à l'article 2 des statuts de l'Icom ;
- promouvoir les buts et les projets de l'Icom parmi les professionnels/les des musées et les musées du Grand-Duché de Luxembourg ;
- promouvoir la formation et les échanges entre professionnels/les de musées et faire progresser les connaissances liées à la conservation du patrimoine ;
- coopérer avec les Comités nationaux et internationaux de l'Icom et les organismes nationaux et internationaux intéressés par les musées et les professions qui s'y rapportent.

IKT Luxembourg, Association internationale des curateurs d'art contemporain, asbl
www.iktsite.org
RCS : F01205
constitution : 2005
président : Alfredo Cramerotti

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
Cette association a pour but de représenter les intérêts professionnels des personnes qui organisent des expositions d'art contemporain sur une base non commerciale dans des institutions publiques et privées partout dans le monde, mais aussi de renforcer les conditions d'organisation des expositions d'art. Les membres sont censés avoir des responsabilités en tant que spécialistes de l'organisation d'exposition d'art contemporain dans un cadre non commercial. L'association a comme autre objet de fournir des contributions afin d'amener à une prise de conscience du public quant aux enjeux de l'art au XXIe siècle (sous la forme d'expositions, conférences, colloques et autres activités). Parmi d'autres objets, l'association se propose de contribuer aussi au renforcement de l'éducation et du perfectionnement de l'enseignement de l'art contemporain.

Institut grand-ducal de Luxembourg – Section Arts et lettres
www.artsetlettres.lu
constitution : 1962
président : Lucien Kayser

But de l'Institut :
[Art. 1., Art. 2., des statuts]
Art. 1. La section a pour but de cultiver les arts et les lettres et d'encourager toutes autres activités à caractère artistique et culturel. Elle groupera les personnes qui, par leurs travaux, méritent d'être réunies en un collège représentatif des activités artistique et littéraire dans notre pays.

Art. 2. La section fait publier les travaux des sous-sections [...] et concourt à la publication d'ouvrages dont la valeur aura été reconnue et pour autant qu'ils rentrent dans le domaine des activités de la section. La section conseille le Gouvernement dans ses activités concernant les arts et les lettres et donne son avis sur toutes les questions culturelles qui lui sont soumises.

L'Institut grand-ducal de Luxembourg remet tous les deux ans le prix Arts et lettres.

International Kunstverein Luxembourg - IKL, asbl
www.kunstverein.lu
RCS : F10457
constitution : 2015
président : Daniel Tesch

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]
L'association est constituée [...] afin de promouvoir le débat critique au sujet de l'art contemporain et de la culture.

L'association peut participer à organiser ou aider à l'organisation par tous moyens, de toute exposition, manifestation, projet ou autre, national et international, qu'elle jugera de nature à contribuer à la promotion du débat critique au sujet de l'art contemporain et de la culture. Elle pourra devenir membre et de façon générale aider et assister par tous les moyens tout établissement, association ou fondation poursuivant un objet similaire ou complémentaire au sien.

L'association est membre du réseau ADKV – Arbeitsgemeinschaft deutscher Kunstvereine (kunstvereine.de).

Chantal Maquet lors de sa résidence à l'Ermitage
© Cube 521

Kamellebuttek, asbl
www.kamellebuttek.lu
RCS : F10881
constitution : 2016
président : Raphael Gindt

But de l'association :
[Art. 1.3. des statuts]
L'association a pour objet la promotion de l'expression créative et artistique dans un cadre pédagogique au Luxembourg pour tout âge.

L'association propose des cours d'expression plastique pour les écoles et maisons-relais du pays. Elle met aussi à disposition des ateliers ainsi que des bureaux pour les jeunes créatifs dans ses locaux à Esch-sur-Alzette et organise des expositions et évènements.

Kolla, asbl
www.kolla.lu
RCS : F9496
constitution : 2013
présidente : Marie Trussart

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour objet :
- de sensibiliser des gens intéressés envers la société de consommation dans laquelle ils vivent dans la Grande Région.
- dans cette perspective d'organiser un festival ouvert au public, comportant des concerts, des ateliers et de la restauration.

L'association organise principalement le Kolla festival.

Konscht am Gronn, asbl
www.konschtamgronn.com
RCS : F11926
constitution : 2018
présidente : Martine Gillen

But de l'association :
Organisation annuelle du festival *Konscht am Gronn*, qui a lieu rue Münster le premier dimanche de chaque mois entre mai et octobre.

L'Art du monde, asbl
www.lartdumondeluxembourg.wordpress.com
RCS : F11490
constitution : 1993 (rcs2017)
présidente : Irina Kouznetsova

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour but de promouvoir la culture dans son sens le plus large, et sous toutes ses formes, en provenance de tous les pays. Son action pourra prendre les formes les plus diverses, comme l'organisation d'expositions de peintures, de concerts de musique folklorique ou non, de manifestations de danse et de chant, de contacts entre intellectuel/les et artistes de tous pays, l'édition d'un journal interne, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive.

L'association organise régulièrement des expositions d'art visuel.

La Concierge, asbl
www.instagram.com/laconcierge.lu
constitution : 2023
présidente : Liliana Saraiva

La Concierge est un collectif d'artistes qui a son siège à Ettelbruck et s'est donné comme objectif d'accueillir et de guider les créateurs/trices émergent/es et d'opérer en tant qu'agent de gestion qui connecte les artistes et diffuse collectivement leur travail. Cette promotion des artistes se fait par l'organisation d'expositions ou d'autres évènements. La première exposition organisée par le collectif a eu lieu en décembre 2023 dans l'espace H20 à Differdange.

La Palette Diekirch, asbl
www.facebook.com/groups/296711273696560
RCS : F7646
constitution : 2008
présidente : Claudine Marie Maillet

But de l'association :
[Art. 1. des statuts]
Étant une association artistique, elle a pour objet la propagation des Beaux-Arts sous toutes leurs formes et par tous les moyens appropriés.

Les Amis de la Galerie Schlassgoart, asbl
www.schlassgoart.lu/fr/amis-de-la-galerie
RCS : F1435
constitution : 1997
président : Jean-Claude Lecomte

But de l'association :
[Art. 4. Des statuts]

L'association a pour objet de promouvoir le rayonnement de la Galerie Schlassgoart et d'en soutenir l'activité par son appui moral et financier. L'association vise à atteindre cet objectif par la mise à disposition de fonds à recueillir dans le cadre de l'objet de la Galerie Schlassgoart, asbl défini à l'article 4, chapitre I, des statuts de celle-ci, à savoir :

- créer, sur la base de manifestations culturelles, un lien permanent entre l'industrie sidérurgique et ses différents publics, plus particulièrement dans le bassin minier et les régions limitrophes, dans le souci de contribuer à l'enrichissement général de la vie culturelle du Grand-Duché ;
- promouvoir la propagation de l'art contemporain sous tous ses aspects, avec une préférence accordée à des manifestations en rapport direct ou indirect avec la métallurgie ;
- à cette fin, créer un espace culturel pouvant dépasser la notion de galerie d'art pour s'étendre à des initiatives socio- culturelles d'ordres divers, avec le critère primordial de l'innovation et de la qualité ;
- assurer le caractère international des manifestations précitées, avec une attention particulière accordée au processus d'intégration européenne ;
- assurer la promotion de ses activités par le recours aux moyens de communication de toute nature, soit de sa création propre (édition d'affiches, de brochures, de catalogues, d'enregistrements audiovisuels, etc.), soit de créations similaires confiées à des tiers ;
- contribuer au mécénat par l'acquisition d'œuvres ou l'organisation de manifestations culturelles de son choix.

Les Amis des musées d'art et d'histoire, Luxembourg, asbl
(dit Les Amis des musées)
www.amisdesmusees.lu
RCS : F454
constitution : 1977
présidente : Florence Reckinger-Taddeï

But de l'association :
[Art. 2. des statuts suivant modifications en 2015]
L'association a pour objet de promouvoir le rayonnement des musées d'art et d'histoire situés sur le territoire de la ville de Luxembourg, d'en soutenir l'activité par tous les moyens et de contribuer à en enrichir les collections par des dons en nature ou en espèces. L'association cherchera à atteindre ce but par l'organisation de conférences, d'expositions, de visites guidées, par la publication d'articles, d'études, de catalogues et par tous les autres moyens propres à éveiller l'intérêt du public.

À ce jour, l'association soutient et participe à la promotion des musées et centres d'art suivants : Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain ; Lëtzebuerg City Museum ; Mudam Luxembourg - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean ; Musée Dräi Eechelen ; MNAHA - Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art ; Villa Vauban - Musée d'art de la Ville de Luxembourg. L'association est entourée de conseillers/ères institutionnel/les qui agissent en tant que contacts privilégiés au sein des musées soutenus. En 2018, l'association crée la Fondation des amis des musées d'art et d'histoire, Luxembourg. Elle contribue aux activités d'acquisitions d'œuvres d'art pour les musées.

Lët'z Arles, asbl
www.letzarles.lu
RCS : F11111
constitution : 2017
présidente : Florence Reckinger-Taddeï

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]
L'association est constituée [...] afin de développer des projets culturels entre Arles (en Camargue) et le Luxembourg. L'association a plus particulièrement pour but de mettre en place et développer une présence d'artistes liés/es au Luxembourg aux Rencontres de la photographie d'Arles, la création d'un prix, la production d'expositions, de catalogues, livres et tous meubles ou produits en relation avec ce projet. L'association peut également participer à l'organisation par tout moyen, de toute exposition, manifestation, prix, résidence d'artistes, projet ou autre, national et international, qu'elle jugera de nature à contribuer à la promotion du débat critique au sujet de l'art en général et de la photographie en particulier.

L'association coordonne depuis 2016 la participation luxembourgeoise au festival international les Rencontres de la photographie d'Arles.

LAC - Lëtzebuerger Artisten Center, asbl
www.lac.lu
RCS : F3538
constitution : 1984
président : Jean Fetz

But de l'association :
L'association a pour but de promouvoir toutes les formes d'expression plastiques et esthétiques quelles que soient les techniques ou les supports et soutient et encourage les jeunes artistes dans leur chemin vers une carrière professionnelle.

L'association organise régulièrement des expositions des œuvres de ses membres et des expositions thématiques telles que *Aspects de l'art mosellan* (2010), *Aspect de l'art ardennais* (2013), *100 Joer Lëtzebuerger Konscht* (2021) et *50 Joer Lëtzebuerger Konscht* (2023).

Entre 1985 et 2005, l'association a organisé un Salon de printemps annuel.

Luxembourg Association for Art Galleries and Practicioners
www.lafa.lu
RCS : F10374
constitution : 2015
président : Michel Giraud

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]

- de réunir les galeries, marchands d'art, Maisons de Ventes aux Enchères implantées au Luxembourg et actives dans l'achat/vente d'œuvres d'art sur le marché primaire et secondaire, ainsi que les prestataires de services et professionnels/les du monde de l'industrie de l'art actifs au Luxembourg, y compris les avocat/es et/ou cabinets d'avocats spécialisés dans le droit de l'art, banques ayant une pratique « art advisory », les banques prêtant sur gage d'œuvres d'art, assureurs RC et choses, entrepositaires, transitaires, conseillers en art, commissaires-priseurs, restaurateurs.
- de contribuer au développement, à la promotion et à la défense des intérêts du marché de l'art à Luxembourg, notamment par :

  - la rédaction, publication et diffusion de newsletters, notes, avis, rapports, études traitant de sujets en droit de l'art, logistiques, fiscaux et financiers liés au marché de l'art

  - l'organisation de journées d'études, colloques, séminaires, conférences, déjeuners-débats et autres réunions sur des sujets de droit de l'art, logistiques, fiscaux et financiers liés au marché de l'art ainsi que la participation à de telles réunions organisées par l'association ou d'autres organisations, les travaux de ces évènements pouvant faire l'objet d'une publication écrite et/ou d'une publication téléchargeable sur le site internet de l'association
- d'aider au développement de standard "best practice" dans l'industrie
- de se positionner en tant qu'interlocuteur privilégié par rapport aux instances gouvernementales afin de présenter les intérêts, soucis et préoccupations communs des galeries, marchands d'art, Maisons de Vente aux Enchères, ainsi que les prestataires de services et professionnels/les de l'industrie de l'art.

Studio Visit – dans l'atelier de Suzan Noesen à la Fonderie Darling à Montreal, Canada
© Vincent Gaumand

Luxembourg Institute for Artistic Research NYC, asbl
www.liar-nyc.com
RCS : F12728
constitution : 2020
président : Vincente Weyer (Vince Tillotson)

But de l'association (traduit depuis l'allemand) :
Le but de l'association est de créer une plateforme à New York qui favorise les échanges culturels entre le Luxembourg et les États-Unis en organisant des expositions, des résidences et des évènements ponctuels (tels que des tables rondes et des conférences) dans lesquels des artistes plasticien/nes luxembourgeois/es, commissaires d'exposition et autres acteurs du secteur seront montrés aux côtés de talents internationaux. Ce faisant une partie des activités de l'association est de promouvoir durablement les talents luxembourgeois à l'international ainsi que de découvrir les talents internationaux et de les mettre en relation avec le Luxembourg pour contribuer au rayonnement de la culture luxembourgeoise. L'association participe à la reconnaissance de l'art et de la culture luxembourgeois au niveau international et professionnel. Pour ce faire, l'association entretient des contacts avec des acteurs professionnels du secteur et fonctionne comme une plateforme de discussion et de représentation.[42]

Mois européen de la photographie (Emop), asbl
www.emoplux.lu
RCS : F9847
constitution : 2013
co-présidents : Paul di Felice, Pierre Stiwer

But de l'association :
[Art. 2. des statuts, traduit depuis l'anglais]
Le but de l'association est de :

- réunir des musées européens, des institutions, des agences gouvernementales, des associations à but non lucratif afin d'organiser un festival autour de la photographie et les nouveaux médias en se préoccupant de la préservation, de la diffusion et de la promotion afin de partager leur expérience et leur expertise ;
- organiser des expositions, des ateliers, des colloques et publier des ouvrages et catalogues sur la photographie et les nouveaux médias ;
- établir et maintenir une présence Web sur la photographie et le nouvel art médiatique en rapport avec ses réalisations et ses objectifs ;
- promouvoir les artistes et photographes européen/nes émergent/es, ainsi que des conservateurs, des professionnels/les de la culture du secteur des arts visuels et des nouveaux médias ;
- promouvoir l'échange d'informations sur tous les sujets liés aux arts visuels en général, dans la mesure où ils concernent la photographie et les nouveaux médias.

L'association rassemble les membres internationaux du festival international *Mois européen de la photographie* Luxembourg (Emop) lequel donne lieu à des collaborations avec des acteurs culturels dans les villes respectives des différents membres.

[42]Traduction libre depuis la version originale allemande

Musel Link, asbl
www.facebook.com/Miselerland
RCS : F10573
constitution : 2015
président : Slobodan Petosevic

But de l'association :
[Art. 2. et Art. 3. des statuts]
Art. 2. L'association a pour objet l'introduction et la propagation durable de l'art contemporain dans le paysage culturel de la région mosellane.

Art. 3. L'association réalisera son objet par :

- l'organisation de manifestations et d'événements liés aux arts contemporains dans la région mosellane,
- la création d'un festival annuel d'art miniature dans la région de la Moselle luxembourgeoise,
- la collaboration régionale, nationale et internationale entre professionnels/les, créateurs/trices d'art d'aujourd'hui,
- l'organisation de conférences, séminaires, expositions, ateliers in situ,
- les contacts avec les autorités nationales, celles implantées dans la Grande Région, au niveau international et avec les associations poursuivant des objets similaires.

L'association organise des expositions au Luxembourg et dans la Grande Région. En 2018 elle a participé à la foire d'art contemporain Supermarket à Stockholm.

Open Air Konstfestival, asbl
www.konstfestival.lu
RCS : F9060
constitution : 2007
présidente : Antoinette Lentz

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]
L'association a pour objet d'organiser, de développer et de promouvoir un festival d'art en plein air ainsi que ses activités annexes.

L'association organise le Open Air Konstfestival qui se tient chaque été à Lellingen dans la commune de Kiischpelt.

Podium, association de fait
www.podiumpodium.com
constitution : 2019

Podium est une plateforme indépendante de présentation et d'expérimentation initiée par les curateurs Vincent Crapon et Stilbé Schroeder. Podium organise des projets temporaires avec des artistes locaux/les et internationaux/les.

Réseau luxembourgeois des centres culturels régionaux décentralisés, asbl
www.reseau.lu
RCS : F7844
constitution : 2008
président : Maxime Bender

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]

- la représentation des intérêts communs des membres actifs ;
- la constitution d'un lieu de rencontre entre les membres et à ce titre, l'instauration d'une dynamique d'échanges professionnels propice à la naissance et à la communication d'idées, de revendications et d'actions communes au secteur culturel ;
- le soutien au développement culturel régional en cohérence avec les niveaux national, interrégional et européen ;
- la contribution à la réflexion et à l'effort de celles-ci pour faire évoluer les politiques culturelles ;
- la mise en place de coproductions et d'activités communes ;
- la recherche et le développement de nouveaux publics ;
- le positionnement des centres culturels régionaux dans leur contexte socioculturel ;
- le soutien de la professionnalisation du secteur ;
- la réflexion sur le développement et les perspectives du travail dans le secteur.

Les centres culturels membres sont au nombre de dix : Kulturfabrik, Esch – sur-Alzette ; Cape – Centre des arts pluriels Ettelbruck ; Prabbeli – Centre socioculturel régional, Wiltz ; Mierscher Kulturhaus, Mersch ; Cube 521 – Maison régionale de la Culture, Marnach ; Opderschmelz – Centre culturel régional, Dudelange ; Trifolion – Centre culturel, touristique et congrès, Echternach ; Kulturhaus Niederanven ; Kinneksbond – Centre culturel Mamer ; Aalt Stadhaus – Centre culturel régional, Differdange.

Richtung 22
www.richtung22.org
RCS: F9278
constitution: 2012
représentant/es: Jacques Schiltz, Selma Weber

But de l'association:
[Art. 4. des statuts]

1. de lancer des débats sociaux, de soutenir la pensée critique et de viser des problèmes sociaux au moyen de techniques créatives, surtout du théâtre et du film ;
2. d'établir un espace ouvert, intégratif, social et critique qui soutient la créativité et l'autodétermination ;
3. des détails supplémentaires sont définis dans une charte interne.

Schläiffmillen, asbl
www.schlaiffmillen.com
RCS : F4592
constitution : 1987
président : Rafael Springer

But de l'association :
Gestion des 17 ateliers d'artiste dans le bâtiment Schläiffmillen mis à disposition par la Ville de Luxembourg.

Sixthfloor, association de fait
www.sixthfloor.lu
constitution : 2001

Sixthfloor est un collectif de sept artistes installé dans la commune de Kœrich. Le collectif organise régulièrement des expositions et des évènements. Depuis 2007, l'association de fait organise le *Muse-symposium* qui donne l'occasion à cinq artistes sculpteurs/trices de produire de nouvelles œuvres de grande taille en réponse au thème des muses.

The Portrait Society, asbl
www.rolandschauls.com/theps
RCS : F831
constitution : 2004
président : Michel Polfer

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour but d'assurer la gestion de l'œuvre *The Portrait Society* créée par l'artiste Roland Schauls et composée de 504 toiles inspirées d'autoportraits de peintres de différentes époques, de développer des activités en rapport avec l'Œuvre et d'unir ses membres autour d'un projet culturel durable.

À cet effet, l'association a en particulier pour objet et pour mission de

- prendre toutes décisions quant à l'emplacement, l'exposition et le prêt de l'Œuvre ;
- en assurer la conservation dans les meilleures conditions possibles ;
- organiser, à des intervalles réguliers, et au moins une fois par année, des manifestations en rapport avec l'Œuvre ou les peintres dont le portrait en fait partie ;
- entreprendre toutes les démarches requises pour se mettre en mesure de promouvoir le projet *The Portrait Society* comme projet culturel durable.

Depuis 2019, la gestion et le stockage et de l'œuvre est prise en charge par le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art.

Viart, asbl
www.konschtour.wixsite.com/viart
RCS : F11147
constitution : 2017
présidente : Marie-Josée Kerschen

But de l'association :
[Art. 4. des statuts]
L'association a pour objet le développement et la promotion de toute activité artistique et plus particulièrement l'organisation d'expositions dans le cadre du Viart de la Veiner Konstgalerie.
Elle peut créer, gérer, reprendre toutes œuvres, faire toutes acquisitions opportunes et prendre d'une manière quelconque toute initiative poursuivant le même but. Elle peut accomplir tous les actes et activités se rapportant directement ou indirectement à son objet.

L'association gère la Veiner Konstgalerie qui propose un programme d'expositions ainsi que plusieurs évènements réguliers. Elle organise aussi le *Konschtour* et la *Biennale des étudiants en arts et jeunes artistes.*

Exposition *Young Luxembourgish Artists* 2023
© TPC

Walfer-Kulturschapp, asbl
www.kulturschapp.lu
RCS : F6885
constitution : 2006, 2007 (RCS)
président : Joël Rollinger

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a comme objet :

- de travailler dans la diffusion et dans la promotion de la culture ;
- de donner aux artistes professionnels/les un accès à un espace de travail, ainsi qu'à l'équipement qui s'y trouve ;
- d'appuyer les artistes en leur offrant des ententes de collaboration ;
- d'offrir un volet de formation technique, tantôt sous forme de cours, tantôt par la tenue d'ateliers animés par des artistes d'expérience ;
- de participer régulièrement à la tenue d'évènements de production ou d'échanges culturels ;
- de négocier des ententes de complémentarité avec d'autres organismes de production dans le cadre de réalisations interdisciplinaires ;
- de présenter des expositions qui ouvrent à toutes les pratiques en arts visuels et lettres qui font preuve de formes ou de problématiques originales ;
- de produire et de présenter des spectacles et des activités interdisciplinaires - d'organiser des échanges sur le plan national et international ;
- de publier des catalogues.

L'association organise régulièrement des expositions et des évènements et propose un programme de résidences d'artistes.

YLA (Young Luxembourgish Artists), asbl
www.instagram.com/youngluxembourgishartists
RCS : F13320
constitution : 2021
président : Gérard Valérius

But de l'association :
[Art. 2. des statuts]
L'association a pour objet la promotion culturelle et la promotion d'artistes à Luxembourg ou à l'étranger. L'association pourra favoriser, assister, parrainer, accompagner, promouvoir et contribuer au développement culturel et à la réalisation d'œuvres, notamment par l'édition et la diffusion d'ouvrages (brochures, livres, flyers, etc.).

Depuis 2021, la Valerius Gallery organise le projet YLA – Young Luxembourgish Artists. L'idée sous-jacente est d'offrir une vitrine à de jeunes artistes luxembourgeois/es qui n'ont pas encore eu d'expositions publiques plus conséquentes et de leur donner ainsi la possibilité de rencontrer des curateurs/trices et des galeristes de la scène artistique luxembourgeoise.

Au Ratskeller du Cercle Cité
© Mike Zenari

2. Les Assises sectorielles – Arts visuels

Après les Assises sectorielles dédiées aux Musiques amplifiées (mars 2021), au Théâtre (juin 2021) et à la Musique classique (novembre 2021), les Arts visuels furent la quatrième discipline artistique à être scrutée en profondeur par un expert externe, en la personne de Vincent Crapon, et à être discutée lors d'Assises thématiques. Durant toute la matinée du mardi 28 juin 2022, les artistes, les représentant/es des institutions et associations actives dans le domaine, la presse et le grand public furent conviés au Mudam Luxembourg au Kirchberg afin d'approfondir les thèmes actuels dans le domaine des arts visuels.

La modératrice Tonia Raus, professeure adjointe au Département des humanités à l'Université du Luxembourg, ouvrit les discussions sur une citation extraite de *Zazie dans le métro* de Raymond Queneau : « N'oubliez pas l'art tout de même. Y a pas que la rigolade, y a aussi l'art. » Et Tonia Raus continue : « Ces mots insouciants en apparence soulignent l'évidence erronée de la perception des arts visuels : l'existence même de l'œuvre d'art qui dissimule souvent le travail réflexif, créatif et technique. L'artiste crée, le musée expose, le galeriste vend, le public contemple mais le cercle artistique est de loin plus complexe. Les conditions économiques, écologiques qui redéfinissent les règles sociétales à tout moment font augmenter cette complexité de l'écosystème artistique aussi. »

Voici un résumé des deux tables-rondes de ces Assises :

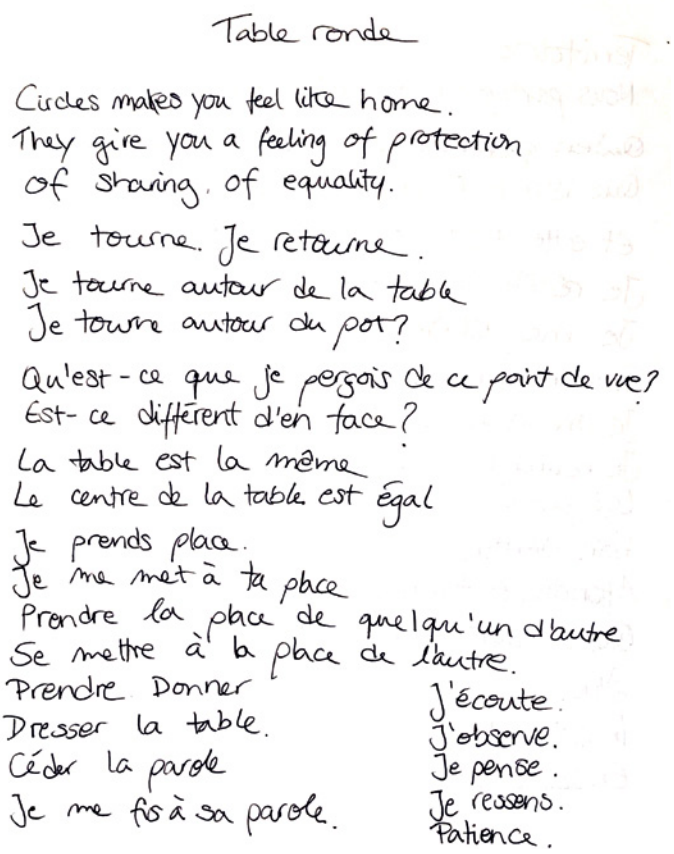
Table ronde

Circles makes you feel like home.
They give you a feeling of protection
of sharing, of equality.

Je tourne. Je retourne.
Je tourne autour de la table
Je tourne autour du pot?

Qu'est-ce que je perçois de ce point de vue?
Est-ce différent d'en face?
La table est la même
Le centre de la table est égal

Je prends place.
Je me met à ta place
Prendre la place de quelqu'un d'autre
Se mettre à la place de l'autre.
Prendre Donner
Dresser la table.
Céder la parole
Je me fis à sa parole.

J'écoute.
J'observe.
Je pense.
Je ressens.
Patience.

Le texte *Table ronde* de Marie Capesius, qu'elle a présenté en performance lors des *Assises*
© Marie Capesius

Julie Reuter, Bettina Steinbrügge, Tonia Raus, Théid Johanns et Christian Mosar (de gauche à droite) lors du premier débat
© Patrick Galbats

2.1. L'écosystème artistique – évolutions récentes et futures

Avec

- Théid Johanns (cofondateur du Collectif d'artistes Cueva)
- Christian Mosar (directeur artistique de la Konschthal)
- Julie Reuter (propriétaire de la Galerie Reuter Bausch)
- Bettina Steinbrügge (directrice du Mudam Luxembourg)

Tout écosystème est constitué par différents acteurs qui se chevauchent. Ces acteurs jouent des rôles différents, détiennent leur place et ont des enjeux bien propres. Pour Christian Mosar, la Konschthal était au début, en 2021/22, dans l'invention d'une institution, d'une équipe, d'un public. « La difficulté de positionnement peut être une chance aussi, ouvrir une nouvelle institution vierge est une grande opportunité, affirme-t-il. Notre positionnement est flexible et peut changer rapidement. Nous sommes dans le devenir, dans la recherche de notre place dans cet écosystème. »

La place des musées est plus claire et plus établie, estime Bettina Steinbrügge, directrice du Mudam. C'est une institution qui évolue, « nous ne nous sommes jamais autant intéressés à l'art contemporain qu'aujourd'hui, et l'art contemporain n'a jamais eu autant de visiteurs et visiteuses qu'aujourd'hui. » Et pourtant, ce public est en train de changer. Deux pôles se cristallisent : la documenta et l'art Basel qui représentent les deux extrêmes du monde artistique actuel, celui qui veut discuter de l'art à vue d'œil, de l'art populaire et puis celui qui voit l'art comme objet de luxe. » Dès lors, le musée, en tenant compte de sa mission éducative, a le devoir de se positionner dans ce débat de valeur et prendre en compte le marché de l'art tout en analysant et en relayant les questions sociétales intrinsèques à l'art.

Ces réflexions mènent directement au public, restreint, d'après Christian Mosar, qui reste positif : « Attirer le public est un défi passionnant. » Pour les galeries, les questions qui se posent sont autres. « En tant que galerie classique, nous avons l'objectif de faire des ventes », précise Julie Reuter, propriétaire de la galerie Reuter Bausch. En ce qui concerne le public, « les galeries ont l'avantage de l'accessibilité. L'accès est gratuit et l'échange avec les visiteurs est facilité. » « Pourtant, note-t-elle encore, grand nombre ressent des réticences à entrer. »

Théid Johans, cofondateur du collectif Cueva, s'intéresse particulièrement à la place de l'artiste dans cet écosystème. Avec la création du collectif Cueva, il cherche à réunir les forces et créer un espace de création inclusif pour encourager chacun à faire de l'art. « Si la Konschthal et le Mudam connaîtront de grandes affluences dans le futur, ce sera grâce à Cueva », ajoute-il en rigolant.

Le public aux Assises sectorielles avec la ministre de la Culture Sam Tanson
© Patrick Galbats

Cet écosystème artistique connaît un certain changement de paradigme. Les limites entre art et événement deviennent de plus en plus floues. « Quel est l'impact de cette culture événementielle sur la perception de l'art dans l'institution ? », se demande Christian Mosar. Il poursuit : « Il y a quelques années, le vernissage était l'événement artistique par excellence, c'était presque cérémoniel et le lieu de rencontre de la société éduquée. » Les vernissages ont changé depuis et présentent souvent un mélange de formes artistiques. « On aurait besoin d'une étude du public au Luxembourg pour comprendre qui va où, et pourquoi. Est-ce pour une expo ou pour rencontrer des gens ? », explique le directeur artistique de la Konschthal. Pour Théid Johans c'est « un changement d'une structuration verticale vers une structuration plutôt horizontale », donc un écosystème où artiste et institution deviennent égaux.

Le changement de paradigme est complexe pour Bettina Steinbrügge, surtout dans le cadre luxembourgeois. Elle explique : « Au Luxembourg il est intéressant d'avoir toutes ces nationalités d'un côté et puis un art qui s'est globalisé au cours des dernières années de l'autre. Nous ne partons plus autant d'une définition européenne ou d'une conception occidentale de l'art. L'histoire de l'art s'élargit, et ceci se retrouve dans la population du Luxembourg. Il y a une compréhension élargie de cette ancienne définition européenne de l'art. Comment le prendre en compte ? Pour le moment, l'offre muséale ne semble attirer qu'une partie de la société, les statistiques le montrent. Nous nous posons la question sur comment attirer le public absent ? Mais il faudrait aussi remettre en question la communication, est-ce que nous communiquons de façon ouverte envers le public absent ? Cette question, sur laquelle je n'ai pas de réponse, est surtout intéressante au Luxembourg au vu de toutes ces différentes nationalités qui constituent la population. Comment les accueillir à vue d'œil et écouter leurs idées, leurs points de vue ? »

En parlant d'écosystème, Christian Mosar souligne l'importance de parler un peu plus des artistes et des évolutions dans ce domaine. Les artistes se fédèrent de plus en plus en réseau, comme dans l'AAPL (Association des artistes plasticien/nes du Luxembourg). Au niveau des autorités, le ministère de la Culture cherche à épauler les artistes avec la création du bureau export Kultur | lx, qui a un véritable impact dans la promotion d'artistes luxembourgeois à l'international, souligne Bettina Steinbrügge. Et pourtant, il reste important de soutenir les artistes qui se retrouvent parfois dans des situations précaires au niveau financier comme aux niveaux structurel et organisationnel.

Comment se déroule le parcours de l'artiste dans tout cela ? Quelles sont les étapes dans une carrière d'artiste ? On remarque que parfois de jeunes artistes sont sélectionné/es pour exposer lors de grandes manifestations internationales. Ces artistes ont souvent aussi déjà exposé dans les différentes institutions luxembourgeoises, « mais quelles sont les prochaines étapes ? » se demande Christian Mosar. « Il faudrait des paliers qui jalonnent le chemin d'artiste », note Alex Reding lors du débat avec le public.

Ce débat avec le public a mis le doigt sur d'autres défaillances de l'écosystème artistique luxembourgeois : la presse culturelle et l'écoresponsabilité. Ainsi il a été relevé que la presse culturelle et la critique d'art, parties constituantes du système, sont en crise et ne rendent pas une image complète de la situation artistique diversifiée au Luxembourg. D'autre part, l'écoresponsabilité a été questionnée. Effectivement, les participant/es consentent que, dans l'élan de la création, ce volet est souvent, à tort, oublié. Les intervenant/es sont d'accord : la surproduction et le chevauchement de l'offre devraient être mieux gérés.

L'écosystème artistique luxembourgeois s'est montré être un système complexe où les différents acteurs ont leur rôle à jouer. Une prise de parole du public conclut : « Il faut veiller à ce que le système puisse croître de manière organique. »

Lors de la pause, l'artiste Marie Capesius a incarné sa lecture performée accompagnée d'une vidéo *Table ronde*, dont le texte se trouve parmi ces pages.

Territoire
Nous partageons le même territoire
Qu'en pensent les oiseaux qui me voient ?
Que ressens l'herbe sur laquelle ma chaise repose ?
Et cette table, ce bois, cet arbre ?
Je répète le passé.
Je me libère du passé.
Prendre place.
Je me relève.
Je reprends mes pas
Les pas de l'autre.
Voir. Sentir.
Attendre. Entendre.
Questionner. Acquiescer.
Être.
Individuel.
Ensemble.

Voisin de table.
Ce qui a dans l'assiette de l'autre.
De sa voisine.
De son voisin.

Je me re-positionne
Je re-dessine
Ma pensée,
Mon opinion.

Je me place.
Je prends place.

À table.

Texte pour lecture performée
sur vidéo 'Table ronde'.
Juin 2022, Marie Capesius.

Claudia Passeri et Kevin Muhlen, spectateurs lors de la première table ronde
© Patrick Galbats

2.2. Le cadre professionnel – la rémunération des artistes en arts visuels

Avec

- Justine Blau (co-présidente de l'Association des artistes plasticien/nes du Luxembourg, AAPL)
- Kevin Muhlen (directeur du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain)
- Claudia Passeri (artiste indépendante)
- Alex Reding (propriétaire de la Galerie Nosbaum Reding)

Le Luxembourg a connu d'importantes évolutions concernant le cadre professionnel des artistes au cours des dernières décennies, remarque Claudia Passeri, artiste indépendante. Pourtant, vivre au Luxembourg en tant qu'artiste n'est pas toujours facile. Bien que les galeries et les institutions se soient multipliées, la diffusion reste difficile, selon elle.

Justine Blau, co-présidente de l'association des artistes plasticien/nes du Luxembourg, souligne la professionnalisation qui a eu lieu les dernières années. Cette professionnalisation du secteur profite à l'artiste d'un côté professionnel mais le côté financier reste souvent un défi. Elle explique : « Les artistes sont prêts à faire des sacrifices en début de carrière pour atteindre les paliers d'un parcours d'artiste à la suite, mais la réalité est autre, c'est celle du marché et il faut parfois réaliser qu'il n'y pas de place pour chacun/e. L'écosystème artistique est vivant, est stimulant et en constant développement, mais il faut parfois être dans une situation de départ privilégiée pour pouvoir prendre ce risque. »

Vincent Crapo présente son inventaire des arts visuels
© Patrick Galbats

« C'est le métier des galeries d'aborder les questions de financement et de carrière qui se posent aux artistes », explique Alex Reding, propriétaire de la galerie Nosbaum Reding. De ce fait, il déplore que la présence d'artistes luxembourgeois dans les galeries soit très minime puisque, selon lui, c'est justement le rôle des galeries d'épauler les artistes et de les accompagner sur plusieurs années.

En parlant d'artiste et de métier d'artiste, Justine Blau fait remarquer que même la définition du métier n'est pas toujours bien établie. Cette difficulté de définition est aussi en partie due à la multitude de formes que peut avoir le métier d'artiste. « Les uns créent pour vendre, les autres travaillent avec des institutions sur des concepts ou des projets, d'autres encore travaillent en résidence. Les uns ont encore un travail à côté, les autres encadrent des workshops ou donnent des cours, des conférences. Il y a toute une panoplie d'activités secondaires à la création artistique. La multidisciplinarité de l'artiste, qui devient normalisée dans le milieu, est une réponse à la question financière. »

Kevin Muhlen, directeur du Casino Luxembourg, revient sur la conclusion de la table ronde précédente : pour lui, l'écosystème doit fonctionner en symbiose. Il est important que les institutions fonctionnement bien et qu'elles aussi veillent au bon développement de la carrière des artistes. Il développe : « Nous travaillons dans une direction où le travail de l'artiste est rémunéré, nous devons encore optimiser les barèmes. Ce serait intéressant de comparer ces barèmes qui sont appliqués d'une institution à l'autre ensemble avec les artistes, à cartes ouvertes. »

C'est justement sur des questions de barèmes qu'intervient l'AAPL, au nom des artistes plasticien/nes. Justine Blau explique : « Le maillon faible dans ce système est toujours l'artiste. Le discours est en train de changer, mais la mise en place de barèmes est très complexe parce que l'écosystème est très complexe. Le ministère de la Culture nous épaule dans ces démarches. »

En parlant de barèmes, souligne Alex Reding, il est crucial de ne pas oublier les cachets qui sont payés dans le cadre des grandes expositions internationales comme la biennale. Après déduction des charges liées à la production et au loyer de l'atelier, le travail presté par les artistes sur deux ans n'est finalement que peu rémunéré. « La situation est parfois dramatique. Bien plus dramatique que ce qui sort de ces deux panels », estime-t-il. Pour Alex Reding, une solution possible est de miser sur des évènement qui attirent le grand public comme la Luxembourg Art Week et d'augmenter ainsi le capital qui circule dans le marché de l'art. Kevin Muhlen quant à lui considère que les institutions portent une responsabilité envers les artistes aussi, une responsabilité de les suivre au long terme, de les représenter à l'international, d'activer le marché luxembourgeois et d'encourager un échange bilatéral comme à travers le Casino Display.

Des aides et des appels, il y en a. Mais chaque appel demande un nouveau dossier. « J'ai l'impression de toujours être en train de répondre à des appels, *estime Claudia Passeri*. C'est parfois un peu excessif ! » L'AAPL constate qu'il y a effectivement beaucoup d'appels qui sont censés soutenir les artistes, mais l'association voit aussi le versant de la médaille. « Beaucoup d'artistes passent plus de temps derrière l'écran qu'à l'atelier. Pour être payé, il faut d'abord une stratégie, il faut pouvoir faire des dossiers et avoir des capacités rédactionnelles. »

Il faudrait donc un changement de paradigme pour changer la situation souvent précaire des artistes. De manière générale, les artistes remarquent qu'ils /elles reçoivent un grand nombre d'aides en début de carrière, mais se sentent souvent laissé/es pour compte plus tard. Ils/elles remarquent que, bien qu'il y ait de l'argent dans le marché de l'art, il va souvent aux institutions et aux structures et non pas à l'artiste qui doit alors demander des aides étatiques supplémentaires pour montrer ses œuvres. Revient alors la thématique des barèmes. « Grand nombre d'artistes demandent des aides sociales à travers leur statut d'artiste, mais si ces artistes avaient été payé/es convenablement pour leur travail directement ils/elles n'auraient pas besoin de demander ces aides », conclut Justine Blau.[43]

Claudia Passeri, Kevin Muhlen, Tonia Raus, Justine Blau et Alex Reding (de gauche à droite) au cours de la deuxième discussion
© Patrick Galbats

[43]Transcription : Sophie Lammar

Marie Capesius lors de sa lecture performée *Table ronde*
© Patrick Galbats

Lucien Kayser, membre du jury, lors de son discours
© Sophie Margue

3. Le Lëtzebuerger Konschtpräis

3.1. Historique

La création du Lëtzebuerger Konschtpräis émane de la recommandation n° 21 du *Kulturentwécklungsplang 2018-2028 (KEP)* : « Mettre en place un système de décernement de prix mettant en valeur les créations culturelles et artistiques ». Après avoir dressé un inventaire et une analyse des prix, concours et récompenses existants (*KEP – Volume 4*) et après les Lëtzebuerger Theaterpräisser créés en 2021, le Lëtzebuerger Danzpräis remontant à 2011 et le Prix Batty Weber en littérature, créé en 1987 déjà, ont donc été lancés en 2022 le Lëtzebuerger Konschtpräis et les Lëtzebuerger Musekspräisser afin que toutes les expressions artistiques se voient consacrées par des prix nationaux.

L'organisation de la première édition du Lëtzebuerger Konschtpräis a été annoncée le 19 septembre 2022, lors d'une conférence de presse dédiée à la huitième édition de la Luxembourg Art Week, étant donné qu'il avait été décidé d'organiser la cérémonie de remise du prix dans le cadre de ce moment de célébration des arts visuels au Luxembourg.

Le Lëtzebuerger Konschtpräis, prix bisannuel doté de 10 000 €, vise à distinguer un/e artiste pour l'ensemble de son œuvre, sa carrière ainsi que son engagement durable pour la scène artistique luxembourgeoise.

3.1. Le jury

Le règlement du Lëtzebuerger Konschtpräis prévoit la nomination d'un jury composé de cinq membres reconnu/es pour leur expertise dans le domaine des arts visuels.

Pour la première édition du prix, les membres du jury étaient : Jamie Armstrong (historienne d'art et responsable du Lëtzebuerger Konschtarchiv), Marie Claude Beaud (historienne d'art, commissaire d'expositions et directrice de musées e.r.), Lucien Kayser (critique d'art et président de la section des arts et des lettres de l'Institut grand-ducal), Paul Reiles (juriste, directeur du Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art e.r. et ancien président du Fonds culturel national) et Edmond Thill (éducateur de musées, ancien chef du service éducatif au Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art et secrétaire de la section des arts et des lettres de l'Institut grand-ducal). Le secrétariat était assuré par Claudine Hemmer, responsable du Service arts visuels au ministère de la Culture.

3.2. La lauréate et l'argumentaire du jury

Le 11 octobre 2022, la ministre de la Culture Sam Tanson a annoncé la lauréate du premier Lëtzebuerger Konschtpräis : Berthe Lutgen. Elle a félicité et remercié l'artiste « pour son engagement sans relâche en faveur des arts et de la société, pour le développement d'un langage artistique propre et sans équivoque, pour son œuvre et son parcours professionnel formidables », en précisant que ce sont des parcours comme celui de Berthe Lutgen « qui ont le pouvoir d'agir comme de puissantes sources d'inspiration et d'orientation pour toute une génération d'artistes et de citoyens.»

Berthe Lutgen, lauréate du Lëtzebuerger Konschtpräis 2022,
en discussion avec Jamie Armstrong du Lëtzebuerger Konschtarchiv
© Sophie Margue

Déclaration du jury :
« Les membres du jury institué par le ministère de la Culture pour la première édition du Lëtzebuerger Konschtpräis ont à l'unanimité porté leur choix sur l'artiste Berthe Lutgen qui leur a semblé répondre sur tous les points aux critères émis lors de la création du prix : un parcours et un ensemble d'œuvres reconnus, une place toute personnelle sur la scène artistique luxembourgeoise.

Berthe Lutgen fait partie des générations d'artistes né/es entre 1930 et 1950, dont les meilleur/es ont été à l'origine d'une véritable rupture dans la pratique de l'art dans le pays ; *op art, happening, land* art y étaient alors inconnus. À ces nouvelles orientations s'est associé l'engagement social et politique, dans un contexte où il fallait beaucoup d'esprit d'initiative et de courage.

Comme tels de ses contemporain/es, Berthe Lutgen a commencé alors une trajectoire tout au long sans la moindre concession. Pour elle, fondatrice dès 1971 du MLF au Luxembourg, l'art a été parallèlement toujours lié à son féminisme, pour dénoncer les injustices et lutter contre les violences faites aux femmes.

Ainsi, le jury a identifié chez Berthe Lutgen et voulu reconnaître la façon heureuse de conjuguer l'excellence artistique et le combat citoyen, un œuvre où d'un côté il s'est imposé une peintresse dextrement coloriste, de l'autre une dessinatrice d'une rare efficacité.

Le jury estime enfin que ce premier Konschtpräis, au-delà du choix tout équitable de la lauréate, peut s'avérer salutaire dans la perspective d'un regard nouveau, plus ample, plus différencié, de l'histoire de l'art au Grand-Duché. »

3.3. *La soirée de remise*

Organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec la Luxembourg Art Week, la cérémonie a eu lieu vendredi 11 novembre dans le contexte de la Luxembourg Art Week 2022 au Glacis, en présence de S.A.R. la Grande-Duchesse et de la ministre de la Culture ainsi que de nombreux/ses artistes et représentant/es du secteur culturel. Le maître de cérémonie était Jo Kox, Premier conseiller de Gouvernement au ministère de la Culture.

Outre la dotation de 10 000 €, la lauréate s'est vu remettre, par les mains de S.A.R. la Grande-Duchesse, un trophée original réalisé par l'artiste et designer Claude Schmitz, à savoir une broche en argent patiné symbolisant l'importance de la voix des artistes dans la société.

La remise du prix fut suivie par une conversation entre Berthe Lutgen et Jamie Armstrong portant sur la vie et le travail de l'artiste.

L'artiste Berthe Lutgen avec SAR la Grande-Duchesse Maria Teresa, la ministre de la Culture Sam Tanson et le critique d'art Lucien Kayser
© Sophie Margue

Focus Arts visuels avec Mike Bourscheid, évènement organisé en novembre 2023 par Kultur|lx © Skin

4. Les arts visuels en chiffres

par Claudine Hemmer, Tammy Tangeten et Romy Wiesen

Ce chapitre est conçu et rédigé en interne par les services du ministère de la Culture. L'année de référence pour le chapitre « Les arts visuels en chiffres » est l'année civile 2022, à l'exception du sous-chapitre « 4.1.4 Les festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels », dont les chiffres se réfèrent à la dernière édition du festival organisé.

4.1. Les acteurs du domaine des arts visuels

4.1.1. Les lieux d'exposition publics en 2022

4.1.1.1. Lieux exclusivement dédiés aux arts visuels

4.1.1.1.1. Les musées

Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean
Luxembourg-Kirchberg
https://www.mudam.com/
ouverture : 2006
surface d'exposition : 3 397 m²
nombre d'expositions : 12
nombre de visiteurs : 99 648
nombre d'employé/es (ETP[44]) : 51,63
budget total de l'institution : 9 450 000 €
budget reçu de la part de la commune : /
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 9 450 000 €

Villa Vauban - Musée d'art de la Ville de Luxembourg
Luxembourg-Ville
https://villavauban.lu/
ouverture : 1960 ; musée depuis 2010
surface d'exposition : 1 000 m²
nombre d'expositions : 4
nombre de visiteurs : 33 147
nombre d'employé/es (ETP) : 21,4
budget total de l'institution : 1 938 152 €
budget reçu de la part de la commune : 1 880 600 €[45]
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

[44] L'acronyme ETP signifiant « équivalent temps plein ».
[45] Il s'agit de la dotation reçue de la part de la commune en 2022. Les frais de personnel sont payés directement par la commune.

4.1.1.1.2. Les centres d'art

Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain
Luxembourg-Ville
https://casino-luxembourg.lu/
ouverture : 1996
surface d'exposition : 600 m²
nombre d'expositions : 8
nombre de visiteurs : 17 769
nombre d'employé/es (ETP) : 17,55
budget total de l'institution : 2 918 023 €
budget reçu de la part de la commune : /
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 2 697 854 €

Konschthal
Esch-sur-Alzette
https://www.konschthal.lu/
ouverture : 2021
surface d'exposition : 2 400 m²
nombre d'expositions : 7
nombre de visiteurs : 13 724
nombre d'employé/es (ETP) : 9
budget total de l'institution : 2 650 000 €
budget reçu de la part de la commune : 2 700 000 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

4.1.1.1.3. Les galeries municipales

CAW (Culture@Walferdange)
Walferdange
https://caw-walfer.lu/
ouverture : 1989 ; changement du concept : 2017
surface d'exposition : 133 m²
nombre d'expositions : 9
nombre de visiteurs en 2022 : 1 200
nombre d'employé/es (ETP) : 0,75
budget total de l'institution : 40 000 €
budget reçu de la part de la commune : 40 000 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

Espace H2O
Differdange
https://www.stadhaus.lu/espaces/espace-h2o
ouverture : 2006
surface d'exposition : 470 m²
nombre d'expositions : 5
nombre de visiteurs : 636[46]
nombre d'employé/es (ETP) : 0
budget total de l'institution : 6 943 €
budget reçu de la part de la commune : /
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

Ratskeller du Cercle Cité
Luxembourg-Ville
https://cerclecite.lu/
ouverture : 2011
surface d'exposition : 150 m²
nombre d'expositions : 9
nombre de visiteurs : 38 397
nombre d'employé/es (ETP) : 8
budget total de l'institution : 983 851 €
budget reçu de la part de la commune : 747 000 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

Galerie Nei Liicht
Dudelange
https://galeries-dudelange.lu/
ouverture : 1982
surface d'exposition : 135 m²
nombre d'expositions : 3[47]
nombre de visiteurs : 827
nombre d'employé/es (ETP) : 1
budget total de l'institution : 107 553 €
budget reçu de la part de la commune : 107 553 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

[46] Il s'agit du nombre de visiteurs pour les cinq expositions organisées en 2022 par l'Espace H2O.
[47] Il s'agit de trois expositions de groupe qui ont eu lieu simultanément à la Galerie Nei Liicht et à la Galerie Dominique Lang. Généralement, chaque galerie organise quatre expositions par année.

Galerie Dominique Lang
Dudelange
https://galeries-dudelange.lu/
ouverture : 1993
surface d'exposition : 150 m²
nombre d'expositions : 3[48]
nombre de visiteurs : 827
nombre d'employé/es (ETP) : 1
budget total de l'institution : 107 553 €
budget reçu de la part de la commune : 107 553 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

Schëfflenger Konschthaus
Schifflange
https://schifflange.lu/visiteurs/schefflenger-konschthaus/
ouverture : 2019
surface d'exposition : 210 m²
nombre d'expositions : 8
nombre de visiteurs : 1 034
nombre d'employé/es (ETP) : 0,98
budget total de l'institution : 125 895 €
budget reçu de la part de la commune : 125 895 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

Veiner Konstgalerie
Vianden
https://viartvianden.wixsite.com/viart/art-gallery
www.viart.lu
ouverture : 2013 ; changement du gestionnaire : 2018
surface d'exposition : 85 m²
nombre d'expositions : 8
nombre de visiteurs : 2 000
nombre d'employé/es (ETP) : /
budget total de l'institution : 50 274 €
budget reçu de la part de la commune : 525 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : /

4.1.1.2. Lieux non exclusivement dédiés aux arts visuels

4.1.1.2.1. Instituts culturels de l'État

Centre national de l'audiovisuel (CNA)
Dudelange
https://cna.public.lu/fr.html
ouverture : 1989 ; nouveau bâtiment : 2007
surface d'exposition : 718 m²
nombre d'expositions : 4
nombre de visiteurs : 5 600
nombre d'employé/es (ETP) : 43,78
budget total de l'institution : 4 165 072 €
budget reçu de la part de la commune : /
montant de la dotation reçu du ministère de la Culture : 2 875 000 €

Nationalmusée um Fëschmaart - Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art (MNAHA)
Luxembourg-Ville
https://www.nationalmusee.lu/fr/
ouverture : 1946
surface d'exposition : 4 300 m²
nombre d'expositions : 6
nombre de visiteurs : 81 534
nombre d'employé/es (ETP) : 88,58[49]
budget total de l'institution : 3 885 435 €[50]
budget reçu de la part de la commune : /
montant de la dotation reçu du ministère de la Culture : 2 966 000 €

4.1.1.2.2. Centres culturels pluridisciplinaires

Les chiffres des centres culturels pluridisciplinaires ne se réfèrent pas uniquement aux arts visuels, mais se rapportent à une multitude de domaines.

Aalt Stadhaus
Differdange
https://www.stadhaus.lu/
ouverture : 2014
surface d'exposition : 125 m²
nombre d'expositions : 8
nombre de visiteurs : 11 570
nombre d'employé/es (ETP) : 11
budget total de l'institution : 3 000 897 €
budget reçu de la part de la commune : 2 516 014 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 150 000 €

[48]Il s'agit de trois expositions de groupe qui ont eu lieu simultanément à la Galerie Nei Liicht et à la Galerie Dominique Lang. Généralement, chaque galerie organise quatre expositions par année.
[49]Le personnel n'étant pas affecté spécifiquement à une des cinq structures du MNAHA, ce chiffre inclut l'ensemble du personnel qui travaille pour le Nationalmusée um Fëschmaart, le Musée Dräi Eechelen, la Villa romaine Echternach, le Centre de documentation sur la forteresse de Luxembourg et le Lëtzebuerger Konschtarchiv.
[50]Il s'agit de l'ensemble du budget du MNAHA, étant donné que leur budget ne dispose pas de lignes spécifiques pour le Nationalmusée um Fëschmaart.

Centre des arts pluriels Ettelbruck (Cape)
Ettelbruck
https://cape.lu
ouverture : 2000
surface d'exposition : 325 m²
nombre d'expositions : 2
nombre de visiteurs : 12 668
nombre d'employé/es (ETP) : 12
budget total de l'institution : 1 630 991 €
budget reçu de la part de la commune : 1 084 433 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 648 750 €

Kulturfabrik
Esch-sur-Alzette
https://kulturfabrik.lu/de
ouverture : 1983 ; réouverture après rénovation : 1998
surface d'exposition : 200 m²
nombre d'expositions : 9
nombre de visiteurs : 31 858 (dont 1 288 pour des expositions)
nombre d'employé/es (ETP) : 25,69
budget total de l'institution : 2 559 376 €
budget reçu de la part de la commune : 1 075 000 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 793 530 €

Kulturhaus Niederanven
Niederanven
https://www.khn.lu/
ouverture : 2008
surface d'exposition : 140 m²
nombre d'expositions : 8
nombre de visiteurs : 9 367 (dont 1 502 pour des expositions)
nombre d'employé/es (ETP) : 4,24
budget total de l'institution : 638 625 €
budget reçu de la part de la commune : 431 500 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 114 720 €

Mierscher Kulturhaus
Mersch
https://kulturhaus.lu/
ouverture : 2003
surface d'exposition : 152 m²
nombre d'expositions : 3
nombre de visiteurs : 12 150
nombre d'employé/es (ETP) : 7
budget total de l'institution : 994 777 €
budget reçu de la part de la commune : 550 000 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 272 424 €

neimënster
Luxembourg-Ville
www.neimenster.lu/
ouverture : 2002
surface d'exposition : 818,40 m²
nombre d'expositions : 17
nombre de visiteurs : 13 945
nombre d'employé/es (ETP) : 42,33
budget total de l'institution : 6 669 562 €
budget reçu de la part de la commune : 25 000 €
montant de la dotation reçu du ministère de la Culture : 5 000 000 €

Rotondes
Luxembourg-Gare
https://www.rotondes.lu/
ouverture : 2007
surface d'exposition : 400 m²
nombre d'expositions : 6
nombre de visiteurs : 54 547 (dont 4 071 pour les arts visuels)
nombre d'employé/es (ETP) : 28,16
budget total de l'institution : 3 381 917 €
budget reçu de la part de la commune : 1 012 975 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture : 2 110 134 €

Spektrum
Rumelange
https://spektrum.lu/lu/
ouverture : 2022
surface d'exposition : 420 m²
nombre d'expositions : 3
nombre de visiteurs : 1 800
nombre d'employé/es (ETP) : 1,33
budget total de l'institution : 140 000 €
budget reçu de la part de la commune : 140 000 €
montant de la convention de subventionnement avec le ministère de la Culture[51] : /

→ Notons encore que le ministère de la Culture a recensé plus de 400 centres culturels, salles de fêtes et salles polyvalentes à travers le pays. Bon nombre de ces structures proposent des expositions temporaires ou permanentes dans le domaine des arts visuels, notamment la galerie A Spiren à Strassen ou encore l'espace Kirscht dans le Musée Ferrum de la Schungfabrik à Tétange.

[51] La convention de subventionnement de l'association « Site Albert Hames asbl » a été signée en 2023.

Tableau 1 : Nombre de m² d'exposition, nombre d'expositions et nombre de visites en 2022 par lieu d'exposition[52]

Nom de la structure	Canton	Surface d'exposition (en m²)	Nombre d'expositions en 2022	Nombre de visites en 2022
Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean	Luxembourg	3 397	12	99 648
Villa Vauban – Musée d'Art de la Ville de Luxembourg	Luxembourg	1 000	4	33 147
Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain	Luxembourg	600	8	17 769
Konschthal	Esch-sur-Alzette	2 400	7	13 724
CAW (Culture@Walferdange)	Luxembourg	133	9	1 200
Ratskeller du Cercle Cité	Luxembourg	150	9	38 397
Espace H2O	Esch-sur-Alzette	470	5	636
Galerie Nei Liicht	Esch-sur-Alzette	135	3	827
Galerie Dominique Lang[53]	Esch-sur-Alzette	150	3	827
Schëfflenger Konschthaus	Esch-sur-Alzette	210	8	1 034
Veiner Konschtgalerie	Vianden	85	8	2 000
Centre national de l'audiovisuel (CNA)	Esch-sur-Alzette	718	4	5 600
Nationalmusée um Fëschmaart - Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art (MNAHA)	Luxembourg	4 300	6	81 534
Aalt Stadhaus	Esch-sur-Alzette	125	8	11 570
Centre des arts pluriels Ettelbruck (Cape)	Diekirch	325	2	12 668
Kulturfabrik	Esch-sur-Alzette	200	9	31 858
Kulturhaus Niederanven	Luxembourg	140	8	9 367
Mierscher Kulturhaus	Mersch	152	3	12 150
Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster - neimënster	Luxembourg	818	17	13 945
Rotondes	Luxembourg	400	6	54 547
Spektrum	Esch-sur-Alzette	420	3	1 800
Total		**16 328**	**139**	**444 248**

Source de données : *1. Inventaire réalisé par Vincent Crapon 2. Communication de la part des structures.*

[52]Ce tableau se limite aux lieux d'expositions publics (musées, centres d'art, galeries municipales, centres culturels pluridisciplinaires) répertoriés dans la section 4.1.1. de ce document. Bien que ces lieux programment des expositions, il est important de noter que, pour certains d'entre eux, leur programmation n'est pas exclusivement dédiée aux arts visuels.

[53]Il s'agit de trois expositions de groupe qui ont eu lieu simultanément à la Galerie Nei Liicht et à la Galerie Dominique Lang. Généralement, chaque galerie organise quatre expositions par année.

À la Squatfabrik
© Gilles Kayser

Graphique 1 : Nombre de lieux d'expositions publics par canton[54]

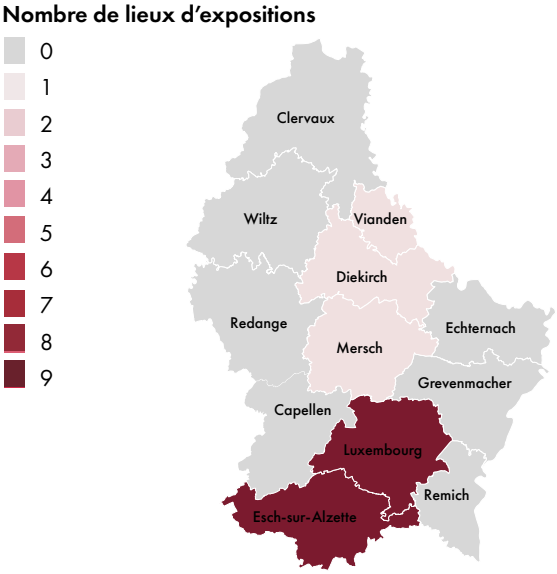

Source de données : *1. Communication de la part des structures 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu)*

La carte du pays révèle une répartition prédominante des lieux d'expositions dédiés aux arts visuels au Centre et au Sud, avec une importance particulière accordée aux cantons de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette en tant que foyers principaux des arts visuels grâce à la présence de lieux d'expositions dédiés (voir tableau 1).

Graphique 2 : Lieux d'expositions publics par canton et par nombre d'expositions[55]

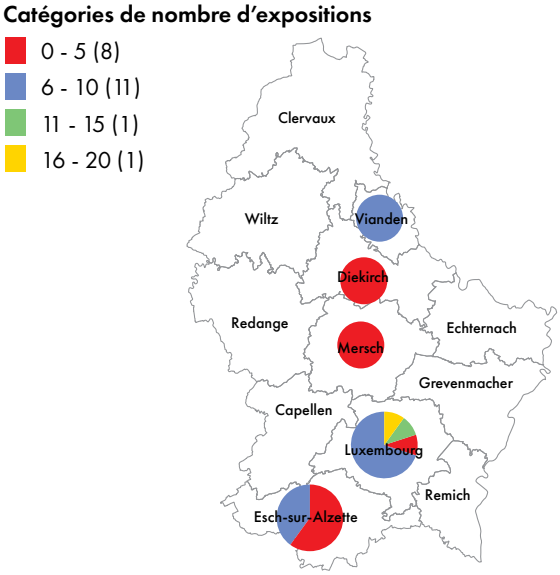

Source de données : *1. Communication de la part des structures 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu)*

Les cantons de Diekirch et Mersch organisent le moins d'expositions. Les lieux d'expositions du canton d'Esch-sur-Alzette planifient entre trois et neuf expositions par lieu. Le canton de Luxembourg dispose de lieux d'expositions de toutes les tailles, tenant entre quatre et 17 expositions par an. Il s'agit du canton qui possède les lieux d'expositions organisant le plus grand nombre d'expositions par an. Au niveau du pays, on observe qu'une majorité des lieux d'expositions programment entre six et dix expositions par année.

[54]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics énumérés dans le tableau 1 de ce document.
[55]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics énumérés dans le tableau 1 de ce document. Le nombre indiqué entre parenthèses représente le nombre de lieux d'expositions publics dans cette catégorie.

Graphique 3 : Nombre d'expositions publiques dans les lieux d'expositions publics par habitant/e par canton[56]

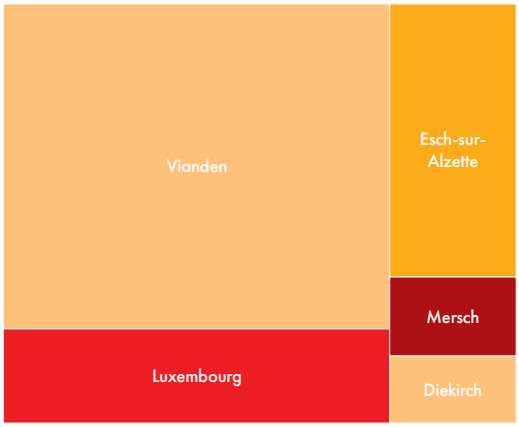

Source de données : *1. Communication de la part des structures 2. Portail national des statistiques statistiques.publics.lu (Population par canton et commune)*

Contrairement au graphique 2, le graphique ci-dessus montre que le canton de Vianden dispose du nombre le plus élevé d'expositions par habitant/e. Les cantons d'Esch-sur-Alzette et de Luxembourg sont similaires en termes de nombre d'expositions par habitant/e. Le canton de Diekirch expose le moins d'expositions d'arts visuels par habitant/e.

Graphique 4 : Lieux d'expositions publics par canton et par surface d'exposition[57]

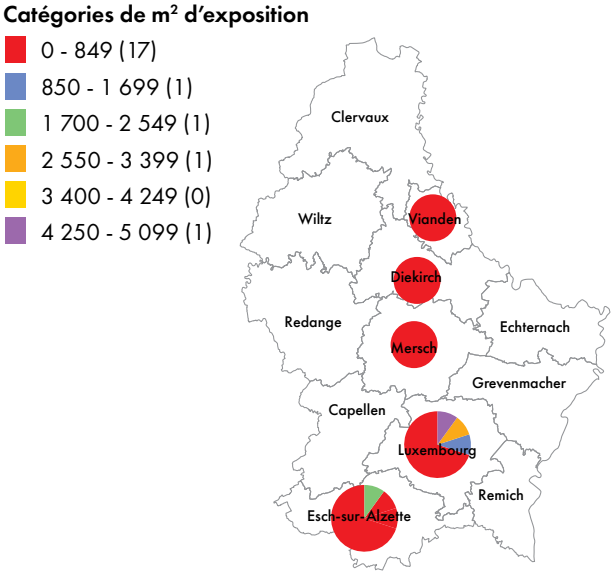

Source de données : *1. Communication de la part des structures 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu)*

En termes de m², 81% des lieux d'expositions publics ont une surface d'exposition inférieure à 850 m². Les grands lieux d'expositions se situent tous au canton de Luxembourg, à l'exception de la Konschthal qui se trouve à Esch-sur-Alzette.

Graphique 5 : Lieux d'expositions publics par canton et par nombre de visites[58]

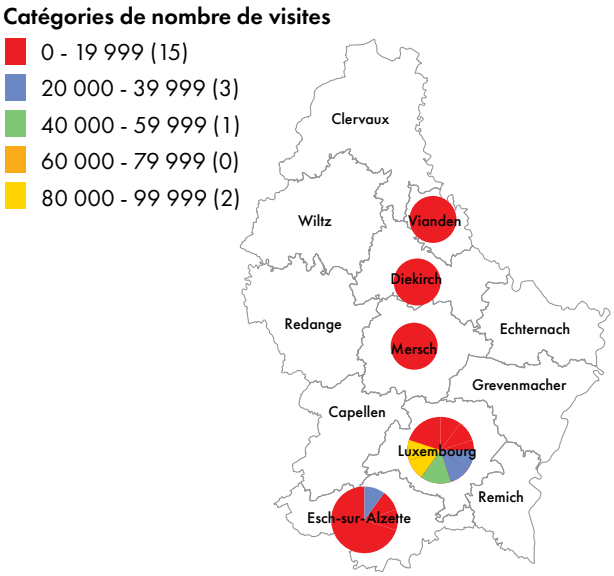

Source de données : *1. Communication de la part des structures 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu)*

En termes de nombre de visites dans les lieux d'expositions d'arts visuels, les grands lieux dont les visites excédaient le chiffre de 20 000 en 2022 se situent quasiment tous à Luxembourg-Ville. Il convient de noter que le nombre de visites des centres culturels pluridisciplinaires se réfère à une multitude de domaines. Si la Kulturfabrik, qui se trouve à Esch-sur-Alzette, comptait aussi plus de 20 000 visites, seulement 1 288 visites pour des manifestations relevant du domaine des arts visuels ont été dénombrées.

[56]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics énumérés dans le tableau 1 de ce document.
[57]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics énumérés dans le tableau 1 de ce document.
[58]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics énumérés dans le tableau 1 de ce document.

Graphique 6 : Nombre de visites en 2022 par lieu d'exposition public et par canton[59]

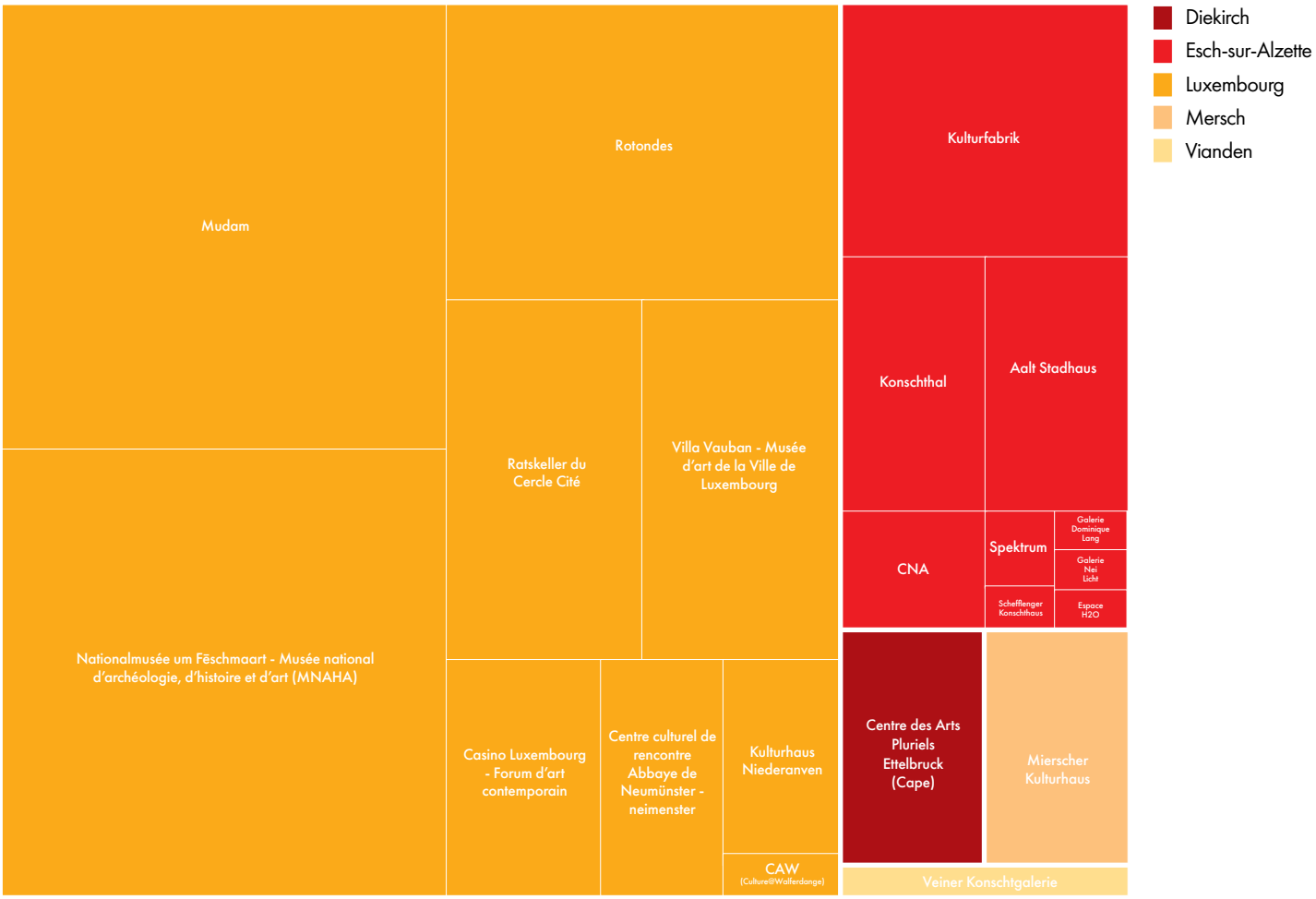

Source de données : *Communication de la part des structures.*

Ce graphique souligne que les cinq lieux d'expositions publics les plus importants en termes de nombre de visites pour les arts visuels se situent dans le canton de Luxembourg.

Graphique 7 : Nombre de visites en 2022 par canton[60]

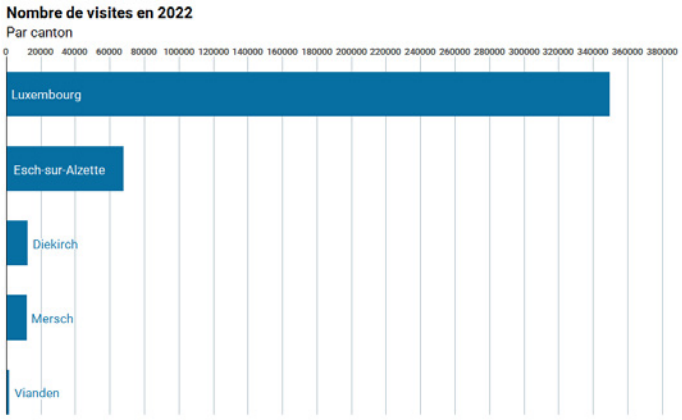

Source de données : *Communication de la part des structures.*

Le graphique 7 démontre que le canton de Luxembourg est le canton avec le plus de visites pour les arts visuels en 2022, soit 349 554 visites. Les autres cantons sont loin d'atteindre ce nombre.

[59]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics énumérés dans le tableau 1 de ce document.
[60]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics énumérés dans le tableau 1 de ce document.

4.1.2. Les galeries privées

Une galerie d'art est un lieu privé ou public spécialement aménagé pour la présentation, l'exposition, la diffusion et, généralement, la commercialisation d'œuvres d'art. La galerie expose des œuvres d'art dans l'objectif de les vendre et sert ainsi de lieu d'exposition et de rencontre. En plus de vendre les œuvres, le/a galeriste assure la promotion des artistes dont il/elle expose les œuvres. L'objectif principal est de contribuer au rayonnement des artistes qu'il/elle soutient, accroître leur notoriété et contribuer au développement de leur carrière.

La galerie peut être intégrée dans une structure institutionnelle publique ou être un lieu d'exposition autonome.

4.1.2.1. Galeries commerciales

Une galerie d'art commerciale dispose, de façon permanente, d'un lieu d'exposition physique ouvert au public, assure la promotion des artistes qu'elle représente sur le long terme, s'engage dans le développement de la carrière de ces artistes et dont l'activité principale est le commerce d'œuvres d'art.

Tableau 2 : Nom, localité, surface d'exposition et nombre d'expositions en 2022 par galerie commerciale[61]

Nom de la galerie	Localité	Surface d'exposition (en m²)	Nombre d'expositions en 2022
Artium Art Gallery	Roedgen	n.d.	n.d.
Artskoco – Korean Connection	Luxembourg	46[62]	12
Ceysson – Bénétière	Windhof	1 250	5
Fellner Contemporary	Luxembourg	115	8
Galerie 1 : 1	Luxembourg	n.d.	n.d.
Galerie F. Hessler	Luxembourg	130	4
Galerie Schortgen	Luxembourg	120	9
Galerie Simoncini	Luxembourg	200	4
Galerie 39	Dudelange	n.d.	n.d.
Mob-art Studio	Luxembourg	83	10[63]
Nosbaum Reding	Luxembourg	150[64]	18[65]
Reuter Bausch	Luxembourg	80	10[66]
Valerius Art Gallery	Luxembourg	130	12[67]
Zidoun & Bossuyt	Luxembourg	300	6

Source de données : *Communication de la part des structures.*

[61] Ce tableau ne reprend que les galeries mentionnées dans le chapitre 1, Inventaire réalisé par Vincent Crapon
[62] Selon la configuration, la surface d'exposition d'Artskoco – Korean Connection peut varier de 46 à 60 m². La différence de 13 m² porte sur un vestiaire qui est utilisé pour accueillir les manteaux du public, voire, plus rarement, pour exposer des œuvres.
[63] Mob-art Studio a organisé exceptionnellement dix expositions en 2022. Normalement, la galerie organise entre huit et neuf expositions par an en fonction des jours fériés.
[64] La surface d'exposition de la galerie Nosbaum Reding est égale à 150 m² dont 100 m² sont réservés à la galerie Nosbaum Reding et 50 m² sont réservés à Nosbaum Reding Projects.
[65] De ces 18 expositions organisées par Nosbaum Reding, chacun des deux espaces a accueilli neuf expositions.
[66] Il s'agit de neuf expositions dans la galerie Reuter Bausch et d'une exposition hors les murs.
[67] Il s'agit de neuf expositions dans la galerie et de trois expositions hors les murs.

4.1.2.2. Galeries d'entreprises

De nombreuses entreprises au Luxembourg, souvent des instituts financiers ou des cabinets d'avocats, collectionnent des œuvres d'art. La plupart de ces collections sont de qualité mais peu connues. Plus rares sont néanmoins les entreprises qui disposent d'une galerie d'exposition ouverte à des artistes non présent/es dans leur collection.

Tableau 3 : Nom, localité, entreprise, surface d'exposition et nombre d'expositions en 2022 par galerie d'entreprise[68]

Nom de la galerie	Localité	Entreprise	Surface d'exposition (en m²)	Nombre d'expositions en 2022 (en m²)
Arendt House	Luxembourg	Arendt & Medernach SA	750	2
Art Cube – Chambre de Commerce[69]	Luxembourg	Chambre de commerce	33	3
Banque européenne d'investissement (BEI)	Luxembourg	Banque européenne d'investissement (BEI)	830	4[70]
Espaces Artime aux Hôpitaux Robert Schuman	Luxembourg	Hôpitaux Robert Schuman	n.d.	n.d.
Galerie d'art contemporain « Am Tunnel »	Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat - Spuerkeess	720	2
Galerie Indépendance – Banque internationale à Luxembourg	Luxembourg	Banque internationale à Luxembourg	498	2[71]
Galerie Schlassgoart	Esch-sur-Alzette	ArcelorMittal	310	6

Source de données : *Communication de la part des structures.*

4.1.2.3. Autres formats de galeries

Tableau 4 : Nom, localité, surface d'exposition et nombre d'expositions en 2022 par galerie (autres formats)[72]

Nom de la galerie	Localité	Surface d'exposition	Nombre d'expositions en 2022 (en m²)
Art Work Circle	Luxembourg	100	9
Artscape	Luxembourg	50[73]	4
In Joy Fine Art Gallery	Luxembourg	300	1
mediart	Luxembourg	35	3[74]

Source de données : *Communication de la part des structures.*

[68]Ce tableau ne reprend que les galeries mentionnées dans le chapitre 1, Inventaire réalisé par Vincent Crapon
[69]Depuis octobre 2022, la Chambre de commerce a cessé l'organisation d'expositions dans l'espace « Art Cube ».
[70]Il s'agit de trois expositions dans la galerie et d'une exposition hors les murs.
[71]Normalement, la Galerie Indépendance de la Banque internationale à Luxembourg organise trois expositions par an.
[72]Ce tableau ne reprend que les galeries mentionnées dans le chapitre 1, Inventaire réalisé par Vincent Crapon
[73]Comme Artscape est une galerie nomade, ne disposant donc pas d'un local fixe, ce chiffre correspond à une moyenne, la surface d'exposition étant variable.
[74]mediart organise deux à trois expositions hors les murs par an en relation avec ses activités de curation et de conseil en art.

Graphique 8 : Nombre de galeries privées par canton[75]

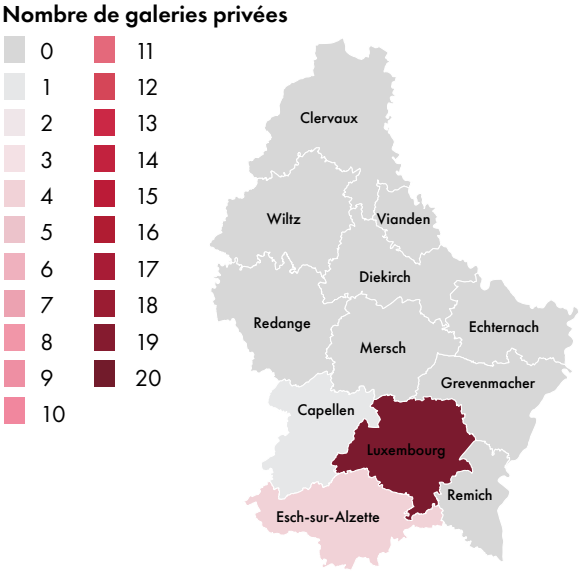

Source de données : *1. Communication de la part des structures 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu)*

La carte du pays par densité prouve une centralisation des galeries privées au Centre et au Sud. 80 % des galeries privées se situent dans le canton de Luxembourg, foyer principal des galeries privées en arts visuels.

4.1.3. La scène libre[76]

La scène libre est constituée d'associations sans but lucratif, qui organisent des expositions et/ou proposent des cours ou ateliers de travail, mais pas exclusivement. Souvent elles ne disposent pas de salles fixes, parfois uniquement d'un siège administratif. La scène libre se divise en associations, qui sont organisées autour d'un conseil d'administration, et en collectifs, qui développent leurs projets à plusieurs. Les associations peuvent être conventionnées avec le ministère de la Culture, mais ne le sont pas forcément.

[75]Ce graphique se limite aux galeries privées énumérées dans les tableaux 2, 3 et 4 de ce document.
[76]Ce chapitre ne reprend que les entités mentionnées dans le chapitre 1, Inventaire réalisé par Vincent Crapon

4.1.3.1. Les associations

Académie européenne des arts du Grand-Duché de Luxembourg
Aica Luxembourg – Association internationale des critiques d'art, section Luxembourg
Aktikulti
Amicale des anciens du laminoir train VII Arbed-Esch/Belval
ARC-Kënschtlerkrees
Art à l'école
Art2Cure
Art contemporain.lu
Association de l'Art vivant de Differdange
Association des artistes plasticiens du Luxembourg – AAPL
Association libre d'artistes luxembourgeois
Association luxembourgeoise pour la promotion de l'art contemporain et actuel – Alpaca
Bamhaus
Café-Crème
Cercle artistique de Luxembourg – CAL
Canopée Produktion
Centre pour la promotion des arts – CEPA
Cercle artistique de Dudelange
Cercle artistique d'Esch-sur-Alzette – CAd'Esch
CLAE
Clervaux – cité de l'image
Coopérations
D'Kollektiv
D'Millen
Edward Steichen Award Luxembourg – ESAL
Empreinte - Atelier de Gravure
Fédération luxembourgeoise de la photographie artistique – FLPA
Groupe Animation Gare
International Kunstverein Luxembourg
Kamellebuttek
Kolla
Konscht am Gronn
La Palette Diekirch
Les Amis des musées d'art et d'histoire
Lët'z Arles
Lëtzebuerger Artisten Center – LAC
Luxembourg Association for Art Galleries and Practitioners – Lafa
Luxembourg Institute for Artistic Research NYC – Liar
Mois Européen de la Photographie Luxembourg – Emop Luxembourg
Musel Link
Open Air Konstfestival
Richtung 22
Schläifmillen
Viart
Walfer Kulturschapp
Young Luxembourgish Artists – YLA

4.1.3.2. Les collectifs

Cueva
Fuelbox
Podium
Semaphore Art Studio
Sixthfloor

Théid Johanns, artiste et cofondateur du collectif Cueva
© Patrick Galbats

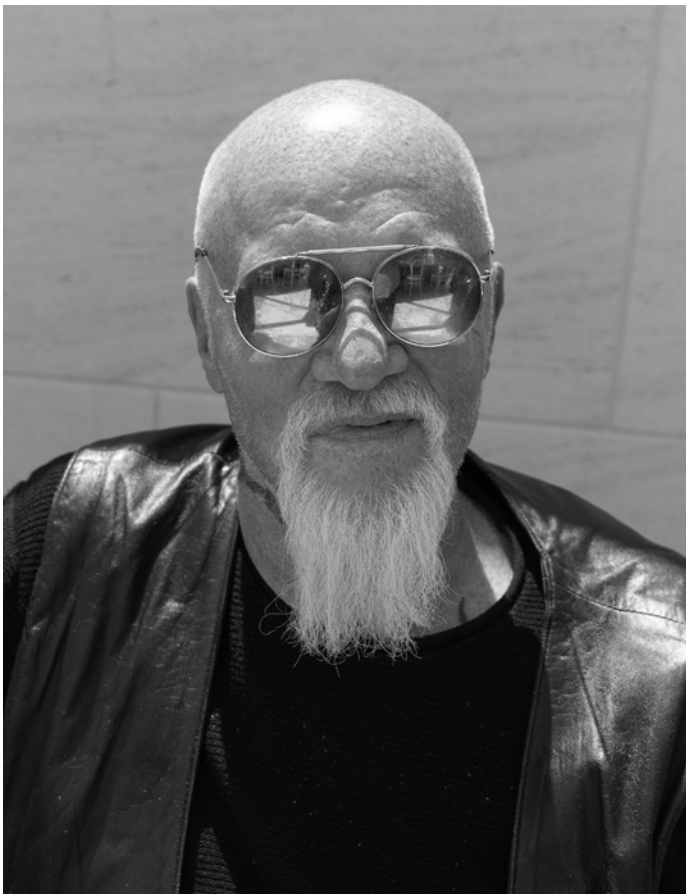

4.1.4. Les festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels[77]

« Est entendu par festival, une manifestation circonscrite dans le temps et dans l'espace, qui développe un projet artistique et culturel dans une logique éditoriale de programmation formant une unité, reposant sur trois critères :

- la programmation d'œuvres artistiques et de créations ;
- une durée définie et une récurrence dans le temps, qu'elle soit annuelle, biennale, etc. ;
- un ancrage territorial.»[78]

Le paysage des festivals au Luxembourg est remarquablement riche, offrant une grande diversité d'événements. Les festivals d'arts visuels font partie de la vie culturelle du Grand-Duché. Ils contribuent à l'attractivité des villes et régions qui les accueillent et favorisent le développement de carrières pour les artistes qui s'y produisent.

Voici une première liste des festivals, biennales et autres manifestations d'arts visuels, que le ministère de la Culture a pu dresser grâce à et ses propres recherches et l'inventaire réalisé par Vincent Crapon :

Art2Cure fundraiser
Luxembourg-Ville
https://lesliedecanchy.wixsite.com/art2cure
Organisateur : Art2Cure asbl
Première édition : 2015
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : pendant plusieurs mois (juillet – septembre)
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 33
Nombre d'éditions en 2023 : 10

Art'Lënster
Junglinster
www.artlenster.lu
Organisateur : Commission de la Culture de la Commune de Junglinster
Première édition : 2009
Périodicité : biennal
Mois de l'événement : avril
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 128
Nombre d'éditions en 2023 : 7

ARTSmanif – Rencontres des cultures et des arts contemporains
Luxembourg-Ville
www.clae.lu/festival/artmanif-rencontres-des-cultures-et-des-arts-contemporains/
Organisateur : CLAE services asbl
Première édition : 2012
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : février
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 85
Nombre d'éditions en 2023 : 10

Biennale d'art contemporain de Strassen
Strassen
www.biennale.lu
Organisateur : Commission de la Culture de la Commune de Strassen
Première édition : 2001
Périodicité : biennal
Mois de l'événement : mai
Nombre d'artistes/collectifs 2022 : 36
Nombre d'éditions en 2022 : 11

Biennale des étudiants en arts et jeunes artistes
Vianden
https://viartvianden.wixsite.com/viart-biennale/actual
Organisateur : ViArt asbl
Première édition : 2019
Périodicité : biennal
Mois de l'événement : juillet
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 12
Nombre d'éditions en 2023 : 3

[77] Cette partie se concentre uniquement sur les festivals encore en activité et exclut les festivals qui ont cessé leurs activités. Le nombre d'artistes/collectifs et le nombre d'éditions se réfère à la dernière édition du festival organisé.
[78] Voir : Ministère de la Culture France : *Soutien aux festivals dans le champ de la création artistique* (spectacle vivant et arts visuels). https://www.culture.gouv.fr/demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Soutien-aux-festivals-dans-le-champ-de-la-creation-artistique-spectacle-vivant-et-arts-visuels

Konscht am Gronn
Luxembourg-Ville
www.konschtamgronn.com
Organisateur : Konscht am Gronn asbl
Première édition : 2006
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : pendant plusieurs mois (mai – octobre)
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 34
Nombre d'éditions en 2023 : 18

KonschTour Vianden
Vianden
https://viartvianden.wixsite.com/konschtour
Organisateur : ViArt asbl
Première édition : 2013
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : mai
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 79
Nombre d'éditions en 2023 : 10

La Nuit des Musées
Luxembourg-Ville
www.museumsmile.lu/event/nuitdesmusees/
Organisateur : groupement « d'stater muséeën »
Première édition : 2001
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : octobre
Nombre de musées participants 2023 : 7 musées
Nombre d'éditions en 2023 : 22

Luxembourg Museum Days
Plusieurs lieux
https://www.luxembourgmuseumdays.lu/?lang=en
Organisateur : Icom Luxembourg
Première édition : 1997
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : mai
Nombre de musées participants 2023 : 37 musées
Nombre d'éditions en 2023 : 26

Mois européen de la photographie Luxembourg – Emop Luxembourg
Plusieurs lieux
https://www.emoplux.lu/
Organisateur : Café-Crème asbl
Première édition : 2006
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : mai
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 28
Nombre d'éditions en 2023 : 17

Muse-symposium
Koerich
http://muse-symposium.eu/
Organisateur : Sixthfloor
Première édition : 2007
Périodicité : triennal
Mois de l'événement : juillet
Nombre d'artistes/collectifs 2022 : 5
Nombre d'éditions en 2022 : 6

Open Air Konstfestival
Wilwerwiltz
https://www.konstfestival.lu/lb/
Organisateur : Open air Konstfestival asbl.
Première édition : 1991
Périodicité : annuel
Mois de l'événement : juin
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 26
Nombre d'éditions en 2023 : 32

Störende Wahrheiten
Lorentzweiler
https://stoerende-wahrheiten.com/#de
Organisateur : Commune de Lorentzweiler
Première édition : 2019
Périodicité : biennal
Mois de l'événement : pendant plusieurs mois (mai – septembre)
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 5
Nombre d'éditions en 2023 : 3

Symposium de sculptures Differdange
Differdange
https://symposiumsculpture.lu/
Organisateur : Commission de la Culture de la Ville de Differdange
Première édition : 2008
Périodicité : biennal
Mois de l'événement : mai
Nombre d'artistes/collectifs 2023 : 6
Nombre d'éditions en 2023 : 9

Triennale Jeune Création
Luxembourg-Ville
https://www.bravenewworldorder.lu/about
Organisateur : Rotondes asbl
Première édition : 2007
Périodicité : triennale
Mois de l'événement : pendant plusieurs mois (juillet – août)
Nombre d'artistes/collectifs 2021 : 43
Nombre d'éditions en 2021 : 5

Exposition *Dominique Lang et son époque* à la Galerie Dominique Lang
© Mike Zenari

Graphique 9 : Répartition cantonale des festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels selon leur nombre[79]

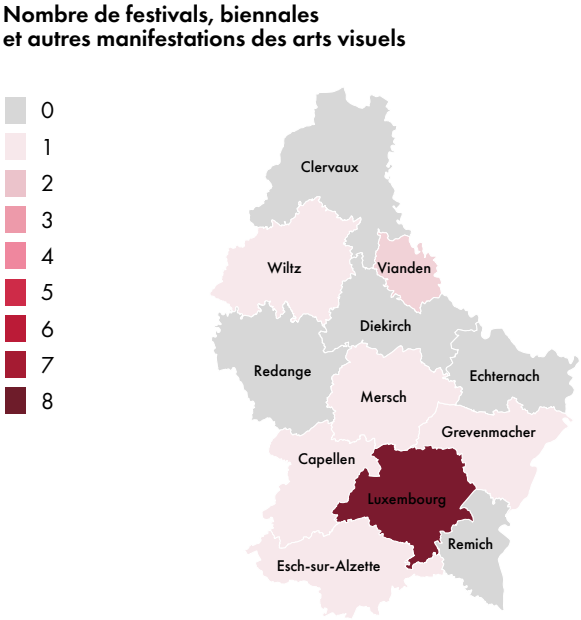

Source de données : *1. Communication de la part des organisateurs 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu)*

La carte du pays met en évidence la répartition des festivals, biennales et autres manifestations d'arts visuels sur l'ensemble du territoire, tout en soulignant leur ancrage prédominant dans la capitale. Les cantons autour de la capitale, à l'exception de Remich, organisent également un festival, une biennale ou une autre manifestation des arts visuels au rythme d'une, deux ou trois années. Au Nord du pays, seuls les cantons de Wiltz et de Vianden accueillent des festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels.

Graphique 10 : Répartition cantonale des festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels selon le type d'événement[80]

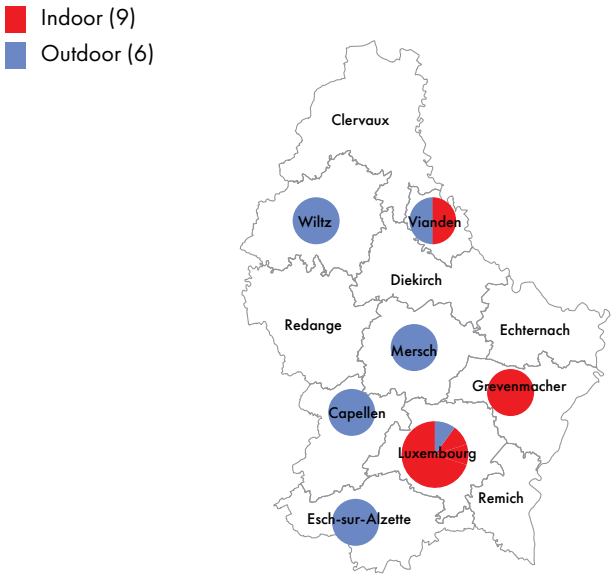

Source de données : *1. Communication de la part des organisateurs 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu)*

Les festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels ont principalement lieu à l'intérieur. La carte du pays illustre que les festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels qui ont lieu à l'Ouest du pays sont en plein air tandis qu'à l'Est, ils se déroulent à l'intérieur.

[79]Ce graphique se limite aux festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels énumérés dans la partie 4.1.4. Le nombre de festivals, biennales et autres manifestations par canton se réfère à la dernière édition du festival organisé. Les Luxembourg Museum Days ainsi que le Mois Européen de la Photographie Luxembourg se tiennent dans plusieurs lieux, mais au vu de la prépondérance de leurs activités dans la capitale, les lieux des deux manifestations ont été assignés au canton de Luxembourg dans le cadre de ce graphique.
[80]Ce graphique se limite aux festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels énumérés dans la partie 4.1.4. Le nombre de festivals, biennales et autres manifestations par canton se réfère à la dernière édition du festival organisé.

Graphique 11 : Répartition des festivals selon le mois de l'évènement[81]

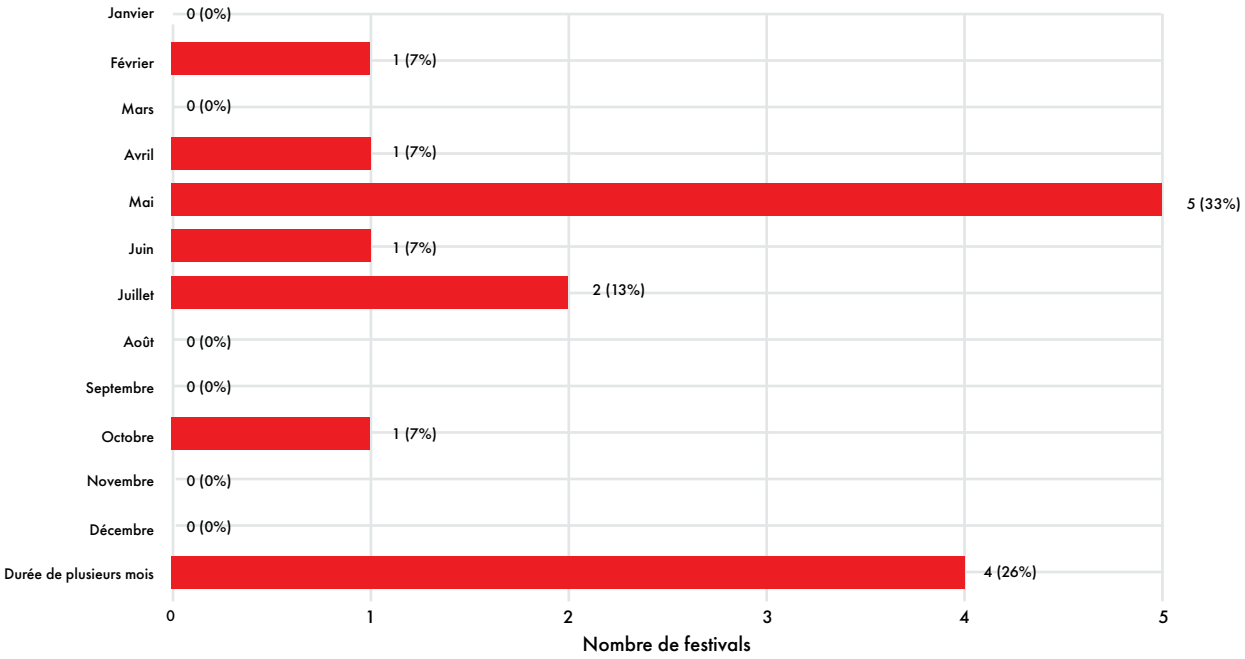

Source de données : *Communication de la part des organisateurs.*

Le mois de mai est le plus propice pour l'organisation de festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels. Dans le secteur des arts visuels, les festivals, biennales et autres manifestations qui s'étendent sur plusieurs mois sont non négligeables - 26 % du total se déroulent sur plusieurs mois entre mai et octobre. 60 % des festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels sont programmés entre avril et juillet.

Les 40 % des festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels qui ont lieu en plein air sont dépendants des conditions météorologiques et se déroulent donc tous entre mai et octobre.

La Nuit des musées au Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art
© Mike Zenari

[81] Ce graphique se limite aux festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels énumérés dans la partie 4.1.4. Le pourcentage indiqué entre parenthèses a été calculé par rapport au nombre total de festivals, biennales et autres manifestations sur l'ensemble des mois.

Graphique 12 : Chronologie d'existence des festivals[82]

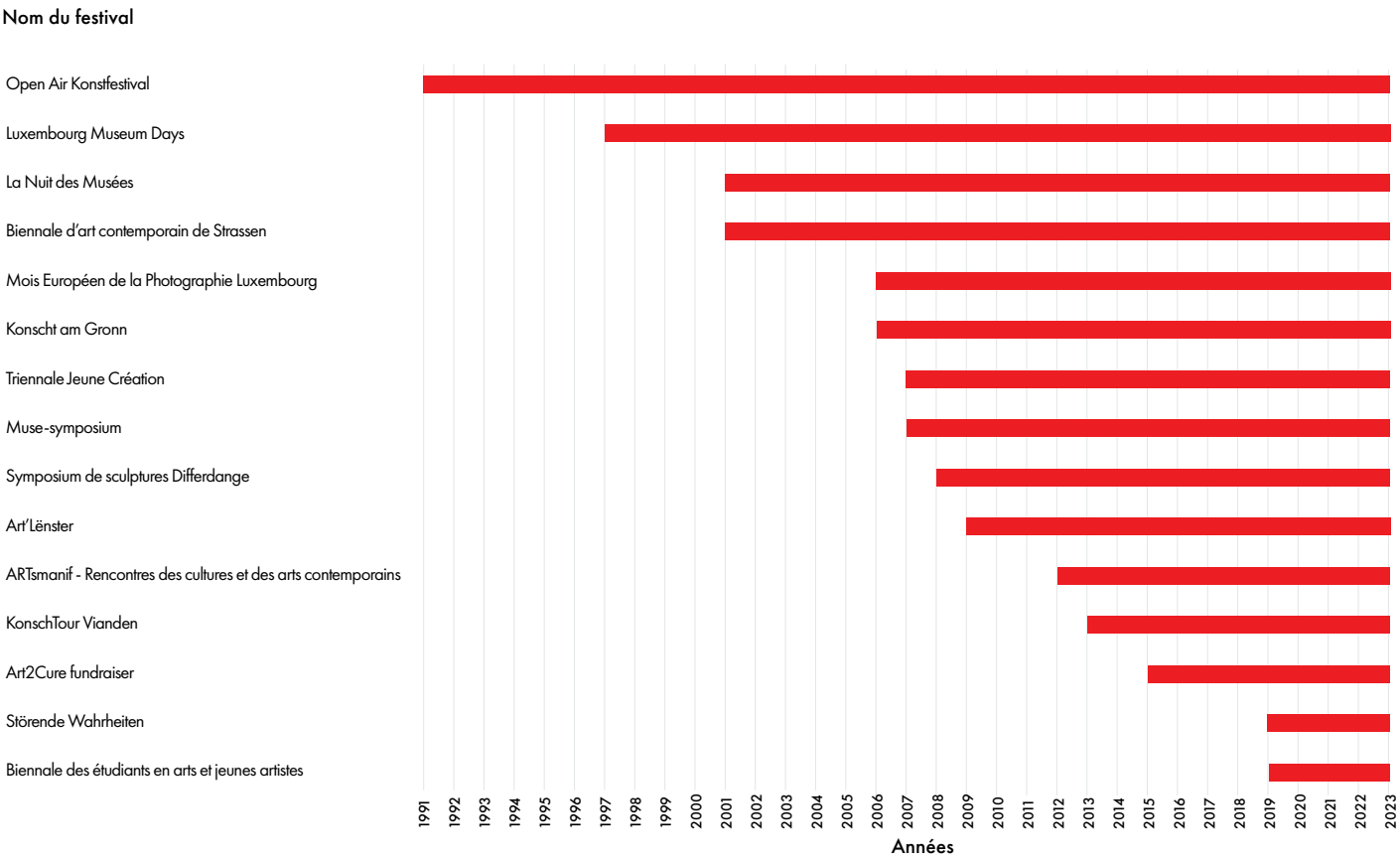

Source de données : *1. Communication de la part des organisateurs 2. Sites Web des festivals*

Dans le secteur des arts visuels, *l'Open Air Konstfestival*, fondé en 1991, occupe la place de doyen parmi les festivals. Il est suivi par les *Luxembourg Museum Days* qui ont été lancés en 1997. Parmi les festivals les plus récents, on compte le projet artistique *Störende Wahrheiten* et la *Biennale des étudiants et jeunes artistes*, tous les deux créés en 2019. Après une période sans nouvelle création de festivals, biennales et autres manifestations dans le secteur des arts visuels entre 2001 et 2006, six nouveaux festivals, biennales et autres manifestations ont vu le jour entre 2006 et 2009.

[82]Ce graphique se limite aux festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels énumérés dans la partie 4.1.4. La période d'observation s'étend du 1er janvier 1991 au 31 décembre 2022.

Graphique 13 : Répartition cantonale du nombre d'éditions par festival, biennale et autre manifestation[83]

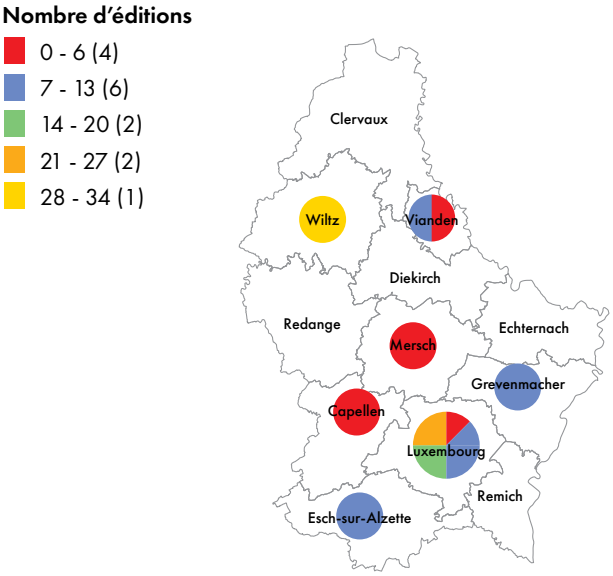

Source de données : *1. Communication de la part des organisateurs 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu) 3. Sites Web des festivals*

La carte du pays met en évidence que le plus ancien festival dans le secteur des arts visuels a lieu dans le canton de Wiltz, à savoir le Open Air Konstfestival. Les festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels récemment créés se trouvent plutôt au Nord-Est et au Centre tandis que les cantons d'Esch-sur-Alzette et de Grevenmacher accueillent des festivals, biennales et autres manifestations ayant réalisé entre sept et treize éditions. La capitale quant à elle présente un mélange de nouveaux et d'anciens festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels.

Le nombre de festivals, biennales et autres manifestations par classe de nombre d'éditions (nombre indiqué entre parenthèses) indique que les festivals, biennales et autres manifestations du secteur des arts visuels sont plutôt des événements nouveaux dont la majorité compte moins de treize éditions (voir également le graphique ci-dessus).

Graphique 14 : Répartition cantonale du nombre d'artistes par festival, biennale et autre manifestation[84]

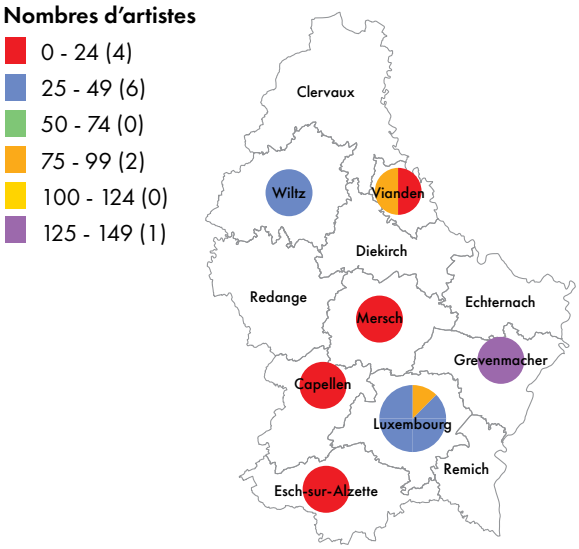

Source de données : *1. Communication de la part des organisateurs 2. Administration du cadastre et de la topographie (données du plan cadastral numérisé sur data.public.lu) 3. Sites Web des festivals*

La carte du pays met en évidence que les festivals, biennales et autres manifestations dans les cantons de Capellen, Mersch et Esch-sur-Alzette accueillent un nombre restreint d'artistes. Le canton de Grevenmacher, par la biennale Art'Lënster, est celui qui accueille le plus d'artistes par édition.

Cette carte indique en outre que la plupart des festivals, biennales et autres manifestations du secteur des arts visuels se tiennent avec moins de 50 artistes par édition.

Graphique 15 : Nombre d'artistes par festival, biennale et autre manifestation

Minimum	Médiane	Moyenne	Maximum
5	33	40	128

Source de données : *1. Communication de la part des organisateurs 2. Sites Web des festivals*

Le nombre d'artistes par festival, biennale et autre manifestation varie d'un minimum de cinq à un maximum de 128 artistes. En moyenne, un festival accueille 40 artistes. Néanmoins, il convient de nuancer ce chiffre, car la moitié des festivals, biennales et autres manifestations se tiennent avec moins de 33 artistes (33 étant le chiffre médian).

[83]Ce graphique se limite aux festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels énumérés dans la partie 4.1.4. Le nombre d'éditions par festivals, biennales et autres manifestations par canton se réfère à la dernière édition du festival organisé. Le nombre indiqué entre parenthèses représente le nombre de festivals, biennales et autres manifestations par classe de nombre d'éditions.

[84]Ce graphique se limite aux festivals, biennales et autres manifestations des arts visuels énumérés dans la partie 4.1.4. Le nombre d'artistes par festivals, biennales et autres manifestations par canton se réfère à la dernière édition du festival organisé. Le nombre indiqué entre parenthèses représente le nombre de festivals, biennales et autres manifestations par classe de nombre d'artistes. Étant donné que la Nuit des Musées et les Luxembourg Museum Days se déroulent dans des musées, ils ne sont pas pris en compte dans le calcul du nombre d'artistes par festival, biennale et autre manifestation par canton. On y compte le nombre de musées participants.

4.2. Les aides financières du ministère de la Culture au secteur des arts visuels

Les aides financières du ministère de la Culture aux différents secteurs artistiques sont structurées en cinq types d'aides :

- Dotations financières
- Conventions de subventionnement
- Bourses d'aide à la création, au perfectionnement et au recyclage artistique
- Subventions et appels
- Aides à la structuration[85]

Graphique 16 : Ventilation des aides financières du ministère de la Culture à travers les différents domaines artistiques en 2022[86]

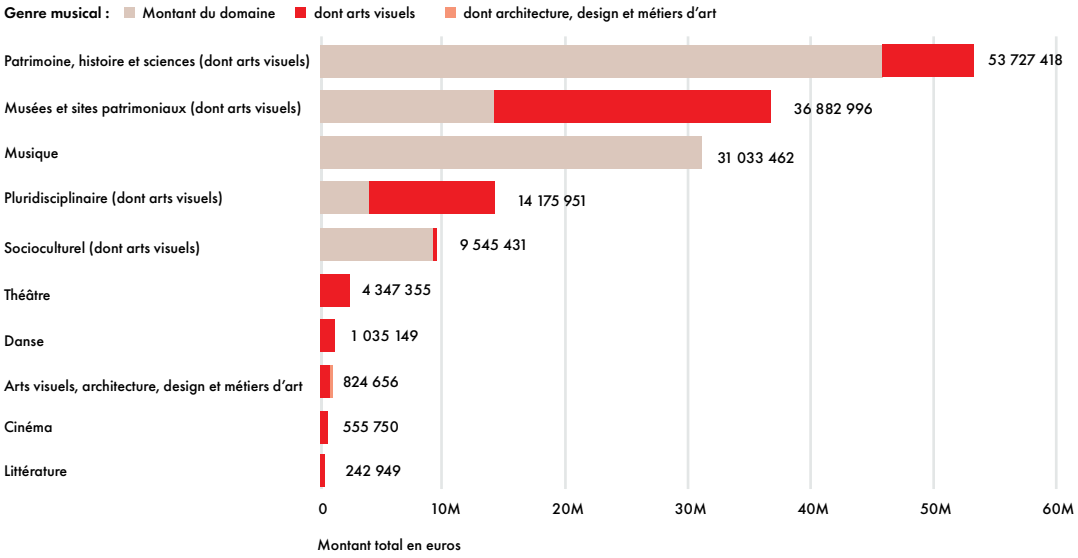

Source de données : *ministère de la Culture.*

Les domaines « Patrimoine, histoire et sciences », « Musées et sites patrimoniaux », « Pluridisciplinaire » et « Socioculturel » incluent des paiements aux associations, centres culturels, instituts culturels et musées qui programment, principalement ou secondairement, des activités liées aux arts visuels. Il s'agit de :

Patrimoine, histoire et sciences

- Centre national de l'audiovisuel

Musées et sites patrimoniaux

- Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain
- Musée d'Art moderne Grand-Duc Jean
- Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art

Pluridisciplinaire

- Aalt Stadhaus
- Centre des arts pluriels Ettelbruck (Cape)
- Kulturfabrik
- Kulturhaus Niederanven
- Mierscher Kulturhaus
- neimënster
- Rotondes

Socioculturel

- Centre pour la promotion des arts – Cepa

[85]Les aides à la structuration ne concernent actuellement que le secteur de la danse.

[86]Ce graphique prend en compte cinq sources de financement : 1) les dotations, 2) les conventions de subventionnement, 3) les subventions (articles budgétaires 33.010, 33.011, 33.014, 34.062 et 43.007), 4) les bourses individuelles et 5) les paiements effectifs aux instituts culturels (sections 02.1, 02.2, 02.3, 02.4, 02.5, 02.6, 02.7, 02.9 du compte général de l'exercice 2022). La catégorie « pluridisciplinaire » inclut, entre autres, les centres culturels pluridisciplinaires. Ce graphique présente une vue d'ensemble des aides financières attribuées aux structures et aux personnes physiques dans les divers domaines artistiques, y compris ceux qui ne sont pas répertoriés dans le tableau 1 de ce document.

Graphique 17 : Proportion des aides financières du ministère de la Culture à travers les différents domaines artistiques en 2022[87]

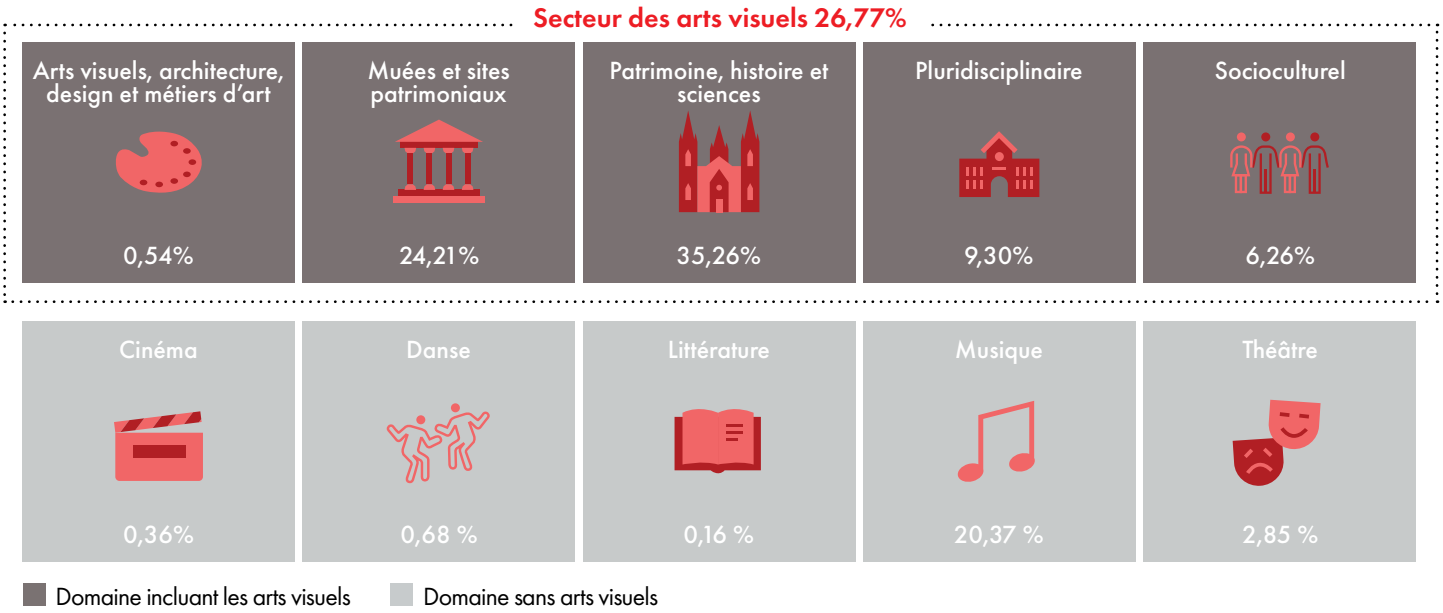

Source de données : *ministère de la Culture.*

Il ressort des graphiques 16 et 17 que le domaine du patrimoine, histoire et sciences[88] se place en première position des aides financières du ministère de la Culture.

Au total, le secteur des arts visuels (tous domaines confondus) représente 26,77 % de toutes les aides financières versées par le ministère de la Culture en 2022.

[87]Ce graphique prend en compte cinq sources de financement : 1) les dotations, 2) les conventions de subventionnement, 3) les subventions (articles budgétaires 33.010, 33.011, 33.014, 34.062 et 43.007), 4) les bourses individuelles et 5) les paiements effectifs aux instituts culturels (sections 02.1, 02.2, 02.3, 02.4, 02.5, 02.6, 02.7, 02.9 du compte général de l'exercice 2022). La catégorie « pluridisciplinaire » inclut, entre autres, les centres culturels pluridisciplinaires. Ce graphique présente une vue d'ensemble des aides financières attribuées aux structures et aux personnes physiques dans les divers domaines artistiques, y compris ceux qui ne sont pas répertoriés dans le tableau 1 de ce document. Tous les domaines dont au moins une convention est liée au secteur des arts visuels sont marqués en gris foncé. Les domaines sans relation directe au secteur des arts visuels sont marqués en gris clair.

[88]Ce domaine prend en compte les conventions avec les associations suivantes : le Centre des Migrations humaines, la Fondation Bassin Minier, l'Institut Européen des Itinéraires culturels, les associations D'Georges Kayser Altertumsfuerscher, Industriekultur - CNCI et la Cathédrale de Luxembourg. Les paiements effectifs à l'Institut national pour le patrimoine architectural, la Bibliothèque nationale du Luxembourg, les Archives nationales du Luxembourg, le Centre national de littérature et l'Institut national de recherche archéologiques en font également partie.

Graphique 18 : Montant total des aides financières du ministère de la Culture au secteur des arts visuels en 2022[89]

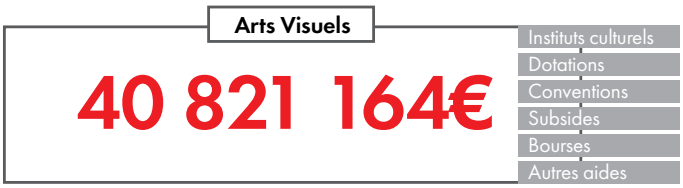

Source de données : *ministère de la Culture.*

En 2022, le ministère de la Culture a accordé un total de 40 787 614 euros aux arts visuels à travers des dotations, des conventions, des subventions[90] et des bourses. En incluant les autres aides reprises dans la partie 4.2.5 , les aides financières du ministère de la Culture destinées au secteur des arts visuels s'élèvent à 40 821 164 euros. Il est toutefois nécessaire de préciser que ce chiffre englobe des instituts culturels, certains centres culturels pluridisciplinaires, un musée et un centre d'art ainsi qu'une association socioculturelle (inclus dans les domaines « Musées et sites patrimoniaux », « Pluridisciplinaire » et « Socioculturel » dans les graphiques 16 et 17 ci-dessus) qui programment et exposent des arts visuels, bien que leur offre ne se limite pas à ce genre d'activités culturelles.

Graphique 19 : Évolution des aides financières versées dans le secteur des arts visuels par le ministère de la Culture entre 2014 et 2022[91]

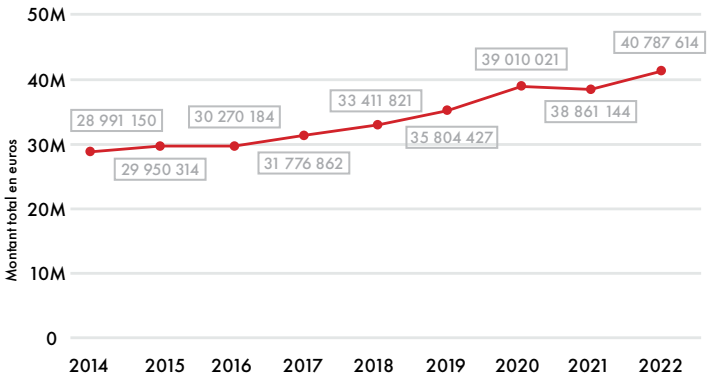

Source de données : *ministère de la Culture.*

De 2014 à 2022, les aides financières allouées au secteur des arts visuels ont affiché une croissance constante, passant de 28,991 millions à 40,787 millions d'euros. La légère baisse enregistrée de 2020 à 2021 découle directement de la crise sanitaire et des mesures de confinement successives qui ont entraîné une baisse, voire un arrêt total de l'activité et donc une réduction des aides financières. En 2021, les dotations, les conventions et les bourses individuelles ont connu une diminution, tandis que les subsides ont augmenté, comme en témoigne le graphique 20.

Graphique 20 : Répartition des aides financières accordées par le ministère de la Culture au secteur des arts visuels entre 2014 et 2022, ventilées par types d'aides[92]

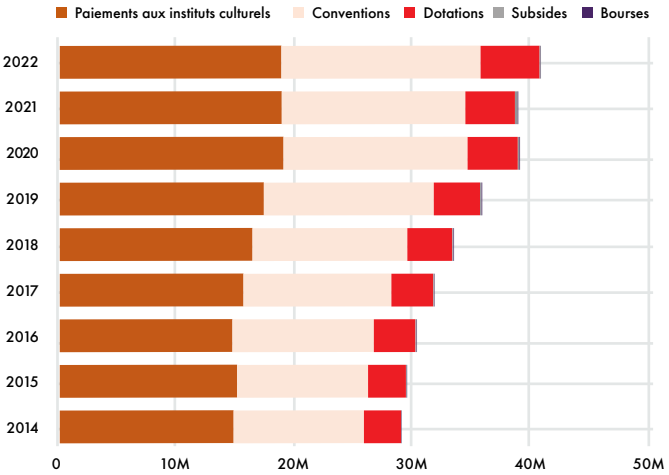

Source de données : *ministère de la Culture.*

[89]Ce graphique prend en compte six sources de financement : 1) les dotations, 2) les conventions de subventionnement, 3) les subventions, 4) les bourses individuelles, 5) les paiements effectifs aux instituts culturels (sections 02.2 - MNAHA et 02.5 – CNA du compte général de l'exercice 2022) et 6) autres aides. Il se limite aux structures répertoriées dans le tableau 5 du document pour les dotations et les conventions de subventionnement. En ce qui concerne les subventions et les bourses individuelles, il couvre l'ensemble des aides financières accordées aux structures, y compris celles qui ne figurent pas dans le tableau 5 du document, ainsi qu'aux individus actifs dans ce secteur artistique. Il est à noter que les aides versées aux centres culturels pluridisciplinaires et à neimënster ne sont pas spécifiquement dédiées aux activités dans le secteur des arts visuels.

[90]Il s'agit des subventions versées par le biais des articles budgétaires 33.010, 33.011, 34.062 et 43.007.

[91]Ce graphique présente des données relatives aux exercices budgétaires de 2014 à 2022, prenant en compte cinq sources de financement : 1) les dotations, 2) les conventions de subventionnement, 3) les subventions (articles budgétaires 33.010, 33.011, 34.062 et 43.007), 4) les bourses individuelles et 5) les paiements effectifs aux instituts culturels (sections 02.2 - MNAHA et 02.5 – CNA du compte général de l'exercice 2022). Il se limite aux structures répertoriées dans le tableau 5 du document pour les dotations et les conventions de subventionnement. En ce qui concerne les subventions et les bourses individuelles, il couvre l'ensemble des aides financières accordées aux structures, y compris celles qui ne figurent pas dans le tableau 5 du document, ainsi qu'aux individus actifs dans ce secteur artistique. Il est à noter que les aides versées aux centres culturels pluridisciplinaires et à neimënster ne sont pas spécifiquement dédiées aux activités dans le secteur des arts visuels.

[92]Ce graphique présente des données relatives aux exercices budgétaires de 2014 à 2022, prenant en compte cinq sources de financement : 1) les dotations, 2) les conventions de subventionnement, 3) les subventions (articles budgétaires 33.010, 33.011, 34.062 et 43.007), 4) les bourses individuelles et 5) les paiements effectifs aux instituts culturels (sections 02.2 - MNAHA et 02.5 – CNA du compte général de l'exercice 2022). Il se limite aux structures répertoriées dans le tableau 5 du document pour les dotations et les conventions de subventionnement. En ce qui concerne les subventions et les bourses individuelles, il couvre l'ensemble des aides financières accordées aux structures, y compris celles qui ne figurent pas dans le tableau 5 du document, ainsi qu'aux individus actifs dans ce secteur artistique. Il est à noter que les aides versées aux centres culturels pluridisciplinaires et à neimënster ne sont pas spécifiquement dédiées aux activités dans le secteur des arts visuels.

4.2.1. Dotations financières

Les structures ou institutions créées par une loi spécifique ou via la loi budgétaire bénéficient d'une dotation annuelle et d'un article budgétaire propre. Une dotation est un crédit qui figure au budget général des dépenses, mais dont l'affectation est déterminée par l'institution à laquelle il est alloué. Elle se distingue de la subvention en ce que son bénéficiaire ne doit pas justifier que l'utilisation qu'il en fait correspond à une finalité déterminée. Ces institutions bénéficieront prochainement d'une convention pluriannuelle à objectifs, d'une durée de quatre ans, qui déterminera les moyens et les effectifs nécessaires pour la mise en œuvre des activités des institutions et définira les engagements de l'État. La convention pluriannuelle fixera des objectifs de résultat à atteindre. Elle comportera également des indications sur les modalités d'évaluation de la qualité des actions menées.

Graphique 21 : Ventilation par type d'aides financières versées aux structures par le ministère de la Culture en 2022[93]

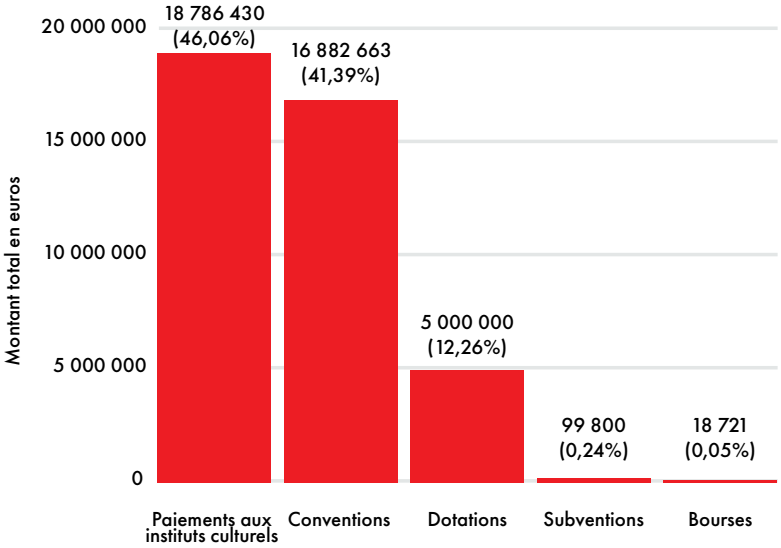

Source de données : ministère de la Culture.

Presque la moitié des dépenses principales dans le secteur des arts visuels se concentrent sur les instituts culturels, à savoir le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art et le Centre national de l'audiovisuel. 41 % des dépenses dans le secteur des arts visuels ont été allouées à travers des conventions de subventionnement dont la majorité a été attribuée au Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, au Musée d'art moderne Grand-Duc Jean, et à l'Espace culturel des Rotondes[94]. 12 % des aides financières au secteur des arts visuels a été attribué par la dotation financière versée à neimënster (5 000 000 euros). Comme les programmations en arts visuels se planifient longtemps à l'avance, il est essentiel d'assurer une certaine prévisibilité financière, ce qui est accompli grâce aux conventions et aux dotations. Les structures conventionnées ne sont pas éligibles pour bénéficier de subventions ou de bourses qui sont généralement attribués à des demandes ad hoc par des particuliers, associations ou communes. Il en résulte que les subventions et bourses ponctuelles ne constituent qu'une partie minime des aides publiques (inférieure à 1 %) accordées dans le secteur des arts visuels, comme le démontre le graphique 21.

[93]Ce graphique se réfère à l'exercice budgétaire 2022, prenant en compte cinq sources de financement : 1) les dotations, 2) les conventions de subventionnement, 3) les subventions (articles budgétaires 33.010, 33.011, 34.062 et 43.007), 4) les bourses individuelles et 5) les paiements effectifs aux instituts culturels (sections 02.2 - MNAHA et 02.5 – CNA du compte général de l'exercice 2022). Il se limite aux structures répertoriées dans le tableau 5 du document pour les dotations et les conventions de subventionnement. En ce qui concerne les subventions et les bourses individuelles, il couvre l'ensemble des aides financières accordées aux structures, y compris celles qui ne figurent pas dans le tableau 5 du document, ainsi qu'aux individus actifs dans ce secteur artistique. Il est à noter que les aides versées aux centres culturels pluridisciplinaires et à neimënster ne sont pas spécifiquement dédiées aux activités dans le secteur des arts visuels.

[94]À partir du 01/01/2024, le Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, le Mudam Luxembourg - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean et l'Espace culturel des Rotondes sont des établissements publics.

4.2.2. Conventions de subventionnement

Le conventionnement désigne le lien contractuel qui unit le ministère de la Culture à des acteurs culturels. Ces conventions de subventionnement décrivent les activités de la structure ou de l'association subventionnée par le ministère de la Culture. Le conventionnement a pour but de soutenir l'activité globale d'une structure ou d'une association et de garantir une certaine stabilité et prévisibilité de ses moyens financiers. La convention est un outil de coopération et de partenariat privilégié entre associations et pouvoirs publics. Elle précise les objectifs portant sur l'activité artistique de la structure ou de l'association, son exigence artistique, la nature de ses productions ainsi que le volume de son activité. Le conventionnement est destiné à des structures et associations confirmées sur le plan artistique et dont les réalisations ont un rayonnement au minimum national. La convention conclue entre l'État et le bénéficiaire précise, d'une part, la nature et les objectifs des activités artistiques et culturelles conduites par le bénéficiaire et, d'autre part, les moyens alloués par l'État.

Tableau 5 : Structures du secteur des arts visuels conventionnées avec le ministère de la Culture en 2022[95]

Nom de la structure	Année du conventionnement	Montant de la convention de subventionnement en 2022
Centre d'art		
Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain	1996	2 697 854.- EUR
Musée		
Musée d'art moderne Grand-Duc Jean (Mudam Luxembourg)	1999	9 450 000.- EUR
Fédérations		
AAPL – Association des artistes plasticiens du Luxembourg	2018	68 500.- EUR
FLPA – Fédération luxembourgeoise de la photographie artistique	1998	11 525.-EUR
Associations		
Art contemporain.lu	2016	128 500.- EUR
CAL– Cercle Artistique de Luxembourg	1992	39 570.- EUR
CEPA – Centre pour la promotion de l'art	1991	127 746.- EUR
ESAL– Edward Steichen Award Luxembourg	2010	27 866.- EUR
LAC – Lëtzebuerger Artisten Center	2008	27 944.- EUR
Lët'z Arles	2018	213 600.- EUR
Centres culturels pluridisciplinaires		
Kulturfabrik	1996	793 530.- EUR
Cape Ettelbruck	2000	648 750.- EUR
neimënster	2004	5 000 000.- EUR
Mierscher Kulturhaus	2006	272 424.- EUR
Kulturhaus Niederanven	2008	114 720.- EUR
Rotondes	2008	2 110 134.- EUR
Aalt Stadhaus	2020	150 000.- EUR

Source de données : *1. Communication de la part des structures 2. ministère de la Culture.*

En 2022, le ministère de la Culture entretient 17 conventions de subventionnement (y compris la dotation envers le Centre culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster - neimënster) dans le secteur des arts visuels à hauteur de 21 882 663 euros. Parmi ces conventions, six ont été conclues avec des associations (total de 565 226 euros), sept avec des centres culturels (total de 9 089 558 euros), deux avec des musées et centres d'art (total de 12 147 854 euros) et deux avec des fédérations (total de 80 025 euros).

[95]Les montants dans ce tableau incluent les montants des dotations ainsi que les frais de progression et les frais de personnel.

Graphique 22 : Évolution du nombre de structures du secteur des arts visuels disposant d'une convention ou recevant une dotation de la part du ministère de la Culture entre 2012 et 2022[96]

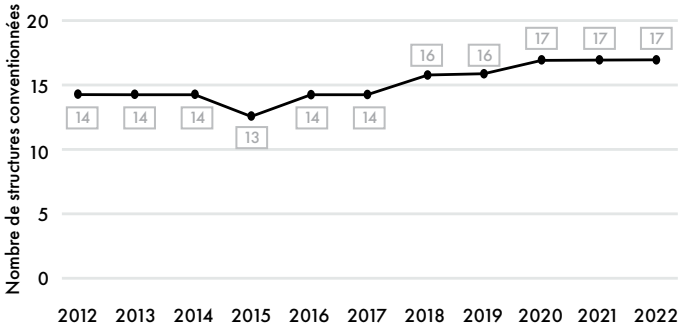

Source de données : *ministère de la Culture.*

Le nombre de structures dans le secteur des arts visuels ayant conclu une convention ou bénéficié d'une dotation du ministère de la Culture est restée constante durant plusieurs années, avec une légère baisse en 2015, où une réforme du système de conventions a été entreprise. Entre 2018 et 2022, leur nombre a légèrement augmenté à 17. La convention dans le secteur des arts visuels en 2014 (Café-Crème asbl) a été remplacée à partir de 2015 par un subside accordé en fonction des projets. L'association Café-Crème a ainsi obtenu un subside annuel pour le projet « European Month of Photography Luxembourg » (Empolux) depuis 2015. Il est utile de préciser encore que la fédération AAPL ainsi que l'association Lët'z Arles ont déjà obtenu des subsides en 2016 et en 2017 avant d'être conventionnées en 2018.

Les conventions de subventionnement établies entre le ministère de la Culture et les structures culturelles dans le secteur des arts visuels font preuve de stabilité, comme on le constate dans le graphique 22 et le tableau 5. 39% des conventions des arts visuels ont déjà existé en 2000 et 72% des conventions du secteur des arts visuels ont été signées avant 2009.

4.2.3. Bourses d'aide à la création, au perfectionnement et au recyclage artistiques

La bourse est une aide financière qui, par opposition à la subvention, ne porte pas sur un projet spécifique, mais vise à soutenir un/e artiste (personne physique) dans un projet de recherche, de formation ou d'expérimentation contribuant au développement de son parcours professionnel. Le but premier de l'attribution d'une telle bourse est la stimulation de la carrière et de la pratique de l'artiste.

La formule des bourses d'aide à la création a été réformée par la loi du 16 décembre 2022. Les demandes de bourses sont analysées trois fois par an par une commission chargée de conseiller le ou la ministre ayant la Culture dans ses attributions. La demande en obtention d'une bourse est à effectuer directement en ligne via une plateforme gouvernementale sécurisée.

Tableau 6 : Les bourses versées en 2022, ventilées par champ artistique

Domaine artistique	Montant total des bourses versées
Champs artistiques	**199 944.- EUR**
Arts visuels, architecture, design et métiers d'art	23 696.- EUR
Cinématographique / audiovisuel	11 100.- EUR
Danse	34 649.- EUR
Littérature	20 879.- EUR
Musées et sites patrimoniaux	-
Musique	76 300.- EUR
Pluridisciplinaire	9 820.- EUR
Patrimoine, histoire et sciences	-
Socioculturel	-
Théâtre / spectacle vivant	23 500.- EUR

Source de données : ministère de la Culture.

En 2022, 12 % du montant total des bourses ont été versées dans le domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art.

79 % des bourses versées en 2022 dans le domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art sont perçues par des artistes du secteur des arts visuels.

[96] Le graphique tient compte 1) des dotations et 2) des conventions de subventionnement. Ce graphique se limite aux structures énumérées dans le tableau 5 de ce document.

Graphique 23 : Bourses individuelles du ministère de la Culture à destination du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art pendant la période de 2014 à 2022[97]

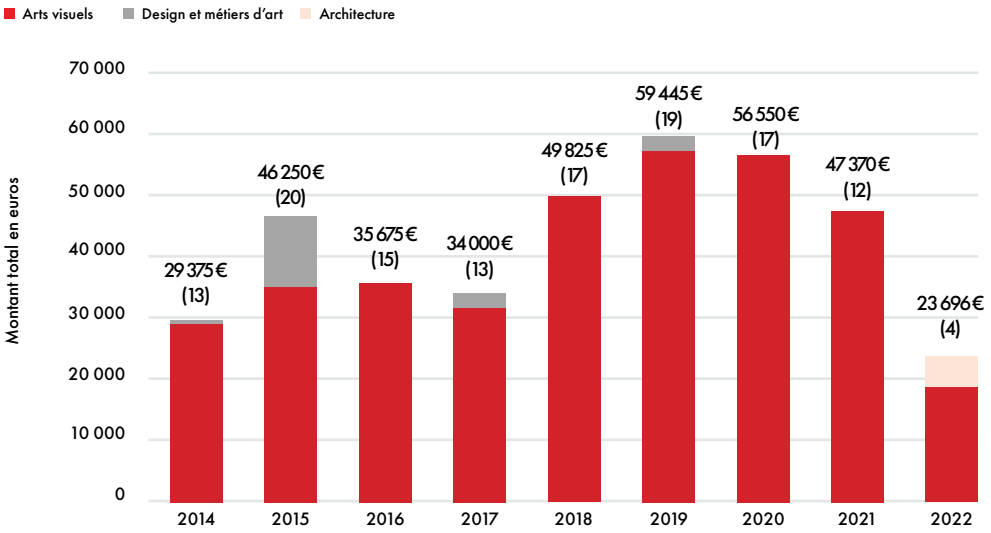

Source de données : *ministère de la Culture.*

Le montant et le nombre de bourses accordées ont connu une forte variation entre 2014 et 2022. À la suite du programme *Neistart Lëtzebuerg*, de nombreux artistes du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art ont obtenu des aides supplémentaires extraordinaires.

En réponse aux défis posés par la crise sanitaire de 2020, le ministère de la Culture avait lancé le programme *Neistart Lëtzebuerg* en mai 2020, comprenant un ensemble de mesures d'une valeur de 5 millions d'euros. Ce programme comprenait également un appel à projets pour des bourses de « résidences à domicile » lancé en janvier 2021. Ces bourses ne font pas partie de la section 4.2. Au total, 117 artistes, tous domaines culturels confondus, ont bénéficié de « cartes blanches » d'une valeur de 850 000 euros en tout – dont un 46 professionnel/les dans le secteur des arts visuels. 36 % du montant des bourses de « résidences à domicile », soit 303 000 euros, ont été investis dans les arts visuels. Néanmoins, les artistes n'ont pu utiliser les bourses *Neistart* qu'en 2022, année de relance du domaine des arts visuels, architecture, design et métier d'arts. Suite à l'utilisation des bourses de « résidence à domicile » en 2022, les demandes de bourses ordinaires par des artistes du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art ont été très faible cette année. Il en est de même pour les subsides (voir graphique 25).

Tableau 7 : Montant (en euros) et nombre de bourses individuelles du ministère de la Culture à destination du secteur des arts visuels pendant la période de 2014 à 2022[98]

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total	29 375 (13)	46 250 (20)	35 675 (15)	34 000 (13)	49 825 (17)	59 445 (19)	56 550 (17)	47 370 (12)	23 696 (4)
Arts visuels	28 750 (12)	35 000 (17)	35 675 (15)	31 500 (12)	49 825 (17)	57 445 (18)	56 550 (17)	47 370 (12)	18 721 (3)
Design et métiers d'art	625 (1)	11 250 (3)	-	2 500 (1)	-	2 000 (1)	-	-	-
Architecture	-	-	-	-	-	-	-	-	4 975 (1)

Source de données : *ministère de la Culture.*

Tandis que les bourses d'aides à la création ont été versées chaque année aux particuliers/ères pour le secteur des arts visuels, les demandes par, et donc aussi les attributions de bourses à, des acteurs des secteurs du design, des métiers d'art et de l'architecture se font plus irrégulièrement.

[97]Ce graphique se réfère aux bourses versées par le ministère de la Culture à destination du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022 et indique le nombre de bourses accordées et le montant total versé. À noter que ce tableau comprend les sommes allouées à tous les acteurs du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie 1.1. Le nombre indiqué entre parenthèses est le nombre de bourses accordées de l'année.

[98]Ce tableau se réfère aux bourses versées par le ministère de la Culture à destination du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022 et indique le nombre de bourses accordées et le montant total versé en euros. À noter que ce tableau comprend les sommes allouées à tous les acteurs du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie 4.1. Le nombre indiqué entre parenthèses est le nombre de bourses accordées de l'année.

Graphique 24 : Répartition du montant total des bourses versées au domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art pendant la période de 2014 à 2022, ventilées par secteur du domaine[99]

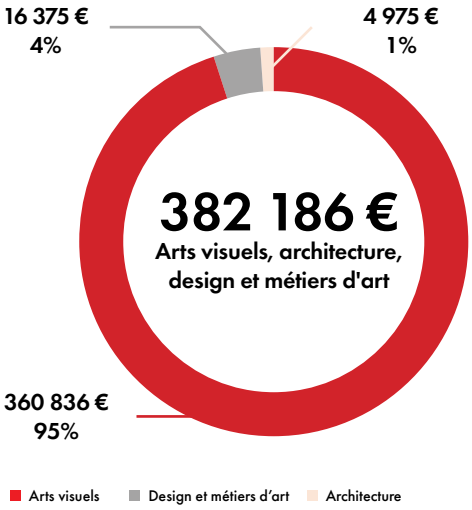

Source de données : *ministère de la Culture.*

Entre 2014 et 2022, 382 186 euros de bourses d'aides à la création ont été versées au domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art. 95 % de ce montant ont été obtenus par des particuliers/ères du secteur des arts visuels. Cette proportion du secteur des arts visuels dans le domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art des bourses d'aides à la création a varié entre 76 % et 100 % au cours de ces neuf années.

4.2.4. Subventions et appels

La subvention est une aide financière en vue de soutenir la réalisation d'un projet ponctuel. La subvention peut être allouée pour contribuer au financement global de l'activité de l'organisme subventionné ou d'une action ou d'un projet précis. Voici quelques exemples (liste non-exhaustive) d'activités du secteur des arts visuels éligibles pour une subvention :

- subvention pour l'organisation d'une exposition
- subvention pour la participation à une exposition à l'étranger
- subvention pour la réalisation d'un ouvrage monographique
- subvention pour la réalisation de projets pédagogiques
- subvention pour la réalisation d'un projet artistique dans le domaine des arts visuels
- subvention pour la promotion d'un projet artistique dans le domaine des arts visuels

La demande d'aide au projet peut être soumise par des artistes, ensembles professionnels, concepteurs/trices de projet ou organisateurs/trices de festival qui en sont les bénéficiaires. Toute demande de subvention doit être introduite en utilisant le formulaire de demande spécifique (personne physique, association, commune). Le guide de présentation d'une demande de subvention précise les modalités, les procédures et les conditions d'accès à ces aides ponctuelles. Les décisions d'attribution sont prises par une commission d'expert/es internes sur base des dossiers. Ainsi, le montant des subventions accordées par an dépend largement du nombre et du type de demandes introduites via le portail Internet.

[99]Ce graphique présente le montant total des bourses versées au domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art au cours de la période de 2014 à 2022, prenant en compte les trois secteurs du domaine : 1) arts visuels, 2) design et métiers d'art et 3) architecture. Il indique le montant total de bourses versés au domaine et par secteur du domaine. À noter que ce tableau comprend les sommes allouées à tous les acteurs du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie 4.1. Le pourcentage reflète la comparaison du montant dans ce secteur par rapport au total des bourses attribués dans le domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art.

Tableau 8 : Les subsides versés en 2022, ventilés par champ artistique[100]

Domaine artistique	Montant total des subsides versés
Champs artistiques	**1 307 385.- EUR**
Arts visuels, architecture, design et métiers d'art	99 800.- EUR
Cinématographique / audiovisuel	47 450.- EUR
Danse	216 000.- EUR
Littérature	154 500.- EUR
Musées et sites patrimoniaux	66 000.- EUR
Musique	548 335.- EUR
Pluridisciplinaire	-
Patrimoine, histoire et sciences	31 600.- EUR
Socioculturel	69 500.- EUR
Théâtre / spectacle vivant	74 200.- EUR

Source de données : *ministère de la Culture.*

En 2022, 8 % du montant total des subsides ont été versés au domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art.

La totalité des subsides versés au domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art est perçue par des artistes du secteur des arts visuels (voir aussi graphique 25).

La Kamelleschmelz de et avec Trixi Weis, en 2022 à la Metzeschmelz
© TPC

[100]Ce tableau se réfère aux subventions versées par le ministère de la Culture pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022 et indique le montant total de subventions versé en euros. Il prend en compte cinq articles budgétaires de subsides : 1) Subsides aux associations pour la réalisation d'activités culturelles (33.010), 2) Relations culturelles internationales : subsides aux associations (33.011), 3) Aide à la presse culturelle : subsides aux éditeurs (33.014), 4) Subsides aux particuliers pour activités culturelles (34.062), et 5) Subsides aux communes pour la réalisation d'activités culturelles (43.007).

Graphique 25 : Subventions du ministère de la Culture à destination du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art pendant la période de 2018 à 2022[101]

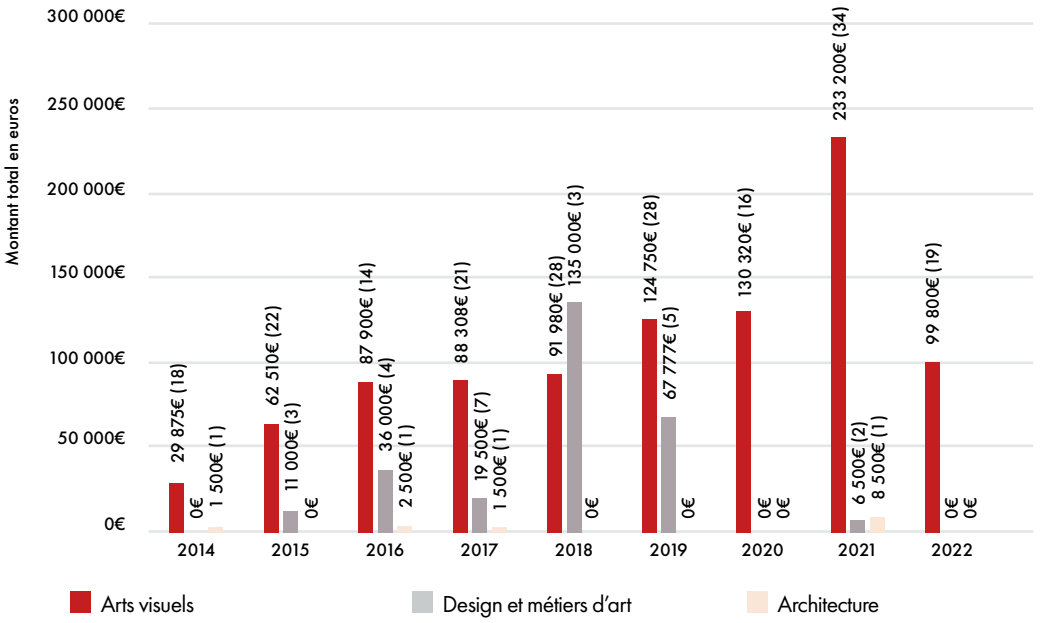

Source de données : *ministère de la Culture.*

On observe que le secteur des arts visuels est le secteur le plus subventionné du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art. Mis à part l'année 2018, le montant annuel des subventions versées au secteur des arts visuels a été plus élevé que celui versé aux deux autres secteurs, à savoir le secteur de l'architecture et le secteur du design et métiers d'art. Ce dernier a obtenu des subventions plus élevées en 2018 principalement pour la préparation du Salon Révélations de 2019 où le Luxembourg était pays d'honneur. Les demandes dans le secteur de l'architecture sont rares. Il semblerait que les projets culturels soient réalisés plutôt par les bureaux d'architecture que par les architectes en tant que personnes privées.

Entre 2014 à 2022, entre 40 % et 100 % des subventions versées au domaine des arts visuels, architecture, design et métier d'art ont été versées à des artistes du secteur des arts visuels. En considérant ces neuf années, 76 % des subventions de ce domaine sont versées en moyenne au secteur des arts visuels.

De 2014 à 2021, le montant des subventions versées au secteur des arts visuels a constamment augmenté. 2021 a connu une forte hausse de demandes étant donné que beaucoup d'artistes ont travaillé pendant la pandémie sur des projets qui se concrétisaient en 2021.

Une forte baisse des demandes, et donc des montants versés, est à observer en 2022. Un grand nombre d'artistes ont réalisé des projets dans le cadre de Esch 2022, Capitale européenne de la culture. L'association Esch 2022 ayant bénéficié d'un apport financier conséquent du ministère de la Culture, ces projets n'ont pas été éligibles pour un subventionnement additionnel de la part du ministère. De plus, avec la création de Kultur|lx, un certain nombre de demandes sont dorénavant traitées par cette structure et non plus par le ministère de la Culture.

[101] Ce graphique se réfère aux subventions versées par le ministère de la Culture à destination du domaine des arts visuels, architecture, design et métier d'art pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022 et indique le nombre de subventions accordées et le montant total versé en euros. Il prend en compte quatre articles budgétaires de subsides : 1) Subsides aux associations pour la réalisation d'activités culturelles (33.010), 2) Relations culturelles internationales : subsides aux associations (33.011), 3) Subsides aux particuliers pour activités culturelles (34.062), et 4) Subsides aux communes pour la réalisation d'activités culturelles (43.007). À noter que ce graphique comprend les sommes allouées à tous les acteurs du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie 4.1. Le nombre indiqué entre parenthèses est le nombre de subventions accordées de l'année.

Graphique 26 : Moyenne du montant total versé par secteur du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art entre 2014 et 2022[102]

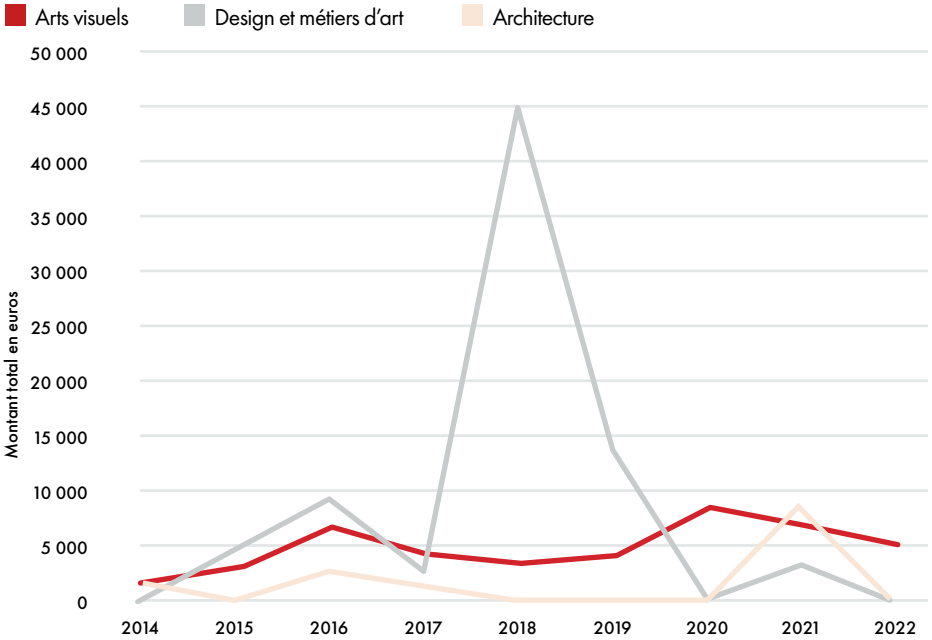

Source de données : *ministère de la Culture.*

La moyenne des subventions versées aux secteurs de l'architecture, du design et des métiers d'art (graphique 26) suit l'évolution du montant total des subventions versées à ces deux secteurs (graphique 25). Par contre, la moyenne des subventions versées au secteur des arts visuels (graphique 26) ne suit pas l'évolution du montant total des subventions versées à ce secteur (graphique 25), mais elle a connu de plus fortes variations atteignant un pic en 2020 avec une moyenne de 8 145 euros.

Tableau 9 : Subventions du ministère de la Culture à destination du secteur des arts visuels par article budgétaire pendant la période de 2014 à 2022[103]

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arts visuels	29 875 (4 %)	62 510 (8 %)	87 900 (8 %)	88 308 (7 %)	91 980 (8 %)	124 750 (9 %)	130 320 (10 %)	233 200 (19 %)	99 800 (8 %)
Subsides aux associations (33.010)	15 000 (3 %)	43 850 (7 %)	41 200 (5 %)	45 858 (5 %)	53 000 (6 %)	70 950 (7 %)	59 700 (7 %)	83 000 (11 %)	60 000 (7 %)
Relations culturelles internationales : associations (33.011)	-	1 060 (5 %)	35 000 (59 %)	24 000 (53 %)	-	9 800 (36 %)	-	14 000 (78 %)	-
Subsides aux particuliers (34.062)	14 875 (11 %)	17 600 (15 %)	11 700 (9 %)	18 450 (9 %)	38 980 (18 %)	44 000 (17 %)	70 620 (17 %)	115 700 (31 %)	36 800 (11 %)
Subsides aux communes (43.007)	-	-	-	-	-	-	-	20 500 (21 %)	3 000 (4 %)

Source de données : *ministère de la Culture.*

[102]Ce graphique se réfère aux subventions versées par le ministère de la Culture à destination du domaine des arts visuels, architecture, design et métier d'art pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022 et indique la moyenne des montants totaux versés en euros par secteur du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art. Il prend en compte quatre articles budgétaires de subsides : 1) Subsides aux associations pour la réalisation d'activités culturelles (33.010), 2) Relations culturelles internationales : subsides aux associations (33.011), 3) Subsides aux particuliers pour activités culturelles (34.062), et 4) Subsides aux communes pour la réalisation d'activités culturelles (43.007). À noter que ce graphique comprend la moyenne des sommes allouées à tous les acteurs du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie partie 4.1.

[103]Ce tableau se réfère aux subventions versées par le ministère de la Culture à destination du secteur des arts visuels pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022. Il prend en compte quatre articles budgétaires de subsides : 1) Subsides aux associations pour la réalisation d'activités culturelles (33.010), 2) Relations culturelles internationales : subsides aux associations (33.011), 3) Subsides aux particuliers pour activités culturelles (34.062), et 4) Subsides aux communes pour la réalisation d'activités culturelles (43.007). Il indique le montant total versé en euros par article budgétaire au secteur des arts visuels et la proportion de subventions accordées au secteur des arts visuels par rapport au montant total de subventions accordées à tous domaines confondus lors de chaque année. À noter que ce tableau comprend les sommes allouées à tous les acteurs du secteur des arts visuels, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie 4.1. Le nombre indiqué entre parenthèses est la proportion de subventions accordées au secteur des arts visuels par rapport au montant total de subventions accordées par article budgétaire tous domaines confondus pour l'année de référence.

Graphique 27 : Subventions (ou subsides) du ministère de la Culture à destination du secteur des arts visuels par article budgétaire pendant la période de 2014 à 2022[104]

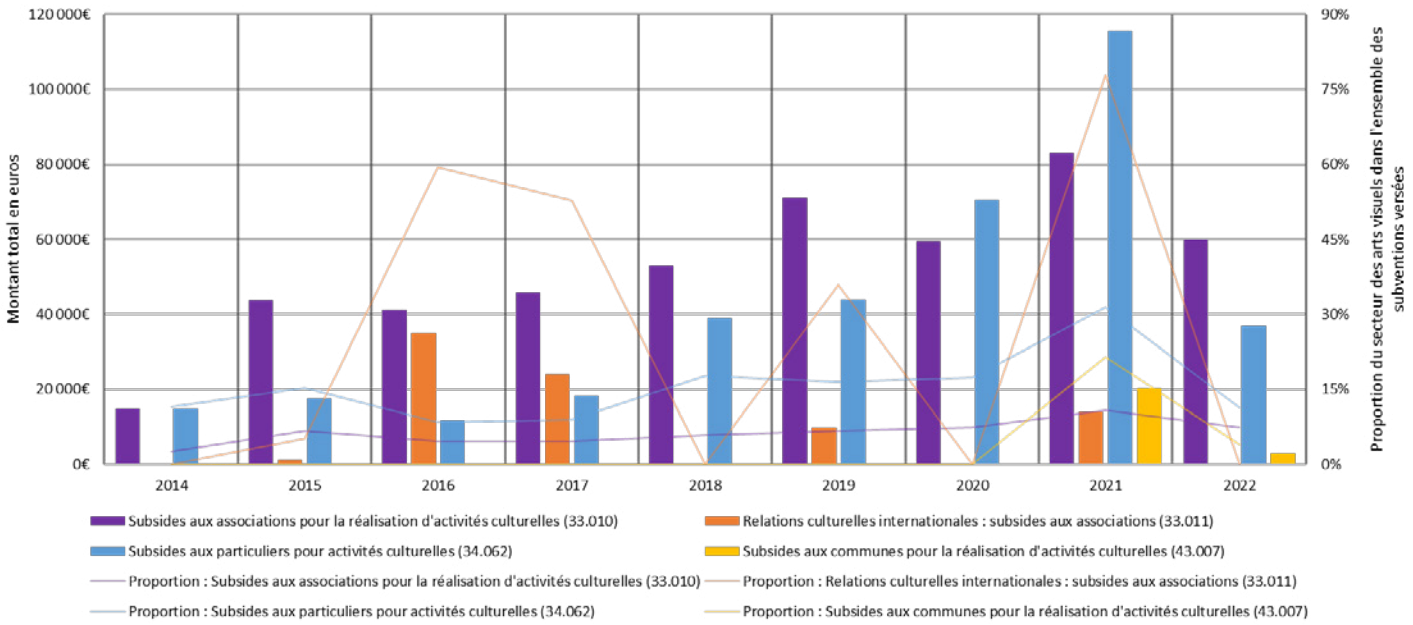

Source de données : *ministère de la Culture.*

Ce graphique se réfère aux subventions versées par le ministère de la Culture à destination du secteur des arts visuels pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022. Il prend en compte quatre articles budgétaires de subsides. Il indique le montant total versé en euros par article budgétaire au secteur des arts visuels et la proportion de subventions accordées au secteur des arts visuels par rapport au montant total de subventions accordées par article budgétaire, tous domaines confondus, lors de chaque année. À noter que ce graphique comprend les sommes allouées à tous les acteurs du secteur des arts visuels, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie 4.1.

À part les années 2020 et 2021 pendant lesquelles plus de particuliers/ères ont obtenu des subventions pour la réalisation d'activités culturelles, la plus grande partie du montant total des subventions versées au secteur des arts visuels a été accordée à des associations pour la réalisation d'activités culturelles. Il convient toutefois de noter que ce chiffre ne représente que 6 % des subventions totales attribuées aux associations pour la réalisation d'activités culturelles – tous domaines confondus – au cours de la période allant de 2014 à 2022.

Par contre, presque un tiers des subventions versées aux associations pour les relations culturelles internationales – tous domaines confondus ¬– a été versé à des associations du secteur des arts visuels entre 2014 à 2022. Les subventions aux associations pour les relations culturelles internationales ont connu de très fortes variations entre 2014 à 2022.

La proportion des subventions versées aux particuliers/ères du secteur des arts visuels par rapport au total de subventions versées aux particuliers – tous domaines confondus – varie entre 9 % et 31 % entre 2014 à 2022.

Ce n'est qu'à partir de 2021 que des subventions ont été versées aux communes pour la réalisation d'activités culturelles dans le secteur des arts visuels.

[104]Ce graphique se réfère aux subventions versées par le ministère de la Culture à destination du domaine des arts visuels, architecture, design et métier d'art pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022. Il prend en compte quatre articles budgétaires de subsides : 1) Subsides aux associations pour la réalisation d'activités culturelles (33.010), 2) Relations culturelles internationales : subsides aux associations (33.011), 3) Subsides aux particuliers pour activités culturelles (34.062), et 4) Subsides aux communes pour la réalisation d'activités culturelles (43.007).

Per Grazia Ricevuta (PGR) de Claudia Passeri, réalisée dans le cadre d'Esch2022, Capitale européenne de la culture ©TPC

Appel à propositions d'acquisition d'œuvres d'art

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création, aux créateurs et créatrices ainsi qu'à l'innovation et l'émergence d'un secteur culturel dynamique, le ministère de la Culture acquiert annuellement des œuvres d'art pour le compte de l'État. Avec le développement de cette collection, le ministère de la Culture cherche également à contribuer à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel du pays. La collection du ministère de la Culture compte aujourd'hui plus de 700 œuvres d'environ 300 artistes.

La politique d'acquisition s'oriente autour des axes suivants : suivi de l'évolution de la scène artistique contemporaine en prêtant attention au travail des figures tutélaires, reconnues et émergentes et reflet de la diversité de la création contemporaine.

Sur avis de la commission d'acquisition, mise en place en 2019 dans un souci de cohérence et d'homogénéité tout en restant complémentaire à l'art luxembourgeois représenté dans les collections publiques existantes, 22 œuvres de 18 artistes ont été acquises par le ministère en 2022 pour un budget total de 112 000 €. Les propositions d'acquisition ont été collectées par le biais de deux appels : le premier ayant été adressé aux galeries d'art établies au Luxembourg, le deuxième aux artistes luxembourgeois/es, artistes résidant au Luxembourg ou disposant d'un ancrage culturel avéré au Grand-Duché de Luxembourg. Ont été acquises les œuvres suivantes :

Mike Bourscheid, *A Farmer's apprentice: A day in the field on a foggy day*, 2020
Robert Brandy, *Sans titre 1121*, 2021
Brognon Rollin, *Caffeine Memory*, 2022
Sébastien Cuvelier, *Tehran Subway*, 2017 et *Tehran Crossing*, 2017
Simone Decker, *Chewing in Monaco*, 2000
Serge Ecker, *ERA / Forever died with yesterday*, 2016
Luc Ewen, *Berg 377 X*, 2021 ; *Première ascension 02-07-2084*, 2021 et *Le silence est absolu*, 2021
JKB Fletcher, *Sans titre*, 2022
Paul Kirps, *Process*, 2018-2019
Lisa Kohl, *BLINDSPOT*, 2022
Vera Kox, *...into deliquescence*, 2021
Karolina Markiewicz et Pascal Piron, *Irreality. Trust in children. Some future*, 2022
Roland Quetsch, *Hamningberg*, 2021
Marie Paule Schroeder, *Cité d'oubli*, 2019
Jessica Theis, Caddy, *Banane* et *Frigo* de la série *1001 Tonnen*, 2019-2022
Jeannine Unsen, *Collective Memory*, 2021
Julie Wagener, *Some last for days, some do not II*, 2019

→ Il convient de noter ici que certains instituts, établissements publics ou administrations gouvernementales procèdent aussi à des acquisitions d'œuvres d'art. En voici quelques exemples de 2022 :

- Administration des bâtiments publics : 962 961,21 €
- Centre national de l'audiovisuel : 49 297,88 €
- Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean : 706 361 €

4.2.5. Autres aides du ministère de la Culture

Graphique 28 : Autres aides du ministère de la Culture à destination du secteur des arts visuels par type d'aides pendant la période de 2014 à 2022[105]

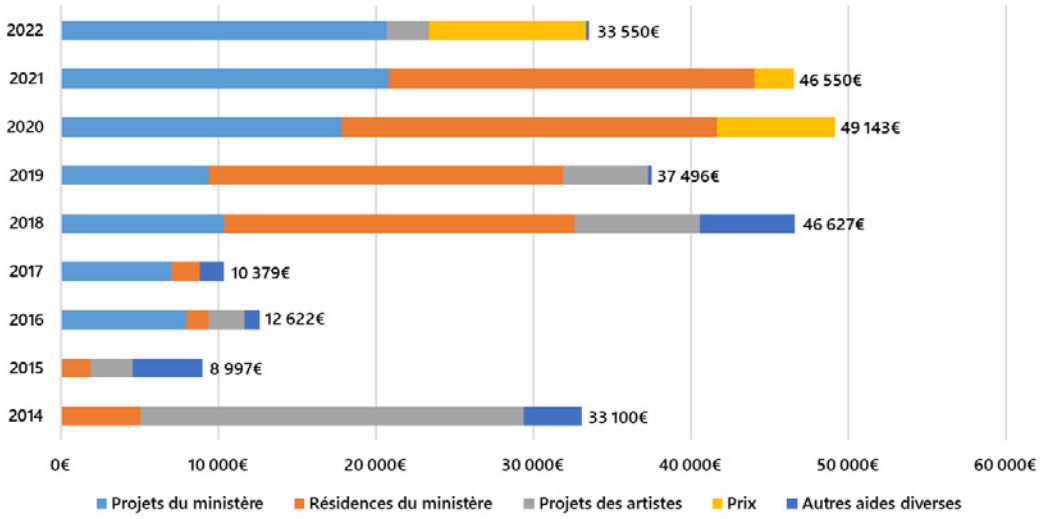

Source de données : *ministère de la Culture.*

Les projets du ministère sont principalement liés au projet de coopération avec la Saarländische Galerie à Berlin qui a été lancé en 2016. Le montant des aides accordées, directement ou indirectement, à ce projet a augmenté au cours des années.

Les dépenses diverses liées aux résidences du ministère de la Culture ont connu une hausse extraordinaire en 2018. Cette intensification de 1 853 euros en 2017 à 22 236 euros en 2018 s'explique par le lancement d'un nouvel appel pour résidences d'artistes au centre culturel international Künstlerhaus Bethanien à Berlin. De 2018 à 2021, cette résidence d'artiste a été cofinancée par un montant de 20 700 euros de la part du ministère de la Culture. À noter que, depuis les années 1960 jusqu'en 2022, le ministère de la Culture finançait annuellement un appel pour la résidence d'artistes à la Cité internationale des arts de Paris. Depuis 2022, les résidences d'artistes du ministère de la Culture ont été reprises par Kultur|lx.

Les aides pour les projets des artistes se concentrent majoritairement à des frais de voyage. En raison de la période Covid-19, peu de voyages ont eu lieu en 2020 et en 2021, ce qui explique la disparition des frais de voyages lors de ces deux années consécutives.

Outre ces dispositifs d'aides, le ministère de la Culture discerne divers prix dans le domaine des arts visuels.

Le Prix Pierre Werner[106] a été créé en 1993 dans le cadre de la convention avec le CAL. Ce prix a déjà été attribué en 1992, en alternance avec le prix de Raville, à un/e artiste ayant exposé dans le cadre du Salon annuel du Cercle artistique. Ce prix biennal est doté de 2 500 euros[107].

En 2020, un prix pour la meilleure initiative Covid des particuliers/ères a été accordé pour un montant de 5 000 euros.

Le Prix Révélation du CAL[108], créé en 1983 et d'un montant de 2 500 euros[109], est attribué biannuellement à un/e artiste de moins de 35 ans qui présente au Salon du Cercle Artistique de Luxembourg.

Le Lëtzebuerger Konschtpräis a été décerné pour la première fois en 2022 pour un montant total de 10 000 euros.

Pendant la période de 2014 à 2022, le ministère de la Culture a ainsi accordé 41 000[110] euros pour récompenser les artistes lauréat/es de prix dans le secteur des arts visuels.

Le montant d'autres aides diverses a graduellement diminué de 2014 à 2022.

[105]Ce graphique se réfère aux aides versées par le ministère de la Culture à destination du secteur des arts visuels pendant les exercices budgétaires de 2014 à 2022. Il prend en compte trois articles budgétaires de subsides : 1) Animation socio-culturelle : dépenses diverses (12.300), 2) Relations culturelles internationales : frais divers (12.303), et 3) Concours, récompenses et prix culturels (34.070). À noter que ce tableau comprend les sommes allouées à tous les acteurs du secteur des arts visuels, y compris ceux qui ne sont pas repris dans la partie 4.1. Il indique le montant total versé en euros par type d'aides (non par article budgétaire) au secteur des arts visuels ainsi que le montant total d'autres aides accordées au secteur des arts visuels.

[106]Le Prix Pierre Werner a été financé par l'article budgétaire Concours, récompenses et prix culturels (34.070) en 2020 tandis qu'en 2016, il a été financé par l'article budgétaire Animation socio-culturelle : conventions avec des associations (33.000) et en 2018 et 2022 par l'article budgétaire Subsides aux particuliers pour activités culturelles (34.062). Pour cette raison, il ne figure dans le graphique 31 que pour l'année 2020, alors que pour les années 2016, 2018 et 2022, il figure dans les graphiques de la section 1.2.1.4.

[107]La dotation du Prix Werner passera à 5 000 euros en 2024.

[108]Le Prix Révélation a été financé par l'article budgétaire Concours, récompenses et prix culturels (34.070) en 2021 tandis qu'en 2015, il a été financé par l'article budgétaire Animation socio-culturelle : conventions avec des associations (33.000) et en 2017 et en 2019 par l'article budgétaire Subsides aux particuliers pour activités culturelles (34.062). Pour cette raison, il ne figure dans le graphique 31 que pour l'année 2021, alors que pour les années 2015, 2017 et 2019, il figure dans les graphiques de la section 1.2.1.4.

[109]La dotation du Prix Révélation est passée à 5 000 euros en 2023.

[110]Ce montant inclut le Prix Pierre Werner, le Prix Révélation du CAL, le prix pour la meilleure initiative Covid, le Lëtzebuerger Konschtpräis et le prix du concours « Kreativ an d'Feierdeeg ».

4.3. Les arts visuels comme profession

4.3.1. L'emploi dans le secteur des arts visuels

4.3.1.1. L'emploi dans le secteur culturel en général

Selon l'étude sur *l'emploi du champ culturel* réalisée par Philippe Robin pour le compte du ministère de la Culture et publiée en 2023[111], le Luxembourg comptait plus de 12 400 personnes exerçant une activité professionnelle principale dans le domaine de la culture en 2020. Ces chiffres sont issus de l'analyse des 33 secteurs qui composent l'économie culturelle luxembourgeoise, ainsi que du secteur public de la culture. Ensemble, ils contribuent directement à hauteur de 2,6 % à l'ensemble des emplois de l'économie du pays. Il convient de noter que le nombre d'emplois dans le domaine culturel a connu une croissance remarquable de +12 % entre 2011 et 2020. Néanmoins, on observe que la part de la culture dans l'ensemble des emplois a légèrement diminué, passant de 3 % en 2011 à 2,6 % en 2020. Cette évolution est due à une croissance moins dynamique de l'emploi culturel par rapport à la croissance globale de l'économie luxembourgeoise, qui a augmenté de +28 % sur la période 2011-2020. Parmi les activités culturelles, celles liées à la création artistique et culturelle, notamment le spectacle vivant, les arts visuels et l'artisanat d'art, regroupent près de 2 800 emplois, ce qui représente près d'un emploi sur cinq, soit 22 % de l'ensemble des emplois culturels. Néanmoins, à l'instar des études menées en Europe sur l'emploi dans le champ culturel, la majorité des emplois dans le secteur culturel relève des activités des Industries culturelles, telles que le livre, la presse, le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia, qui totalisent 3 200 emplois, ainsi que des Industries créatives, notamment l'architecture et la publicité, qui comptent 4 100 emplois. En cumulant ces deux catégories, elles représentent 59 % de l'ensemble des emplois dans le secteur culturel.

4.3.1.2. L'emploi dans le secteur des arts visuels

Tableau 10 : Équivalent temps plein des lieux d'expositions publics ainsi que des associations et fédérations conventionnées avec le ministère de la Culture pour le secteur des arts visuels en 2022[112]

Nom de la structure	Localité	ETP en 2022
	Musées	
*Mudam Luxembourg - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean	Luxembourg	51,63
Villa Vauban – Musée d'art de la Ville de Luxembourg	Luxembourg	21,4
	Centres d'art	
*Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain	Luxembourg	17,55
Konschthal	Esch-sur-Alzette	9
	Galeries municipales	
CAW (Culture@Walferdange)	Walferdange	0,75
Ratskeller du Cercle Cité	Luxembourg	8
Espace H2O	Differdange	0
Galerie Nei Liicht	Dudelange	1
Galerie Dominique Lang	Dudelange	1
Schëfflenger Konschthaus	Schifflange	0,98
Veiner Konschtgalerie	Vianden	0
	Institut culturel de l'État	
*Centre national de l'audiovisuel (CNA)	Dudelange	43,78
*Nationalmusée um Fëschmaart (Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art - MNAHA)	Luxembourg	88,58

Nom de la structure	Localité	ETP en 2022
	Centres culturels pluridisciplinaires	
*Aalt Stadhaus	Differdange	11
*Cape Ettelbruck	Ettelbruck	12
*Kulturfabrik	Esch-sur-Alzette	25,69
*Kulturhaus Niederanven	Niederanven	4,24
*Mierscher Kulturhaus	Mersch	7
*neimënster	Luxembourg	42,33
*Rotondes	Luxembourg	28,16
Spektrum[113]	Luxembourg	1,33
	Fédérations	
* Association des artistes plasticiens du Luxembourg - AAPL	Luxembourg	0,5
*Fédération luxembourgeoise de la photographie artistique - FLPA	Grevenmacher	0
	Associations	
*art contemporain.lu	Luxembourg	0
*Cercle Artistique de Luxembourg – CAL	Luxembourg	0,75
*CEPA	Luxembourg	1,5
*Edward Steichen Award Luxembourg - ESAL	Luxembourg	0
* Lëtzebuerger Artisten Center - LAC	Luxembourg	0
*Lët'z Arles	Luxembourg	0,8

Source de données : *ministère de la Culture.*

[111] Vous pouvez télécharger cette étude sur le site du ministère de la Culture, dans la rubrique *Publications.*

[112] Les structures, fédérations et associations marquées d'un astérisque détiennent ou bien une convention avec le ministère de la Culture ou ils sont des instituts culturels ou établissements publics liés au ministère de la Culture en 2022.

[113] L'asbl « Site Albert Hames » détient une convention avec le ministère de la Culture à partir de 2023.

Graphique 29 : Moyenne du nombre d'employé/es en équivalent temps plein (ETP) des lieux d'expositions publics et ainsi que des associations et fédérations conventionnées[114]

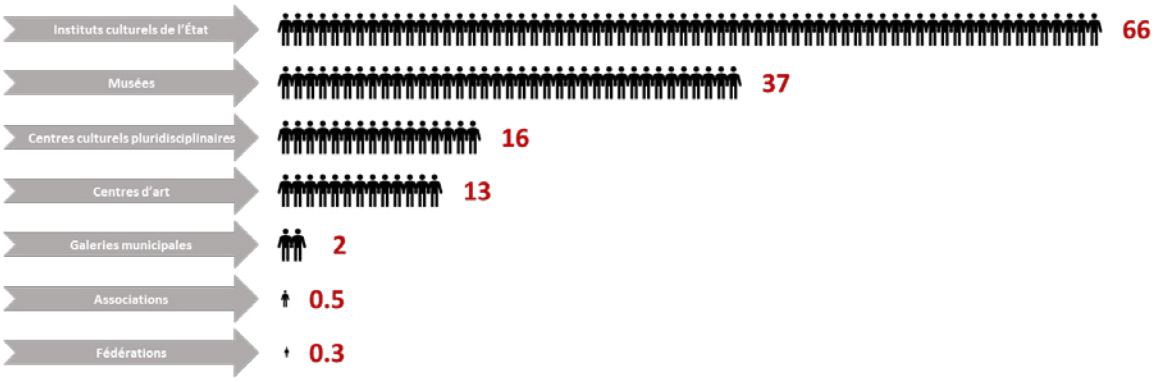

Source de données : *Communication de la part des structures.*

On observe qu'en moyenne, les instituts culturels de l'État sont les structures dont l'équivalent temps plein (ETP) de l'ensemble du personnel est le plus élevé. L'ETP le plus élevé parmi les structures privées ou paraétatiques se trouve parmi les musées. Un musée emploie donc, en moyenne, 37 personnes à temps plein, contre seulement 16 employés à temps plein pour les centres culturels pluridisciplinaires. L'écart en ETP (en moyenne) entre un musée et les autres catégories de lieux d'expositions publics ou d'associations et de fédérations conventionnées est considérable. Une explication en est que, outre l'organisation d'expositions et de manifestations connexes, les musées ont de grandes collections à gérer. Notons que l'ETP reflète dans ce cas-ci également la taille d'une structure, fédération ou association : les centres culturels pluridisciplinaires sont généralement de taille plus importante que les centres d'art, qui eux sont généralement plus grands que les galeries municipales, etc. Les fédérations et associations opèrent en grande partie par le bénévolat. Selon l'importance de la charge administrative, certaines de ces structures emploient néanmoins un/e secrétaire ou gestionnaire.

4.3.2. L'artiste professionnel/le indépendant/e

Les artistes professionnel/les indépendant/es (au sens de l'article 1er de la loi modifiée du 19 décembre 2014) se caractérisent par leur engagement régulier dans une discipline artistique, en tant qu'indépendant/es, sans lien de subordination, et en contribuant activement à la vie artistique du Grand-Duché de Luxembourg. Leur parcours artistique démontre une continuité et l'activité artistique doit constituer leur occupation principale, ce qui inclut également une affiliation en tant que travailleur indépendant auprès d'un régime d'assurance pension. Sous réserve de remplir les conditions légales et diverses exigences, telles que l'inscription au Centre commun de la Sécurité sociale et des conditions liées à l'activité et aux revenus, les artistes professionnel/les indépendant/es et les intermittent/es du spectacle peuvent faire une demande pour bénéficier des mesures de soutien du ministère de la Culture.

L'artiste professionnel/le indépendant/e bénéficiant de ces aides peut recevoir un soutien financier plafonné à six fois le salaire social minimum mensuel pour travailleur/ses qualifié/es (SSMM-TQ = 3 088.11 EUR au 1er septembre 2023) par an, calculé à partir du début de la période d'admission. L'admission est valable pour une période initiale de 24 mois, renouvelable pour une durée de 36 mois après la deuxième demande de renouvellement.

Il est important de noter que les statistiques suivantes, fournies par le *Service des études, des statistiques et de la documentation* du ministère de la Culture se réfèrent exclusivement aux données relatives aux mesures de soutien versées aux artistes professionnel/les indépendant/es dans ce contexte particulier.

[114]Ce graphique se limite aux lieux d'expositions publics et aux associations et fédérations conventionnées par le ministère de la Culture pour le secteur des arts visuels en 2022 qui sont énumérés dans les tableaux 1 et 5 de ce document.

Graphique 30 : Évolution du montant total d'aides versées par le ministère de la Culture aux artistes professionnel/les indépendant/es entre 2018 et 2022[115]

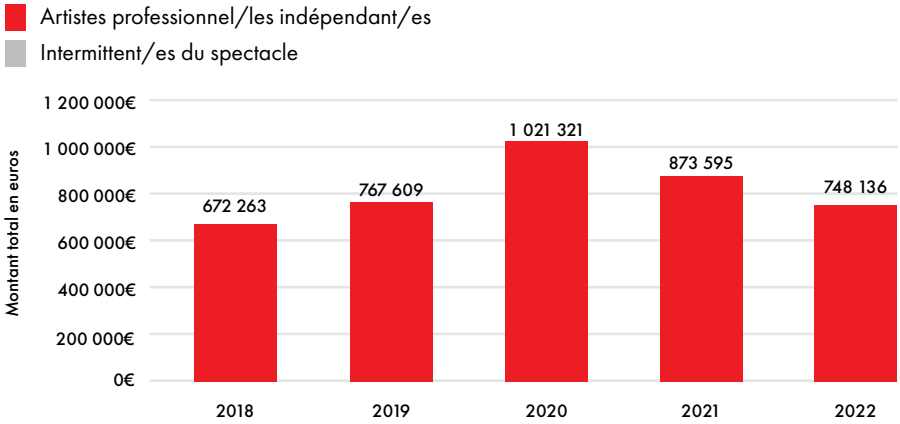

Source de données : *ministère de la Culture.*

Le graphique 30 montre l'évolution du montant total des aides versées par le ministère de la Culture aux artistes professionnel/les indépendant/es pendant la période de 2018 à 2022.

En raison des conséquences de la crise COVID-19, qui ont entravé la réalisation normale des activités dans le secteur des arts et de la culture, des aides complémentaires du régime des mesures de soutien ont pu être accordées pour les périodes de mars 2020 à août 2020, novembre 2020 à juin 2021 et pour les mois de janvier et février 2022. Par conséquent, les montants d'assistance versés en 2020 ont été sensiblement plus élevés que les années précédentes, ce qui est clairement illustré dans le graphique. Par la suite, les versements au titre de ce soutien ont légèrement diminué, en raison de nouvelles initiatives gouvernementales, notamment les mesures mises en place dans le cadre du programme *Neistart Lëtzebuerg*.

En 2022, un total de 77 artistes professionnel/les indépendant/es ont pu bénéficier de l'aide financière pour artistes professionnel/les indépendant/es grâce à l'intervention du Fonds social culturel, atteignant la somme globale de 748 136,30 euros, y compris les aides supplémentaires octroyées en réponse à la crise de la COVID-19.

Le graphique 30 ne détaille pas le moment précis des versements, mais montre plutôt les montants d'aides versés aux artistes professionnel/les indépendant/es pour chaque année de 2018 à 2022.

[115]Ce graphique se réfère aux années civiles correspondantes.

Graphique 31 : Distribution par domaine du montant total des aides du Fonds social culturel versées en 2022 par le ministère de la Culture aux artistes professionnel/les indépendant/es[116]

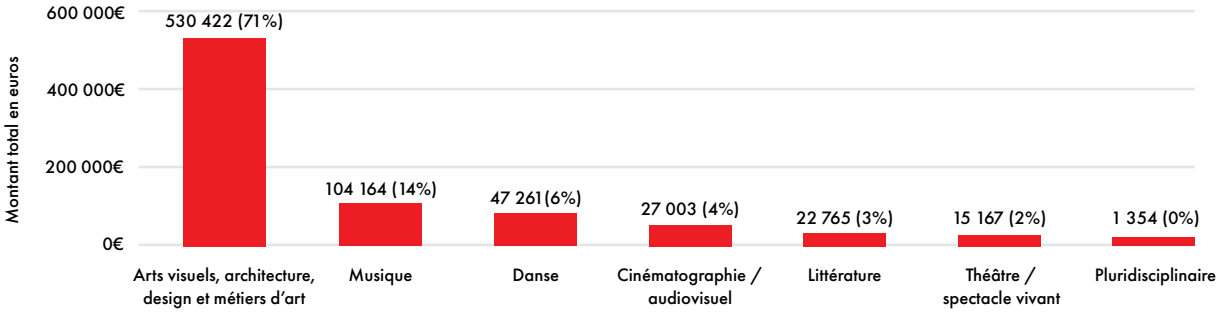

Source de données : *ministère de la Culture.*

Le graphique 31 présente la distribution par domaine du montant des aides versées aux artistes professionnel/les indépendant/es en 2022. Ce graphique met en évidence que le domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art est le domaine le plus soutenu dans ce contexte en 2022. C'est le cas non seulement en 2022 mais depuis la mise en place des aides en 1999. En fait, il existe deux systèmes de soutien : l'aide financière aux artistes professionnel/les indépendant/es et les indemnités pour intermittent/es du spectacle.

Les artistes actifs/ves dans le domaine des arts visuels répondent pour la plupart à la définition légale de l'artiste professionnel/le indépendant/e, tandis que les artistes actifs/ves dans d'autres domaines sont plus susceptibles d'être soutenu/es via le dispositif d'aide pour « Intermittent/es du spectacle ». Ces dernier/ères doivent justifier des périodes d'activités exercées sur une base contractuelle et leurs activités sont majoritairement liées à des performances scéniques dans le cadre de spectacles, alors que les artistes visuel/les et plasticien/nes mettent en œuvre leurs propres projets, pratiquent et créent librement.

Au Bâtiment IV
© Mike Zenari

[116]L'année 2022 fait référence à l'année civile correspondante. La catégorie « Pluridisciplinaire » regroupe l'ensemble des montants versés aux artistes actifs/ves dans plusieurs domaines. Le pourcentage, indiqué entre parenthèses, reflète la comparaison du montant dans ce domaine par rapport au total des montants attribués dans tous les domaines.

Tableau 11 : Distribution par domaine des artistes professionnel/les indépendant/es bénéficiant des mesures de soutien en 2022[117]

Domaine	Nombre	Pourcentage
Arts visuels, architecture, design et métiers d'art	53	69 %
Musique	12	16 %
Danse	5	6 %
Littérature	3	4 %
Cinématographie /audiovisuel	2	3 %
Pluridisciplinaire	1	1 %
Théâtre / spectacle vivant	1	1 %
Total	**77**	**100 %**

Source de données : *ministère de la Culture.*

Près de deux tiers des artistes professionnel/les indépendant/es sont principalement actifs/ves dans le domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art.

Même si la catégorisation utilisée, adoptée pour des raisons d'harmonisation avec les autres *États des Lieux* du ministère de la Culture, se réfère au domaine Arts visuels, architecture, design et métiers d'art dans son ensemble, il convient de mentionner que les personnes recensées dans ces statistiques sont des artistes principalement engagé/es dans le domaine des arts visuels, y compris les arts graphiques et plastiques. Leur démarche est purement artistique et ils/elles élaborent des œuvres d'art uniques. En effet, l'aide susmentionnée ne s'applique pas aux personnes qui exercent une activité principale régie par la loi modifiée du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant ainsi qu'à certaines professions libérales.

Graphique 32 : Répartition relative par domaine des artistes professionnel/les indépendant/es bénéficiant des mesures de soutien en 2022[118]

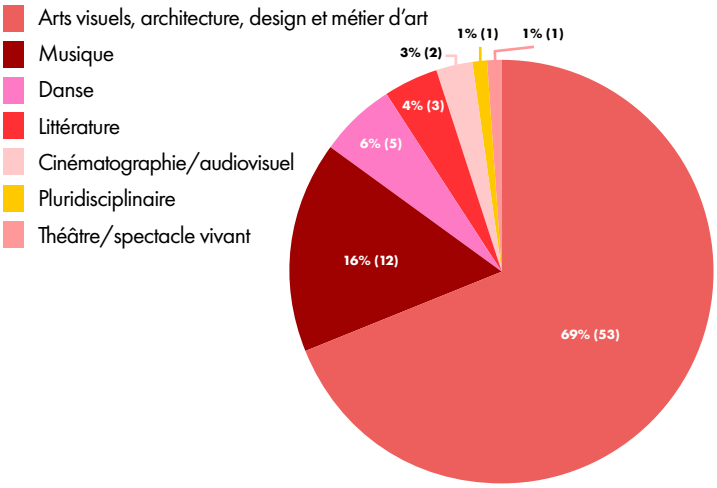

Source de données : *ministère de la Culture.*

[117]Ce tableau prend en compte les artistes dont l'ouverture des droits au bénéfice des mesures de soutien recouvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. « Pluridisciplinaire » englobe l'ensemble des artistes actifs/ves dans plusieurs domaines.

[118]Ce graphique prend en compte les artistes dont l'ouverture des droits au bénéfice des mesures de soutien recouvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Le nombre d'artistes par domaine est indiqué entre parenthèses. « Pluridisciplinaire » englobe l'ensemble des artistes actifs dans plusieurs domaines.

Graphique 33 : Répartition relative par tranche d'âge et par sexe des artistes professionnel/les indépendant/es bénéficiant des mesures de soutien en 2022[119]

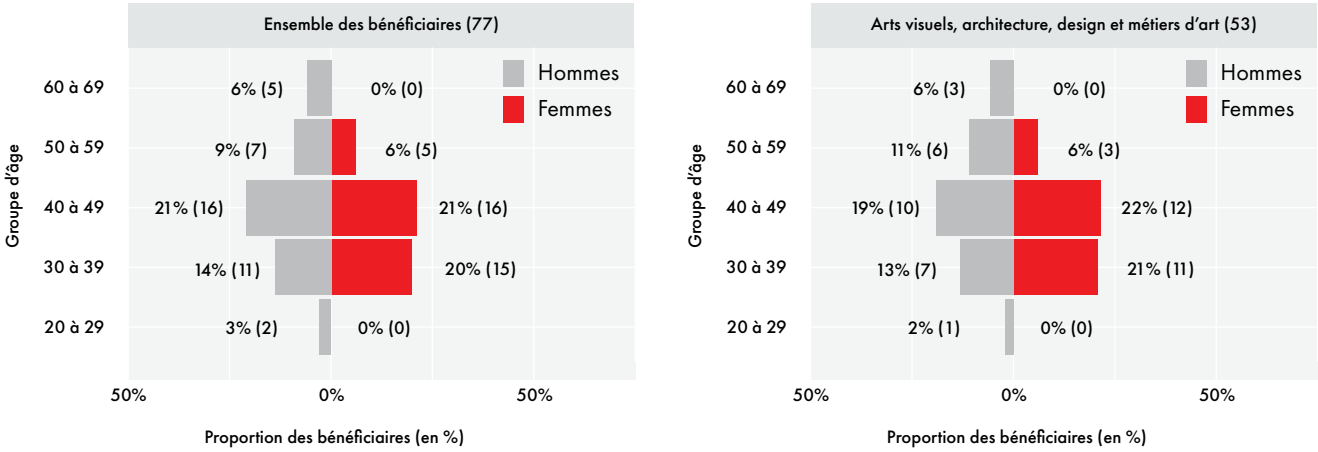

Source de données : *ministère de la Culture.*

Au vu de la prédominance des bénéficiaires du domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art dans l'ensemble des bénéficiaires, les deux graphiques reflètent une répartition très similaire des tranches d'âge et de sexe.

On observe une forte proportion d'artistes en arts visuels, architecture, design et métiers d'art parmi les tranches d'âge allant de 30 à 49 ans, s'expliquant partiellement par le fait que les premières mesures d'aides régulières du ministère de la Culture ont été versées à partir de l'année 2000 (Loi modifiée du 30 juillet 1999). Le soutien spécifique est renouvelable, de sorte que les artistes qui ont été admis/es au bénéfice des aides à ce moment-là puissent toujours recevoir le soutien. Un/e artiste qui a été admis/e aux aides pour artistes professionnel/les indépendant/es en 2004 à l'âge de 20 à 30 ans et qui poursuit depuis lors sa carrière, se situe désormais dans la catégorie d'âge entre 39 et 49 ans.

Graphique 34 : Distribution par domaine artistique et par sexe des artistes professionnel/les indépendant/es bénéficiant des mesures de soutien en 2022[120]

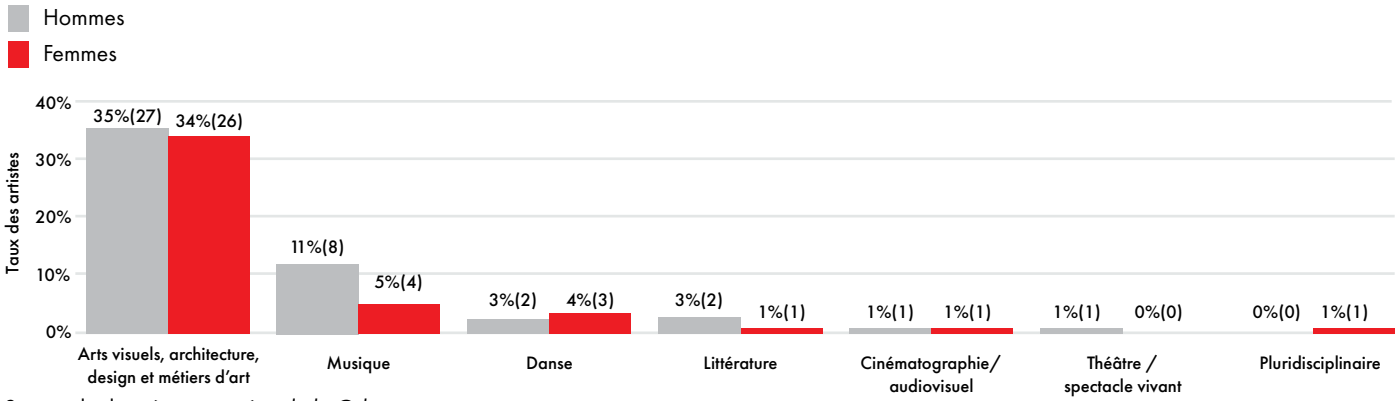

Source de données : *ministère de la Culture.*

Le graphique ci-dessus montre la répartition par âge, par sexe et par domaine des artistes professionnel/les indépendant/es qui bénéficient des mesures de soutien du ministère de la Culture. La répartition par sexe des bénéficiaires dans le domaine des arts visuels, architecture, design et métiers d'art est égalitaire.

[119]Ces graphiques prennent en compte les artistes dont l'ouverture des droits au bénéfice des mesures de soutien recouvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. L'âge considéré reflète l'âge de l'artiste au 31 décembre 2022. Le nombre d'artistes par tranche d'âge et par sexe est indiqué entre parenthèses. La catégorie « Ensemble des bénéficiaires » tient compte des domaines et secteurs suivants : « Arts visuels, architecture, design et métiers d'art », « Cinématographie / audiovisuel », « Danse », « Littérature », « Musique », « Pluridisciplinaire » et « Théâtre / spectacle vivant ». Les artistes actifs/ves dans le domaine des « Arts visuels, architecture, design et métiers d'art » sont inclus à la fois dans les deux sous-graphes intitulés « Ensemble des bénéficiaires » et « Arts visuels, architecture, design et métiers d'art ».
[120]Ce graphique prend en compte les artistes dont l'ouverture des droits au bénéfice des mesures de soutien recouvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Le nombre d'artistes par domaine et par sexe est indiqué entre parenthèses. « Pluridisciplinaire » englobe l'ensemble des artistes actifs dans plusieurs domaines.

5. Expositions des artistes luxembourgeois à l'étranger en 2022

À partir d'informations collectées auprès de Kultur|lx, du Lëtzebuerger Konschtarchiv et des membres de l'AAPL en automne 2023, ce chapitre reprend, sans être exhaustif, les expositions temporaires qui ont eu lieu à l'étranger en 2022 et à l'occasion desquelles une ou plusieurs œuvres d'artistes luxembourgeois/es ont été présentées. Les expositions organisées par des galeries d'art commerciales privées ne sont pas prises en compte.

5.1. Expositions monographiques – par artiste

Bouvy Aline, *Cruising Bye*, Musée des arts contemporains Grand-Hornu, Boussu, Belgique, 27.02-18.09.2022

Brognon David & Rollin Stéphanie, *L'Haleine des Statues*, Le 46 Digital (Centre Wallonie Bruxelles), Paris, France, 29.04-29.05.2022

Brosius Anina, *Landalive*, St. Christophorus Autobahnkirche, Baden Baden, Allemagne, 02.02-04.04.2022

Brosius Anina, *Landalive*, Klangdom - Hochschule für Gestaltung Karlsruhe, Karlsruhe, Allemagne, 10.05.2022

Cuvelier Sébastien, *Paradise City*, Musée de la photographie, Charleroi, Belgique, 24.09.2022-22.01.2023

Dias de Magalhães Cristina, *Embody*, Vendôme, France, 07.07-27.08.2022

Dias de Magalhães Cristina, *Instincts. Same but Different*, Juvelen, Uppsala, Suède, 22.09-25.09.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Mechanics of Tomorrow's World*, Menos Parkas, Kaunas, Lithuanie, 22.01-27.02.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *The Dreamers*, Centre Wallonie Bruxelles, Paris, France, 29.04-29.05.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Les brutalistes*, Île de Nantes (Pointe Est), Nantes, France, 02.07-11.09.2022

Gillen Tina, *Faraway so Close* – Pavillon du Luxembourg à la Biennale d'Art de Venise, Venise, Italie, 23.04-27.11.2022

Kohl Lisa, *Blindspot*, Künstlerhaus Bethanien, Berlin, Allemagne, 29.09-23.10.2022

Kolouszek Kinga, *Quantum*, BWA Przemyśl – Galeria Sztuki Współczesnej w Przemyślu, Przemyśl, Pologne, 08.04-04-05.2022

Kolouszek Kinga, *« Quantum » Plany Równoległe*, Galeria Główna u Attavantich, Jaroslav Pologne, 10.11-03.12.2022

Kolouszek Kinga, *« Quantum » malarstwo*, Galeria Sztuki MOK, Dębica, Pologne, 16.12.2022-07.01.2023

Kot Katarzyna, *Les Roues de l'Existence*, Domaine Chaumont-sur-Loire, France, 01.04-03.04.2022

Lorent Catherine, *Relegation~via*, Kunstverein Tiergarten, Berlin, Allemagne, 09.06-30.07.2022

Markiewicz Filip, *Ultrasocial Pop*, Haus am Lützowplatz, Berlin, Allemagne, 08.04-12.06.2022

Markiewicz Filip, *Ultrasocial Pop*, Menos Parkas, Kaunas, *Lithuanie*, 25.1-31.12.2022

Markiewicz Karolina & Piron Pascal, *Irreality*, LIAR, New-York, États-Unis, 17.06-03.09.2022

Noé Adam Nathalie, *Raices*, Buropolis, Marseille, France, 03.02-19.02.2022

Paulin Eva, *Pfingsten*, Kunstraumrhein, Dornach, Suisse, 21.05-24.06.2022

Ramirez Mary-Audrey, *Oh no! Not again*, LIAR, New-York, États-Unis, 16.09-12.11.2022

Faraway So Close, pavillon luxembourgeois par Tina Gillen à la Biennale d'art de Venise
© MCULT

5.2. Participations à des expositions de groupe – par artiste

Bourbou Maria, *Digital Art, A New World*, Chicago Athenaeum: Museum of Architecture and Design en cooperation avec le Centre européen pour l'architecture, l'art, le design et les études urbaines, Athènes, Grèce, 05.05.2022 – 15.05.2022

Bourscheid Mike, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

Brognon David & Rollin Stéphanie, *Teen Spirit*, BPS22, Charleroi, Belgique, 12.05-22.05.2022

Brognon David & Rollin Stéphanie, *Future Bodies from a Recent Past*, Museum Brandhorst, Munich, Allemagne, 02.06.2022-15.01.2023

Brognon David & Rollin Stéphanie, *10 Milliards d'années*, Musée d'art et d'histoire, Genève, Suisse, 22.07-30.10.2022

Brosius Anina, *IRCAM Forum @NYU 2022*, IRCAM & NYU, New York, États-Unis, 30.09-03.10.2022

Capesius Marie, *Objets modernes, collection Charles et Marie-Laure de Noailles*, Villa Noailles, Hyères, France, 23.06-30.10.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Rêver le monde*, Maison régionale de l'architecture des pays de la Loire, Nantes, France, 30.06-11.09.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Prelude*, La Carpinería, Ibiza, Espagne, 01.07-03.09.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *L'anticipation d'un futur*, Espace Vanderborght, Bruxelles, Belgique, 01.09-22.09.2022

Freitas João, *11 Years of Residencies*, Fondation Carrefour des Arts, Espace Vanderborght, Bruxelles, Belgique, 09.11-27.11.2022

Freitas João (Collectif Muesli), *Out of Order*, Pilar – House of Art & Science at VUBsiteit Brussels, Bruxelles, Belgique, 13.10-10.11.2022

Freitas João (Collectif Muesli), *Adapt Transform*, Modern Art Oxford & The Glass Tank Gallery-Oxford Brookes University, Oxford, Royaume-Unis, 16.08-18.09.2022

Freitas João (Collectif Muesli), *Flattened Intensities, Intensified Flatness*, Bac Art Lab – Université catholique de Louvain, Louvain, Belgique, 12.10-22.10.2022

Freitas João (Collectif Muesli), *Biotopia*, Le Pavillon, Namur, Belgique, 18.06-17.11.2022

Glod Martine, *Um Quai 39*, KulturBahnhof, Kassel, Allemagne, 08.07-12.07.2022

Godinho Marco, *époché (maintenant)*, art-cade* Galerie des grands bains douches de la Plaine, Marseille, France, 27.05-23.07.2022

Godinho Marco, *Tenho em mim todos os sonhos do mundo*, Église Saint-Savinien, Melle, France, 25.06-25.09.2022

Hoffmann Florence, *Dieux et Démons de la création*, Palais de Luppé, Arles, France, 04.07-30.09.2022

Kianpour Reza, *Never Lose Again*, Open Art 2022, Örebro, Suède, 18.06-04.09.2022

Koch Serge, *Buchkunst Trier*, Europäische Kunstakademie Trier, Trèves, Allemagne, 29.04-01.05.2022

Kohl Lisa, *The Line*, SNBA, Sociedade Nacional de Belas Artes, Lisbonne, Portugal, 09.09-08.10.2022

Mad Trix, *They found truth in digital spaces*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 10.11-17.12.2022

Markiewicz Karolina & Piron Pascal, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

Markiewicz Karolina & Piron Pascal, *They found truth in digital spaces*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 10.11-17.12.2022

Medawar Sophie, *Dieux et Démons de la création*, Palais de Luppé, Arles, France, 04.07-30.09.2022

Noé Adam Nathalie, *Anonymous Drawings 2022*, Galerie im Körnerpark, Berlin, Allemagne, 18.06-24.08.2022

Noesen Suzan, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

Recker Anna, *Untergang, Galerie Palais Walderdorff*, Trier, Allemagne, 18.06-23.07.2022

Recker Anna, *Radical Appropriation? – 30 Jahre Ludwig Museum Koblenz*, Forum Mittelrhein, Koblenz, Allemagne, 20.06-25.06.2022

Recker Anna, *wie es euch gefällt*, SITTart Galerie, Verein der Düsseldorfer Künstler, Düsseldorf, Allemagne, 20.08-28.08.2022

Recker Anna, *Jahresausstellung der Gesellschaft für Bildende Kunst*, Tufa, Trier, Allemagne, 29.10-20.11.2022

Romanini Letizia, *in/visible*, Site du Marais, Cité internationale des arts, Paris, France, 26.10.2022-22.02.2023

Schleich Sarah, *Um Quai 39*, KulturBahnhof, Kassel, Allemagne, 08.07-12.07.2022

Schweitzer Aïda Patricia, *Performances*, Topographie de l'art, Paris, France, 19.03.2022

Schweitzer Aïda Patricia, *Les princesses n'attendent plus leurs princes sanglants*, Openspace, Nancy, France, 30.07-31.07.2022

Tomàs Nina, *11 Years of Residencies*, Fondation Carrefour des Arts, Espace Vanderborght, Bruxelles, Belgique, 09.11-27.11.2022

Tse Su-Mei, *Face-à-Face*, Moderne Galerie-Saarlandmuseum, Sarrebruck, Allemagne, 08.10.2022-02.04.2023

Weber Jeff, *Imageless Films . Flicker Films*, Maya Deren Theater, New York, États-Unis, 25.06.2022

Weber Jeff, *Social Photography X*, Carriage Trade Gallery, New York, États Unis, 06.12.2022-29.01.2023

Weis Trixi, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

Many Spoken Words de Su-Mei Tse à la Moderne Galerie - Saarlandmuseum
© TPC

5.3. Expositions par pays

Allemagne

Brognon David & Rollin Stéphanie, *Future Bodies from a Recent Past*, Museum Brandhorst, Munich, Allemagne, 02.06.2022-15.01.2023

Brosius Anina, *Landalive*, St. Christophorus Autobahnkirche, Baden Baden, Allemagne, 02.02-04.04.2022

Brosius Anina, *Landalive*, Klangdom - Hochschule für Gestaltung Karlsruhe, Karlsruhe, Allemagne, 10.05.2022

Glod Martine, *Um Quai 39*, KulturBahnhof, Kassel, Allemagne, 08.07-12.07.2022

Koch Serge, *Buchkunst Trier*, Europäische Kunstakademie Trier, Trèves, Allemagne, 29.04-01.05.2022

Kohl Lisa, *Blindspot*, Künstlerhaus Bethanien, Berlin, Allemagne, 29.09-23.10.2022

Lorent Catherine, *Relegation~via*, Kunstverein Tiergarten, Berlin, Allemagne, 09.06-30.07.2022

Mad Trix, *They found truth in digital spaces*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 10.11-17.12.2022

Markiewicz Filip, *Ultrasocial Pop*, Haus am Lützowplatz, Berlin, Allemagne, 08.04-12.06.2022

Markiewicz Karolina & Piron Pascal, *They found truth in digital spaces*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 10.11-17.12.2022

Noé Adam Nathalie, *Anonymous Drawings 2022*, Galerie im Körnerpark, Berlin, Allemagne, 18.06-24.08.2022

Recker Anna, *Untergang*, Galerie Palais Walderdorff, Trier, Allemagne, 18.06-23.07.2022

Recker Anna, *Radical Appropriation? – 30 Jahre Ludwig Museum Koblenz*, Forum Mittelrhein, Koblenz, Allemagne, 20.06-25.06.2022

Recker Anna, *wie es euch gefällt*, SITTart Galerie, Verein der Düsseldorfer Künstler, Düsseldorf, Allemagne, 20.08-28.08.2022

Recker Anna, *Jahresausstellung der Gesellschaft für Bildende Kunst*, Tufa, Trier, Allemagne, 29.10-20.11.2022

Schleich Sarah, *Um Quai 39*, KulturBahnhof, Kassel, Allemagne, 08.07-12.07.2022

Tse Su-Mei, *Face-à-Face*, Moderne Galerie - Saarlandmuseum, Sarrebruck, Allemagne, 08.10.2022-02.04.2023

Belgique

Brognon David & Rollin Stéphanie, *Teen Spirit*, BPS22, Charleroi, Belgique, 12.05-22.05.2022

Bouvy Aline, *Cruising Bye*, Musée des arts contemporains Grand-Hornu, Boussu, Belgique, 27.02-18.09.2022

Cuvelier Sébastien, *Paradise City*, Musée de la photographie, Charleroi, Belgique, 24.09.2022-22.01.2023

Feipel Martine & Bechameil Jean, *L'anticipation d'un futur*, Espace Vanderborght, Bruxelles, Belgique, 01.09-22.09.2022

Freitas João, *11 Years of Residencies*, Fondation Carrefour des Arts, Espace Vanderborght, Bruxelles, Belgique, 09.11-27.11.2022

Freitas João (Collectif Muesli), *Out of Order*, Pilar – House of Art & Science at VUBsiteit Brussels, Bruxelles, Belgique, 13.10-10.11.2022

Freitas João (Collectif Muesli), *Flattened Intensities, Intensified Flatness*, Bac Art Lab – Université catholique de Louvain, Louvain, Belgique , 12.10-22.10.2022

Freitas João (Collectif Muesli), *Biotopia*, Le Pavillon, Namur, Belgique, 18.06-17.11.2022

Tomàs Nina, *11 Years of Residencies*, Fondation Carrefour des Arts, Espace Vanderborght, Bruxelles, Belgique, 09.11-27.11.2022

Espagne

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Prelude*, La Carpinería, Ibiza, Espagne, 01.07-03.09.2022

États-Unis

Bourscheid Mike, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

Brosius Anina, *IRCAM Forum @NYU 2022*, IRCAM & NYU, New York, États-Unis, 30.09-03.10.2022

Markiewicz Karolina & Piron Pascal, *Irreality*, LIAR, New-York, États-Unis, 17.06-03.09.2022

Markiewicz Karolina & Piron Pascal, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

Noesen Suzan, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

Ramirez Mary-Audrey, *Oh no! Not again*, LIAR, New-York, États-Unis, 16.09-12.11.2022

Weber Jeff, *Imageless Films . Flicker Films,* Maya Deren Theater, New York, États-Unis, 25.06.2022

Weber Jeff, *Social Photography X*, Carriage Trade Gallery, New York, États Unis, 06.12.2022-29.01.2023

Weis Trixi, *Cabin Fever: An Upstate Screening*, Carey Institute for Global Good, Rensselaerville, États-Unis, 08.10.2022

France

Brognon David & Rollin Stéphanie, *L'Haleine des Statues*, Le 46 Digital (Centre Wallonie Bruxelles), Paris, France, 29.04-29.05.2022

Capesius Marie, *Objets modernes, collection Charles et Marie-Laure de Noailles*, Villa Noailles, Hyères, France, 23.06-30.10.2022

Dias de Magalhães Cristina, *Embody*, Vendôme, France, 07.07-27.08.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *The Dreamers*, Centre Wallonie Bruxelles, Paris, France, 29.04-29.05.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Rêver le monde*, Maison régionale de l'architecture des pays de la Loire, Nantes, France, 30.06-11.09.2022

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Les brutalistes*, Île de Nantes (Pointe Est), Nantes, France, 02.07-11.09.2022

Godinho Marco, *époché (maintenant)*, art-cade* Galerie des grands bains douches de la Plaine, Marseille, France, 27.05-23.07.2022

Godinho Marco, *Tenho em mim todos os sonhos do mundo*, Église Saint-Savinien, Melle, France, 25.06-25.09.2022

Hoffmann Florence, *Dieux et Démons de la création*, Palais de Luppé, Arles, France, 04.07-30.09.2022

Kot Katarzyna, *Les Roues de l'Existence*, Domaine Chaumont-sur-Loire, France, 01.04-03.04.2022

Medawar Sophie, *Dieux et Démons de la création*, Palais de Luppé, Arles, France, 04.07-30.09.2022

Noé Adam Nathalie, *Raices*, Buropolis, Marseille, France, 03.02-19.02.2022

Romanini Letizia, *in/visible*, Site du Marais, Cité internationale des arts, Paris, France, 26.10.2022-22.02.2023

Schweitzer Aïda Patricia, *Performances*, Topographie de l'art, Paris, France, 19.03.2022

Schweitzer Aïda Patricia, *Les princesses n'attendent plus leurs princes sanglants*, Openspace, Nancy, France, 30.07-31.07.2022

Les brutalistes de Martine Feipel & Jean Bechameil à Nantes
© Philippe Piron/Lvan

They found truth in digital spaces à la Saarländische Galerie à Berlin
© Ludger Paffrath

Grèce

Bourbou Maria, *Digital Art, A New World,* Chicago Athenaeum: Museum of Architecture and Design en cooperation avec le Centre européen pour l'architecture, l'art, le design et les études urbaines, Athènes, Grèce, 05.05.2022 – 15.05.2022

Italie

Gillen Tina, *Faraway so Close* – Pavillon du Luxembourg à la Biennale d'Art de Venise, Venise, Italie, 23.04-27.11.2022

Lithuanie

Feipel Martine & Bechameil, Jean, *Mechanics of Tomorrow's World,* Menos Parkas, Kaunas, Lithuanie, 22.01-27.02.2022

Markiewicz Filip, *Ultrasocial Pop*, Menos Parkas, Kaunas, Lithuanie, 25.11-31.12.2022

Pologne

Kolouszek Kinga, *Quantum*, BWA Przemyśl – Galeria Sztuki Współczesnej w Przemyślu, Przemyśl, Pologne, 08.04-04-05.2022

Kolouszek Kinga, « *Quantum* » *Plany Równoległe*, Galeria Główna u Attavantich, Jaroslav Pologne, 10.11-03.12.2022

Kolouszek Kinga, « *Quantum* » *malarstwo*, Galeria Sztuki MOK, Dębica, Pologne, 16.12.2022-07.01.2023

Portugal

Kohl Lisa, *The Line*, SNBA, Sociedade Nacional de Belas Artes, Lisbonne, Portugal, 09.09-08.10.2022

Royaume-Uni

Freitas João (Collectif Muesli), *Adapt Transform*, Modern Art Oxford & The Glass Tank Gallery-Oxford Brookes University, Oxford, Royaume-Unis, 16.08-18.09.2022

Suède

Dias de Magalhães Cristina, *Instincts. Same but Different*, Juvelen, Uppsala, Suède, 22.09-25.09.2022

Kianpour Reza, *Never Lose Again*, Open Art 2022, Örebro, Suède, 18.06-04.09.2022

Suisse

Brognon David & Rollin Stéphanie, *10 Milliards d'années*, Musée d'art et d'histoire, Genève, Suisse, 22.07-30.10.2022

Paulin Eva, *Pfingsten*, Kunstraumrhein, Dornach, Suisse, 21.05-24.06.2022

6. Expositions des artistes luxembourgeois à l'étranger en 2023

À partir d'informations collectées auprès de Kultur|lx en janvier 2024, ce chapitre reprend, sans être exhaustif, les expositions temporaires qui ont eu lieu à l'étranger en 2023 et à l'occasion desquelles une ou plusieurs œuvres d'artistes luxembourgeois/es ont été présentées. Les expositions organisées par des galeries d'art commerciales privées ne sont pas prises en compte.

6.1. Expositions monographiques – par artiste

Annicchiarico Yann, *to the strangers within*, Künstlerhaus Bethanien, Berlin, Allemagne, 22.09-15.10.2023

Bourscheid Mike, *Sunny Side Up and other sorrowful stories*, Richmond Art Gallery, Richmond, Canada, 28.01-02.04.2023

Bourscheid Mike, *A Spell in the Alphabet Soup*, 1646, La Haye, Pays-Bas, 01.09-29.10.2023

Brognon David & Rollin Stéphanie, *The Land and the Unfolded Map*, le Delta, Namur, Belgique, 15.04-11.06.2023

Chandon Capucine, *Biophilia: a natural life*, Ungk, Aarhus, Danemark, 24.06.2023

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Moon in the Tree*, Museum Dhondt-Dhaenens, Deurle, Belgique, 15.01-15.09.2023

Feipel Martine & Bechameil Jean, *La lune est libre*, L'Orangerie, Bastogne, Belgique, 24.06-27-08.2023

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Traversée de nuit*, Centre d'art contemporain de Châteauvert, Châteauvert, France, 07.07-26.11.2023

Godinho Marco, *Forever Immigrant (Tattoo)*, Fondation CAB, Bruxelles, Belgique, 22.04.2023

Holzwarth Micheal, *photographie ultra-analogique*, Agence SIS, Paris, France, 26.10-06.12.2023

Ikenaga Hisae, *Industrial Visceral*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 13.09-07.10.2023

Lamberty Luan, *tabletalks*, Saarländisches Künstlerhaus, Sarrebruck, Allemagne, 16.11-30.12.2023

Lorent Catherine, *Relegation Doom*, Radialsystem, Berlin, Allemagne, 06.07-09.07.2023

Markiewicz Filip, *Liquid Poem*, Stadtgalerie Kiel, Kiel, Allemagne, 09.06-27.08.2023

Ramirez Mary-Audrey, *Forced Amnesia*, Kunsthalle Giessen, Giessen, Allemagne, 14.04-30.06.2023

Schmitt Nika, *umwandler*, Meinblau Projektraum, Berlin, Allemagne, 08.07-16.07.2023

Schmitt Nika, *Sound installation*, Großer Wasserspeicher, Berlin, Allemagne, 27.07-13.08.2023

Schweitzer Aïda Patricia, *Le Printemps du Dessin*, Le Mètre Carré, Metz, France, 20.03-21.06.2023

Schweitzer Aïda Patricia, *En moi brûle le feu de tous les mystères*, Galerie des Jours de Lune, Metz, France, 30.11.2023-26.01.2024

Wagener Daniel, *Opus Incertum*, Les Rencontres d'Arles, Chapelle de la Charité, Arles, France, 03.07-24.09.2023

6.2. Participations à des expositions de groupe – par artiste

Baltzer Bruno & Bisagno Leonora, *Imboscata 2023*, Bosco di Sensoverde, Empoli, Italie, 11.06-16.07.2023

Bauer Tessy, *Prix d'art Robert Schuman*, Stadtmuseum Simeonstift Trier, Trèves, Allemagne, 11.06-20.08.2023

Bixhain Laurianne, *D'ailleurs*, Brasserie Atlas, Bruxelles, Belgique, 09.11-03.12.2023

Cekovic Ivana, *Polished / Raw*, HilbertRaum, Berlin, Allemagne, 24.02-05.03.2023

Dul Krystina, *SaarART 2023*, Museum St. Wendel, Saint-Wendel, Allemagne, 1.06-17.09.2023

Ecker Serge, *SaarART 2023*, Moderne Galerie des Saarlandmuseums, Sarrebruck, Allemagne, 16.06-17.09.2023

Ecker Serge, *SaarART 2023*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 22.06-19.08.2023

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Grandeur Nature. 18 artistes au jardin*, Château de Fontainebleau, Fontainebleau, France, 14.05-17.09.2023

Freitas João, *SaarART 2023*, Institut für aktuelle Kunst im Saarland, Saarlouis, Allemagne, 18.06-20.08.2023

Gillen Tina, *Grenzbefreit. Sans Frontière*, Villa Streccius, Landau in der Pfalz, Allemagne, 18.08-01.10.2023

Kohl Lisa, *Prix d'art Robert Schuman*, Stadtmuseum Simeonstift Trier, Trèves, Allemagne, 11.06-20.08.2023

Kot Katarzyna, *Grandeur Nature. 18 artistes au jardin*, Château de Fontainebleau, Fontainebleau, France, 14.05-17.09.2023

Kot Katarzyna, *La nuit est une page blanche*, Maison de la Poésie, Paris, France, 07.11.2023

Mangen Eric, *Der Unterschied im Gleichen*, Galaxie Neuer Künste, Halle, Allemagne, 05.05-07.05.2023

Markiewicz Filip, *Hybrid Nature*, NRW-Forum, Düsseldorf, Allemagne, 14.05-29.10.2023

Markiewicz Filip, *Die ich rief, die Geister | The spirits that I summoned*, project space Kimgo, Berlin, Allemagne, 08.07-30.07.2023

Mertens Anni, *Prix d'art Robert Schuman*, Stadtmuseum Simeonstift Trier, Trèves, Allemagne, 11.06-20.08.2023

Miltgen Franck, *Polished / Raw*, HilbertRaum, Berlin, Allemagne, 24.02-05.03.2023

Molling Pit, *Fait Machine*, Musée international des arts modestes, Sète, France, 17.02-12.11.2023

Noé Adam Nathalie, *European Artistic Program / Final Exhibition / Act II*, Yellow Cube Gallery, Paris, France, 26.07-30.07.2023

Noesen Suzan, *SaarART 2023*, Stadtgalerie Saarbrücken, Sarrebruck, Allemagne, 17.06-17.09.2023

Quetsch Roland, *Prix d'art Robert Schuman*, Stadtmuseum Simeonstift Trier, Trèves, Allemagne, 11.06-20.08.2023

Roller Jeannot, *Sculptures dans le village blanc*, Lissewege-Bruges, Belgique, 16.06-17.09.2023

Romanini Letizia, *[EMBED]*, Galerie Raymond Hains, Saint-Brieuc, France, 03.03-30.06.2023

Schleich Sarah, *Au fil de la mémoire*, Galerie Regala, Arles, France, 06.04-24.06.2023

Scholtus Neckel, *Polished / Raw, HilbertRaum*, Berlin, Allemagne, 24.02-05.03.2023

Schweitzer Aïda Patricia, *Do you buy this?*, Ugly Duck, Londres, Royaume-Uni, 03.08-06.08.2023

Thalau Birgit, *SaarART 2023*, Saarländisches Künstlerhaus, Sarrebruck, Allemagne, 17.06-03.09

Tse Su-Mei, *Art in Our Time, NTMoFA Collection Highlights*, National Taiwan Museum of Fine Arts, Taichung, Taiwan,15.04-31.12.2023

Tse Su-Mei, *Echos: voyages sonores*, Abbaye Saint-Germain d'Auxerre, Auxerre, France, 20.06-31.12.2023

Tse Su-Mei, *Memory Palace in Ruins*, Taiwan Contemporary Culture Lab, Taipei City, Taiwan, 09.06-13.08.2023

Tse Su-Mei, *Mein letzter Wille*, Kunstsammlungen am Theaterplatz, Chemnitz, Allemagne, 02.07-01.10.2023

Tse Su-mei, *Horizonte Y Limite - Visiones Del Paisaje*, Caixa Forum, Madrid, Espagne, 30.11.2023-31.05.2024

Liquid Poem de Filip Markiewicz à la Stadtgalerie de Kiel
© FM

6.3. Expositions par pays

Allemagne

Annicchiarico Yann, *to the strangers within*, Künstlerhaus Bethanien, Berlin, Allemagne, 22.09-15.10.2023

Bauer Tessy, *Prix d'art Robert Schuman*, Stadtmuseum Simeonstift Trier, Trèves, Allemagne, 11.06-20.08.2023

Cekovic Ivana, *Polished / Raw*, HilbertRaum, Berlin, Allemagne, 24.02-05.03.2023

Dul Krystina, *SaarART 2023*, Museum St. Wendel, Saint-Wendel, Allemagne, 21.06-17.09.2023

Ecker Serge, *SaarART 2023*, Moderne Galerie des Saarlandmuseums, Sarrebruck, Allemagne, 16.06-17.09.2023

Ecker Serge, *SaarART 2023*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 22.06-19.08.2023

Freitas João, *SaarART 2023*, Institut für aktuelle Kunst im Saarland, Saarlouis, Allemagne, 18.06-20.08.2023

Gillen Tina, *Grenzbefreit. Sans Frontière*, Villa Streccius, Landau in der Pfalz, Allemagne, 18.08-01.10.2023

Ikenaga Hisae, *Industrial Visceral*, Saarländische Galerie, Berlin, Allemagne, 13.09-07.10.2023

Lamberty Luan, *tabletalks*, Saarländisches Künstlerhaus, Sarrebruck, Allemagne, 16.11-30.12.2023

Lorent Catherine, *Relegation Doom*, Radialsystem, Berlin, Allemagne, 06.07-09.07.2023

Mangen Eric, *Der Unterschied im Gleichen*, Galaxie Neuer Künste, Halle, Allemagne, 05.05-07.05.2023

Markiewicz Filip, *Hybrid Nature*, NRW-Forum, Düsseldorf, Allemagne, 14.05-29.10.2023

Markiewicz Filip, *Liquid Poem*, Stadtgalerie Kiel, Kiel, Allemagne, 09.06-27.08.2023

Markiewicz Filip, *Die ich rief, die Geister | The spirits that I summoned*, project space Kimgo, Berlin, Allemagne, 08.07-30.07.2023

Mertens Anni, *Prix d'art Robert Schuman*, Stadtmuseum Simeonstift Trier, Trèves, Allemagne, 11.06-20.08.2023

Miltgen Franck, *Polished / Raw*, HilbertRaum, Berlin, Allemagne, 24.02-05.03.2023

Noesen Suzan, *SaarART 2023*, Stadtgalerie Saarbrücken, Sarrebruck, Allemagne, 17.06-17.09.2023

Quetsch Roland, *Prix d'art Robert Schuman*, Stadtmuseum Simeonstift Trier, Trèves, Allemagne, 11.06-20.08.2023

Ramirez Mary-Audrey, *Forced Amnesia*, Kunsthalle Giessen, Giessen, Allemagne, 14.04-30.06.2023

Schmitt Nika, *umwandler*, Meinblau Projektraum, Berlin, Allemagne, 08.07-16.07.2023

Schmitt Nika, *Sound installation*, Großer Wasserspeicher, Berlin, Allemagne, 27.07-13.08.2023

Scholtus Neckel, *Polished / Raw*, HilbertRaum, Berlin, Allemagne, 24.02-05.03.2023

Thalau Birgit, *SaarART* 2023, Saarländisches Künstlerhaus, Sarrebruck, Allemagne, 17.06-03.09

Tse Su-Mei, *Mein letzter Wille*, Kunstsammlungen am Theaterplatz, Chemnitz, Allemagne, 02.07-01.10.2023

Roland Quetsch dans l'exposition *Prix d'art Robert Schuman* au Stadtmuseum Simeonstift Trier
© TPC

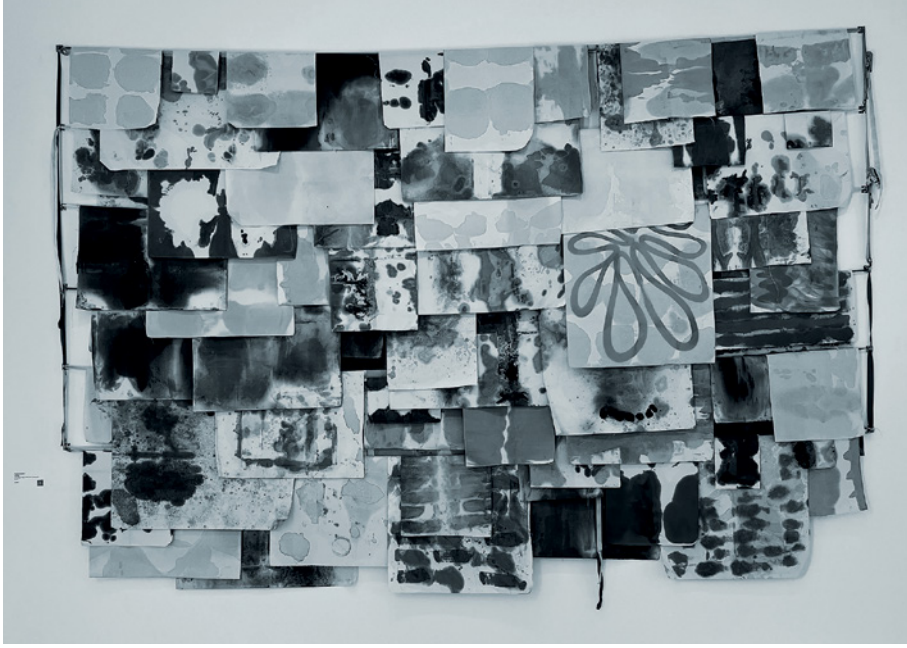

Belgique

Bixhain Laurianne, *D'ailleurs*, Brasserie Atlas, Bruxelles, Belgique, 09.11-03.12.2023

Brognon David & Rollin Stéphanie, *The Land and the Unfolded Map*, le Delta, Namur, Belgique, 15.04-11.06.2023

Feipel Martine & Bechameil Jean, *Moon in the Tree*, Museum Dhondt-Dhaenens, Deurle, Belgique, 15.01-15.09.2023

Feipel Martine & Bechameil Jean, *La lune est libre*, L'Orangerie, Bastogne, Belgique, 24.06-27-08.2023

Godinho Marco, *Forever Immigrant (Tattoo)*, Fondation CAB, Bruxelles, Belgique, 22.04.2023

Roller Jeannot, *Sculptures dans le village blanc*, Lissewege-Bruges, Belgique, 16.06-17.09.2023

Canada

Bourscheid Mike, *Sunny Side Up and other sorrowful stories*, Richmond Art Gallery, Richmond, Canada, 28.01-02.04.2023

Danemark

Chandon Capucine, *Biophilia: a natural life*, Ungk, Aarhus, Danemark,24.06.2023

Espagne

Tse Su-mei, *Horizonte Y Limite - Visiones Del Paisaje*, Caixa Forum, Madrid, Espagne, 30.11.2023-31.05.2024

The Land and the Unfolded Map de David Brognon & Stéphanie Rollin, le Delta à Namur
© Vincent Everarts

Lisa Kohl dans l'exposition *Prix d'art Robert Schuman* au Stadtmuseum Simeonstift Trier
© TPC

France

Feipel Martine & Bechameil *Jean, Grandeur Nature. 18 artistes au jardin*, Château de Fontainebleau, Fontainebleau, France, 14.05-17.09.2023

Feipel Martine & Bechameil, Jean, *Traversée de nuit*, Centre d'art contemporain de Châteauvert, Châteauvert, France, 07.07-26.11.2023

Holzwarth Micheal, *photographie ultra-analogique*, Agence SIS, Paris, France, 26.10-06.12.2023

Kot Katarzyna, *Grandeur Nature. 18 artistes au jardin*, Château de Fontainebleau, Fontainebleau, France, 14.05-17.09.2023

Kot Katarzyna, *La nuit est une page blanche*, Maison de la Poésie, Paris, France, 07.11.2023

Molling Pit, *Fait Machine*, Musée international des arts modestes, Sète, France, 17.02-12.11.2023

Noé Adam Nathalie, *European Artistic Program / Final Exhibition / Act II*, Yellow Cube Gallery, Paris, France, 26.07-30.07.2023

Romanini Letizia, *[EMBED]*, Galerie Raymond Hains, Saint-Brieuc, France, 03.03-30.06.2023

Schleich Sarah, *Au fil de la mémoire*, Galerie Regala, Arles, France, 06.04-24.06.2023

Schweitzer Aïda Patricia, *Le Printemps du Dessin*, Le Mètre Carré, Metz, France, 20.03-21.06.2023

Schweitzer Aïda Patricia, *En moi brûle le feu de tous les mystères*, Galerie des Jours de Lune, Metz, France, 30.11.2023-26.01.2024

Wagener Daniel, *Opus Incertum*, Les Rencontres d'Arles, Chapelle de la Charité, Arles, France, 03.07-24.09.2023

Tse Su-Mei, *Echos: voyages sonores*, Abbaye Saint-Germain d'Auxerre, Auxerre, France, 20.06-31.12.2023

Italie

Baltzer Bruno & Bisagno Leonora, *Imboscata 2023*, Bosco di Sensoverde, Empoli, Italie, 11.06-16.07.2023

Pays-Bas

Bourscheid Mike, *A Spell in the Alphabet Soup*, 1646, La Haye, Pays-Bas, 01.09-29.10.2023

Royaume-Uni

Schweitzer Aïda Patricia, *Do you buy this?*, Ugly Duck, Londres, Royaume-Uni, 03.08-06.08.2023

Taiwan

Tse Su-Mei, *Art in Our Time, NTMoFA Collection Highlights*, National Taiwan Museum of Fine Arts, Taichung, Taiwan,15.04-31.12.2023

Tse Su-Mei, *Memory Palace in Ruins*, Taiwan Contemporary Culture Lab, Taipei City, Taiwan, 09.06-13.08.2023

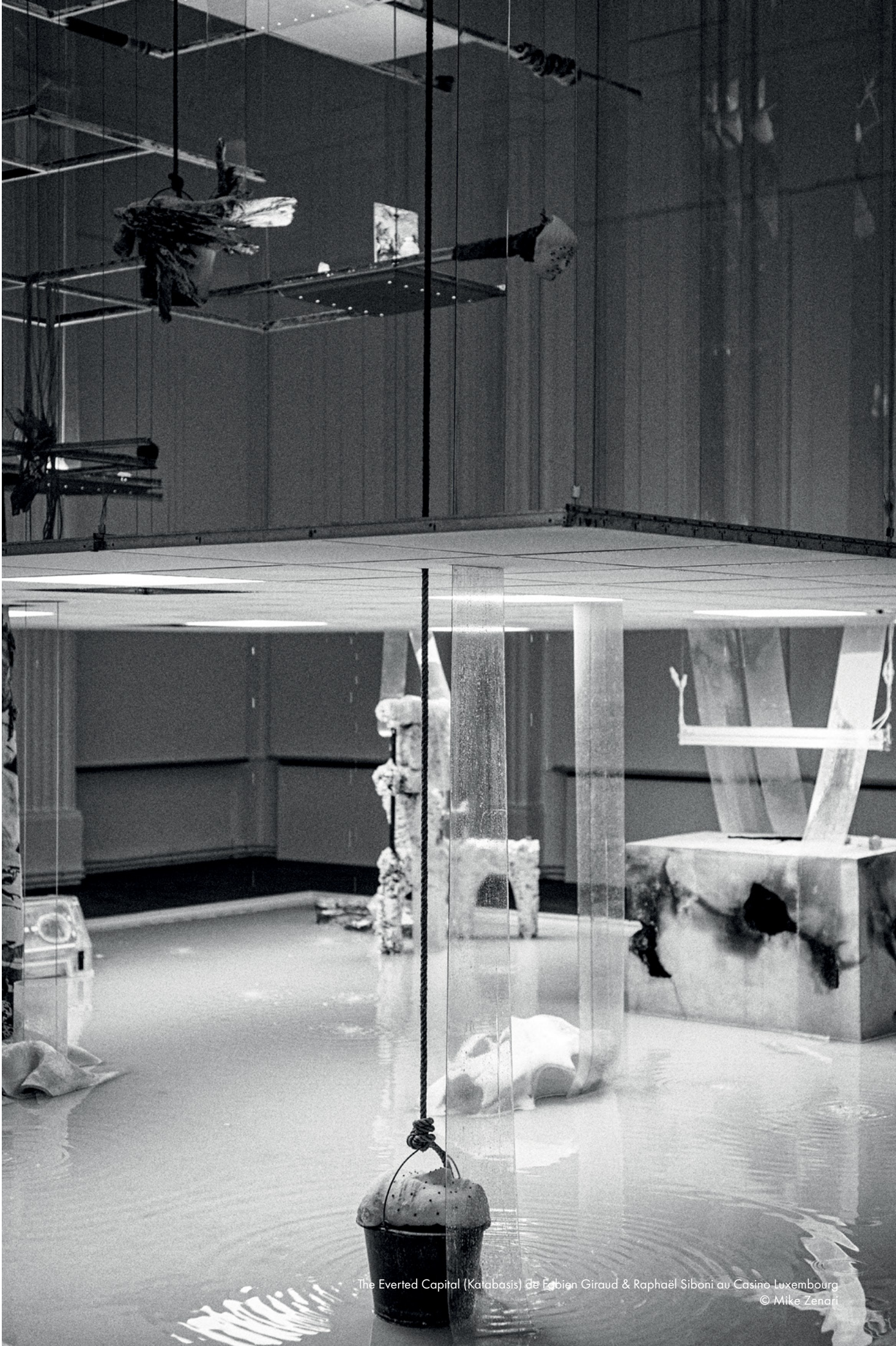

The Everted Capital (Katabasis) de Fabien Giraud & Raphaël Siboni au Casino Luxembourg
© Mike Zenari

7. Annexes

7.1. Méthodologie

Cette méthodologie se réfère au chapitre 1. Inventaire réalisé par Vincent Crapon.

Notion d'exhaustivité

Ce document recense et présente de manière non exhaustive les différents acteurs, structures et infrastructures qui contribuent au développement et au rayonnement des pratiques et discours dans le domaine des arts visuels au Grand-Duché de Luxembourg.

Étant donné l'évolution rapide du secteur et la nature parfois discrète de leurs actions, certains acteurs et structures pourtant actifs au moment de la rédaction de ce document peuvent être absents. Nous les prions d'entrer en contact avec nous.

Claudine Hemmer
claudine.hemmer@mc.etat.lu
Tél. : (+352) 247-86625

Une approche horizontale
Ce document s'efforce d'éviter les catégorisations réductrices et l'analyse au travers d'une grille de lecture préétablie qui ne rendrait pas compte de la diversité des actions menées par les nombreux/ses intervenant/es du secteur.

L'inventaire évite délibérément les chiffres et les pourcentages pour se concentrer sur la mise en exergue des réseaux de connexions entre différents acteurs (associations, musées, galeries, fondations, institutions, personnes privées) et les formes que prennent leurs actions dans le domaine des arts visuels (expositions, opportunités de financements, programmes éducatifs, relations internationales, mise en réseau, partage de ressources, etc.).

Complémentarité avec d'autres états des lieux
Les informations rassemblées dans ce document recoupent celles d'autres états des lieux réalisés en parallèle, à savoir :

- L'état des lieux Théâtre réalisé par Josée Zeimes
- L'état des lieux Musiques amplifiées réalisé par Aurélie Colling
- L'état des lieux Musique classique réalisé par Sara Kaiser
- L'état des lieux Secteur du livre réalisé par Fabienne Gilbertz (à paraître en 2024)
- L'état des lieux Danse réalisé par Romain Butti (en cours)
- L'état des lieux Secteur des bibliothèques réalisé par Henning Marmulla (en cours)
- L'état des lieux Culture à l'international réalisé par le ministère de la Culture et le ministère des Affaires étrangères et européennes (à paraître en 2024)

Notions importantes et vocabulaire
Nous nous attachons ici à utiliser un vocabulaire à la portée de tous. Cependant, afin de rendre compte de la spécificité des actions de certains acteurs, des termes de jargon ne peuvent être évités. Des définitions sont disponibles dans la section Champ d'étude et terminologie.

Des rencontres
Durant la première phase de réalisation de ce document, des entretiens ont été réalisés avec plusieurs acteurs et représentant/es de structures culturelles[121] :

Personne	Institution / organisation	Fonction
Ainhoa Achutegui	Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster - neimënster	directrice générale
Carl Adalsteinsson	Cape - Centre des arts pluriels Ettelbruck	directeur artistique
Ingrid Anders	Galerie Simoncini	coordinatrice
Françoise Bande	D'Millen	gestionnaire de la galerie et animatrice artistique
Nancy Braun	Esch2022, Capitale européenne de la culture	directrice générale
Jeanette Bremin	Semaphore Art Studio	artiste
Fred Entringer	Kulturfabrik	pôle pédagogique / jeunes publics
David Everard	Coopérations asbl (Festival de Wiltz)	directeur
Hans Fellner	Librairie Fellner Louvigny et Fellner contemporary	libraire & galeriste

[121] Ces entretiens ayant eu lieu en 2019 et 2020, certains postes sont dorénavant occupés par d'autres personnes.

Boris Fuge	Villa Vauban	communication et presse
Gabriele D. Grawe	Villa Vauban	conservatrice
Florence Hoffmann	Gare Art festival	artiste et organisatrice du festival
Yves Hoffmann	Mudam Luxembourg - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean	responsable communication et engagement
Marie-Josée Kerschen	Viart asbl (Veiner Konstgalerie)	présidente
Jessica Kœune	Villa Vauban	communication et marketing
Marlène Kreins	Ville de Dudelange (Galeries d'art de la ville de Dudelange)	coordinatrice centres d'arts et évènements
Anne-Marie Krettels	Coopérations asbl (Festival de Wiltz)	coordinatrice programme culturel
Paul Lesch	Centre national de l'audiovisuel (CNA)	directeur
Adília Martins de Carvalho	Camões - Centro Cultural Português – Luxemburgo et Université de Luxembourg	directrice et lectrice
Steph Meyers	Rotondes	directeur
Elvira Mittheis	Coopérations asbl (Festival de Wiltz)	programme culturel et marketing
Kevin Muhlen	Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain	directeur
Saryna Nyssen	Galerie Nosbaum Reding	directrice
René Penning	Kulturfabrik	directeur
Michel Polfer	Musée national d'histoire et d'art (MNHA)	directeur
Andrea Rumpf	Luca - Luxembourg Center for Architecture	directrice
Maurice Schortgen	Galerie Schortgen	directeur
Marc Scozzai	Rotondes	responsable programme arts visuels
Guy Thewes	Les 2 musées de la Ville de Luxembourg (Villa Vauban)	directeur
Sabine Toussaint	CAW (Culture@Walferdange)	collaboratrice
Catherine Turmes	Spuerkeess - Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg (Galerie d'art contemporain "Am Tunnel" et Espace Edward Steichen)	division event management, service secrétariat général
Danielle van Acker	Administration communale de Walferdange (CAW [Culture@Walferdange])	échevine
Trixi Weis	Association des artistes plasticien/nes du Luxembourg (AAPL) asbl	artiste et présidente
Anouk Wies	Cercle Cité	coordinatrice
Mark Wilwert	Photothèque de la Ville de Luxembourg	responsable / chef de service

7.2. Biblio- et webographie

7.2.1. Ouvrages

Association des artistes plasticiens du Luxembourg : *Repères : L'état de l'art public au Luxembourg*, Luxembourg, AAPL, 2017

BOURATSIS, Sofia Eliza, HANSEN, Josée, KOZEREK, Pippa, MELCHIOR, Carole, MOSAR, Christian : *Repères : L'état de l'art public au Luxembourg = Landmarks: the state of public art in Luxembourg*, Luxembourg, AAPL, 2017

Cercle artistique de Luxembourg, Mécénart : *Les lauréats du Prix grand-duc Adolphe de 1946 à nos jours – Hommages et incitations*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 2013

HANSEN, Josée : *Piccolo Mondo. Un an d'art contemporain au Luxembourg vu de l'intérieur*, Luxembourg, Éditions d'Lëtzebuerger Land et Art contemporain.lu, 2015

LANGHINI, Alex : *L'art au Luxembourg – de la Renaissance au début du XXIe siècle, Bruxelles*, Fonds Mercator, 2006

MOYEN, Claude : *Eng Geschicht vun der Konscht vun Haut – eng Erzielung*, Luxembourg, Éditions Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean et Éditions Saint-Paul, 2013

7.2.2. Catalogues d'expositions

BEAUD, Marie-Claude, DAHLSTRÖM, Björn, KAYSER, Lucien, KOCKELKORN, René, KREMER, Boris, LUNGHI, Enrico, MOSAR, Christian, WAGNER, Guy, *Atelier Luxembourg – The Venice Biennale Projects 1988-2011*, Luxembourg, Éditions Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean, 2012

DAMIANI, Didier, DI FELICE, Paul, HANSEN, Josée, KAYSER, Lucien, Virdrun – *Pour une histoire de l'art contemporain au Luxembourg, Luxembourg*, Éditions Mudam Luxembourg – Musée d'art moderne Grand-Duc Jean, 2008

7.2.3. Rapports d'activité 2016-2022

Agence luxembourgeoise d'action culturelle (Alac)

Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster

Centre national de l'audiovisuel (CNA)

Fondation de Luxembourg

Luca - Luxembourg Center for Architecture

Ministère de la Culture

Mudam Luxembourg - Musée d'art moderne Grand-Duc Jean

Musée nationale d'histoire et d'art (MNHA)

Rotondes

7.2.4. Documents spéciaux

AC/DC (Art contemporain, développement culturel) : *État des lieux de l'art contemporain du point de vue institutionnel*, Luxembourg, ministère de la Culture, 2015

Fonds culturel national (Focuna), « *Mécénat culturel - Guide pratique à l'usage des entreprises et des particuliers* » (révision 2017)

7.2.5. Webographie

autre que les sites web mentionnés dans ce document

https://archiduc.lu/

http://www.artcollection-dudelange.lu/

http://www.artkirchberg.lu/

https://chronicle.lu/category/culture/page

https://citylife.esch.lu/

https://culture360.asef.org/

https://delano.lu

https://www.e-flux.com/

http://www.fdlux.lu

https://www.fonds-belval.lu/

http://www.fondskirchberg.lu

http://www.granderegion.net/Institutions/Autres-acteurs/Maison-de-la-Grande-Region/

https://guichet.public.lu

https://www.land.lu

http://www.on-the-move.org

https://paperjam.lu

https://steichencollections-cna.lu/

https://today.rtl.lu/culture/

https://www.uni.lu/

https://www.visitluxembourg.com/

7.2.6. Textes de loi - artistes et création artistique

- Règlement grand-ducal du 7 août 2023 fixant les modalités de demande d'une bourse de relève et portant modification :

  1. du règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 déterminant la mission, la composition et le fonctionnement de la commission consultative concernant a) les demandes d'admission au bénéfice des aides à caractère social en faveur des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle b) les demandes en obtention d'une bourse à la création, au perfectionnement et recyclage artistiques ;
  2. du règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 fixant le contenu du dossier à joindre à la demande d'admission au bénéfice des aides à caractère social en faveur des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle ;
  3. du règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 fixant les modalités de délivrance et de tenue du carnet de travail de l'intermittent du spectacle ;
  4. du règlement grand-ducal du 15 décembre 2021 déterminant les modalités de demande de bourse d'aide à la création, au perfectionnement et au recyclage artistiques.

  https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/08/07/a529/jo

- Règlement grand-ducal du 9 juin 2023 déterminant les modalités des procédures de sélection prévues par la loi du 8 mars 2023 relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics, ainsi que les missions, la composition et le fonctionnement de la commission d'aménagement artistique et du comité artistique instaurés par la même loi.
  https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/06/09/a313/jo

- Loi du 8 mars 2023 relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics et portant modification de :

  la loi modifiée du 19 décembre 2014 relative 1) aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique ;

  la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics.
  https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/03/08/a160/jo

- Loi du 7 décembre 2016 portant modification

  1. de la loi du 19 décembre 2014 relative 1. aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2. à la promotion de la création artistique, et
  2. du Code du travail.

  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2016/12/07/n2/jo

- Règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 fixant le contenu du dossier à joindre à la demande d'admission au bénéfice des aides à caractère social en faveur des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2015/09/02/n6/jo

- Règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 déterminant le pourcentage du coût global d'un immeuble, réalisé par l'État ou par les communes ou les établissements publics, financé ou subventionné pour une part importante par l'État, à affecter à l'acquisition d'œuvres artistiques, les modalités d'appréciation et d'exécution des dispositions relatives aux commandes publiques pré- vues par la loi du 19 décembre 2014 relative 1) aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique, ainsi que la composition, les missions et le fonctionnement de la commission d'aménagement artistique instaurée par la même loi.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2015/09/02/n5/jo

- Règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 déterminant les modalités de demande de bourse d'aide à la création, au perfectionnement et au recyclage artistiques.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2015/09/02/n4/jo

- Règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 déterminant la mission, la composition et le fonctionnement de la commission consultative concernant a) les demandes d'admission au bénéfice des aides à caractère social en faveur des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle b) les demandes en obtention d'une bourse à la création, au perfectionnement et recyclage artistiques.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2015/09/02/n3/jo

- Loi du 19 décembre 2014 relative

  1. aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle
  2. à la promotion de la création artistique.

  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2014/12/19/n10/jo

- Loi du 26 mai 2004 modifiant

  1. la loi du 30 juillet 1999 concernant ;

     a. le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle ;

     b. la promotion de la création artistique ;
  2. la loi modifiée du 24 mai 1989 sur le contrat de travail.

  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2004/05/26/n3/jo

- Règlement grand-ducal du 21 février 2000 fixant les modalités de délivrance et de tenue du carnet de travail de l'intermittent du spectacle tel que prévu par la loi du 30 juillet 1999 concernant

  a. le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle ; b. la promotion de la création artistique.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2000/02/21/n9/jo

- Loi du 30 juillet 1999 concernant

  a. le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle ; b. la promotion de la création artistique.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1999/07/30/n1/jo

- Règlement ministériel du 8 janvier 1990 concernant l'aide à la création artistique.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rmin/1990/01/08/n1/jo

7.2.7. Textes de loi - musées et établissements publics

- Loi du 14 juillet 2023 portant création d'un établissement public nommé « Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain » et portant modification de :
  1. la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
  2. la loi modifiée du 4 mars 1982

     a) portant création d'un Fonds culturel national ;

     b) modifiant et complétant les dispositions fiscales tendant à promouvoir le mécénat et la philanthropie.

  https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/14/a418/jo
- Loi du 14 juillet 2023 portant création d'un établissement public nommé « Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean ».
  https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/14/a417/jo
- Loi du 14 juillet 2023 portant création d'un établissement public nommé « Espace culturel des Rotondes ».
  https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/14/a416/jo
- Loi du 16 décembre 2022 portant modification de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'État.
  https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2022/12/16/a637/jo
- Règlement grand-ducal du 24 juillet 2011 portant création d'un Centre national de recherche archéologique auprès du Musée national d'histoire et d'art.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2011/07/24/n5/jo
- Loi du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'État.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2004/06/25/n7/jo
- Loi du 11 août 2001 relative à l'adaptation budgétaire des projets de construction Campus Geesseknäppchen, Centre pénitentiaire, Musée d'art moderne Grand-Duc Jean et Centre National Sportif et Culturel.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2001/08/11/n2/jo
- Loi du 28 avril 1998 autorisant le Gouvernement à constituer une Fondation Musée d'art moderne Grand-Duc Jean et à lui accorder une aide financière.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1998/04/28/n1/jo
- Loi du 17 janvier 1997 relative à la construction du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean à Luxembourg-Kirchberg.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1997/01/17/n1/jo
- Loi du 28 décembre 1988 portant réorganisation des instituts culturels de l'État.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1988/12/28/n1/jo
- Règlement grand-ducal du 22 décembre 1961 ayant pour objet de déterminer le nombre et l'organisation des services spéciaux, les attributions et les conditions de fonctionnement des Musées de l'État.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/1961/12/22/n1/jo
- Loi du 17 août 1960 ayant pour objet l'organisation des Musées de l'État.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1960/08/17/n1/jo
- Arrêté grand-ducal du 2 décembre 1960 déterminant la composition et les attributions des Commissions de surveillance des Musées de l'État.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/agd/1960/12/02/n2/jo
- Loi du 5 janvier 1923 concernant l'acquisition par l'État de l'immeuble des héritiers Collart de Scherff, situé à Luxembourg, Marché-aux-Poissons.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1923/01/05/n1/jo
- Loi du 14 décembre 1887 concernant la donation faite par les époux Dutreux-Pescatore à la ville de Luxembourg dans l'intérêt de l'établissement d'un musée d'art et de peinture.
  http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1887/12/14/n3/jo

7.2.8. Vidéos en ligne

- Ministère de la Culture : Assises sectorielles des arts visuels (28.06.2022) VO, YouTube
  https://www.youtube.com/watch?v=qf0AhMoGXsM&t=32s
- RICHARD, Catherine (réalisatrice) : Regards d'artistes sur Belval. Public Art Experience, Fonds Belval. Viméo
  https://vimeo.com/214006712,

La Nuit des musées au Musée national d'histoire naturelle
© Mike Zenari

7.3. Questionnaires

Outre les entretiens avec les divers acteurs repris dans le tableau au chapitre 7.1., Vincent Crapon avait préparé des questionnaires qu'il a envoyé début 2020 à 17 institutions dont les fiches techniques figurent aux chapitres 1.2.1. et 1.2.2.

7.3.1. Questionnaire envoyé aux institutions prioritairement dédiées aux arts visuels

Présentation :

Bref historique (année de fondation, évolution en grandes lignes)

Quelles sont les missions principales de l'institution ?

Quelles sont les dimensions et caractéristique des espaces d'exposition ? Quelles en sont les contraintes ?

Professionnalisation/fonctionnement :

Nombre de personnes dans l'équipe ?

Quels sont les parcours des personnes clés responsables de la programmation artistique (direction, curateurs... etc.) ?

L'institution fait-elle appel à des curateurs/experts/es extérieurs/es à l'institution dans sa programmation ?

Quel est le budget dédié aux expositions ?

Quels est le % des fonds levés par le mécénat dans le budget de programmation ?

Diriez-vous que l'identité visuelle est constante et reconnaissable ? Pourrait-elle être améliorée ?

Positionnement :

Nombre et type d'expositions par an (expositions monographiques, expositions de groupe) ?

L'institution conserve-t-elle une collection ? Si oui quand la collection a-t-elle commencé ? Combien d'œuvres à ce jour ?

Programmes spéciaux avec des artistes autres que l'organisation d'expositions (programme de résidences, organisation de prix, remise de bourses... etc.) ?

Récurrence et nature des collaborations avec d'autres institutions au Luxembourg et dans le monde ?

Rayonnement :

Nombre de visiteurs du Luxembourg, Europe, monde ?

Fréquentation Nuit des musées ?

Organisez-vous un programme spécifique pour le public, autre que des visites guidées (workshops, formations, académie d'été... etc.) ?

Communication :

Quels sont les objectifs et résultats de la couverture presse nationale/internationale ?

Direz-vous que le site web de l'institution est facile d'utilisation et contient toutes les informations que l'institution souhaite rendre disponibles ?

Présence sur les réseaux sociaux ?

Publications ? Si oui combien par an ?

Prêts ? Nombre moyen des prêts par an ?

Certains membres de l'équipe voyagent-ils afin de représenter l'institution ? Si oui quels sont les voyages récurrents ?

Certains membres de l'équipe participent-ils à des jurys/associations professionnelles/comités ?

Avenir :

Quels sont les principaux enjeux pour votre institution dans le futur ?

Quelles sont les perspectives et scénarios d'évolution pour votre institution et ses activités ?

7.3.2. Questionnaire envoyé aux institutions non prioritairement dédiées aux arts visuels

Présentation :

Bref historique (année de fondation, évolution)

Quelles sont les missions principales de l'institution ?

Quelle est la place des arts visuels dans la programmation en % ?

Bâtiment :

Le bâtiment dispose-t-il d'espaces dédiés pour les expositions ?

Si oui, quelle surface en m^2 ? Ces espaces sont-ils adaptés aux besoins de la programmation arts visuels ? Quelles en sont les contraintes ?

Si pas d'espaces dédiés, quels autres espaces sont utilisés ? Quelles en sont les contraintes ?

Professionnalisation/fonctionnement :

Nombre de personnes dans l'équipe ?

Quels sont les parcours des personnes clés responsables de la programmation artistique (direction, curateurs/trices... etc.) ?

L'institution fait-elle appel à des curateurs/trices et experts/es extérieurs/es à l'institution dans sa programmation ?

Quel % du budget est-il dédié aux arts visuels ?

Levez-vous des fonds pour les arts visuels grâce au mécénat ?

Diriez-vous que l'identité visuelle est constante et reconnaissable ? Pourrait-elle être améliorée ?

Positionnement :

Nombre et type d'expositions par an (expositions monographiques, expositions de groupe) ?

Quelles sont les lignes de la programmation arts visuels ?

L'institution conserve-t-elle une collection ? Si oui quand la collection a-t-elle commencé ? Combien d'œuvres à ce jour ?

Programmes spéciaux avec les artistes autres que l'organisation d'expositions (programme de résidences, organisation de prix, remise de bourses... etc.) ?

Récurrence et nature des collaborations avec d'autres institutions au Luxembourg et dans le monde pour la réalisation de projets arts visuels ?

Rayonnement :

Nombre de visiteurs du Luxembourg, Europe, monde ?

Organisez-vous un programme spécifique pour le public autre que des visites guidées (workshops, formations, académie d'été... etc.) ?

Communication :

Quels sont les objectifs et résultats de la couverture presse nationale/internationale ?

Direz-vous que le site web de l'institution est facile d'utilisation et contient toutes les informations que l'institution souhaite rendre disponibles ?

Présence sur les réseaux sociaux ?

Publications pour les expositions/projets arts visuels ?

Avenir :

Quels sont les principaux enjeux pour votre institution dans le futur ?

Quelles sont les perspectives et scénarios d'évolution pour votre institution et ses activités ?

L'exposition *Loop*, en 2019 aux Rotondes
© Rémi Villagi

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Impressum

Le *Kulturentwécklungsplang 2018-2028* est une série de publications du ministère de la Culture, Luxembourg, composée de dix volumes qui seront complétés au cours des années.

Kep 1.0 – volume 10 – État des lieux sectoriel – Arts visuels

Conception et coordination éditoriale
Josée Hansen, Claudine Hemmer et Jo Kox

Rédaction
Vincent Crapon (inventaire), Josée Hansen, Claudine Hemmer, Jo Kox, Sophie Lammar (Assises sectorielles), Tammy Tangeten (artistes et intermittents) et Romy Wiesen (partie statistique)

Corrections
Josée Hansen, Claudine Hemmer, Romy Wiesen

Conception graphique
Skin, Anton Stepine et George Dos Santos R.

Photo de couverture : Vue de l'exposition *Michel Majerus. Sinnmaschine*, qui a eu lieu du 31.03. au 01.10.2023, Mudam Luxembourg
© Photo: Mareike Tocha | Mudam Luxembourg

ISBN 978-2-87984-150-2 (Kep 1.0, Volume 10)

Les différents volumes du *Kulturentwécklungsplang* sont disponibles en e-books interactifs sur www.kep.lu

ISBN 978-2-87984-150-2
9 782879 841502